

« Les conditions prévues n'étant pas réunies pour l'expulsion de diplomates irakiens, le Conseil fédéral a décidé qu'en l'état, la Suisse ne l'envisagerait pas ». Les termes sont diplomatiques, mais la réponse est nette: pas question de prendre des mesures contraires au droit international. La démarche américaine auprès de la Suisse (et de 60 autres Etats) montre bien la vision du monde qui prévaut outre-Atlantique: les intérêts des Etats-Unis se confondent avec ceux de la planète. Ce que l'équipe au pouvoir traduit – maladresse historique – par le combat du Bien contre l'axe du Mal.

OPINION

Tour de force

La «diplomatie» américaine n'a pas demandé à la Suisse de voir si des diplomates irakiens ne se livraient pas, par hasard, à des activités incompatibles avec leur statut, puis de prendre les mesures adéquates. Non, ils sont tous espions ou terroristes, donc il faut les expulser et fermer leurs locaux. La Suisse n'a aucune raison de protéger le régime irakien et aurait approuvé une intervention au Moyen-Orient si les Etats-Unis avaient daigné l'envisager dans le cadre d'une véritable concertation. Mais, après enquête, Berne n'a pas trouvé de quoi nourrir de «forts soupçons» contre les diplomates irakiens. Si les Etats-Unis détenaient des preuves à ce sujet, ils ne pourraient en faire état qu'en avouant pratiquer eux-mêmes des activités illégales de contre-espionnage sur territoire helvétique. Ce qu'ils font certainement, dans l'ombre, avec des moyens que la Suisse s'interdit à elle-même (écoutes préventives). Mais que vaudraient des «preuves» américaines, après celles si peu sérieuses fournies sur les armes de destruction massive de l'Irak ou sur ses liens avec les terroristes d'Al-Qaïda? La question est donc ailleurs: il faut «simplement» croire les Etats-Unis et les suivre (moyennant récompense). Ou on est contre eux. Les Etats-Unis ont réussi un tour de force: en braquant la moitié de la planète contre leur «simplisme impérialiste», ils font presque oublier que Saddam Hussein a gazé des milliers de Kurdes (entre autres).

François Nussbaum

■ page 22

Frappes sur un quartier populaire

Bagdad ■ Deux missiles de croisière ont dévasté une rue de la capitale. Les autorités irakiennes annoncent 14 civils tués et une trentaine de blessés



Bagdad a été victime, hier matin, du raid le plus meurtrier depuis le début des frappes. Les bombardements américains ont touché de plein fouet un quartier de la capitale, celui de Chaab (le Peuple). Dans leur lente et difficile marche vers Bagdad, les soldats de la coalition affrontent à la fois les combattants irakiens et les intempéries. George W. Bush, de son côté, notait hier: «Nos forces font des progrès en Irak mais la guerre n'est pas terminée.» Par ailleurs, malgré la pression des Etats-Unis, le Conseil fédéral n'expulsera pas les diplomates irakiens présents sur le sol suisse.

■ pages 19 et 20

Pour la première fois depuis le début des raids sur Bagdad, les bombardements américains ont frappé de plein fouet un quartier populaire.

PHOTO KEYSTONE

«L'ÉTRANGER» DU TPR

L'avis de la fille de Camus



Le Théâtre populaire romand (TPR) donne une grande version de «L'étranger» d'Albert Camus. Interview de sa fille Catherine après la première représentation, mardi soir à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO SP ■ page 5

C'est tout bon!

Hockey sur glace ■ Le HCC va obtenir sa licence pour jouer en LNB lors de la prochaine saison

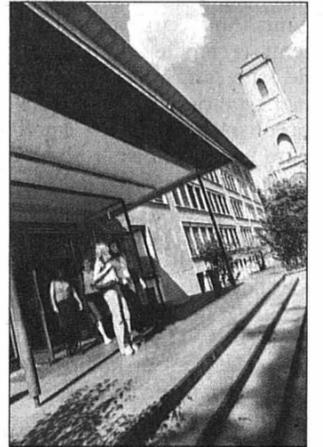


Les visages des joueurs ne seront pas forcément les mêmes que sur cette photo, mais le HCC patinera bien en LNB la saison prochaine. La Ligue l'a confirmé via un courrier transmis hier aux dirigeants chaux-de-fonniers.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER ■ page 29

LYCÉES

Travaux de maturation



Au lycée Denis-de-Rougemont, comme dans les deux autres lycées du canton de Neuchâtel, le travail de maturité est devenu une étape incontournable du parcours menant au certificat fédéral. Première analyse après deux exercices complets.

PHOTO ARCH-MARCHON ■ page 3

DETTES

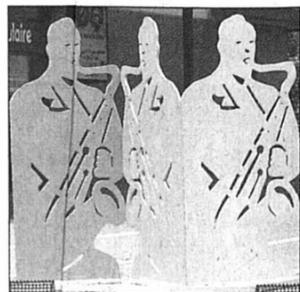
Berne s'enfonce

La dette de la Confédération dépasse désormais les 122 milliards de francs, soit une hausse de 15,5 milliards. Le Conseil fédéral en a pris connaissance en présentant, hier au Parlement, son message sur le compte d'Etat 2002.

■ page 22

JAZZ

Souvenirs des années cinquante



Le Cully Jazz Festival rendra hommage samedi à «Jazz Partout», une grande émission des années cinquante de Radio Lausanne. Elle avait été diffusée pour la première fois en 1953, en direct et en public, du casino de la Rotonde, à Neuchâtel. Trait d'union entre ces deux époques, Géo Voumard se souvient.

■ page 18

CENTRE AJOIE

Sept inculpations

Le juge d'instruction renvoie le directeur de Centre Ajoie et son adjoint pour gestion déloyale et faux dans les titres, inculpe deux ex-présidents pour dessous-de-table et trois réviseurs qui ont avalisé des comptes truqués.

■ page 13

PARLEMENT

Destins distincts

Toutes les motions populaires ne sont pas accueillies avec le même enthousiasme par le Grand Conseil neuchâtelois. Hier, il en a soutenu une et rejeté une autre, jugée populiste par certains députés.

■ page 2

UNIVERSITÉ

Microvannes, mégaeffets

Après avoir soutenu avec succès sa thèse de doctorat sur le développement de microvannes pour gaz et liquides, le microtechnicien Philippe Dubois présentera demain son travail en public. Un travail qui consistait à concevoir des vannes de très petite dimension ayant d'excellentes caractéristiques, notamment en terme d'étanchéité, de vitesse de commutation et de durée de vie.

Les progrès technologiques de la microfabrication ajoutés à des idées innovantes ont permis de fabriquer des microvannes pouvant présenter un intérêt dans différents domaines. A l'avenir par exemple, il est vraisemblable que les aveugles bénéficient d'écrans en braille dynamiques constitués de centaines de microballons se gonflant et dégonflant au rythme de leur lecture. Une telle application nécessite l'utilisation de vannes de très petite taille consommant peu d'énergie. /comm-réd

Vendredi 28 mars à 17h15, salle Musicienne, CSEM, Jaquet-Droz 1, Neuchâtel

BOULANGERS

Neuchâteloise en finale

Anne-Laure Huguenin, de Cormondrèche, a participé à la deuxième édition du concours des meilleurs jeunes boulangers-pâtisseries de Suisse romande et du Tessin. Elle était la seule candidate neuchâteloise à prendre part à cette finale, qui a réuni six participants. Soit ceux qui ont obtenu la meilleure moyenne de leur canton lors des examens pratiques de fin d'apprentissage 2002. La candidate neuchâteloise a obtenu un 4e rang, qu'elle partage avec deux autres boulangers-pâtisseries.

Cette finale s'est tenue samedi dernier à l'Ecole professionnelle de Montreux, à Clarens (VD). Mis sur pied par l'Association romande des artisans boulangers-pâtisseries, ce concours a pour objectif de motiver les jeunes professionnels et de démontrer le niveau très élevé de la formation.

Précisons qu'Anne-Laure Huguenin a effectué son apprentissage à la boulangerie-pâtisserie Clément, à Colombier, où elle travaille toujours. /comm-ssp

Droit populaire, pas populiste

Grand Conseil ■ En rejetant une motion populaire trop critique et en acceptant une autre, constructive, les députés ont rappelé à quoi servait ce nouvel outil

Par **Stéphane Devaux et Nicolas Huber**

Nouveau moyen d'expression des droits démocratiques, la motion populaire ne doit pas être un outil de protestation contre un service de l'Etat. C'est en s'appuyant sur cet argument essentiellement formel que le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a plaidé pour le rejet, hier au Grand Conseil neuchâtelois, du texte demandant qu'on se penche sur le fonctionnement du Service de l'aménagement du territoire (SAT). Il a obtenu gain de cause, par un écart (62 voix contre 28) reflétant mal l'opposition gauche-droite ayant marqué les débats.

«Motion aux relents diffamatoires» (Gilbert Hirschy, PopEcoSol), «Caractère populiste, à la limite de la correction» (François Cuche, soc): les élus de gauche ont été les plus prompts à défendre un service accusé d'excès d'exigences de détails, d'absence de dialogue et, pire, de traitements de faveur et de comportements ayant «déjà fait échouer plusieurs constructions d'immeubles». A l'instar du chef de la Gestion du territoire, ils ont au contraire relevé l'efficience

du SAT. Quant aux longueurs de procédure, elles sont davantage dues à la législation qu'au service lui-même, ont-ils relevé.

A droite, la majorité du groupe radical, ainsi que quelques députés libéraux, ont rallié le chœur des mécontents. Avec eux, Pierre Hirschy a admis que des efforts pouvaient être faits en matière de dialogue et d'information. De là à soutenir la motion, il y a un pas qu'il les a priés de ne pas franchir.

Lumière au bout du tunnel

Une autre motion populaire a connu un sort opposé. La section locale du Parti libéral-PPN demandait au gouvernement d'étudier les moyens d'accélérer la réalisation du tunnel d'évitement du centre du Locle. Intitulée «A quand le bout du tunnel?», elle a été acceptée sans même passer par le vote. Logique puisque, comme l'a noté Pierre Hirschy, «elle appuie ce que le Conseil d'Etat fait déjà.»

«La H20 est l'axe le plus important après l'A5, a assuré le chef de la Gestion du territoire. Et une partie essentielle de l'axe Besançon-Berne.» A ce titre, le Conseil d'Etat espère vivement que cette route soit reclassée «route nationale»,



Les projets de construction (ici à Marin) ne vont pas sans tracas administratifs. Mais pas de quoi tirer à boulets rouges sur le Service de l'aménagement du territoire, ont estimé les députés.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

une idée défendue à Berne par le conseiller national Didier Berberat.

Pierre Hirschy a précisé que l'évitement du Locle ne se réalisera effectivement pas «sans

un bout de tunnel.» Des études d'impact, de géologie et de sécurité seraient en cours. Même si un projet aboutit, cela prendra du temps, a prévenu le conseiller d'Etat.

Ajoutant que des solutions intermédiaires seraient difficiles à trouver. Et qu'il fallait d'abord réaliser les évitements de La Chaux-de-Fonds et de Corcelles. /SDX-NHU

Déstabilisés

Non, les jeunes Neuchâtelois ayant manifesté jeudi dernier contre le déclenchement de la guerre en Irak n'ont pas été manipulés par des «pseudo-étudiants venus d'ailleurs» ou par des enseignants, a répondu Thierry Béguin, patron du Dipac, au radical Philippe Haerberli. Par ailleurs, les écoles ont toute liberté pour traiter de la guerre dans le cadre de projets d'établissements. Quant aux jeunes en âge de scolarité obligatoire ayant «courbé» des heures pour défilé, ils les rattraperont en rédigeant un texte de réflexion sur le sujet. «Nous souhaitons une mesure éducative plutôt que répressive», a insisté le conseiller d'Etat.

Enfin, il ne s'agit pas, selon lui, de l'expression d'un «antiaméricanisme primaire», mais d'un cri de détresse de jeunes «déstabilisés craignant l'éclatement de l'ordre mondial fondé sur le droit.» /sdx

«Il n'y a pas de Machiavel à Neuchâtel!»

Marche du 1er Mars. Dans deux ans, le petit comité organisant la traditionnelle marche du 1er Mars devra avoir trouvé des remplaçants ou la manifestation s'arrêtera. Mais que fait l'Etat, a-t-il été demandé via une interpellation. «Nous espérons de tout cœur qu'un nouveau comité prenne le relais, a répondu le président Pierre Hirschy. L'Etat continuera d'offrir la sécurité routière et la réception à l'arrivée (un coup de pouce d'environ 4000 francs). Mais il n'organisera pas lui-même la marche.»

L'art de prévoir. «Ni Machiavel au gouvernement, ni incompétents aux Finances!», a juré Sylvie Perrinjaquet. Le groupe radical se demandait si les prévisions bien trop pessimistes avancées en septembre n'étaient pas le signe de grosses erreurs, voire une action délibérée pour freiner certains projets. L'assai-

nissement des finances était de toute façon justifié, a estimé la conseillère d'Etat. Qui a quand même annoncé une batterie de mesures devant permettre, dès cet été, d'améliorer les prévisions établies par son département.

Inégalité devant l'impôt. Répondant à une interpellation du groupe PopEcoSol s'inquiétant des écarts de coefficients fiscaux des communes, Sylvie Perrinjaquet a dit partager cette préoccupation. «Le premier bilan de la péréquation a été avancé pour qu'une révision puisse, dès 2004, mieux cibler l'aide et corriger certains écarts», a-t-elle assuré. En précisant que des différences entre les coefficients resteraient inévitables.

Accueil flou. Pour expliquer le pourquoi de la difficile mise en œuvre de la nouvelle loi sur les structures d'accueil de la petite

enfance, Thierry Béguin s'est fendu d'une longue réponse, très technique. Reconnaissant la complexité d'un système ayant tenté d'intégrer les exigences de toutes les parties, il a admis ne pas savoir si les objectifs de départ (2000 places d'accueil en 2005) pourraient être atteints. L'interpellatrice, Patricia de Pury (soc), a vu dans sa réponse le reflet du flou artistique ayant présidé à la mise en place de ces structures.

Naturalisations en hausse. Monika Dusong a contesté le fait que le traitement des demandes de naturalisation s'allonge. En réponse à une interpellation socialiste, elle a réaffirmé la volonté politique neuchâteloise de favoriser ce processus (en réelle hausse), mais en lui conservant un caractère différent d'un acte administratif comme un autre. /nhu-sdx

EN BREF

XAMAX ■ Stade provisoire. Pendant les deux ans de travaux à la Maladière, Neuchâtel Xamax devra s'exiler. Pourquoi ne pas avoir choisi la partie nord de l'agglomération neuchâteloise (lire: La Chaux-de-Fonds) plutôt que Colombier? A Giovanni Spoletini (soc), Sylvie Perrinjaquet a répondu par un argument financier. L'adaptation aux normes actuelles de la Charrière aurait coûté près du double de l'aménagement de l'anneau d'athlétisme du Littoral. /sdx

LOTERIES ■ Danger en vue. Utilisant pour la première fois son droit de se prononcer lors d'une consultation fédérale, le Grand Conseil a vivement rejeté le projet de loi sur les loteries. L'estimant très dangereux pour la vie associative, les parlementaires ont demandé – comme le Conseil d'Etat – que les cantons gardent leur monopole et leur autonomie dans la redistribution des gains. /nhu

PUBLICITÉ

LIPO divise les prix par deux! Visitez nos succursales et vous serez étonnés!

1/2 Prix

Salons, coloris et tissus divers au lieu de 1848.-

924.-

LIPO le plus grand discount de meubles et tapis

13x en SUISSE

REINACH/BL* Am Brugggrain 1 tel. 061 717 66 80 P

PRATTEN/SO Rührbergweg 3 tel. 062 398 41 61 P

EGERKINGEN/SO* Lindenholzstr. 3 tel. 062 398 41 61 P

* Boutique accessoires cadeaux

MAXIVUE LES OPTICIENS

OPTIQUE MÉTROPOLE

032 914 10 04

LA CHAUX-DE-FONDS

RENCONTRE AVEC **CHRISTOPHER VASEY**

AUTEUR DU LIVRE **Monde du Graal**

A la découverte de soi

Du cerveau à l'esprit

Mercredi 2 avril 2003

20h00 - Entrée libre

Club 44, rue de la Serre 64

La Chaux-de-Fonds

Organisation: Fondation pour la diffusion du Message du Graal, Riehen

Internet: www.editions-graal.fr

028-393224

Transport EXPRESS

Service 7/7, 24 h/24

1 kg à 1200 kg

Toute la Suisse et étranger

Tél. 032 931 84 81

Fax 032 931 84 32

Aller au bout de quelque chose

Travail de maturité ■ Une deuxième volée de lycéens a achevé son pensum. Malgré la lourdeur de la tâche, les regards sont plutôt satisfaits. Synthèse

Par **Stéphane Devaux**

Dans le langage des lycées, il s'appelle simplement TM. Depuis 2001, le travail de maturité jalonne le parcours menant... à la maturité. Deux volées ont déjà dû se plier à cet exercice nouveau dans les trois lycées du canton de Neuchâtel: les «maturants» de l'été 2002 et ceux qui passeront leurs examens en juin prochain. Quant aux élèves de deuxième année, qui constituent la troisième volée, ils attaquent tout juste le processus. Après avoir arrêté une branche d'étude, ils auront à déterminer le sujet qu'ils creuseront dès la rentrée d'août, durant un semestre.

De A à Z

Adjoint du chef du Service de l'enseignement secondaire 2, Yves Delamadeleine résume le but du travail de maturité, tel qu'il a été fixé au départ: «Il doit permettre aux lycéens d'acquiescer une certaine autonomie dans un travail à caractère scientifique. Un travail de recherche de A à Z, qui comporte à la fois la recherche elle-même, la rédaction, la présentation écrite et la soutenance orale du sujet devant un jury.»

Soutenance qui, pour les élèves de terminale, a eu lieu dans le courant de ce mois de mars.

Quid des résultats concrets après deux exercices complets? Tant au Dipac (Département de l'instruction publique et des affaires culturelles) qu'à la direction des lycées, on porte un regard plutôt satisfait. D'abord parce que les élèves eux-mêmes sont assez fiers, une fois le pensum achevé, d'avoir mené à bien leur entreprise. «Je suis frappé par ce plaisir qu'ont les élèves et les maîtres à être arrivés au bout de quelque chose. A avoir vraiment creusé un sujet», analyse Jean-Jacques Cléménçon, directeur du lycée Denis-de-Rougemont. Pour son collègue Mario Castioni, du lycée Jean-Piaget, l'introduction du TM est très positive, dans la mesure où il «permet aux jeunes d'avoir un meilleur outil de préparation aux études subséquentes.»

Pas des universitaires

Satisfaction aussi parce que le taux d'échecs est faible. Au lycée Piaget, il y en a eu deux l'an dernier, trois cette année. A La Chaux-de-Fonds,



au lycée Blaise-Cendrars, trois travaux sur les 175 de la volée 2003 ont été jugés insuffisants. «Essentiellement pour des questions de méthode», souligne Claude-Eric Hippenmeyer, directeur. «L'objectif n'est pas tant le contenu que l'acquisition d'une méthode de travail.» Jean-Jacques Cléménçon renchérit: «Il s'agit d'évaluer la réflexion dont est capable l'élève par rapport à ses sources. Un élève honnête et qui a bien travaillé est celui qui a mesuré l'écart entre son objectif de départ et le résultat auquel il est parvenu. Avec le travail de maturité, on ne cherche pas à jouer aux universitaires.»

Reste – et tous les acteurs le concèdent – que la démarche est lourde. Pour les élèves, une des difficultés tient à la gestion du temps. A cet égard, «il est important qu'on impose une dimension rigide à l'exercice», constate Mario Castioni. Une dimension qui prend la forme d'un carnet de bord, où sont reportées les principales étapes du travail: recherche, plan, premier jet,

rédaction définitive, etc. «Cette rigueur, plus tard, les étudiants devront se l'imposer eux-mêmes», ajoute-t-il.

En trois semaines

Facile? Pas pour tout le monde. «Tout dépend des individus», sourit Claude-Eric Hippenmeyer. Certains doivent être soutenus semaine après semaine, ce qui ne les empêche pas de faire

du sur-place. Certains tentent même de rattraper le temps perdu en trois semaines! Fort d'un constat similaire, le lycée Denis-de-Rougemont a décidé de resserrer le temps, pour «mieux visualiser sa limitation.» La prochaine volée est ainsi prévenue: pas question d'attendre janvier 2004 pour rendre sa copie. Le délai a été avancé à décembre. /SDX



De gauche à droite, Jean-Jacques Cléménçon, Mario Castioni et Claude-Eric Hippenmeyer. PHOTO ARCH-MARCHON

Quelles sources?

Confrontés pour la première fois à un travail de recherche personnelle de cette envergure, les lycéens s'astreignent au TM doivent s'interroger sur la fiabilité de leurs sources. Ce qui ne va pas toujours de soi. «Les sources sont souvent abondantes, voire foisonnantes, surtout sur internet. Les vérifier, les comparer, écarter celles qui ne sont pas fiables, tout ceci prend du temps», admet Claude-Eric Hippenmeyer. Y compris pour les en-

seignants «mentors», qui doivent parfois «sentir» si telle ou telle partie d'un TM est un plagiat, «pompé» sur un site internet, par exemple.

Mais le développement d'une méthodologie d'analyse critique s'inscrit dans les études gymnasiales, au même titre que l'acquisition de savoirs, insiste Jean-Jacques Cléménçon. Dans cette optique, le travail de maturité est aussi un «exercice de maturation», conclut-il. /sdx

ENBREF

TAXE D'EXEMPTION ■ Office à Couvet. Jusqu'ici installé à Neuchâtel, rue du Musée 11, l'Office de la taxe d'exemption de l'obligation de servir déménage à Couvet. Désormais, les usagers devant se rendre au guichet auront à se présenter dans les locaux sis au centre d'instruction de la protection civile. L'office est en effet intégré au Service de la sécurité civile et militaire. Le déménagement se déroulant aujourd'hui et demain, l'office sera fermé durant ces deux jours. La nouvelle adresse (Rue Clos-Pury, case postale 212, Couvet) est effective dès ce jour, les numéros de téléphone ne changent pas. /comm-sdx

UNIVERSITÉ ■ Conseil rectoral pas d'accord. Le conseil rectoral (une émanation des facultés, qui disparaît avec la nouvelle loi sur l'Université) a avalisé deux résolutions des représentants étudiants fustigeant la politique du rectorat dans les dossiers concernant la «suppression» de la théologie et le déplacement des sciences économiques à Lausanne. Ces résolutions seront en principe transmises au nouveau Conseil de l'Université. /rgt

PUBLICITE

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

Un prix avec stress

«J'ai été étonnée de recevoir ce prix. Comparé à d'autres, mon travail n'était pas forcément mieux.» Il n'empêche, son sujet, «Problèmes d'application du droit humanitaire», a valu à Chloé Pasquier le prix des lycéens de l'Institut neuchâtelois. Actuellement étudiante en médecine vétérinaire à l'Uni de Berne, cette habitante du chef-lieu (19 ans depuis janvier), se souvient de la tension des derniers jours avant la reddition, début 2002: «C'était assez le stress, on s'y est tous pris un peu tard. La dernière semaine, j'ai travaillé tous les soirs très tard. Mais j'en connais d'autres qui ont pratiquement tout fait en une semaine.» Au prix de quelques nuits blanches et de... quelques matinées d'absence.

Au siège du CICR

Son sujet, elle l'a progressivement construit, au fil de ses recherches. «Dans la liste des sujets-cadres, il y en avait un sur le CICR, je l'ai choisi. Mais au début, c'est vrai, je ne savais pas

vraiment comment l'orienter.» Une visite au siège du CICR, à Genève, lui a permis d'y voir plus clair, dans les nombreux documents remis, mais aussi sur le site internet, très fourni et pas toujours simple à consulter.

Jusqu'au dernier moment, Chloé Pasquier a dû tenir compte des derniers développements de l'actualité. En effet, comment livrer une étude sur le droit humanitaire en janvier 2002 sans tenir compte des événements du second semestre 2001: attentats du 11 septembre, conflit en Afghanistan, état de guerre dans les territoires occupés par Israël?

Au bilan, la jeune étudiante dit avoir beaucoup appris, tant dans la branche concernée («je n'avais jamais fait de droit») que dans la méthode. Jusqu'à la soutenance, où elle a été interrogée sur sa démarche, sur les conclusions qu'elle avait tirées. «Et sur ce que m'avait apporté mon TM.»

En tout cas le souvenir d'un obstacle brillamment franchi... /sdx

Accompagner, sans en faire trop

Mentor. Chaque lycéen est suivi dans son travail (qui est éliminatoire dans la course à la maturité) par un de ses professeurs, qui a statut de mentor. Ces deux premières années de pratique ont permis aux trois lycées neuchâtelois de mieux cerner son rôle. Au lycée Denis-de-Rou-

gemont, Jean-Jacques Cléménçon estime qu'il faut le considérer comme un «accompagnateur». «Il faut aider l'élève, l'encadrer, mais il ne s'agit pas de fabriquer un travail de maturité à ce point présentable que le professeur doit en faire une partie.»

Evaluation. Le processus des travaux de maturité fait



Un élève choisissant de parler de Venise doit encore trouver un sujet plus précis. PHOTO ARCH

l'objet d'une double évaluation, note Yves Delamadeleine. A celle que mènent, sur le plan cantonal, les directions des lycées et le Département de l'instruction publique s'ajoute celle qui est conduite à l'échelon national, connue des initiés sous le nom d'Evamar. «Elle consiste en une prise de renseignements auprès d'élèves, d'enseignants (pour le canton de Neuchâtel, au lycée Piaget) et des directions d'établissements. Les résultats sont attendus pour cet automne.»

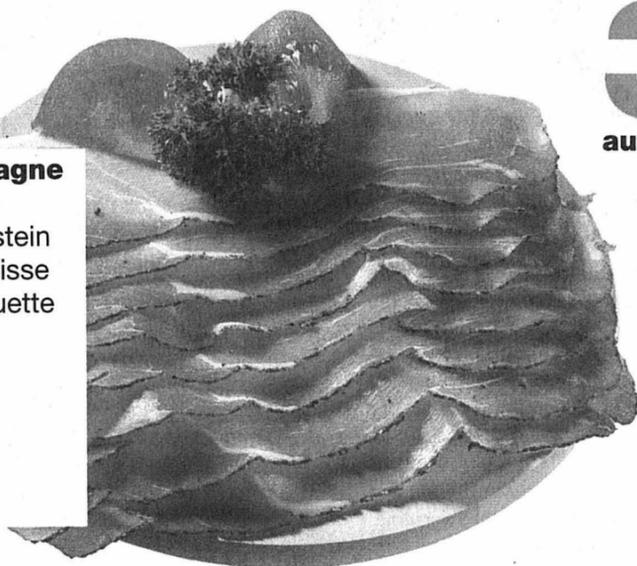
Définition du sujet. Comment choisit-on son sujet de travail de maturité? Mario Castioni décortique la démarche suivie au lycée Jean-Piaget. A partir d'une branche d'enseignement (prenons l'italien, par exemple), en tirant un thème général (Venise). Et faire un choix définitif. Des exemples? Le cinéma à Venise, l'activité des verreries, le système de transports ou encore la reconstruction du théâtre de la Fenice. Le tout doit être traité en une quinzaine de pages. /sdx

Prix rafraîchissants.

Valable du
25.3 au 31.3

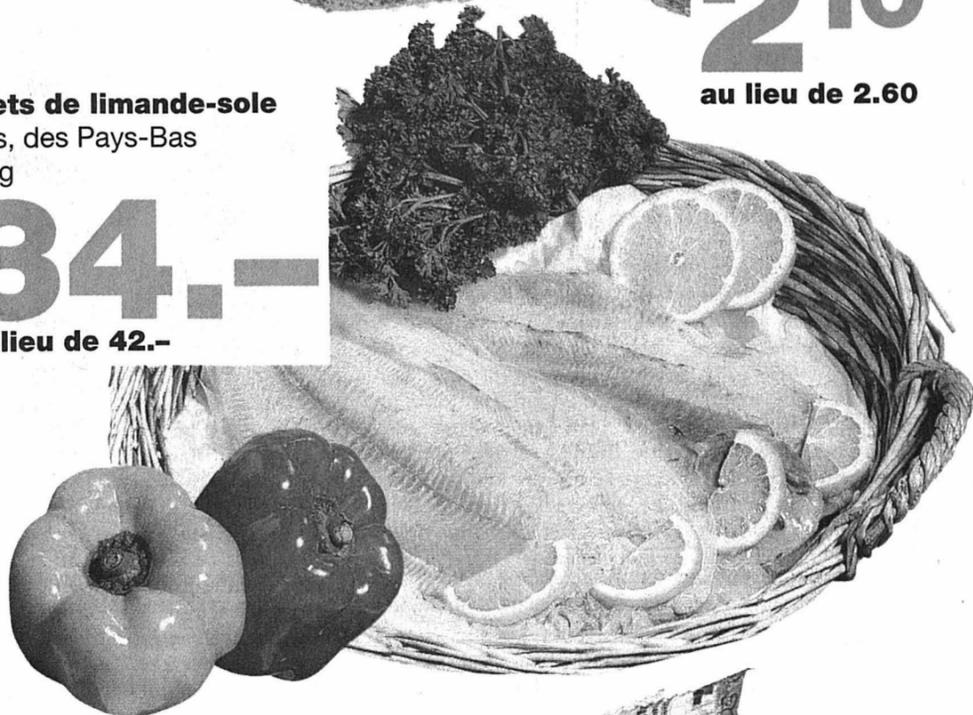
Jambon de campagne fumé Malbuner
élaboré au Liechtenstein avec de la viande suisse prétranché, en barquette les 100 g

4.60
au lieu de 5.55



Filets de limande-sole
frais, des Pays-Bas
le kg

34.-
au lieu de 42.-



Pain papillon
350 g

2.10
au lieu de 2.60



Tomates
d'Espagne/du Maroc
le kg

2.50

Choux pommés
d'Italie
la pièce

1.10



Tilsit surchoix
les 100 g

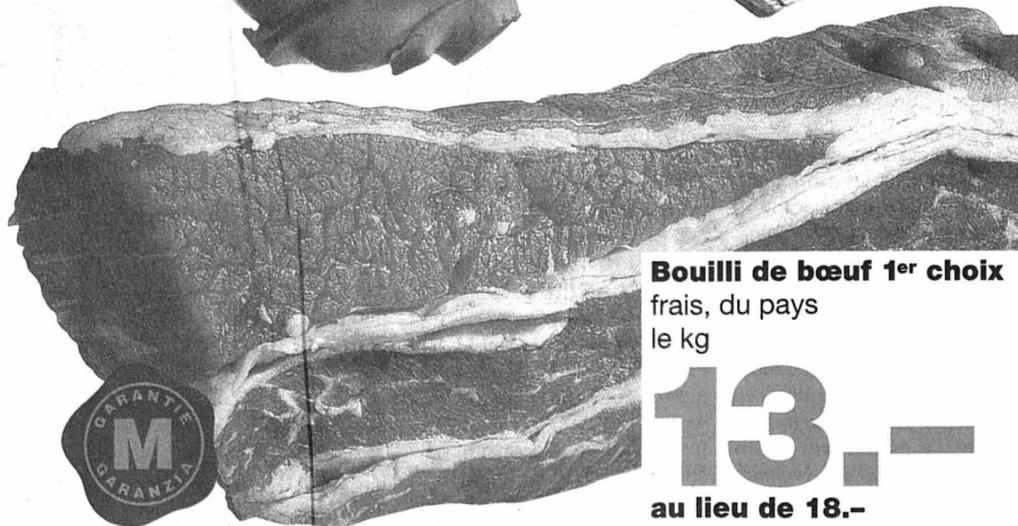
1.30
au lieu de 1.65



**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**

**Oufs frais suisses
d'élevage au sol**
53g+
15 pièces

5.50



Bouilli de bœuf 1er choix
frais, du pays
le kg

13.-
au lieu de 18.-

Mourir pour la vérité

La Chaux-de-Fonds ■ Le TPR présente une grande version de «L'étranger» d'Albert Camus. Sa fille nous donne son avis

Emue, heureuse, Catherine Camus a assisté, mardi soir à Beau-Site, à la première de «L'étranger», l'œuvre de son père présentée par le Théâtre populaire romand (TPR). Albert Camus n'a pas eu le temps de désigner ses exécuteurs testamentaires, il est mort brutalement dans un accident de la circulation. La charge de gérer son œuvre est revenue à sa fille Catherine, qui a abandonné sa carrière d'avocate pour accomplir la tâche à laquelle elle se voue totalement. «J'avais 14 ans, lorsque mon père est mort. Nous l'attendions, il ne revenait pas... Je n'ai pas encore très bien compris», dit Catherine Camus.



Catherine Camus assure la gestion de l'œuvre de son père.

PHOTO SP

Propos recueillis par
Denise de Ceuninck

L'adaptation de «L'étranger», le passage du roman à la scène, vous convient-elle?

Catherine Camus: J'avais très peur... Il y a plusieurs adaptations de cette œuvre. Celle de Robert Azencott, retenue ici, date d'une quinzaine d'années.

Je connais très bien «L'étranger», il y règne une grande élégance, rien n'est vulgaire, ni ostentatoire. Franco Pero, metteur en scène, m'a autorisée à suivre les répétitions. J'ai compris comment les éléments s'as-

semblaient. J'ai vu, petit à petit, se construire l'édifice.

Vous étiez rassurée, sans doute. Franco Pero transmet jusqu'à la chaleur du soleil d'Algérie...

C.C.: Il y a une très grande finesse d'analyse dans la mise en scène de Franco Pero. Le texte lui a littéralement passé à travers le corps. On ressent les différentes situations. En spectacle, on ne voit plus l'immense travail réalisé par le metteur en scène et les acteurs, autour d'un mot, sur l'intonation qui fera changer totalement une atmosphère.

Les comédiens?

C.C.: J'ai vu beaucoup d'adaptions de «L'étranger» sur scène, et même au cinéma. Marie (Ariane Moret) est ici la plus charmante. Elle est délicate et bien présente.

Michel Grobéty, dans le rôle de Sintès, n'en rajoute pas, il marque bien la différence avec Meursault, joué par Frédéric Landenberg. Benjamin Knobil joue plusieurs rôles, dont le juge. Il est en fait le regard de la société.

«L'étranger», c'était Camus?

C.C.: Non, mon père était quelqu'un de très vivant, un vrai papa, toujours de plain-pied dans la vie. «L'étranger», ce sont plusieurs personnages que mon père a connus. En particulier un peintre, il s'appellait Galliero. Ce qu'il y a de typiquement Camus dans «L'étranger», c'est cette forme de silence intérieur, qu'il tenait de sa mère, qu'il aimait. Etre vrai, sincère, ne jamais mentir est l'idée qui a traversé l'œuvre de Camus. «L'étranger» accepte de mourir pour la vérité. /DDC

Echos du 18e siècle

La Chaux-de-Fonds ■ Exposé bien suivi au Musée d'histoire

Convié par la Société des amis du Musée d'histoire, Raphaël Béguelin a présenté lundi soir dans les locaux de l'institution quelques aspects de son mémoire de licence consacré aux discours de voyageurs du 18e siècle sur les Montagnes neuchâteloises. Ce mémoire, soutenu en 2000, a également fait l'objet d'un article paru dans la «Revue historique neuchâteloise» en 2001.

Dans un premier temps, Raphaël Béguelin a montré que la fièvre du voyage qui s'est emparée de l'Europe au milieu du 18e siècle avait aussi atteint notre région. Ainsi, entre 1751 et 1800, selon des statistiques qu'il a soigneusement établies, pas moins de 24 voyageurs ont laissé une trace écrite de leur passage à La Chaux-de-Fonds et 22 au Locle. C'est d'autant plus frappant qu'avant et après cette période, les deux villes n'apparaissent pratiquement plus dans ce classement.

Sources occultées

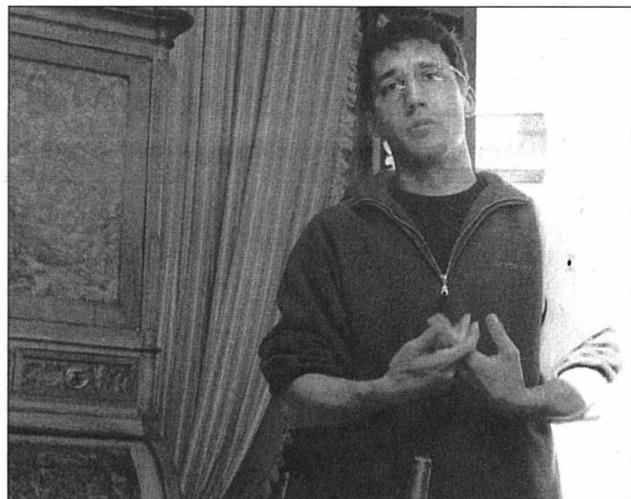
Le conférencier a montré à quel point les récits de voyageurs se ressemblent. C'est que la plupart se réfèrent à des sources communes. Les trois principales qu'il a identifiées sont Jean-Jacques Rousseau, Frédéric-Samuel Ostervald et William Coxe.

Certains citent ces auteurs, d'autres les plagient sans vergogne sans indiquer leur source, d'autres encore pratiquent la fausse citation, mettant entre guillemets un texte copié d'un autre auteur, mais remis à leur sauce. On retrouve ainsi sous plusieurs plumes, parfois réarrangé, le récit mythique de la naissance de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises, manifestement «pompe» chez Ostervald.

Beaucoup se réfèrent à un ou des voyageurs anonymes pour fustiger leur incompetence et se mettre en valeur: l'autre a toujours mal vu, ou n'a pas compris, ou n'est pas allé là où il aurait dû.

Certains semblent se fier plus à des on-dit qu'à une description fidèle de la réalité. A tel point qu'on est en droit de douter qu'ils aient réellement vu ce qu'ils décrivent, comme ces auteurs qui évaluent la hauteur du Saut-du-Doubs à 200 (60 m), voire 300 (90 m) pieds! La moitié des sources retrouvées indiquent tout de même la hauteur correcte, soit environ 80 pieds (24 m).

Au final, cette soirée passionnante aura permis aux participants de découvrir un aspect méconnu de l'histoire de notre région. /LBV



Raphaël Béguelin a soutenu son mémoire d'histoire en 2000.

PHOTO BYSAETH

Comme jamais encore

Dans «L'étranger», Albert Camus invente le temps qui permet de suspendre la durée, de dilater l'instant, de l'explorer dans sa fugacité même. Toute la pièce semble activer un seul instant et les contenir tous. «L'étranger» aimait sa mère. Elle allait mourir, il le savait, c'était inévitable, et pourtant tout homme qui ne pleure pas à l'enterrement de sa mère risque d'être condamné à mort. Par-delà

la chance que nous avons de relire Camus dans la torride mise en scène de Franco Pero, «L'étranger», c'est le maelström éperdu de la conscience, la blessure des rencontres, les regards qui font de vous quelqu'un que l'autre a fabriqué. C'est le malentendu initial, jamais réparé. /ddc

La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, jusqu'au 5 avril, réservations: tél. 032 913 15 10

Quand Montagné prend le train

La Chaux-de-Fonds ■ Le comique a joué à guichets fermés un «Adieu aux blagues» au titre trompeur

Un homme qui aime autant les trains ne saurait être tout à fait mauvais. Guy Montagné imitant les roues qui grincent sur leurs essieux, les wagons défilant sur les aiguillages, les couinements des signaux et les sifflements des trains de croisement, c'était un très court, mais très grand moment de poésie pure!

D'ailleurs, toute cette scène de wagon-lit était jolissime, avec le gars dans la couchette du haut qui veut dormir et sa co-passagère dans la couchette du bas - «Josette, elle est gentille, mais pas terrible»: c'est le cas de le dire, on dirait Marie-Anne Chazel dans «Le Père Noël est une ordure» - qui, elle, voudrait bien faire autre chose... La chute est cruelle.

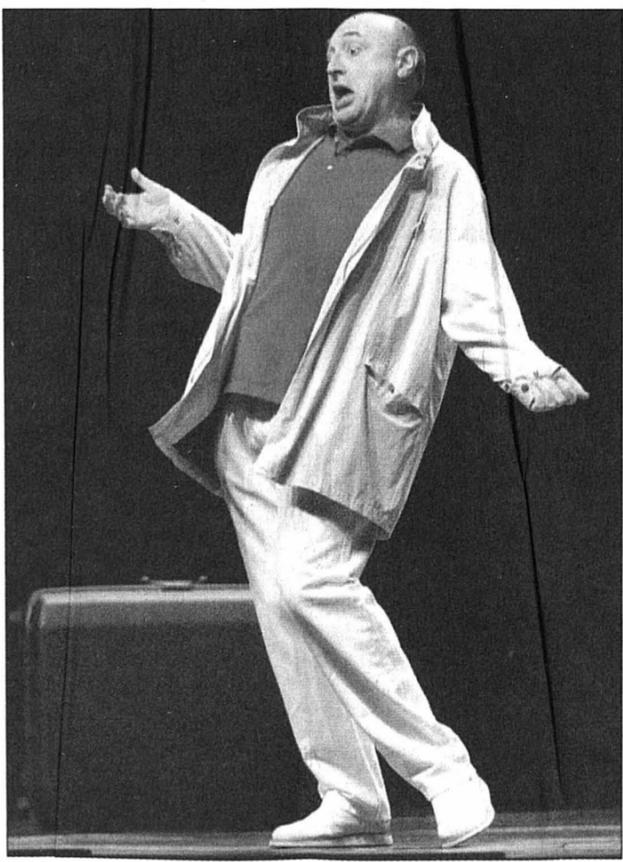
Penchant pour la gaudriole

Guy Montagné, roi du mime et du bruitage, a emballé une Salle de musique archicomble, toutes générations confondues, mardi soir à La Chaux-de-Fonds. C'était fort amusant de voir de délicieuses vieilles dames pliées de rire à des gau-

loiseries que nous n'oserions pas relater dans ces colonnes. Montagné démontre, c'est indéniable, un fort penchant pour la gaudriole. Cet «Adieu aux blagues», mis en scène par son épouse Terry Shane, n'avait rien d'un adieu aux larmes.

Quelques flashes: l'agriculteur futur acteur s'exerçant à être «céréales killer», réceptionnant un agent 007 qui vient jouer dans «Rien que pour vos œufs». «My name is Bond, James Bond.» Réponse: «My name is Monde, Ray Monde». Ou bien «Le Cid» récité en verlan, Rambo chantant comme une casserole, faisant des grâces au striptease de la grosse Glitta, Gilbert le dragueur lourd lourd, le gorille «qui ressemble à Bush après un discours de Chirac», une galerie de beaufs de la plus belle eau brossés par un humoriste qui dégage une sympathie évidente. Et qui est reparti en train! /cld

Guy Montagné, roi du mime et du bruitage. PHOTO GALLEY



L'avenir du passé

Musique ■ Le «Requiem» de Victoria par In Illo Tempore

Les concerts, dits du 400e anniversaire du «Requiem» de Tomas Luis de Victoria, ont été préparés avec un soin tout particulier par Alexandre Traube.

Le jeune chef a créé le chœur In Illo Tempore, en 1995 à Neuchâtel, afin de faire entendre le répertoire sacré de la Renaissance dans sa relation avec le chant grégorien. L'ensemble est composé de 30 choristes, de quelques solistes et d'instruments, dont un basson, prescrit dans les liturgies des morts espagnoles au XVIe siècle.

Parallèlement à sa formation musicale sous la direction de Palestrina, Tomas Luis de Victoria fait des études de théologie. En 1575, il est ordonné prêtre. Quatre ans plus tard il entre au service de l'impératrice Marie, fille de Charles Quint et veuve de Maximilien II d'Autriche. Retirée au couvent des «Descalzas Reales» à

Madrid, elle meurt en 1603. Pour elle, Tomas Luis de Victoria écrit une messe de Requiem parmi les plus belles de la musique sacrée occidentale.

Au programme du concert anniversaire, le chœur In Illo Tempore a ajouté quelques pièces comptant parmi les meilleures de la production ibérique, dont quelques extraits des «matines» des morts et l'absoute, constituée par le Libera me.

Le chœur In Illo Tempore s'est produit à Madrid où il a pris part au Festival Arte Sacro. Il a eu l'honneur de chanter dans la paroisse même de Victoria. Actuellement en tournée suisse, l'ensemble se produira prochainement dans le canton. /ddc

La Chaux-de-Fonds, église du Sacré-Cœur, dimanche à 17h, entrée libre. Neuchâtel, église Notre-Dame, vendredi 4 avril à 20h15, entrée libre

Vendredi 28 mars 2003
20 h 15

Salle communale
Le Cerneux-Péquignot

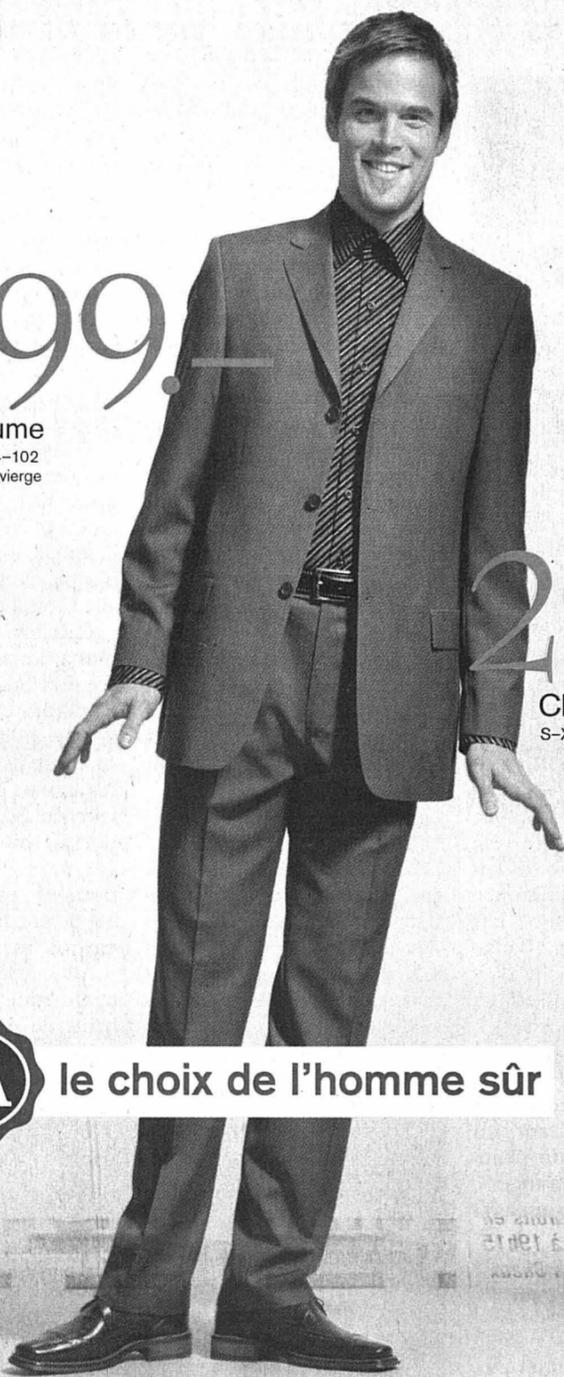
MATCH AU LOTO

de la Société de gymnastique féminine

Abonnement: 30 tours Fr. 16.-
2 abonnements = 3 cartes
2 tours supplémentaires avec carton
+ tour gratuit
Magnifiques quines

199.-

Costume
44-54/94-102
pure laine vierge



29.-

Chemise
S-XXL, pur coton



le choix de l'homme sûr



AARAU - AVRY - BASEL - BERN - BIENNE - CHUR - GENÈVE - GENÈVE-BALEKERT - GRANCIA 2 - LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE - LUZERN - MARIN-NEUCHÂTEL - OLTEN - SERFONTANA - SCHAFFHAUSEN-HERBLINGER MARKT - SION - SOLOTHURN - SPREITENBACH-TIVOLI - ST. GALLEN - THUN - VEVEY - WINTERTHUR - ZUG - ZÜRICH-CITY - ZÜRICH-GERLIGNON www.c-et-a.ch

144-101891

Invitation

Garage et Carrosserie

MÉRIJA



2610 Saint-Imier - Rue Châtillon 24

Tél. 032 941 16 13

J.-J. Furrer - J.-B. Dubois

Nous vous invitons cordialement à notre Show de printemps dans nos locaux les:

Vendredi 28 mars de 16 h à 20 h
Samedi 29 mars de 9 h à 18 h
Dimanche 30 mars de 9 h à 18 h

Venez découvrir la nouvelle **Streetka** et toute la gamme



à des prix très attractifs

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'apéritif

Taux de leasing avantageux

160-744024



CarPostal tourisme
Agence de Delémont

Voyages de Pâques



Du 18 au 21 avril 2003

> **L'Auvergne volcanique**

4 jours, dès Fr. 625.-

> **Disneyland Resort Paris**

4 jours, dès Fr. 425.-

> **Grand Prix F1 à Imola**

3 jours, Fr. 450.-

Renseignements et inscriptions:
La Poste Suisse, CarPostal tourisme
Place de la Poste 4 - 2800 Delémont - tél. 032 421 44 00

CarPostal
LA POSTE

014-087151

La nouvelle Space Star. 21'990.- seulement

Nouveau look, nouvelle motorisation.



Nouveau: diesel DI-D, 115 ch, 5.5 l/100 km.

Les atouts de la Space Star en font la meilleure des voitures compactes: nouvelle silhouette, nouvel habitacle et toujours plus de confort. En série: clim, 4 airbags, radio/CD, lève-glaces électriques, verrouillage central à télécommande. Choix de 3 moteurs à essence (option: boîte automatique séquentielle sur le modèle 1.8 Premium) et un nouveau moteur diesel Commonrail extraordinairement économique. Modèle 1.3 Spirit dès 21'990.- net seulement.

PROMOTION PREMIUM

Renseignez-vous sur nos promotions Premium chez votre concessionnaire.

www.mitsubishi.ch

MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthur, tél. 052 208 25 00, fax 052 208 25 99. EFL Erb Finanz + Leasing AG, Winterthur.

3 ans de garantie d'usine

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



MITSUBISHI MOTORS

144-105224/ROC

CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032 723 80 00

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 032 968 51 88, Le Locle: Pocar SA, 032 931 92 25; Sonvilier: Garage Roth, 032 941 15 38

M00115 5-22 01

Dans la cour des grands

La Chaux-de-Fonds ■ La chorale du collège des Endroits est devenue double. Son concert est un moment fort d'émotion



C'est une première: les 1re, 2e et 3e années assurent seuls la première partie d'un spectacle d'une heure. PHOTO GALLEY

Par Robert Nussbaum

Surprise! La chorale du collège des Endroits est devenue double. Pour la première fois, mardi soir, le public des parents, frères, sœurs et amis du quartier a découvert le petit dernier: le chœur des 1re, 2e et 3e années, dirigé par Christiane de la Reussille.

Les petits de l'ouest de la ville se sont mis en voix avec, par exemple, «J'ai rencontré

le loup» et «Le renard Anatole», avant d'entonner «Ensemble», une très belle chanson du dernier CD de Goldmann. L'émotion est montée d'un bon cran lorsque les voix des grands de 4e et 5e années se sont mêlées en canon à celles de leurs cadets. Surprenante arrivée des garçons d'un côté et des filles de l'autre, dans un bel effet stéréo!

Mais c'est la reprise en chorégraphie – signée par les élèves eux-mêmes, semble-t-il – de «Asereje», le tube de l'été

2002 de Las Ketchup, qui a enthousiasmé le public. Avec au moins deux petites danseuses de talent.

A son tour seule sur scène, la chorale des 4e et 5e années de Jean-Jacques Schneider a convaincu par sa clarté dans un répertoire varié, des «Tics» des Frères Jacques au «Petit pain au chocolat» de Joe Dassin, en passant par l'éternel Henri Salvador. Dans cette partie, c'est Renaud («Manhattan-Kaboul»), avec ses deux étrangers au bout du monde, qui a

donné à la soirée le ton le plus grave et le plus d'actualité.

Avec maintenant la quasi-totalité des élèves (250) sur la scène de son concert annuel, les Endroits jouent dans la cour des grands, sans se prendre la tête (quoiqu'il y ait beaucoup à mémoriser), pour le plaisir de la rencontre. /RON

Les chorales des Endroits en concert encore ce soir à 19h15 à l'aula des Forges, à La Chaux-de-Fonds

Bel outil didactique

Le Locle ■ Une maquette au 1/10 des moulins souterrains

Grâce à un solide coup de pouce du Rotary club des Montagnes neuchâteloises, présidé par Jurg Hugli, les Moulins souterrains du Col-des-Roches disposent maintenant d'une maquette à l'échelle 1/10 des éléments les plus représentatifs reconstruits dans la grotte.

Ce travail très minutieux est l'œuvre de Jean-Fred Boekholt, de Neuchâtel, ébéniste de formation et diplômé de l'école Boule, à Paris. Une réalisation qui lui a demandé une centaine d'heures pour élaborer les plans et 250 heures pour construire la maquette. La partie boisée de celle-ci est en cerisier. «Un bois facile à travailler», explique son créateur. Il a aussi

eu recours à d'autres matériaux, comme le plastique, l'aluminium ou le laiton. «Des matières souples, malléables.» Il ne cache pas qu'il s'est séparé avec peine de cette maquette. «J'ai eu beaucoup de plaisir à la créer», assure Jean-Fred Boekholt.

«Elle sera un véritable outil pédagogique, qui permettra aux visiteurs, en particulier aux enfants, de comprendre plus facilement le fonctionnement des installations», a relevé la conservatrice du lieu, Caroline Calame. Comme Jean-Pierre Freyburger, président de la fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches, elle a hautement apprécié le geste du Rotary club qui a permis cette réalisation. /jcp



Devant la maquette réalisée par Jean-Fred Boekholt (à gauche), Caroline Calame, conservatrice du musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches, et le président du Rotary club, Jurg Hugli. PHOTO GALLEY

Des raies faites avec la pointe d'une clé

La Chaux-de-Fonds ■ Il a rayé des voitures. Il est acquitté!

«J'ai rayé ces voitures, parce que, vraiment, elles étaient en queue de cheval.» En queue de cheval? En fait, l'homme qui comparait, la semaine dernière, devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds voulait dire que les véhicules étaient stationnés à cheval sur deux cases. Il était soupçonné d'avoir rayé 13 voitures avec la pointe d'une clé sur un parking public, l'automne dernier.

Caméra

«Mais qu'est-ce qu'il se passe dans votre tête quand vous faites quelque chose comme ça?», a demandé la présidente Claire-Lise Mayor Aubert. On ne l'a pas vraiment appris à l'audience. Sauf que l'homme était excédé par ce parage désordonné, qui le gênait, lui et sa voiture. Son avocat a dû le pousser un peu pour qu'il dise regretter son geste.

A la police, il a d'abord tout contesté. Avant d'être mis devant le fait plus ou moins accompli d'une vidéo d'un voisin, qui avait braqué une caméra sur le parking. Même si la preuve était imprécise – on n'entend pas vraiment le coup de clé sur la bande-son... –, il a alors admis trois cas. D'après un policier venu té-

moigner, l'homme n'a pas exclu d'autres raies. Mais l'intéressé s'est dit victime de pression lors de l'interrogatoire. Il devait aller travailler et a signé le procès-verbal d'audition de guerre lasse.

Prescription

L'avocat du prévenu a surtout argué du fait qu'on ne connaît pas la date de plusieurs autres dommages. On ne peut donc établir la date de prescription de plusieurs plaintes (trois mois après les faits), d'ailleurs déposées après réparation des voitures, lorsque l'affaire a éclaté. «C'est à l'accusation de prouver la culpabilité de mon client», a dit le mandataire. L'accusé a payé plus de 1000 francs cash aux principaux plaignants et le solde des dommages admis le jour même, contre un retrait de plainte. Les autres plaignants ont eu le tort de ne pas venir à l'audience.

«Même s'il y a de fortes suspicions qu'il y ait eu d'autres cas, ce n'est pas absolument certain», a dû admettre Claire-Lise Mayor Aubert, qui rendait son jugement mardi dernier. La justice ne peut en effet pas savoir si les plaintes non datées étaient recevables ou non. Le «rayeur» est donc acquitté au bénéfice du doute... /RON

Une plaquette utile

La Chaux-de-Fonds ■ Guide financé par la publicité

Les habitants de La Chaux-de-Fonds ont reçu ou vont recevoir dans leurs boîtes aux lettres une brochure intitulée «La Chaux-de-Fonds, Guide pratique de la cité». L'impression de la plaquette, éditée par la maison inEDIT, de Saint-Sulpice (VD), a été confiée aux bons soins de l'Imprimerie des Montagnes, à La Chaux-de-Fonds.

Très complète, elle contient une foule de renseignements pratiques, comme, notamment, données statistiques, présentation des autorités et des services communaux, liste des crèches et garderies, adresses et numéros de téléphone de toutes les écoles publiques et privées, liste des services et équipements sociaux, des médecins, vétérinaires et pharmacies, des salles de cinéma, de spectacles, musées, galeries et le plan des TC.

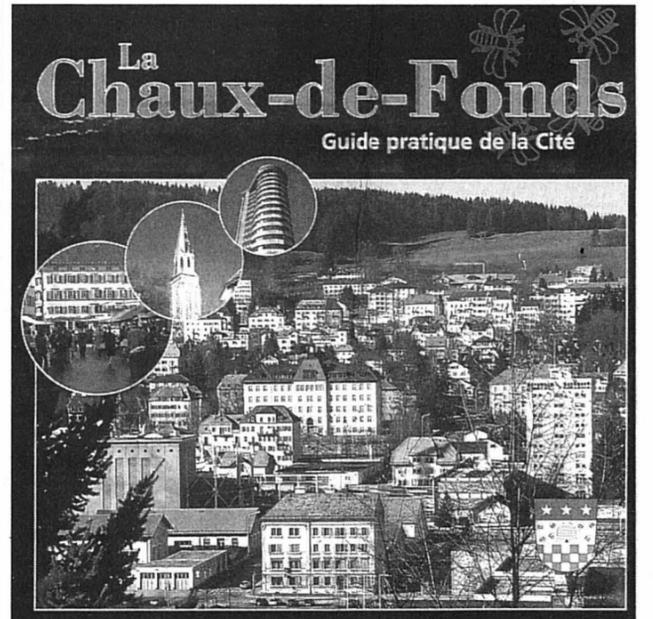
Selon Jean-Philippe Achard, responsable de la publication, inEDIT propose déjà le même type de produit dans plus de cent communes de Suisse romande.

La plaquette, c'est du moins ce qui est projeté, devrait être rééditée tous les deux ans. La maquette devrait évoluer, de même que l'iconographie.

Les informations ont été collectées auprès de différentes sources, principalement auprès de la Ville de La Chaux-de-Fonds, confirme le chancelier Sylvain Jaquenoud. Car, si cette dernière n'a apporté aucun appui financier à l'opération, entièrement privée, elle a joué le jeu en fournissant aux concepteurs les documents utiles. Les informations administratives ont ainsi été puisées – et vérifiées – à la meilleure source.

Une telle plaquette ne fait-elle pas double emploi avec le mémento publié par la Ville? Le chancelier estime que la question pourrait effectivement se poser, mais il n'est encore rien envisagé à ce propos.

L'opération est-elle rentable? Jean-Philippe Achard estime qu'une première édition permet de couvrir les frais. Les éditions ultérieures demanderont moins de travail et deviendront donc rentables. Néanmoins, précise-t-il, «nous veillons à ce que la proportion de publicité reste inférieure au rédactionnel». De fait, la plaquette contient 15 pages de pub pour 62 pages, couverture comprise. Elle est distribuée en tous ménages. Les personnes refusant la publicité ne la recevront donc pas. /LBY



La page de garde de la brochure. DOCUMENT SP

LES SOCIÉTÉS LOCALES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

LES AMIS DE LA NATURE ■ Chalet de la Serment, 29-30 mars. Ski à la Creusaz, cours Barryvox, org. L. Bendit, 032 968 22 65. Gardien vacant. Clés à la police locale de La Chaux-de-Fonds ou à la gare CFF des Hauts-Geneveys.

CLUB ALPIN ■ Samedi et dimanche, course à définir, stamm vendredi dès 18h au local, Paix 129. Chalets Mont-D'Amin et Pradières ouverts. **CLUB DES LOISIRS, GROUPE PROMENADE** ■ Vendredi, Les Bois - La Maison rouge. Rendez-vous à la gare à 13h30. **CLUB DES LOISIRS** ■ Jeudi, 14h30, Maison du peuple, «L'Islande», exposé avec dias par Anne-Lise Dufey.

CONTEMPORAINES 1931 ■ Mercredi 2 avril, dès 14h, as-

semblée générale au restaurant du Grand-Pont, salle du 1er étage.

CONTEMPORAINES 1935 ■ Jeudi 3 avril, soirée fondue à La Cibourg; 18h30, place du Gaz.

ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE ■ Samedi, 20h, concert au Locle. Lundi, 20h, assemblée générale des deux sociétés au local, Le Locle.

LA JURASSIENNE ■ Course: rives sud du lac de Bienne, mardi 1er avril, org. F. Worpe. Attention: escalade à Pontarlier, samedi 5 avril, org. F. von Allmen. www.neuch.com/~juju/ **SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLGIQUE SEC** ■ Entraînement mercredi à 18h30 et samedi dès 14h aux Joux-Derrière. Renseignements: G. Zoutter, tél. 032 968 65 80.

TIMBROPHILIA ■ Jeudi, 20h15, réunion d'échanges à la brasserie de la Channe, salle du 1er étage.

A. STUDER Menuiserie
 Ebénisterie Paro 8
 Filletterie
 Case postale
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Atelier 032 968 33 73
 N°tel 079 412 20 14
 Fax 032 968 02 50

Autos-jardin 2000
 Pierre-Alain Rohrbach
 Pour vos services
 tondeuses et machines
 de jardin
 Atelier mécanique
 Entrepôts 19
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 926 83 03

Aromathérapie
 Diverses préparations
 d'huiles essentielles
 pharmacie
pillonel
 Laboratoire homéopathique
 Livraisons à domicile
 Ouverte tous les jours
 Balancier 7 et Serre 61
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 82 10
 pharmacie-pillonel.ch

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
 Daniel Lehmann
 Rue Numa-Droz 57
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 15 29

SAMEDI 29 mars 2003
20h15
CONCERT MUSIQUE
DE LA CROIX-BLEUE
 Direction John Charpiloz
 Avec la participation du
Duo
COEUR-ACCORD
 Isalya K. Wüthli: Violon
 Lucien Rosselet: piano
Salle rue du Progrès 48
La Chaux-de-Fonds
ENTREE LIBRE

Tabacs - Journaux
 Taxcard - Loteries
LA CAVERNE D'ALI TABACS
 J.-D. Favre
 Ouvert 7/7
 Serre 79
 Tél. 032 913 35 90
 2300 La Chaux-de-Fonds

Serre 90 La Chx-de-Fds
 032 913 00 55
 P Clients
 Menager
 Cuisine
 Bains
 Vente - reprise
 Service
 après-vente
 du magasin
 aussi dépôt-vente
 d'appareils
 d'occasion
 Partenaire
MIEUX

Librairie Chrétienne
la Colombe
 Grand choix de cartes!!!
 Contre remise de cette annonce
10% sur vos achats
 Bon valable jusqu'à fin avril
 Passage Léopold-Robert 8
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 38 40

Pour être bien conseillé!
 Poussettes
 Berceaux
 Chambres
 Literie
 Sièges auto
Au Nouveau-Né
 Baby-Rose
 G. Terraz
 Parc 7
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 32 14

Laiterie des Gentianes
 Laiterie - Epicerie
 Fruits - Légumes
Magasin Vis-à-Vis Amstutz
 Tél. 032 913 29 88
 Gentianes 45
 2300 La Chaux-de-Fonds

Votre fleuriste
Floris
 Serre 79
 (en face du cinéma Eden)
 Tél. 032 913 02 66
 Fleurop - Interflora
 G. Wasser

EP:Filligraf
 ElectronicPartner
 TV - Vidéo - Hi-Fi - Télécom - Multimédia
 Avenue Charles-Naine 1 2300 La Chaux-de-Fonds
 032 9260266 Fax 032 926 69 24
 Télévision - Home-cinéma
 Hi-Fi - Caméra
 Vidéo - Etc.

manifestations

VAL DE TRAVERS
 PAYS DE NEUCHÂTEL - SUISSE
13ème GRANDE BROCANTE
FLEURIER
 Patinoire
 Samedi 29 mars : 11h30-19h30
 Dimanche 30 mars : 10h00-17h00
 70 exposants - entrée libre
EXPO-BOURSE MULTI-COLLECTIONS

club 44
 Centre de culture, d'information et de rencontres
 Rue de la Serre 64
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 45 44 Fax 032 913 35 83
PROGRAMME D'AVRIL
 Jeudi 3 20 heures **Table ronde LIAISONS RAPIDES NEUCHÂTELOISES**
 Intervenants: Pierre Hirschy, Didier Berberat, Pierre Bonhôte, Denis de la Reussille, Pierre Roelli.
 Président de la soirée: Christian Geiser.
 Jeudi 10 20 heures **Conférence CHRISTOPHE KECKEIS: UNE ARMÉE MODERNE QUI S'ENGAGE**
 Jeudi 24 20 heures **Conférence ANANDI JANNER: SOCIÉTÉ HYPERÉMOTIVE ET VICTIMISATION DES RAPPORTS HUMAINS**
 Mardi 29 20 heures **Table ronde VIE ASSOCIATIVE ET CRÉATION DE NOUVELLES RICHESSES**
 Animatrice: Janine Perret Sgualdo.
 Intervenants: Pierre-Olivier Chave, Nicolas Babey, Pierre de Salis, Renaud Matthey, Michel P.N. de Perrot.
 Le CLUB 44 est ouvert au public.

MONTILIER LOTO
EXPO DROM
 SORTIE AUTOROUTE MORAT
 Jeudi 20.00 h
 Vendredi 20.00 h
 Samedi 19.30 h
 Dimanche 19.30 h
SERIE CHOC AU TIRAGE SPECIAL TOUS LES QUATRES MOIS
1 VOITURE BMW
 Valeur plus de Frs. 40'000.—
 Notre partenaire : Garage Dimab SA
 Volant : 3.- pour 5 séries ABO 12.—
 Monaco en faveur d'ass. Fribourgeoise de handicapés
 17-618339/4x4

L'Impartial présente
 Temple du Locle
 Samedi 29 mars 2003 à 20 h 15
Concert choral
 présenté par les chœurs:
L'ECHO DE L'UNION du Locle
 et
L'UNION CHORALE de La Chaux-de-Fonds
 Direction: Gérald Bringolf
 et
LA CIGALE de Morteau
 Direction: Maurice Laclef
 Entrée libre - Contribution volontaire souhaitée (Fr. 15.-)

Vendredi 28 mars 2003 à 20 heures
MATCH AU LOTO
 Les Ponts-de-Martel
SUPERBES QUINES!
 Abonnement: Fr. 18.-
 2 abonnements = 3 cartes
 Système LOTOTRONIC
 Org.: PRD

avis divers
L'AMOUR
 la passion, les échecs...
 Comment s'en sortir?
 Consultations sur rendez-vous.
Aussi cours de tarots.
 Tél. 024 430 26 61
OPEL
AutoServices
 Tél. 032 8 633 633 Currit - Couvet
50 VÉHICULES
 démonstrations et occasions
www.autoservices.ch

ENBREF

LE LOCLE ■ Concert choral. Samedi à 20h15 au temple, un grand concert choral rassemblera les chœurs d'hommes Echo de l'union et Union chorale sous la direction de Gérald Bringolf, ainsi que la chorale invitée, La Cigale de Morteau. A l'affiche, un répertoire fort varié, de la Renaissance aux chansons françaises! Entrée libre, contribution volontaire recommandée. /cld

■ Beau résultat. La vente des oranges en faveur de Terre des hommes, samedi dernier au Locle, a permis de récolter 8645 fr., indique la responsable de cette opération, Claire Soldini. Soit un montant identique à celui de 2002, malgré le désistement de certaines entreprises. Du côté des Brenets, en revanche, les principales raisons sociales ont joué le jeu, salue Claire Soldini. Qui souhaiterait que des bénévoles la rejoignent pour la vente de l'année prochaine. /réd

LES PONTS-DE-MARTEL ■ Concert choral. Dirigé par Béatrice Stauffer, le chœur d'hommes Echo de la montagne des Ponts-de-Martel annonce son concert annuel, samedi à 20h à la salle de paroisse. Ses membres interpréteront une dizaine de chants de leur répertoire, d'époques et de styles très différents. En seconde partie, Claudine Mouton dirigera tour à tour les chœurs mixtes La Chantrelle des Gras et l'Ensemble vocal du Saugeais. Deux régions frontalières où l'art choral est apprécié. /réd

HAUT-DOUBS ■ Manif contre la guerre. A Morteau, le Collectif local contre la guerre en Irak, constitué par les partis politiques, les syndicats et les lycéens, appelle à un rassemblement ce soir à 17h30 à la place de l'Hôtel-de-Ville. Toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur refus de la guerre sont invitées à participer à ce mouvement de protestation. /dry

Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâtoises

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, le SIS est intervenu à dix reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, mardi à 22h48, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; au Locle, hier à 9h29, pour un transfert à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 10h10, pour une chute, avec transport à l'hôpital; au Locle, à 11h27, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 14h53 et 14h54, pour deux malaises, avec transports à l'hôpital; au Prévoux, à 16h40, pour un accident de travail, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 16h51, pour un malaise, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, hier à 5h16, pour une alarme automatique due à un problème technique au système d'hydrogène; au Locle, à 11h05, pour un feu de vélomoteur, Hôtel-de-Ville 15. /comm-réd

Bol d'oxygène pour la piste Vita

Le Locle ■ Importante coupe forestière en vue sur le Communal. Avec de temporaires restrictions de déplacement dans cette zone de détente

Par **Jean-Claude Perrin**

Avec l'appui des bûcherons de la ville de La Chaux-de-Fonds l'équipe forestière du Locle, dirigée par Charles-Henri Pochon, entreprendra dès lundi une importante coupe de bois dans la division 15 de la forêt de la Joux-Pélichet, sur le Communal. Soit le massif boisé à l'intérieur duquel est tracée la totalité de la piste Vita. Durant les travaux, son accès sera totalement interdit. Il en ira de même pour certains chemins ordinairement ouverts aux promeneurs et encore partiellement enneigés.

Le garde forestier loclois estime que ce chantier durera cinq semaines. Toutefois, selon le plan des opérations, Charles-Henri Pochon pense pouvoir rouvrir cette piste au fur et à mesure des travaux. Mais il se recommande surtout pour que les utilisateurs habituels de ce bel espace de détente, de loisirs et de sport observent scrupuleusement la signalisation et les banderoles explicites interdisant l'accès aux zones d'abattage.

Les forestiers loclois feront tout pour éviter les désagréments liés à cette coupe, notamment en ce qui concerne sa durée. «Je sais l'importance que les Loclois attachent à cet espace et le rôle social particulier que la Joux-Pélichet joue parmi la population locloise», admet son responsable. Chaque décennie cette forêt nécessite un solide toilettage. Il se concrétisera cette fois par l'abattage de 231 arbres représentant une production finale de 470 stères.

Un siècle d'histoire
La plupart seront des résineux, avec 300 m³ de sciage. S'ajoutent 30 m³ «de sciage feuillu» et environ 70 m³ de bois «d'industrie résineux» qui partiront, selon leur qualité, en scierie ou en fabrique de papier. Cet ancien domaine agricole, reboisé il y a environ 100 ans, est en effet passablement peuplé de bois atteints de la pourriture rouge de l'épicéa.

De bonnes raisons
«Cette coupe correspond à plusieurs objectifs», explique Charles-Henri Pochon. «D'abord éliminer les plantes malsades et par conséquent sécuriser ces lieux dont on connaît l'importance sociale. Prélever ensuite l'accroissement naturel de la forêt pour assurer le renouvellement naturel». A cela s'ajoute la volonté des forestiers de garantir la stabilité du peuplement pour tendre à une structure forestière idéale, «étagée et mélangée». Soit composée de gros bois à 50% ainsi que de



La forêt de la Joux-Pélichet: un espace boisé qui remplit un rôle social important.

PHOTO PERRIN

petits et moyens bois à parts presque égales avec un riche et esthétique mélange des espèces. A priori, à l'œil surtout, les résultats d'une coupe de cette ampleur pourraient donc laisser croire que les forestiers sont les fossoyeurs de la forêt. Bien au contraire, ils en sont leur jardinier. Mais en travaillant sur une échelle qui dépasse l'espérance de vie d'un humain. /JCP

Premier strike le 3 avril

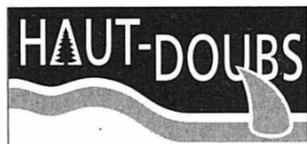
Les Fins ■ Après cinq mois de travaux, le bowling s'impose déjà comme un espace de jeu unique dans le Pays horloger

Les artisans s'affairent encore. Tout doit être prêt le 3 avril, date de l'ouverture officielle du Liberty's, le bowling situé face à la salle polyvalente des Fins. Il reste à apporter une dernière touche à la décoration intérieure pour plonger l'établissement dans l'ambiance d'un univers résolument cosmique, où se mêlent planètes, lumière noire et fluorescence.



Eric et Sandrine Loll ont voulu créer un univers cosmique dans le bowling.

PHOTO COMTE



Il aura fallu cinq mois de travaux pour construire cet espace de jeu unique dans le Pays horloger. Le Liberty's propose huit pistes de bowling informatisées de 19 mètres de long, dont deux sont accessibles aux personnes handicapées et aux

enfants. Mais aussi un pro-shop, où ceux qui le souhaitent pourront acheter une boule et des chaussures destinées à la pratique de cette activité, une salle de billard, un espace de jeux vidéo, une salle pour accueillir les séminaires d'entreprise, par

exemple, et, enfin, un lieu de restauration rapide.

Tout est fait pour se détendre et passer un bon moment. «On est entré dans l'ère du stress. C'est vrai que les gens ont besoin de loisirs», note Eric Loll, à l'initiative du projet avec son épouse Sandrine, désormais exploitants du Liberty's. Il y aura même un écran géant, principalement réservé aux soirées foot. «Nous organiserons d'autres soirées à thème», prévient Sandrine Loll.

De nombreux projets d'animations gravitent déjà autour du bowling, comme des challenges interentreprises ou interassociations, qui seront proposés dans les semaines à venir. «Pendant les deux premiers mois, l'établissement sera ouvert 7 jours sur 7, de façon à sonder notre clientèle et décider ensuite d'un jour de fermeture. En semaine, nous serons ouverts à partir de 16 heures et, le week-end, à partir de 14 heures. Pour des soirées privées, il sera possible d'ouvrir le Liberty's sur réservation.» Au total, le bowling emploiera sept personnes, qui sont prêtes à accueillir la clientèle le 3 avril. /TCO

Renseignements: tél. 03 81 67 92 32

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morteau: Dr Rogé, tél. 03 81 43 70 27. Maîche: Dr Guignard, tél. 03 81 54 06 09. ■ **Pharmacies.** Les l'ins: Jacquet, tél. 03 81 67 17 02. Maîche: Diméglio, tél. 03 81 64 02 09. ■ **Dentiste.** Dr Mann, Les Fins, tél. 03 81 67 47 10. ■ **CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau.** Relâche. ■ **Le Paris, Morteau.** «Daredevil», jeudi 20h30, vendredi 23h30, dimanche 14h30 et 21h, lundi 18h30. «Coup de foudre à Manhattan», samedi 14h30 et 21h. «8 miles», vendredi et mardi 21h, dimanche 18h30.

«Monsieur Schmidt», jeudi 18h, samedi et mardi 18h30. «Solaris», vendredi 18h30, samedi 16h30 et 23h15. «Le livre de la jungle 2», dimanche 11h et 14h30. ■ **Saint-Michel, Maîche.** «Petites coupures», jeudi et lundi 20h, dimanche 18h. «Arrête-moi si tu peux», vendredi et samedi 20h45, dimanche 20h30. ■ **ANIMATIONS ■ Maîche.** Vendredi 20h30, salle Décrind, 18h30. «Coup de foudre à Manhattan», samedi 14h30 et 21h. «8 miles», vendredi et mardi 21h, dimanche 18h30.

■ **Morteau.** Jeudi, vendredi et samedi, huitième Fête du livre de jeunesse. ■ **CONCERT ■ Morteau.** Samedi 20h30, théâtre municipal, concert de printemps de la Lyre mortuacienne. ■ **CONFÉRENCE ■ Maîche.** Jeudi 20h30, mairie, Université ouverte: «L'influence de la lune sur les cultures». ■ **EXPOSITION ■ Maîche.** Jusqu'à dimanche, de 14h à 18h, château du Désert, «Les disciplines de montagne et de haute montagne». Jusqu'au 2 avril, bibliothèque, «Chat alors!».

■ **SCÈNES DU HAUT-DOUBS ■ Morteau.** Mardi 20h30, théâtre municipal, «Théâtre sans animaux». ■ **Pontarlier.** Location ouverte pour les polyphonies corses «A filetta», le 6 avril. ■ **THÉÂTRE ■ Charquemont.** Vendredi et samedi 20h30, salle des fêtes, «Le Casimir de Léonie» par la troupe des Sansoucis. ■ **VIE ASSOCIATIVE ■ Morteau.** Vendredi 18h30, assemblée générale de la MJC. ■ **Villers-le-Lac.** Vendredi 20h30, salle des fêtes, assemblée générale des Sentiers du Doubs.

Rubrique Montagnes
Jean-Claude Perrin
Claire-Lise Droz
Tél. 032 931 33 31
Fax 032 931 33 32
e-mail: montagnes@l'impartial.ch

AVIS URGENT

CONVOCAÇÃO À ASSEMBLÉE GERAL EXTRAORDINÁRIA DE NEUCHÂTEL XAMAX S.A.

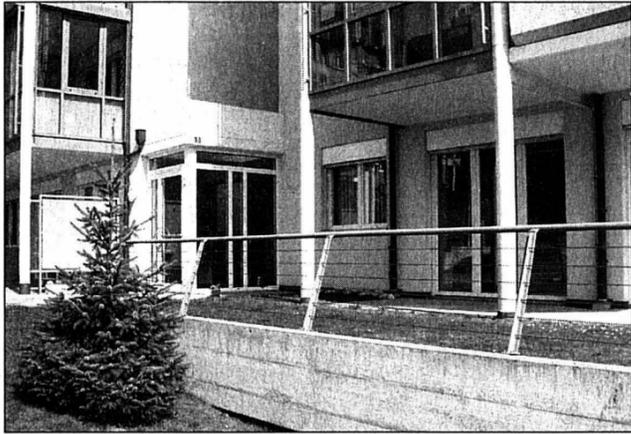
Les actionnaires sont convoqués le **mardi 22 avril 2003 à 18 h 30, à l'Aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel**

- L'ordre du jour est le suivant:
- Désignation des scrutateurs.
 - Désignation des personnes chargées de tenir les procès-verbaux de l'assemblée (ordinaire et authentique).
 - Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2002.
 - Rapport sur la situation de la société au 30 juin 2002 et au 31 décembre 2002 (article 725 CO).
 - Propositions de mesures d'assainissement.
 - Décision sur la réduction du capital de Fr. 1.380.000.- à Fr. 276.000.- (nouvel article 5: «Le capital actions est fixé à la somme de Fr. 276.000.- (deux cent septante six mille francs) divisé en 13.800 (treize mille huit cents) actions au porteur de Fr. 20.- (vingt francs) chacune, entièrement libérées».
 - Décision sur l'augmentation du capital à hauteur du montant souscrit à la date de l'assemblée (deux millions de francs au maximum).
 - Démotions et nominations.
 - Annonces et divers.
- Seules les personnes munies d'un certificat d'actionnaire, à l'entrée de la salle, recevront un bulletin de vote.
Neuchâtel, le 18 mars 2003.
Neuchâtel Xamax S.A.
Antonio Lopez M^r Freddy Rumo

028-330064

La santé emballe sa réforme

Val-de-Ruz ■ *Le départ imminent de l'administratrice des soins à domicile précipite la centralisation au niveau cantonal*



L'administration du dispensaire de Cernier sera partiellement reprise dès la semaine prochaine par le Centre de santé de La Chaux-de-Fonds. PHOTO CHOPARD

Par
Philippe Chopard

Le projet de restructuration des soins à domicile baptisé SAD 21 a franchi une nouvelle étape mardi soir à Landeyeux, en ce qui concerne le Centre de santé du Val-de-Ruz. La fondation présidée par Eric Martin devra en effet se séparer, à la fin de cette semaine, de son administratrice Karin Jeannerat, cela pour des motifs à la fois «privés et professionnels».

Personne, parmi les délégués des communes présents ou les représentants des organismes partenaires du centre, n'a souhaité exprimer publiquement les raisons de ce départ, même si chacun s'est plu

à souligner les compétences de la démissionnaire.

Eric Martin a particulièrement loué les mérites de Karin Jeannerat qui, en dépit de son inexpérience dans le domaine de la santé au moment de son engagement, a su tenir les rênes administratives de la fondation pendant quatre ans. Mais son départ a une conséquence directe sur l'activité de cet organisme intercommunal, puisqu'il accélère le processus SAD 21.

Le comité directeur a ainsi trouvé une solution provisoire pour les tâches administratives assumées jusqu'ici par Karin Jeannerat, en les répartissant entre un membre du Centre de santé de La Chaux-de-Fonds et par augmentation de la dotation du poste de la se-

crétaire en place à Cernier. Cela ne concerne bien évidemment pas les tâches administratives opérationnelles, qui seront de la compétence de Rita Duvanel Berna, la responsable du service infirmier.

Gros boom

SAD 21 est en plein boom. Il prévoit de centraliser l'administration des centres de santé au niveau cantonal. Le conseil de fondation du Val-de-Ruz a pu en débattre mardi soir en présence d'Odile Duvoisin, membre du groupe de pilotage de cette réforme. Il s'agit de rationaliser la gestion des soins à domicile, dans le but plus ou moins avoué d'être plus efficace et de générer des économies. La conseillère d'Etat Monika Dusong a délégué

la responsabilité de trouver le meilleur système aux professionnels engagés. La réflexion bat son plein.

Le départ de Karin Jeannerat n'a pas de conséquence sur le travail de proximité effectué par le personnel soignant de la fondation. En sera-t-il de même une fois SAD 21 en place? «Il est trop tôt pour le dire», a affirmé mardi soir Odile Duvoisin. «Nous sommes dans le flou en ce qui concerne le personnel», a surenchéri Eric Martin. Toujours est-il que la Fondation d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz travaille depuis longtemps déjà en équipes intégrées. Le départ de Karin Jeannerat peut être ainsi vécu comme un test de la réforme prévue pour l'an prochain. /PHC

Décalage comptable

La Fondation d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz a accepté mardi soir le rapport intermédiaire du groupe de pilotage de la réforme des centres de santé, tout en prenant déjà quelques dispositions statutaires destinées à la mise en œuvre de cette restructuration. Ces adaptations juridiques l'ont obligée mardi soir à accepter de donner décharge à l'administratrice démissionnaire Karin Jeannerat pour sa

comptabilité en 2002. Cela en l'absence de données comptables précises, puisque l'accord conclu sur les tarifs entre les pouvoirs publics et les caisses-maladie pour l'année dernière est intervenu tout récemment. Les communes ne disposent dès lors que d'estimations chiffrées des coûts des soins à domicile pour présenter, dans un mois, leurs propres comptes 2002. Un décalage récurrent qui ne fait pas que des heureux. /phc

Stupéfiants au Correctionnel

Val-de-Travers ■ *Un demi-kilo d'héroïne saisi aux Verrières*

Le Tribunal correctionnel s'est penché hier, en audience préliminaire, sur le cas d'un Albanais d'une trentaine d'années accusé de trafic de stupéfiants, d'une rupture de ban, de faux dans les titres, subsidiairement d'infractions à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement. L'homme est détenu depuis près de huit mois.

Le prévenu s'est fait pincer dans le train à la douane des Verrières en août de l'an dernier. Les douaniers découvraient alors 515 grammes d'héroïne et 517 grammes de produit de coupage. Hier, le prévenu a contesté avoir acquis cette drogue, n'admettant que le transport contre une rémunération de 1000 francs.

L'homme est également prévenu de s'être adonné à un trafic de stupéfiants, à différents endroits en Suisse romande. Il a contesté certains lieux et la période du trafic, plus courte selon lui. Il a encore contesté obtenir par son trafic des revenus relative-

ment réguliers. La justice reproche encore au prévenu l'acquisition de 400 grammes d'héroïne au minimum, afin d'assurer ses ventes et sa consommation personnelle.

Quantités contestées

Le prévenu admet 50 grammes, dont 20 pour lui-même. L'achat de dix grammes de cocaïne est également admis. Selon l'arrêt de renvoi, le prévenu vendait sa drogue par quantité de cinq grammes. Ce qui est contesté, il s'agirait chaque fois d'un demi-gramme.

L'homme est encore prévenu de rupture de ban. En 2001, la justice vaudoise le condamne à sept ans d'exclusion du territoire suisse. Or, en juillet 2002, il est de retour en Suisse. Enfin, il lui est reproché d'avoir utilisé trois contrefaçons de papiers d'identité grecs établis à un autre nom que le sien. La date de l'audience de jugement n'a pas encore été fixée. /MDC

Les élus veulent des taux

Valangin ■ *Adoption du Plan d'évacuation des eaux reportée*

En dépit de son caractère obligatoire, imposé par la législation fédérale, le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) n'a pas encore passé la rampe du Conseil général de Valangin. Réunis lundi soir, les élus ont différé leur décision jusqu'au moment où ils connaîtront avec exactitude les taux de subventionnement pratiqués pour les travaux de mise en conformité à effectuer d'après cet outil de travail.

Ils ont suivi l'avis de Philippe Wälti (rad) qui avait averti que si le PGEE était un support intéressant, il ne fallait quand même pas l'adopter tel quel à cause de l'Etat. La commission d'urbanisme est chargée de mener les démarches nécessaires pour que ce document soit accepté.

À Valangin, le lit de la Sorge devrait ainsi être revu, à la charge des propriétaires, de même que des mesures d'entretien devraient être prises pour éviter l'effondrement des murs bordant cette rivière. La Borcarderie pourra épurer ses eaux usées au moyen de fosses digestives, ce qui n'est pas le cas des deux autres hameaux de la commune.

À Bussy comme à Sorgereux, les habitations se trouvent en amont des sources qui alimentent le village de Valangin. L'Etat devrait s'occuper des eaux qui descendent des champs de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane, par la Sorge, ainsi que de la station d'épuration commune à ces deux villages, qui, de l'avis du Conseil général, «pourrait causer des infiltrations nocives». /amo

Ce voisin comtois, quelle histoire!

Café de l'Europe ■ *Jean-Pierre Jelmini et Jean-Louis Clade ont uni deux régions qui trop souvent s'ignorent*

Après l'Italie et la Palestine, le Café de l'Europe a accueilli, à Neuchâtel, un de ses proches voisins, la Franche-Comté, mercredi soir, au théâtre du Pommer, à Neuchâtel. Une manière pour la Maison de l'Europe transjurassienne et le Centre culturel neuchâtelois de saluer les liens entre ces deux régions «dos à dos qui trop souvent s'ignorent», comme l'a défini l'un des organisateurs, Jacques-André Tschoumy. Une délégation de politiciens franc-comtois et la conseillère communale Françoise Jeanneret, directrice de la promotion économique de la Ville, ont participé avec un nombreux public à cette soirée.

Deux historiens ont prouvé que les liens entre Neuchâtel

et la Franche-Comté étaient bien plus profonds qu'on l'imagine aujourd'hui.

«Longtemps la même juridiction». L'historien neuchâtelois Jean-Pierre Jelmini a entrepris des recherches récentes sur le sujet: «On peut affirmer qu'entre la fin du 3e et le début du 21e siècle, Comtois et Neuchâtelois ont vécu plus longtemps sous la même juridiction que séparés par une frontière.» L'historien a ensuite donné quelques exemples flagrants de parallèles entre les régions au XIIIe siècle: «Le messier franc-comtois s'appelle messelier chez nous. Tous deux assurent la sauvegarde de la moisson (messis). Une date importante est 1288, quand le comte Rodolphe de Neuchâtel décide de restituer son fief à Rodolphe de Habsbourg. La manœuvre était habile, car elle pla-

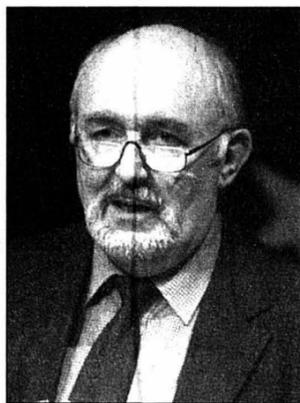
çait Neuchâtel dans la mouvance d'un féodal puissant, largement possessionné en Franche-Comté et proche du pouvoir impérial.»

C'est en citant un autre historien que Jean-Pierre Jelmini a présenté le chapitre du 14e siècle: «Comme l'a écrit Eddy Bauer: «Depuis le règne de Louis (réd: 1325-1373) jusqu'à celui de Philippe de Hochberg, nos comtes prirent femmes en Franche-Comté.» C'est donc au travers d'une série de mariages prestigieux que l'on voit la petite maison comtale se consolider en s'alliant avec les grandes dynasties féodales d'outre-Jura.»

Dernière période abordée par Jean-Pierre Jelmini: le 18e siècle. «A cette époque-là, France et Prusse se regardent en chiens de faïence par dessus le Doubs.» Cependant les paysans des Montagnes continuent d'entretenir de bonnes relations avec leurs voisins de Morteau ou du plateau de Maîche, tout comme les contrebandiers et les faux-monnayeurs.

«Des territoires tenaces». Historien et conférencier à l'Université ouverte de Franche-Comté, à Besançon, Jean-Louis Clade s'est posé la question suivante pour la période précédant les traités de Westphalie qui reconnaissent la neutralité de la Confédération suisse en 1648: «La Franche-Comté, quatorzième canton?»

Son postulat se base sur une des solutions proposées en 1646, à Neuchâtel: «Certains cantons proposent que les trois



Jean-Pierre Jelmini.

PHOTO MARCHON

bailliages comtois soient détachés de l'Espagne et alliés étroitement aux cantons, formant un quatorzième canton. Mais les participants n'arrivent pas à se mettre d'accord et les propositions sont rejetées.»

C'est vers 1667 que la France propose la neutralité de la Comté, et les Comtois pensent que cette solution coûtera moins cher que l'alliance avec les Suisses. Le professeur conclut ainsi: «Il aura fallu près d'un siècle, pour que la Franche-Comté, qui relevait de la suzeraineté du Saint-Empire, passe sous domination française. C'est dire la ténacité de ce petit territoire face à son puissant voisin en mal d'hégémonie. Tout aussi remarquable est la ténacité des Suisses. Face aux Habsbourg, ils ont gagné leur indépendance, puis leur neutralité.» /ACA

LA RÉGION PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

- Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Jeux de langage et mots d'esprit», conférence par Marie-José Béguelin, professeure de linguistique française à l'Université de Neuchâtel.
- Film A 16 et 20 heures, au cinéma des Arcades: «Istanbul», film-conférence de Gérard Civet, dans le cadre de «Connaissance du Monde».
- Conférence A 20 heures, au Centre culturel neuchâtelois: «Vers

- une école marchandisée», conférence par Nico Hirt, enseignant belge et membre du collectif «Appel pour une école démocratique». Organisation: les Amis du Monde diplomatique, l'Association des parents d'élèves de la ville de Neuchâtel, et le Syndicat suisse des services publics.
- Jordanie A 20 heures, au Lyceum club international, Beaux-Arts 11: «Découvrez le monde des Nabatéens», conférence par Philippe Graef, archéologue, ethnologue.
- Jazz A 20h30, à la jazzerie, restaurant du Clos-de-Serrières: jazz avec The New-Orleans Swing Devils.

PUBLICITE

Pneu Laurent Du jeudi 27 mars au

Promotion sur

3 PNEUS ACHETÉS **Le 4e GRATUIT**

TECHNO PNEU SA Rue du Collège 68
GARAGE 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 96

Des investissements pour l'avenir

Saint-Imier ■ Les élus au Conseil de ville se prononceront principalement sur des objets d'ordre financier ce soir

Par
Olivier Odiet

La deuxième séance du Conseil de ville de Saint-Imier aura lieu ce soir, à 19h30, à la salle de spectacles. Les élus devront ratifier plusieurs décomptes finaux, dont l'investissement total est légèrement supérieur à un million de francs. Il s'agit de la réfection de la salle de sciences de l'école secondaire, de l'installation du nouveau Musée de Saint-Imier, de l'aménagement d'un trottoir à la route de Mont-Soleil, de la réfection de la conduite des eaux usées à la rue du Raisin ainsi que l'assainissement des eaux à Mont-Soleil.

Le Conseil de ville devra ensuite se prononcer sur une demande de crédit de 150.000 francs pour la réfection du contour de l'Egasse, sur la route qui mène à Chasseral. Le risque de chute de pierres subsiste, malgré les travaux urgents de purge réalisés pour sécuriser ce secteur. Les membres du législatif imérien seront appelés à donner un préavis sur le projet «Parc technologique Saint-Imier», prévu dans l'ancienne usine Straumann (lire «L'Impartial» du 19 mars). Le crédit d'engagement, qui se monte à



L'installation du Musée de Saint-Imier figure parmi les décomptes soumis ce soir au Conseil de ville imérien. PHOTO ODIET

1,6 million de francs, sera soumis au corps électoral.

S'adapter aux exigences

La troisième demande de crédit figurant à l'ordre du jour du Conseil de ville concerne le traitement des eaux parasites dans le cadre du Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Haut-Vallon de Saint-Imier (Sese). Mise en fonction en 1979, la station d'épuration de Villeret traite les eaux usées de

Renan, Saint-Imier, Sonvilier et Villeret. Après 23 ans de service, il est nécessaire d'adapter les performances d'épuration aux exigences actuelles et de rénover certaines installations.

Le projet a pour but d'améliorer le traitement biologique des eaux usées et la gestion des boues. D'autre part, les mesures nécessaires seront prises pour assurer un fonctionnement correct et économique des équipements, ainsi que

pour se mettre en conformité avec les normes actuelles de sécurité. Le crédit d'engagement se monte à 5,73 millions de francs, moins la déduction de 2,76 millions de subventions fédérales et cantonales.

En fin de séance, les élus devront encore approuver le règlement du fonds Projets de développement et celui concernant le financement spécial relatif à la fourniture de gaz. /OOD

Hubert Frainier veut Metzler et Leuenberger Transjurane ■ Une journée avec deux conseillers fédéraux?

Le député PDC Hubert Frainier, de Belprahon, vient de déposer une interpellation urgente relative à la journée interactive consacrée à la Transjurane (A16). «L'avancement des travaux se fait attendre comme jamais. Pour donner un coup d'accélérateur à la vie économique, sociale et culturelle du Jura bernois, nous avons besoin d'une A16 achevée dans le respect des délais et des engagements pris par les autorités politiques, indique Hubert Frainier. Ouverture vers l'extérieur, tout en rapprochant les populations, l'A16 est une voie qui doit rassembler, et notre région en a un important besoin qui ne peut pas et ne doit pas être différé.»

L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a pris la décision, à l'unanimité de ses deux délégations, d'organiser une journée interactive consacrée à la Transjurane. L'AIJ souhaite que les deux gouvernements des cantons de Berne et du Jura participent très activement à l'organisation de cette séance interactive. Ainsi, le canton de Berne n'aurait pas simplement un rôle d'invité à une telle séance, mais

en serait un co-organisateur actif: «Pour qu'une telle réunion atteigne son but, il est évident que les intervenants de cette séance devraient être les deux cantons, ainsi que la Confédération qui se devrait d'être représentée par deux conseillers fédéraux, Ruth Metzler et Moritz Leuenberger, signale encore Hubert Frainier. Pourquoi deux conseillers fédéraux? Moritz Leuenberger parce qu'il est le porteur du dossier au niveau fédéral, et Ruth Metzler vu la dimension interjurassienne évidente du projet et du fait de sa présidence de la Confédération tripartite Confédération - canton de Berne - canton du Jura pour le règlement du problème jurassien.»

Hubert Frainier demande au Gouvernement bernois de quelle façon il envisage l'organisation de cette séance interactive consacrée à l'A16. D'autre part, le député de Belprahon souhaite savoir si le Conseil exécutif est prêt à faire usage de toute son influence dans ses relations directes avec les autorités fédérales, afin que Ruth Metzler et Moritz Leuenberger participent à une séance interactive consacrée à l'A16. /ood

Industrialisation et Etat au pays de l'horlogerie

Tramelan ■ Conférence de Christophe Koller demain

La Société jurassienne d'émulation, section Tramelan, convie la population à participer à une conférence de Christophe Koller sur le thème de «L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie», sujet de sa toute récente thèse de doctorat. Licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et docteur ès lettres de l'Université de Berne, Christophe Koller a notamment travaillé pour le compte du Conseil suisse pour la science, du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et de l'Office fédéral de la statistique. Spécialisé en histoire économique, il est actuelle-

ment collaborateur scientifique à l'Idheap, à Lausanne.

Multiples publications

Ses multiples publications ont mis en exergue les relations étroites qu'entretiennent les milieux patronaux jurassiens et suisses avec les services de l'administration publique, tant sur le plan national, cantonal que communal. La conférence aura lieu demain soir (dès 20h), au restaurant Bellevue/Les Places, sur les hauteurs de Tramelan. «Historiens, horlogers ou entrepreneurs de la région qui ont des expériences à faire partager sont évidemment les bienvenus», indique la Société jurassienne d'émulation, section Tramelan. /comm-réd

Quand économie rime avec écologie

Grand Conseil ■ La commission consultative adopte la révision de la loi sur les déchets

La commission consultative du Grand Conseil bernois estime que la taxe alimentant le Fonds pour la gestion des déchets doit être maintenue à son niveau actuel, tant qu'un soutien cantonal à des installations d'élimination des déchets s'avère nécessaire. L'objectif de la politique bernoise en matière de déchets est clair: il faut réduire la quantité de déchets ou, à tout le moins, les éliminer de manière efficace et respectueuse pour l'environnement.

La révision de la loi cantonale sur les déchets reprend le même objectif, mais adapte les instruments aux nouvelles réalités. La répartition des tâches entre le canton et les communes a été clarifiée. Les communes éliminent les dé-

chets urbains, alors que le canton pilote la gestion des déchets au moyen d'un plan sectoriel, et est responsable des déchets spéciaux ainsi que de l'assainissement des sites contaminés. Par ailleurs, les installations de traitement des déchets seront désormais soumises à une autorisation cantonale d'exploiter.

Exigences satisfaites

Cette procédure entraîne une séparation claire entre les dispositions de la loi sur les déchets et celles de la loi sur les constructions et permet de tenir compte des exigences spécifiques posées aux installations de traitement des déchets. Enfin, on pourra exiger des sûretés de la part des exploitants, afin qu'ils prennent

en charge les dommages éventuels. La commission juge ces nouveaux instruments adaptés aux objectifs, car ils permettent de piloter la gestion des déchets suivant des critères économiques. Elle a donc approuvé, à l'unanimité, le projet de loi présenté par le Conseil exécutif, se prononçant ainsi pour la poursuite d'une politique moderne en matière de déchets.

La commission a également estimé, à l'unanimité, que le Fonds pour la gestion des déchets, créé en 1993 et plafonné à 10 millions de francs, conservait tout son sens. Ce fonds sert notamment à financer la planification des déchets et certaines prestations administratives cantonales. /oid-réd

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 28.3. La Neuveville, pharmacie du Landron, 032 752 35 34, jusqu'au 28.3.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courte-lary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Musique Concert de piano, Ecole de musique de Bienne, salle 301, 18h.
- Pro Senectute Jeudi vert dans la Vallée de Tavannes, rendez-vous gare de Reconvilier, 13h30, marche jusqu'à Malleray.
- Solidarité Vente d'artisanat indien pour scolariser les enfants des bidonvilles de Delhi, Courte-lary, centre du village, 14h30-18h.

DEMAIN

- Musique Bienne, Eglise du Pasquart, chœur et orchestre, Bach, Mozart, Haendel et Haydn, 20h.
- Assemblée Insieme et cerebral, Association en faveur des personnes handicapées du Jura bernois, Relais culturel d'Eruguel, Saint-Imier, 20h.
- Fête de l'Ecole de musique Bienne, grand concert, rue d'Aarberg 112, 18h.
- Solidarité Vente d'artisanat indien pour scolariser les enfants des bidonvilles de Delhi, Courte-lary, centre du village, 14h30-18h.

Circulation perturbée sur la route de Plagne

Travaux forestiers ■ Mise en place d'une déviation

Des coupes de bois perturberont le trafic routier sur la route de Plagne, lundi 31 mars et mardi 1er avril prochains. Le service d'entretien de l'Office cantonal des ponts et chaussées a planifié des travaux de coupe de bois le long de la route cantonale 1327, à l'entrée du village de Plagne.

Afin de permettre la réalisation de ces travaux forestiers dans de bonnes conditions et dans le but

d'assurer la sécurité des usagers de la route cantonale, cette dernière devra être fermée à tout trafic lundi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que mardi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Une déviation sera mise en place par Vauffelin - route du «Petit Susten» - Plagne et vice-versa. Seuls les transports publics (Funi-Car) seront autorisés à passer, selon l'horaire habituel. /oid-réd

EN BREF

COURTELARY ■ Taux réduit à la caisse d'épargne. La Caisse d'épargne du district de Courtelary a décidé de réduire son taux de référence pour les hypothèques en premier rang sur des maisons familiales à 3,25 pour cent. Cette baisse entrera en vigueur à partir du 30 juin. /comm-réd

CONSEIL EXÉCUTIF ■ Urs Gasche pressenti pour la présidence. Le gouvernement bernois propose au Grand Conseil d'élire le conseiller d'Etat Urs Gasche, directeur des Finances, à la présidence du Conseil exécutif pour la période de fonction 2003-2004. /oid

Jeudi 5 avril 2003

Les pneus été



DIMENSIONS	PRIX	3 pneus	4 pneu	PRIX TOTAL
155.70.13 T	55.-	165.-	0.-	165.-
175.70.13 T	74.-	222.-	0.-	222.-
165.70.14 T	84.-	252.-	0.-	252.-
175.65.14 T	76.-	228.-	0.-	228.-
185.55.14 H	121.-	363.-	0.-	363.-
185.60.14 H	86.-	258.-	0.-	258.-
195.70.14 T	102.-	306.-	0.-	306.-
185.65.15 H	111.-	333.-	0.-	333.-
195.55.15 H	122.-	366.-	0.-	366.-
205.60.15 H	117.-	351.-	0.-	351.-
205.55.16 V	189.-	567.-	0.-	567.-
195.70.15 Camionette	137.-	411.-	0.-	411.-
205.75.16 Camionette	172.-	516.-	0.-	516.-

AUTRES TAILLES, NOUS CONSULTER

Prix valable dans la limite du stock disponible sur pneus Laurent
Montage + équilibrage non-compris + Fr. 16.- par roue

Calculé au plus juste!

Jambon roulé

d'épaule, fumé, 800-1000 g env.



1/2 prix

le kg
8.95
~~17.90~~

Notebook MBO

MBO eurobook A 2015, écran TFT 15", processeur AMD 2000+, mémoire (vive) 256 MB, disque dur 40 Go, lecteur (combiné) Combo (CD-ROM, DVD, CD-Writer), 4x USB 2.0, Memory Stick USB 32 Mo, modem 56k, Ethernet 10/100 Mbit, firewire IEEE 1394, TV-OUT, Sound, PCMCIA Type II/IR, Win DVD, ROXIO Win on CD, Video Wave, Windows XP Home Edition, Microsoft Worksuite 2003, système multilingue D/F/I, sacoche notebook, service PickUP 24 mois

Disponible uniquement dans les plus grandes succursales (sauf satellites DENNER) consulter www.denner.ch



Offre spéciale

1799.-

Dôle blanche

2002



12.-
d'économie

6 x 70 cl
29.70
~~41.70~~

4.95 la bouteille

Lindt Lindor



Offre spéciale

500 g
10.95

Kambly biscuits

- Chocolait
- «Nussblättli»



24%
d'économie

3 x 100 g
6.45
~~8.55~~

X•Tra en poudre

54 lavages

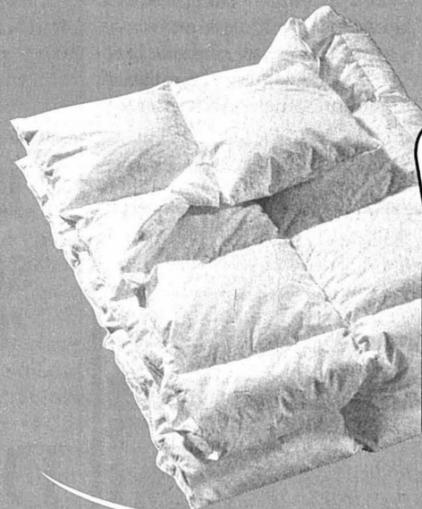


10.-
d'économie

5,886 kg
13.40
~~23.40~~

Duvet quatre saisons

160 x 210 cm, duvets (30%) et plumes (70%) de canard, blancs et neufs, tissu en percale, à cassettes cousues de part en part, garnissage 1200 g



25.-
d'économie

74.90
~~99.90~~

Mastro Lorenzo Crema

42 portions



20%
d'économie

315 g
6.35
~~7.95~~

Bertolli huile d'olive

extra vierge



2.-
d'économie

1 litre
7.95
~~9.95~~

DENNER

Des métiers et l'eau à la bouche

Concours ■ La 8e exposition des travaux d'élèves en a fait saliver plus d'un hier au Centre professionnel de Delémont

Par
Victor Giordano

Le Centre professionnel de Delémont, avec ses partenaires Gastrojura, l'Association jurassienne des boulangers-pâtisseries et l'association Vendre mieux ont connu un nouveau succès, à l'occasion de l'exposition annuelle des travaux d'élèves à Delémont. Le thème «Jura pays ouvert» n'a certes pas soulevé des montagnes d'imagination débridées, mais a tout de même donné lieu à quelques idées intéressantes.

Ainsi en va-t-il de la référence à Louis Chevrolet, pionnier de l'industrie automobile, qui vécut son enfance à Bonfol. Ainsi aussi le souci de la première du concours des vendeuses, exploitant les multiples coloris des pommes, ainsi encore des références épatantes à l'horlogerie, fleuron de l'industrie jurassienne qui se décline fort bien sur le mode de la pâtisserie.

Tour du canton

Dans le domaine du pain, le paysage franc-montagnard fait de sapins et de chevaux a eu droit aussi à son succès et on a été plus étonné de trouver aussi le stade de La Blancherie, théâtre de rêves sportifs tout aussi alléchants, trans-

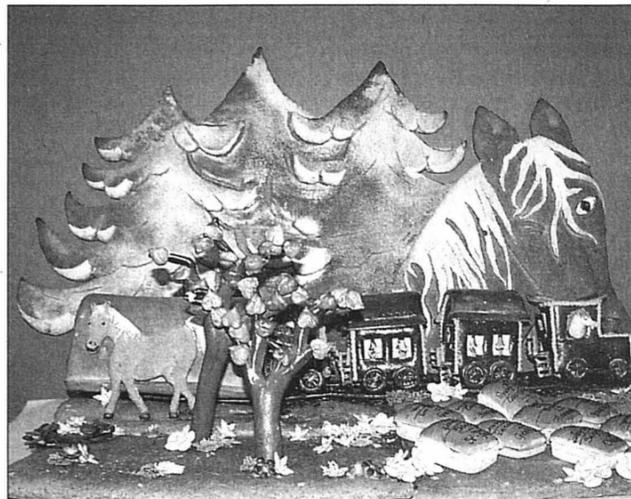
formés en massepain. On ne tirera pas de conclusions politiques de la présentation schématique des régions du canton, signe que l'entité du district conserve toute sa valeur, même si bien des milieux politiques voudraient la voir s'étioler. La défense de l'identité régionale a encore de beaux jours devant elle et témoigne d'un enracinement qui a aussi sa valeur.

Efforts et compétences

Dans la référence au centre culturel des Abattoirs, à Delémont, qui a franchi tant d'obstacles juridico-administratifs,

on peut voir aussi que la jeunesse a conscience de l'importance des efforts qui sont consentis pour elle. Dans l'ensemble, les travaux présentés témoignent de réelles compétences techniques, d'une bonne maîtrise du métier et d'un souci avoué de démontrer ce qu'on sait et d'en tirer avantage.

Cela constitue pour les enseignants et les maîtres d'apprentissages un beau témoignage d'efforts consentis et de compétences transmises et la garantie de maintien de compétences professionnelles solides.



Un pain tout à l'honneur du décor franc-montagnard.

PHOTO GOGNIAT

Ce sont finalement 19 apprentis boulangers-pâtisseries, autant d'apprentis cuisiniers et six apprenties vendeuses qui ont pris part à ces joutes. Le public s'est pressé en masse pour examiner hier les œuvres exposées. /VIG

Les lauréats

Boulangers, 2e année. 1. Mylène Christen, Sornetan; 2. Marianne Bessire, Cortébert; 3. Loïc Farine, Montfaucon (boulangerie Jeanrichard, Saignelégier).

Boulangers, 3e année. 1. Mélanie Haefeli, Alle; 2. Céline Maître, Les Emibois (boulangerie Au Pain d'antan, Les Emibois); 3. Michael Morand, Bévillard.

Cuisiniers, 2e année. 1. Emmanuel Berthold, Plagne; 2. Grégory Roussel, Courtedoux; 3. Johan Schneider, Cornol.

Cuisiniers, 3e année. 1. Valérie Wenger, Le Noirmont (hôtel de la Gare, Le Noirmont); 2. Rémy Tolck, La Chaux-de-Fonds (hôtel de la Gare, Le Noirmont); 3. Nathalie Kaeser.

Vendeuses. 1. Florence Kaeser, Courgenay; 2. Dursuma Comic, Alle; 3. Ganimete Ramnabaja, Delémont. /vig

Spectacle fantastique projeté au Noirmont

Défi ■ Un oratorio monté avec la Chorale des Emibois

C'est un événement extraordinaire qui se prépare au Noirmont. Nicolas Farine, qui a succédé à Claude Bouduban à la tête de la Chorale des Emibois, relève le défi de jouer un oratorio d'Haendel dans l'ancienne église du Noirmont. Ce spectacle se jouera en septembre, avec des professionnels du monde entier...

Plusieurs éléments se sont conjugués pour que Nicolas Farine se lance dans cette aventure. Primo, il a toujours vu que la Chorale des Emibois aimait à relever des défis, à se frotter à des œuvres pas faciles, se souvenant entre autres encore de «Didon et Enée». Secundo, il trouve que l'ancienne église du Noirmont a un charme particulier qui se prête parfaitement à une œuvre d'Haendel, l'oratorio «Acis and Galatea». Il en a fait part à Stephan Groegler, metteur en scène, un professionnel de grand talent qui a déjà travaillé à l'opéra Bastille de Paris, à Lyon, ou à Lausanne. En voyant le lieu, il s'est dit aussitôt partant.

Pour ce spectacle, Nicolas Farine s'est entouré de professionnels du monde entier. Outre Myriam Cattin, chan-



Nicolas Farine, le chef d'orchestre franc-montagnard, n'a pas peur de relever de grands défis.

PHOTO ARCH

teuse professionnelle de Neuchâtel, et Maryse Innis, son épouse canadienne et chanteuse capée, on trouvera David Monderlow, chanteur réputé de San Francisco... Rien ne sera laissé au hasard, puisque les costumes seront dessinés à Paris et que l'orchestre sera composé de musiciens jouant sur de véritables instruments d'époque...

Un budget de 50.000 francs pour un formidable défi pour la Chorale des Emibois engagée dans l'aventure. /mgo

Sept inculpations dans l'affaire de Centre Ajoie

Justice ■ Gestion déloyale et faux dans les titres retenus

Survenu en 1999, le concordat de la coopérative Centre Ajoie, à Alle, débouche enfin sur le plan judiciaire. Le juge d'instruction a signé l'ordonnance de renvoi. Le directeur et son adjoint comptable devront répondre de gestion déloyale (sans enrichissement personnel), faux dans les titres et obtention frauduleuse d'une constatation fautive. Ce dernier délit (dessous-de-table dans l'achat de terrains, notamment pour la vigne) est aussi retenu contre deux anciens présidents du conseil d'administration. En outre, trois réviseurs des comptes, dont deux coopérateurs, sont renvoyés pour faux dans les titres, car ils ont attesté de l'exactitude des comptes alors qu'ils devaient

savoir que ceux-ci étaient trafiqués. Le juge propose en revanche un non-lieu sans indemnité contre les anciens membres du conseil qui, par négligence, ont laissé se perpétuer des pratiques illicites.

Pour les deux dirigeants, la gestion déloyale découle de la remise d'intérêts à des débiteurs, d'où une perte de plus de 700.000 francs pour la coopérative. Les faux dans les titres ont été commis en cachant le montant des débiteurs par des écritures comptables manifestement inexactes et passées dans le but de tromper l'assemblée des coopérateurs. S'y ajoutent les dessous-de-table qui ne sont d'ailleurs plus contestés que par deux des 15 vendeurs. /vig

Littérature, jazz et théâtre au Soleil

Saignelégier ■ Rendez-vous avec Bernadette Richard, Simon Nabatov et une pièce de Labiche

Trois événements s'enchaînent cette fin de semaine au café du Soleil, à Saignelégier. Coup d'envoi ce soir, à 20h30, avec l'Atelier de littératures. En complices, Yves-André Donzé va présenter Bernadette Richard, bien connue dans la région pour ses écrits dans les journaux romands et la presse spécialisée. Mais qui connaît son œuvre romanesque? «Deux écritures fécondes cohabitent chez elle, comme deux sœurs ennemies. L'une sur le front de l'actualité politique, l'autre dans les profondeurs de la conscience poétique». L'auteure lira ses propres textes.

Rire sur scène

Autre événement, vendredi soir à 20h30, avec une soirée organisée et présentée par le Théâtre sans nom. Sur une mise en scène de Gilles Stei-

ner, il sera possible de découvrir une pièce de Labiche, écrite en 1853. La pièce a l'art de faire rire en montrant la bassesse et la bêtise d'un bourgeois type, une pièce truffée de bons mots et d'apartés propres aux vaudevilles. Le Théâtre sans nom est né à Tavannes, en 1982, et les premières présentations ont été mises en scène par Sylvie Lachat, avant que Gilles Steiner prenne le relais.

Pianiste de talent

Dernier volet de ce week-end culturel avec une soirée jazz, samedi soir à 21h, et la venue de Simon Nabatov qui jouera seul au piano. Né à Moscou en 1959, Simon Nabatov a suivi le Conservatoire jusqu'en 1979, avant de déménager à New York. Il va suivre les cours de la Julliard School of

Music, et jouera notamment avec Miles Davis, Ray Anderson ou Chet Baker. En solo, il donnera toute la mesure de son talent. /MGO



Bernadette Richard, journaliste ou écrivain? PHOTO ARCH

VINORAMA 2003

Les vins bio arrivent

Le 4e salon Vinorama ouvrira ses portes du 4 au 6 avril, à la halle des expositions de Delémont. Le salon est réservé exclusivement aux vins et spiritueux de domaines et des propriétés, ainsi qu'aux produits du terroir régionaux.

Revendeurs et restaurateurs du canton s'y donneront rendez-vous, ainsi que 40 viticulteurs romands (VD, GE, JU et NE) et français de 16 régions viticoles.

Parmi les quelque 300 vins présentés, six viticulteurs de vins biologiques et deux stands de produits biologiques attireront l'attention. Un concours avec questionnaire sur la viticulture et une dégustation à l'aveugle permettront de tester ses connaissances. La commission jurassienne des marques sera aussi présente. /vig

ENBREF

SAIGNELÉGIER ■ Congrès du PSJ demain. Le Parti socialiste jurassien (PSJ) tiendra un congrès ordinaire demain à 20h15, à l'Hôtel de ville de Saignelégier. Outre l'élection de la présidence et des vice-présidents, il sera abordé les neuf objets soumis au peuple le 18 mai. Après 100 jours de mandat, la ministre Elisabeth Baume-Schneider fera un bilan de son action et une analyse de la situation politique cantonale. /mgo

TCS ■ Courroux avant Bâle. Dans une prise de position, le TCS Jura demande aux dé-

putés jurassiens de refuser le projet de liaison avec Bâle en privilégiant la circulation dans le val Terbi. Il demande aux parlementaires de séparer impérativement les deux problèmes liés dans le projet cantonal. Courroux voit passer 12.000 véhicules par jour, tandis que 5000 voitures empruntent la H18 en direction de Bâle. Le TCS Jura conclut qu'il faut donc s'occuper en priorité du val Terbi, qui subit les bouchons. /mgo

COEUVRE ■ Théâtre en forêt conservé. Le «Journal officiel» annonce la construction défi-

nitive du théâtre en bois érigé provisoirement dans la forêt du Mont-de-Coeuve par la société Les Echaipouses, qui y a joué l'été dernier «L'Enfant de la Creule». Le projet prévoit l'aménagement de 20 places de parc à proximité, en zone forestière. Ces places ne seront toutefois construites que si le besoin s'en fait sentir. Cela dépendra de l'intérêt que l'utilisation de ce théâtre suscitera dans la région. /vig

CONSEIL DES ÉTATS ■ Pierre Paupe démissionne. Le député au Conseil des Etats Pierre Paupe a annoncé au président

de son parti, le PDC, qu'il ne briguera pas un renouvellement de son mandat lors de l'élection de cet automne. Ce retrait simplifiera la tâche de désigner les candidats du PDC. L'ancien ministre Pierre Kohler a déjà annoncé son intérêt et promis qu'il rentrerait de Pékin pour se présenter à... l'investiture du parti. Quant au dauphin de Pierre Paupe, Philippe Receveur, il ne cache pas non plus son ambition. L'établissement de la liste pourrait donc n'être qu'une formalité, après les huit ans de mandat assumés par Pierre Paupe. /vig

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Littératures** Atelier de littératures à 20h30 au Café du Soleil à Saignelégier. Yves-An-

dré Donzé présente Bernadette Richard.

DEMAIN

■ **Théâtre** «Le Casimir de la Léonie» par la troupe théâtrale des Bois à 20h15 à la halle communale des Bois.
■ **Théâtre** «Ma femme s'appelle Maurice» par la troupe de Montfaucon à 20h à la halle des fêtes.
■ **Vernissage** Vernissage à 18h de l'exposition d'Armand Schwarz au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

* Lave-phares

* Radio concert

* Sellerie en cuir Buffalino

* Radar de stationnement arrière

* Changeur CD

* Laquage complet des pare-chocs

* Alarme antivol

* Xenon plus

* Système de navigation

* Sièges chauffants



**Décrochez les étoiles:
avec l'Audi A6.**

Les deux paquets «Top» et «Komfort» forment l'association idéale pour conférer à votre Audi A6 un caractère haut de gamme: par rapport au prix des équipements optionnels achetés au détail, vous bénéficierez d'une économie allant jusqu'à Fr. 5579.- pour l'achat d'une berline ou d'une Avant. En ce moment chez votre agent Audi.

L'Audi A6 2.0 équipée de 130 CV vous est proposée à Fr. 44 480.-.



Pansport Autos SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90
Tél. 0848 840 890

Le Locle, Girardet 37
Tél. 0848 840 898

132-125505

VILLE DU LOCLE

LE CONSEIL COMMUNAL

invite la population à la cérémonie de la

pose de la première pierre

du bâtiment destiné à abriter les formations
du secteur auto du CIFOM

**le lundi 31 mars 2003
à 17 heures**

Lieu de la manifestation:

AULA du CIFOM-ET

2e étage du CIFOM, Klaus 1, 2400 Le Locle

Allocutions:

M. Claude Leimgruber, conseiller communal, Le Locle

M. Thierry Béguin, conseiller d'Etat, chef du DIPAC

M. Denis de la Reussille, président de la Ville du Locle

M. Didier Berberat, conseiller communal, président

de la commission du CIFOM, La Chaux-de-Fonds

M. Philippe Meier, architecte,

Meier & Associés Architectes SA

A l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera offert

aux invités ainsi qu'à la population

LE CONSEIL COMMUNAL

132-129808

Restaurant du Sapin

2345 Le Cerneux-Veuil

Tél. 079 637 26 20

A 15 km de La Chaux-de-Fonds

Direction Les Breuleux

Ouverture

le vendredi

28 mars 2003

UN RELAIS ROBERT BEYELER



014-087146



Fermeture le jeudi
(Patente: Sabato Saverio)

Les marques BRANCHÉES Les conseils au TOP!

Veste en cuir dès Fr. 299.-



MARLBORO CLASSICS
FITS THE MAN



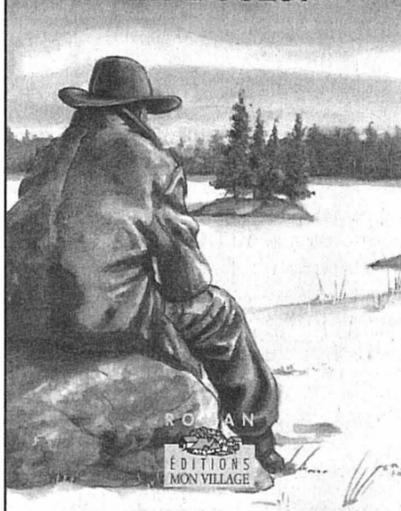
Bartone

Av. Léopold-Robert 39

La Chaux-de-Fonds

132-129673

JEAN-LOUIS GROSMOIRE L'HOMME QUI REGARDAIT VERS L'OUEST



– Bougez pas, je vais chercher le secret. Louison, détail, laissant Paul et Madeleine face à face.

– Vous m'en voulez, Paul?

Il ne sait que répondre.

– Vous partez bientôt pour Le Havre?

– Après-demain, au train de dix heures.

– Merci, pour votre petit mot.

– Merci d'être là... j'ai pensé à vous, souvent, Madeleine.

– Moi aussi, Paul.

– Je l'ai! je vais prendre le panier dans la chambre.

Madeleine se tient droite, les cheveux bouclés s'échappent du chignon, quelques taches de rousseur ensoleillent son visage. Ses yeux dessinent Paul, ses épaules larges, sans excès, la taille svelte, les cheveux ramenés en arrière, jusqu'au cou, comme très peu de Parisiens les portent, et avec un éclat noir brillant. Sa main, en rêve, caresse

les lèvres de l'homme qui esquissent un sourire, ses joues frôlent celles de ce paysan au regard mélancolique.

– Tes parents sont beaux, confie un novice à Louison.

Elle s'arrête, les regarde, flatte le minou et un sourire éclaire le visage de Louison.

– Je suis prête. On peut apporter le secret à Antoinette.

– Allons-y!

Ils sortent. Les bruits de la rue les assaillent, la poussière aussi. Comme si les gens ne cessaient jamais leur ronde folle. Louison compte: un vitrier portant sur son dos des miroirs qui reflètent le ciel pommelé; un marchand de charbon qui vide sa charrette dans les paniers portés par des enfants tousotant; un marchand de légumes qui crie dans l'indifférence: un livreur de pain et son grand panier d'osier; une

femme poussant une charrette de fleurs; quatre lavandières se rendant aux bateaux-lavoirs. Des garçons portent sur leur dos des boîtes noires.

– Elles n'ont pas l'air lourdes, que contiennent-elles, papa?

– Des fleurs artificielles, des piquets de plumes pour les chapeaux des élégantes.

Louison s'extasie devant un homme qui fait des tours de cartes et qui retient l'attention de grands jeunes hommes ayant tous des livres, des «étudiants», précise Paul. Elle trouve très originaux leurs longs bérets, des «faluches», selon Paul. Elle note aussi que la plupart ont des lunettes.

TSR 1
7.00 Les Zap: Bonjour TSR1, Lucky Luke... 8.20 Euronews 8.35 Top Models 8.55 Marqué par la haine. Film 10.50 Euronews 11.15 Les feux de l'amour 11.55 Telescoop
12.20 Frasier
Vilain garçon et sale fille
12.45 Le 12:45/Météo
13.15 Zig Zag café
14.05 Walker Texas Ranger
Dans la ligne de mire
14.50 Brigade des mers
L'évasion (2/2)
15.40 Charmed
Le mystère du lac
16.30 C'est mon choix
17.25 Alerte Cobra
Écoutes mortelles
18.20 Top Models
18.40 Cinérapido
18.50 Météo régionale
18.55 Le 19:00 des régions
19.15 La poule aux œufs d'or
Jean-Edouard
19.30 Le 19:30/Météo

TSR 2
7.00 Euronews 7.35 Passion foot (R) 8.00 C'est mon choix (R) 8.55 Euronews 12.15 Les grands entretiens: Edgar Morin, sociologue et philosophe par Marlène Béllios (1re partie) 12.55 Les Zap. Bonjour TSR2; Les nouvelles aventures de Lucky Luke...
14.35 Telescoop
15.00 Les Zap
Gag Zap; Yugi-Yo; Agenda; Les Teletubbies; Les nouvelles aventures de Lucky Luke;
16.25 Les Zap
Gag Zap; Kangoo Junior; Sabrina; Dico Zap - Qui sème le vent récolte la tempête; Cyrano; Montre-moi ton école; Agenda; Yugi-Yo; Amandine Malabul
18.50 InfosZap
19.05 Le Big Mohoj Show
19.25 Vidéomachine

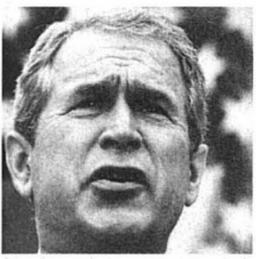
TF1
5.55 Le vent de l'aventure. Un vol mouvementé 6.45 TF1 Info 6.50 Jeunesse 8.25 Météo 9.25 Allô Quiz 10.55 Météo 11.05 Medicopter 11.55 Tac O Tac TV 12.05 Attention à la marche! 12.50 A vrai dire
13.00 Le journal/
Promenade de santé/Météo
13.55 Les feux de l'amour
14.45 La force du destin
Téléfilm avec Susan Lucci
15.35 New York, police judiciaire
Témoignage de première
16.25 Pacific blue
Des millions de mots
17.15 Dawson
18.05 Zone Rouge
18.55 Le Bigdil
19.50 Mon doudou et moi
19.55 Météo/Le journal
20.40 De table en table
20.45 Le résultat des courses/Météo

france 2
5.55 Un livre/Les Z'Amours 6.30 Télématin 8.35 Un livre; Des jours et des vies 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 C'est au programme 10.55 Flash info 11.05 Motus 11.40 Les Z'Amours
12.20 Pyramide
12.50 Rapport du loto
12.55 Un cœur qui bat/
Météo/Journal
13.45 Inspecteur Derrick
SOS solitude
14.50 Le renard
Ta mort sera la mienne
15.55 En quête de preuves
Frère et sœur
16.45 Un livre
16.50 Des chiffres et des lettres
17.20 La cible
18.00 Urgences
18.55 On a tout essayé
19.40 Objectif Terre/
Météo
19.50 Un gars, une fille
20.00 Journal/Question ouverte/Talents de vie/Météo

france 3
6.00 Euronews 7.00 TO3 9.00 Al-bator le corsaire de l'espace 9.30 C'est mieux ensemble 9.55 Patinage artistique: championnat du monde. Libre couples
10.45 Drôles de dames
11.35 Bon appétit, bien sûr
11.55 Un cœur qui bat
12.00 Le 12/14 Titres et météo
13.50 Keno
13.55 C'est mon choix
15.00 Le choix tragique
Téléfilm de Larry Elikann
16.35 TO3
17.25 Envie d'agir
17.30 Mon Kanar
17.45 C'est pas sorcier
Histoires de cœur
18.15 Un livre, un jour
18.20 Questions pour un champion
18.45 La santé d'abord
18.50 19/20 / Météo
20.10 Tout le sport
20.25 Le fabuleux destin de...

M6
7.00 Morning Live 9.10 M6 Boutique 10.00 M6 Music 10.45 Star Six 11.54 Six Minutes Midi/Météo 12.05 Madame est servie: Roman d'amour. Avec Judith Light, Tony Danza 12.35 La petite maison dans la prairie: l'idylle de M. Edwards 13.34 Météo
13.35 Qui garde les amis?
Téléfilm de Lila Garrett avec Jill Clayburgh, James Farentino
15.20 Associées pour la loi
Mauvaise graine
16.10 Tubissimo
17.00 70 à l'heure
17.55 Le flic de Shanghai
Une affaire de cœur
18.50 Le Caméléon
Echec...
19.50 Caméra café
19.54 Six minutes/Météo
20.05 Une nounou d'enfer
Tout est bien qui finit bien (1/2)
20.40 Camera café

france 5 - arte
6.35 Victor: Anglais 6.55 L'emploi par le net 7.00 Debout les Zouzous 8.45 Les maternelles. Magazine 10.15 Le journal de la santé 10.40 Dans ma boîte
11.10 Candamo
Une odyssée au bout du monde
12.05 Midi les Zouzous
13.45 Le journal de la santé
14.05 L'œil et la main
14.40 Un Eden au Sahara
15.35 Mais que dit la police?
16.30 Alison's baby
17.30 100% question
18.05 C dans l'air
19.00 Voyages, voyages
Copenhague.
Doc. de Wilma Pradetto
19.45 ARTE info/Météo
20.15 ARTE Reportage
L'opposition irakienne.
Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à vouloir en finir avec Saddam Hussein, en Irak aussi...



20.05 Temps présent
Crise irakienne
En envahissant l'Irak sans l'aval du Conseil de Sécurité, la coalition américano-britannique a soulevé un grave problème politique: le droit international qui devait régler les problèmes de sécurité de la planète a-t-il encore un sens? Des analyses, des reportages au cœur de la crise avec la délégation suisse à l'ONU à New York; en Angleterre...
21.00 24 heures chrono. De 6 heures à 7 heures du matin 21.50 24 heures chrono. De 7 heures à 8 heures du matin 22.35 Le clone. Film de Fabio Conversi, avec Elie Semoun, Dieudonné Mbala, Marie Guillard 0.05 Sexe sans complexe: les caresses 0.30 Le 19:00 des régions (R) 0.45 Le 19:30 (R) 1.15 Le 22.30 (R). TextVision



20.00 Hockey sur glace
Championnats de Suisse
Play-off, finale
Davos - Lugano
22.30 Le 22:30
23.00 Les grands entretiens
Edgar Morin, sociologue et philosophe, par Marlène Béllios. (2e partie)
23.35 Zig Zag café (R). Réflexions autour d'un conflit 0.20 Dieu sait quoi (R). Des croyants pour l'exemple. (Réception par câble et satellite) 1.20 Cinérapido (R) 1.25 Temps présent (R) 2.25 Les grands entretiens (R) 3.00 Zig Zag café (R). TextVision



20.55 Navarro
Film de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Christian Rauth, Daniel Rialet
Marchand d'hommes
Le meurtre d'un couple conduit sur la piste d'un trafic des plus répugnants. Parallèlement, un jeune clandestin vient d'infiltrer les criminels: il a des raisons très personnelles de vouloir leur faire la peau! Il possède du coup une petite longueur d'avance sur Navarro...
22.40 Intime trahison. Téléfilm de Lewis Teague, avec Timothy Carhart 0.20 Les coulisses de l'économie 1.10 Météo 1.15 Très chasse: le cerf sur l'île de Skye 2.05 Reportages: Trois femmes d'action 2.35 Passion au naturel: le pays Basque 3.25 Histoires naturelles: un aventurier pêcheur 4.25 Musique



20.55 Envoyé spécial
Présenté par Guilaine Chenu
Leroy de la cuisine en fête
De L. Bazizin et J.-F. Monier Une assiette seule ne lui suffit pas. C'est le «monsieur plus» de la gastronomie française...
Japon: une génération perdue
1,2 million de Japonais, essentiellement des jeunes hommes, ont délibérément choisi de se couper de la société...
23.05 Double je 0.35 Journal/Météo 1.00 Les Soprano. Ascension forcée. Avec James Gandolfini, Lorraine Bracco 1.55 Contre-courant. Le Japon à double tour (R) (R) 2.55 20 ans à Harlem. Doc. 4.00 24 heures d'info/Météo 4.20 20 ans à Manille. Doc. 5.10 Haïti / Le bois Doc. programmes Urti 5.25 24 heures d'info/Météo



20.55 L'affaire Pélican
Film d'Alan J. Pakula, avec Julia Roberts, Denzel Washington
La même nuit, deux juges de la Cour suprême, Rosenberg et Jensen, sont assassinés dans des circonstances aussi troubles qu'inexplicables. Cette nouvelle déclenche les foudres du Président contre les responsabilités de la CIA et du FBI, chargés de la protection des deux magistrats...
23.15 Météo/soir 3 23.45 Passé sous silence. Le temps des juges (1/2). La justice face aux pouvoirs 1.05 Ombre et lumière. Invité: Yves Coppens 1.15 Européens 1.45 Espace francophone 2.15 Le fabuleux destin de... 2.40 Un livre un jour 2.45 Mythe et mystère: la Joconde 3.35 Patinage hommes 5.00 Aleas 5.50 Les matinales



20.50 A la recherche de la nouvelle star
Divertissement présenté par Benjamin Castaldi, Elsa Fayer et Jérôme Anthony
L'objectif est de dénicher la perle rare, la future voix de la chanson française. L'idée repose sur le principe du «télé-crochet». Au départ, un gigantesque casting, filmé pour l'émission, a été ouvert aux jeunes de 16 à 28 ans... 20.000 candidats y ont participé...
22.05 Exclusif Michael Jackson: la riposte. Document présenté par Laurent Boyer 23.25 Poltergeist III. Film de Gary Sherman, avec Tom Skerrit, Nancy Allen, Heather O'Rourke 1.09 Météo et météo des neiges 1.10 M6 Music/Les nuits de M6 composées de clips et de rediffusion des magazines de la chaîne



20.45 Barry Lyndon
Film de Stanley Kubrick, avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson
Fuyant sa province irlandaise natale suite à un duel, le jeune Redmond Barry, sans rang et sans fortune, s'engage dans l'armée britannique. Après une violente bataille, il déserte le service et traverse l'Europe sous une fausse identité. Démasqué il est enrôlé de force dans les rangs des Prussiens. Paresseux, Barry gagne pourtant l'amitié d'un officier...
23.40 Prêt-à-porter. Comédie dramatique américaine de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel (Rediffusion du 9 mars) 1.50 Je parle aux animaux. Documentaire réalisé par Peter Friedmann. Portrait de Samantha Khury (Rediff. du 17 août 2000)

TV5
10.00 Le journal 10.15 Campus 12.05 L'hebdo 13.00 Journal belge 13.30 Des chiffres et des lettres 14.00 Le journal 14.30 Des racines et des ailes ou Complément d'enquête 16.00 Journal 16.20 L'invité 16.30 Le vin aux enchères 17.05 Pyramide 17.30 Questions pour un champion 18.00 Journal 18.15 Le dernier voyage. Téléfilm 20.05 Découverte 20.30 Journal France 2 21.00 Une fois par mois. Portraits, analyses, débats 22.00 Journal 22.55 Playlist. Comédie 0.25 Journal Suisse 0.55 JTA 1.05 L'invité 2.00 Le Journal 2.15 Programme de nuit

EUROSPORT
7.00 Eurosport matin 8.30 Golf: Bay Hill Invitational, les temps forts, circuit américain 9.30 Patinage artistique: championnats du monde, programme libre couples 12.30 Tennis: tournoi féminin de Miami, 4e quart de finale 16.45 Cyclisme: semaine catalane, 4e étape 17.45 Eurosportnews flash 18.00 Magazine de la Ligue des champions 19.00 Football: Ligue 2 Châteauroux - Toulouse 21.15 Patinage artistique: championnats du monde, programme original danse 22.45 Watts 23.00 Eurosport soir 23.15 Golf: The Players Championship 0.15 Tennis: tournoi féminin de Miami, 1re demi-finale 1.00 Patinage artistique: championnats du monde, programme libre messieurs

CANAL+
7.00 Journal 7.15 Essaye encore 9.00 Blow. Film 11.00 Les amants du Nil. Film 12.30 Le 12:30 13.30 Le quinté+ 14.00 Lundi investigation. Génération FLNC. Doc 16.40 Together. Film 18.19 Résultats et rapports, quinté+ 18.20 La météo 18.25 Les Simpson. Série 18.50 Spin City. Sitcom 19.15 Omar et Fred 19.20 Le zapping 19.25 Le Journal des bonnes nouvelles 19.45 Faut-il? 19.55 Les guignols de l'info 20.05 Blague à part. Comédie 20.35 Le Journal du sport 20.45 Le Journal du cinéma 20.59 5 bonnes raisons... 21.00 Inch'Allah dimanche. Film 22.35 Mensomadaire. Magazine 23.35 Gangsters, Sex and Karaoke. Film 1.10 L'argent de la vieillesse. Comédie 3.05 Surprises 3.30 Hockey sur glace. New York Rangers/Pittsburgh Penguins

RTL9
Pas d'émission le matin
12.00 Cas de divorce 12.25 Skippy 12.50 Brigade des mers 13.40 Peter Strohm 14.30 L'as de la crime. Série 15.25 Soko, brigade des stupés. Série 16.20 Brigade spéciale. Série 17.10 Explosif. Magazine 17.15 Flipper, le dauphin 17.45 Des jours et des vies. Feuilleton 18.10 Top models. Feuilleton américain 18.35 Ciné-Files 18.40 Brigade des mers. Série 19.35 Ça va se savoir 20.15 Explosif. Magazine 20.45 Nico. Film américain d'Andrew Davis avec Steven Seagal, Sharon Stone 22.25 Puissance catch. Magazine 23.25 La naissance du plaisir. Film érotique 0.45 Aphrodisia 1.30 Téléchat 3.30 Derrick. Policier 4.35 Le Renard

TMC
5.45 Pendant la pub, best of 6.40 La Tribu 7.05 Tout nouveau tout beau 7.35 Téléchat 10.25 La justice de Marion. Téléfilm 12.05 TMC cuisine 12.15 TMC'Kdo 12.30 Tour de Babel 13.00 Tout nouveau tout beau 13.35 Coroner Da Vinci. 2 épisodes 15.10 Fame 16.05 Bonnes vacances. Téléfilm français avec Rosy Varte 17.45 TMC'Kdo 18.00 Journal/Météo 18.10 Tout nouveau tout beau 18.45 TMC'Kdo 19.00 Balko. Amour paternel 19.50 TMC cuisine 20.00 Zorro. Série américaine 20.30 Pendant la pub: Hélène Segara 20.50 Bonanno. Biographie de Michel Poulette avec Bruce Ramsey (1/2) 22.15 Trois filles au soleil. Magazine. Invité: Roland Giraud 23.10 Glisse N'Co 23.40 Journal/Météo 23.50 L'homme invisible

PLANÈTE
7.05 Le fracas des ailes 7.55 Hitchcock-Selznick, la fin d'Hollywood 9.25 Téléfaune 9.55 Les ours arrivent 10.25 Circus 11.20 Hollywood madame 13.10 Don Simpson 14.00 Hollywood Animal Stars 14.30 Central casting, les figurants d'Hollywood 15.20 Agents à Hollywood 16.20 L'île sur le feu 18.15 Hitchcock-Selznick, la fin d'Hollywood 19.45 Nissan-Renault, le beau mariage 20.15 Au rythme du soleil 20.45 Kurt and Courtney. Doc 22.25 Au rythme du soleil 22.55 Nissan-Renault, le beau mariage 23.25 Circus 0.25 Le fracas des ailes 1.15 Les ailes de légende

SFI
7.30 Wetterkanal 9.50 Schweiz aktuell 10.15 Rundschau 11.00 Kassensturz 11.30 Voilà 11.40 Forsthaus Falkenau. Familieserie 12.30 Telescoop/Météo 13.00 Tagesschau 13.15 Um Himmels Willen. Série 14.05 Top Spots 14.35 Pepe Lienhard Orchestra.Konzertspecial 15.10 Eine himmlische Familie. Familie 16.00 Telescoop 16.25 Hör mal wer da hämmert. Série 16.50 Jim Knopf. Zeichentrickfilm 17.15 Schaffae. Zeichentrickserie 17.30 Gutenacht-Geschichte 17.45 Tagesschau 17.55 Forsthaus Falkenau. Série 18.45 Telesgard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Météo 20.00 Feuer an Bord 21.50 10 vor 10 22.20 Aeschbacher 23.15 Kissed. Spielfilm 0.35 Tagesschau

TSI 1
6.50 Agenda 7.10 Buzz & Poppy 7.15 Peo 7.40 I love my City Doc. 8.00 Diven Jennifer Lopez. Doc 8.40 Una famiglia del 3. tipo 9.25 Agenda 10.40 Terra nostra 11.30 Luna piena d'amore 12.00 Quell'uragano di papà. Téléfilm 12.30 Telegiornale/Météo 12.45 Mr. Jack Pot. Gioco 13.25 Terra nostra 14.15 Il commissario Rex. Téléfilm 15.05 Un detective in corsia. Téléfilm 16.00 Telegiornale flash 16.10 Iodio 16.35 Tutta la verità 17.00 Il commissario Kress. Téléfilm 18.00 Telegiornale 18.10 Spaccatredici 18.50 Oggi sport 19.00 Il Quotidiano Uno 19.30 Il Quotidiano Due 20.00 Telegiornale/Météo 20.40 Uno, nessuno, centomila 21.00 Falò 22.40 Telegiornale notte 23.00 Ultimo spettacolo. Le tentazioni della luna. Film 0.55 Repliche continuate

ARD
9.00 Heute 9.05 Großstadtrevier. Krimiserie 9.55 Wetterschau 10.00 Heute 10.03 Brisant 10.30 Zeit der Rache. Politthriller 12.00 Heute mittag 12.15 Buffet. Ratgeber 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 14.00 Tagesschau 14.03 Sportchau: Eislandkunst. Fußball: Qualifikation Damen Deutschland - Schottland 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant. Magazin 17.43 Regionales 17.55 Verbotene Liebe. Série 18.25 Marienhof. Série 18.50 Berlin, Berlin. Jugendserie 19.15 Das Quiz mit Jörg Pilawa 19.50 Das Wetter 19.55 Börse im Ersten 20.00 Tagesschau 20.15 Panorama 21.00 Tatort: Im freien Fall. Krimi 22.30 Tagesthemem mit Wetter 23.00 Das Mädchen aus der Fremde. Drama 0.30 Nachtmagazin 0.50 Dead Presidents-Der Weg durch die Hölle. Gesellschaftsdrama 2.40 Tagesschau

SWF
8.15 Tele-Gym 8.30 Nano. Zukunfts-magazin 9.00 Planet Wissen 10.00 Flieger. Talkshow 11.00 Brisant 11.30 Landesprogramme 12.30 Heißes Land am Roten Meer. Reportage 13.15 In aller Freundschaft. Arztserie 14.00 Planet Wissen. Magazin 15.00 Wunschbox 16.00 Aktuell. Regionalnachrichten 16.05 Kaffee oder Tee? Service 18.00 Aktuell 18.05 Hierzuland 20.00 Tagesschau 20.15 Ländersache 21.00 Auf eigene Gefahr. Krimiserie 21.50 Wieso-WeshalbWarum 22.15 Aktuell 22.29 Machen deutsche Schulen dumm? Doku 23.15 Menschen und Straßen 0.15 Brit 0.45 Leute Night 3.00 Landesschau 4.00 Aktueller Bericht 4.30 Kiosk 5.00 Rat & Tat 5.30 Landesschau 5.55 Bitte schön...

TCM
20.45 Lili. Comédie romantique de Charles Walters avec Leslie Caron et Mel Ferrer (1953) 22.05 A lion is in the streets. Drame de Raoul Walsh avec James Cagney et Barbara Hale (1953) 23.35 Frontière chinoise. Aventures de John Ford avec Anne Bancroft et Sue Lyon (1966) 1.00 Chaque soir à neuf heures. Drame de Jack Clayton avec Dirk Bogarde et Margaret Brooks (1967) 2.45 La 25e heure. Mélodrame de Henry Verneuil avec Anthony Quinn et Virna Lisi (1967)

TVE
6.30 La aventura del saber 7.30 Telediaro 9.30 Los desayunos de TVE 10.00 La cocina de Karlos Arguiñano 10.25 Saber vivir 11.00 Por la mañana 12.45 Para gourmets 13.00 Telediaro internacional 13.30 El escarabajo verde 14.00 Saber y ganar 14.30 Corazon de invierno 15.00 Telediaro 1 15.50 Gata salvaje 16.30 Geminis 17.00 Barrio sesamo 17.30 Tirame de la lengua 18.00 Canal 24 horas 18.25 La botica de la abuela 18.40 Mil años de romanico (Las claves del romanico) 19.10 Cerca de ti 20.00 Gente 21.00 Telediaro 2 21.50 Ana y los 7. Ficción 22.50 El show de Flo 0.30 Tendido cero 1.30 Polideportivo 2.00 Canal 24 horas 2.30 La revancha

RADIO
LA PREMIÈRE
5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodées 12.07 Zaccun pour tous 12.11 Salut les p'tits zebres 12.30 Le journal de la mi-journée 13.00 Tombouctou, 52 jours 14.04 Journal infime 14.50 Fréquences noires 15.04 Histoire vivante 16.04 Aqua concert 17.00 Presque rien sur presque tout 18.09 Forums 19.05 Session paradiso 20.04 Drôles d'histoires 21.04 Hautes fréquences 22.04 La ligne de cœur 22.30 Le journal de nuit
RTN
6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.15, 6.45, 7.15, 7.45 Les titres 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash inf 8.35 Verre azur 9.30 Le café de la place 9.35 La question de chez nous 10.15 L'invité 11.05 C'Meyer avant midi 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00, 14.05, 15.05 Verre azur 13.15 Eclats de rire 16.05, 17.05 Plein tube 16.20, 17.20, 17.50 Chronique web 16.30 CD de la semaine 16.45 Question cinéma 17.00 Flash 17.30 Titube 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.31 Question de temps 19.00 Les Ensoirées
RJB
6.00, 7.00, 8.00 Journal RJB 6.10 Les matinales 6.11 Les éphémérides 6.15, 7.15 Magazine 6.24 7.25 Etat des routes 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 16.00, 17.00 Flash RJB 6.40 Sagacité 7.15 Magazine 7.40 La Télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit 9.05, 10.05, 13.00, 19.00 100% Musique 10.02, 11.04 PMU 11.05 Radiomania 11.15 La balise RJB 11.45 La bonne combinaison 11.50 Les naissances 12.00 Les titres 12.15 Le Journal 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 16.05, 17.05 Plein tube 16.20, 17.20, 17.50 Chronique web 16.30 CD de la semaine 16.45 Question cinéma 17.00 Flash 17.30 Titube 18.00 Le Journal 18.32 L'île aux chansons

RTP
7.00 2010 8.00 Bom Dia Portugal 11.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 15.00 Regioes 16.00 Portugal no Coração 18.30 Entre nos 19.00 O Elo mais fraco 19.45 Operação triunfo 20.15 Lusitana Paixao 21.00 Telejornal 21.45 Contra informação 22.00 Operação triunfo 22.30 Façam o favor de ser felizes 23.00 Tarde de Mais 0.30 Gente da cidade 1.00 Quebra cabeças 1.30 Acon-tece 2.00 Jornal 2 3.00 Lusitana Paixao

RAI1
7.30, 9.30 Tg1 Flash 10.40 Tutto benessere 11.25 Che tempo fa 11.30 Tg1 11.35 S.O.S. Unomattina 12.00 La prova del cuoco 13.30 Telegiornale 14.00 Economia 14.05 Casa Raiuno 16.15 La vita in diretta 17.00 Tg1 17.10 Che tempo fa 18.45 Quiz L'eredita 20.00 Telegiornale 20.35 Il castello 20.55 Varietà. Novocento 23.15 Tg1 23.20 Porta a porta 0.55 Tg1 1.15 Nonsololitalia 1.35 Sottovoce 2.05 Rai educational. Pin-zillachere 2.35 L'uomo dagli occhi di ghiaccio. Thriller

RAI2
10.00 Tg2 10.15 Nonsolomodì 11.00 I fatti vostri 13.00 Tg2 - Giorno 13.30 Tg2 Costume e società 13.50 Tg2 Salute 14.05 Al posto tuo 15.30 L'Italia sul Due 16.35 Cuori rubati. Téléfilm 17.00 Art attack 17.25 Cartoni 17.50 Tg2 Net 18.00 Sport-serie 18.25 Seven days 19.10 E.R. Medici in prima linea 20.00 Quiz 20.05 Cartoni 20.30 Tg2 21.00 15 minuti. Thriller con Robert de Niro 22.50 Documenti. «I Miti» 0.15 Tg2 Notte 0.40 Neon Libri 0.50 Parlamento 1.05 Sport

MEZZO
20.45 Sonates pour violon et piano de Johannes Brahms et Wolfgang Amadeus Mozart. Concert avec Viktoria Postnikova et Yehudi Menuhin 21.40 Concerto pour violon et orchestre de Ludwig van Beethoven. Concert 22.35 Vladimir Spivakov, violoniste. Doc. 23.15 Ronny Jordan Quartet au New Morning. Concert 0.15 A l'affiche 0.30 Susan Farrell: une muse insaisissable. Doc. 2.00 Chaslin dirige Debussy et Strauss. Concert avec l'Orchestre symphonique national de la RAI 3.00 Frédéric Chopin par Vladimir Ashkenazy, piano. Concert

CANAL ALPHA
8.00 à 12.00 Journal régional de lundi, mardi et mercredi en boucle non-stop 16.30 McMusic diffusée 2x 19.00 à 0.00 En boucle. Journal régional. Météo. Evénement 20.00 et 22.00 Passerelles. Titre Ande, prête anglican/Invité oecuménique de la campagne EPER PPP

jeudi
27 mars

**ouvert
jusqu'à
20h.**

100%

**de rabais sur
tous vos achats**

dans les secteurs suivants:

MIMM hypermarché

micasa DO IT+ GARDEN MIGROS

**SPORTXX M ELECTRONICS
M FLEURS**

L'univers du sport

(M-Restaurant, Gourmessa et M-Quick ne participent pas à cette offre)



M PARC
M A R I N

marin
c e n t r e

SPORTS

Une aventure jazzy née à Neuchâtel

Cully ■ *Le festival rendra hommage, samedi, à une grande émission de radio des années 1950*

Par **Alexandre Caldara**

Le Cully Jazz Festival rendra hommage, samedi, à «Jazz Partout», une grande émission des années cinquante de la Radio Lausanne (l'ancêtre de Radio suisse romande), entièrement dédiée au jazz. Ce programme a été diffusé pour la première fois le mercredi 25 mars 1953, en direct et en public, du casino de la Rotonde, à Neuchâtel. Le lendemain, voilà ce que l'on pouvait lire dans la Feuille d'avis de Neuchâtel: «*Cette nouvelle émission fit passer de bons moments à tous les amis du jazz, puisqu'elle leur permit d'entendre les meilleurs ensembles de jazz-amateurs neuchâtelois, ainsi qu'un talentueux soliste. Le vainqueur du tournoi fut le New Orleans Wild Cat.*»

Forcément nostalgique

C'est donc cinquante ans, presque jour pour jour, après cette première en terre neuchâteloise que la magie renaîtra sous le chapiteau du Lavaux sous le titre «Vive Jazz Partout!» Avec des musiciens devenus aujourd'hui des grands, comme le pianiste Géo Voumard, le vibraphoniste Martin Hugelshofer, le pianiste Robi Weber et enfin le plus débridé des batteurs helvétiques, Daniel Humair.

Cette émission enregistrée en public dans toute la Suisse, et même à Paris et à Bruxelles, a marqué les esprits pendant près de dix ans, l'aventure s'étant arrêtée à la fin de 1962. Quand il repense à ces années, Géo Voumard – l'un des incontournables aventuriers de «Jazz Partout» – est forcément nos-

talgique, mais il tient à rappeler qu'à l'époque aussi, il fallait se battre pour le jazz: «*Nous n'étions pas accueillis partout à bras ouverts, notre musique était un peu suspecte et mal vue. Mais quand je repense à cette période, je suis un peu nostalgique, car chaque semaine nous découvrons des jeunes musiciens exceptionnels. Actuellement en Suisse beaucoup de gens jouent très bien, mais la radio et la télévision ne leur offrent aucun espace d'expression. Dommage.*»

Une Jam Session

Grâce aux recherches entreprises dans les archives de la Radio suisse romande par Elisabeth Voumard (épouse de Géo Voumard), on peut rappeler les grandes lignes de ce premier rendez-vous de la Rotonde en 1953. L'émission a duré 50 minutes et 40 secondes, la présentation était assurée par Raymond Colbert, la rubrique courrier animée par Michel Déneriaz. En vedette, Nelson Williams de l'orchestre de Duke Ellington. Plusieurs Neuchâtelois ont participé à cet enregistrement, comme le pianiste Jean-Pierre Bionda ou le Royal Dixieland Band Neuchâtel. Le canton de Neuchâtel a accueilli d'autres enregistrements de Jazz Partout: en octobre 1953 et en décembre 56, à nouveau à Neuchâtel, en janvier 54 à La Chaux-de-Fonds et en mars 1955 au Locle.

Au terme du concert de samedi, tous les musiciens ayant participé à l'aventure «Jazz Parade» sont invités à une grande Jam Session au caveau des Vignerons. Ils peuvent encore s'annoncer au bureau du Cully Jazz Festival, au 021 799 40 40. /ACA



Le pianiste Géo Voumard, un des aventuriers de «Jazz Partout», ici en 1963, en compagnie d'Emile Gardaz. PHOTO ARCH

A côté du poste familial

«**J**azz Partout» a laissé des traces. Professeur d'ethnomusicologie à l'Université de Neuchâtel, François Borel s'en rappelle dans ces termes-là: «*L'indicatif était ce fameux thème en six notes de Lionel Hampton qu'il introduisait en solo sur son vibraphone. Je l'attendais toujours avec impatience, assis à côté du poste de radio familial. Autant que je m'en souviens, l'émission était diffusée en fin de semaine, le sa-*

medi je crois. Mais je peux me tromper. Bien sûr, le ton mielleux du présentateur Raymond Colbert m'agaçait un peu, mais il faut reconnaître que c'était la seule émission dans laquelle on pouvait entendre les nouveautés du jazz moderne à la radio. Car dans les années 1955 à 1960, le jazz vieux style régnait en maître, à Neuchâtel, à part dans les soirées-concours du lundi qu'organisait Georges Garcin, au 21, sous le cinéma Apollo.» /aca

Le paiement des heures sup'

Bon droit ■ *Une question de position dans l'entreprise*

Par **Florence Grueter Heger**
Service juridique, Sec Suisse

Geneviève est engagée dès le 1er avril dans une agence de publicité. Son salaire est fixé à 9000 francs. Son contrat de travail prévoit la clause suivante: «*Les heures supplémentaires étant inévitables dans une agence de publicité, l'employée est tenue de les accomplir dans la mesure où cela peut être raisonnablement exigé d'elle. La rémunération de ces heures supplémentaires est déjà comprise dans le salaire.*»

Geneviève remet régulièrement la liste des heures supplémentaires effectuées, sans demander à être rémunérée, jusqu'au jour de son licenciement. Les parties admettent que 589 heures supplémentaires ont été effectuées en sus des 45 heures hebdomadaires représentant la durée maximale du travail selon la loi sur le travail (LTr).

Toutefois l'employeur refuse de payer ces heures en invoquant la fonction de cadre de Geneviève.

Evaluer les responsabilités

Le tribunal a précisé la notion de fonction dirigeante élevée. Le fait de bénéficier d'une position de confiance au sein de l'entreprise, de pouvoir engager l'entreprise par sa signature ou de donner des instructions, l'ampleur du salaire ne consti-

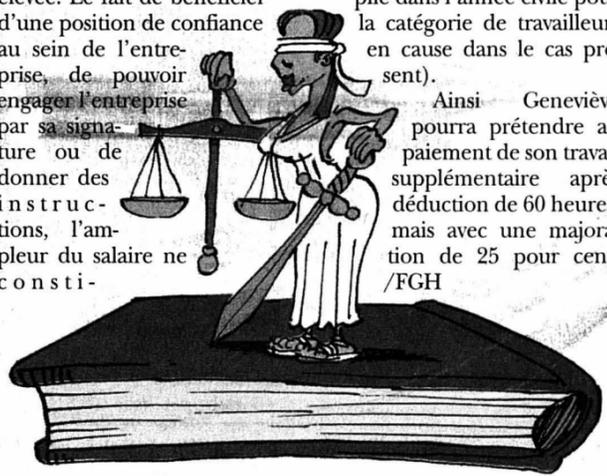
tuent pas des critères décisifs. Plus que les titres, ce sont les véritables responsabilités exercées qui comptent.

En l'espèce, Geneviève était responsable d'une division et de ses budgets, elle devait rechercher de nouveaux clients, de manière autonome, mais elle n'avait pas d'autonomie budgétaire, ni de signature sociale. Elle ne disposait pas d'un pouvoir de décision dans la marche des affaires de l'entreprise, ni en matière de licenciement et d'engagement de personnel, bien qu'elle disposât d'une assistante à plein temps.

Une distinction d'importance

Le tribunal a également distingué les heures supplémentaires, qui excèdent la durée fixée dans le contrat, et le travail supplémentaire qui excède le maximum légal de 45 heures par semaine. Il a rappelé que la rétribution des heures supplémentaires est réglée par le Code des obligations, art. 321c, et que la rétribution du travail supplémentaire est réglée par la LTr art. 13 et doit impérativement comprendre le salaire de base et une majoration de 25% (seulement à partir de la 61e heure supplémentaire accomplie dans l'année civile pour la catégorie de travailleurs en cause dans le cas présent).

Ainsi Geneviève pourra prétendre au paiement de son travail supplémentaire après déduction de 60 heures, mais avec une majoration de 25 pour cent. /FGH



CONCERT



Georges-Emmanuel Schneider (à g.) et le compositeur Boris Mersson: un échange passionnant. PHOTO SP

Une jeunesse dynamique et exigeante

La Chaux-de-Fonds ■ *Fondé par un jeune violoniste de 22 ans, l'orchestre zurichois I Sinfonietti 01 franchit la Sarine*

Par **Dominique Bosshard**

22 ans, le violoniste Georges-Emmanuel Schneider a d'ores et déjà fondé son propre orchestre, I Sinfonietti 01. Après des débuts remarquables à Zurich, l'an dernier, cette jeune formation franchit cette fois-ci la Sarine: c'est à La Chaux-de-Fonds que, samedi, elle présentera son concert pascal en avant-première. Au programme: Chostakovitch, Frank Martin et Boris Mersson, appelé à composer une œuvre spécialement pour ce projet.

Abolir les frontières

«*Je connais bien La Chaux-de-Fonds, avoue le violoniste, car je confie mes instruments à l'artisan Claude Lebet. Mes parents, en outre, ont des liens familiaux avec la région. En fait, je me*

considère comme un Romand qui a grandi à Zurich.» On comprend mieux pourquoi, au-delà de la qualité irréprochable de l'interprétation, l'orchestre cherche à promouvoir les échanges culturels entre les différentes régions linguistiques. Mais là ne s'arrêtent pas les ambitions de son fondateur, soucieux d'enrichir les sensations du public d'une part, attentif à développer le sens des responsabilités et de la solidarité de ses jeunes collègues d'autre part. C'est, en effet, dans les rangs de l'Université Mozarteum de Salzbourg, parmi ses camarades, que Georges-Emmanuel Schneider a recruté une partie de ses musiciens, une autre part provenant de plusieurs universités européennes. Admis lui-même à 16 ans dans la classe de Ruggiero Ricci, l'élève du vio-

loniste polonais Zbigniew Czapczynski a décroché en Autriche son diplôme (prix d'excellence), et il y prépare actuellement sa virtuosité.

La vie, la mort

«*Ce nouveau concert propose des pièces à la fois très intenses et très fines. Elles charrient non seulement une gamme étendue d'émotions – l'amour, la méditation, la violence – mais elles ont aussi une grande portée philosophique,*» s'enthousiasme Georges-Emmanuel Schneider, qui interviendra dans le programme en tant que soliste. Le «Polyptyque» de Frank Martin, composé en 1973, la Symphonie No 14 de Chostakovitch créée en 1969 et le «Carpe Diem» du compositeur romand forment en effet une unité, prétexte à une réflexion profonde sur l'existence humaine. «*Le Polyptyque a pour thème la Passion*

du Christ, les thèmes philosophiques et religieux développés dans la Symphonie de Chostakovitch sont présents dans la composition de Mersson, qui met en musique les différentes étapes de la vie.»

Pont jeté entre les générations – à 82 ans, Boris Mersson retient l'attention de toute une génération de jeunes musiciens –, cette belle entreprise mettra aussi en exergue les talents de Kai Röhrig qui, à 30 ans, officie comme chef d'orchestre à l'Opéra de Salzbourg, et de deux chanteurs d'opéra, Vitalija Blinstrubyte, soprano, et Stanislav Shvets, basse, interprètes, en langue russe, des textes poétiques mis en musique par Chostakovitch. /DBO

La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, samedi 29 mars, 20h15; Zurich, Tonhalle, 30 mars, 17h.

OTAN

Sept pays de l'Est signent les protocoles

page 21

SWISSCOM

Un millier d'emplois supprimés en 2003

page 24

NATATION

Ambition et motivation

page 26

CYCLISME

Sprint massif à Cornaux

page 33

Des missiles frappent la population

LEFAIT DU JOUR

De Bagdad
Jean-Pierre
Perrin/Libération

Pour la première fois depuis le début des raids sur Bagdad, les bombardements ont touché un quartier populaire de la capitale. Un bilan fait état de 14 civils tués

La première bombe a soufflé un petit immeuble de deux étages, plusieurs garages et complètement brûlé six voitures. Les habitants des maisons voisines assurent que certains véhicules roulaient au moment de l'explosion et que des familles ont été ainsi ensevelies. Des déclarations impossibles à vérifier, de même que le bilan officiel de quatorze morts et d'une trentaine de blessés. La seconde bombe a explosé de l'autre côté de la rue, endommageant un autre immeuble. Rachid, un homme des forces de sécurité, assure qu'il s'agissait de missiles tirés par un bombardier. «Je jure qu'il n'y a jamais eu dans ce quartier aucune installation militaire», dit-il. Aucune caserne n'est, en effet, visible à proximité. L'hôpital

Kindy est l'un des trois établissements où ont été transportés les blessés. Le directeur du département chirurgie, Saba Hassan, affirme que ses services ont accueilli 250 blessés civils depuis le début des raids. Et que la morgue a reçu neuf morts.

Un air irrespirable

Sur le trottoir de la rue Chaab, plusieurs heures après le bombardement, malgré la pluie et le froid, une petite foule d'hommes et d'adolescents demeure regroupée autour du cratère au fond duquel on voit encore des morceaux de ferrailles. Ce faubourg accueille surtout des garages et il semble pauvre, essentiellement peuplé de chiïtes.

Pas très loin, une longue artère à quatre voies, la rue du Canal, sépare la capitale de ce quartier périphérique. Tout le long, des tranchées à pétrole ont été creusées et enflammées,

semble-t-il pour essayer de gêner les missiles Tomahawks. L'incendie dure depuis samedi, dégageant de gigantesques colonnes de fumées noires qui transforment les rues en des galeries de mines, à cause du ciel très bas et couleur anthracite. L'air y presque irrespirable.

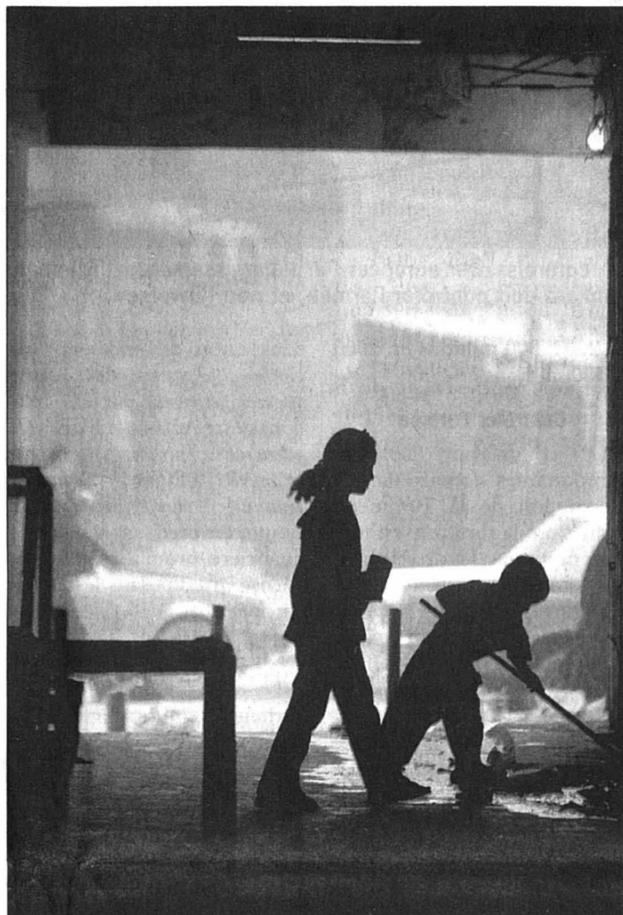
Télévision visée

Le vent de sable, qui dure depuis deux jours et brouille tout, empêchant de voir à plus de quelques dizaines de mètres, n'a pas empêché les bombardements de se poursuivre, de jour comme de nuit. Hier, à l'aube, ils ont frappé notamment des antennes de télévision, ce qui semble expliquer la disparition des émissions de Chebab TV, la télévision pour les jeunes que dirige Oudaï, le fils cadet de Saddam Hussein.

A la différence des premiers jours, où les bombardements étaient concentrés et limités dans le temps, les missiles sont désormais tirés de façon isolée. Ils frappent n'importe où et n'importe quand. L'un d'eux est tombé dans le jardin en face de l'hôtel Rachid, où le personnel, du directeur au caissier, passe désormais l'essentiel de son temps dans l'abri.

Une ville en vitrail

La ville est devenue terriblement sinistre. Les rues sont abandonnées aux militaires et aux milices, qui ont pris position dans certains fortins et tranchées. Peu de civils et quasiment aucune femme ne circulent. Dans certaines longues



Le vent de sable qui balaie Bagdad et les fumées du pétrole enflammé donne un air sinistre à la ville.

PHOTO KEYSTONE

avenues, d'habitude très fréquentées, il n'y a plus un seul magasin ouvert. On dirait que le quartier al-Masbah, où se trouvent la plupart des boutiques chic de la ville, a été pétrifié. Pas de voiture dans les rues, personne sur les trottoirs.

Le vent de sable n'empêche pas le soleil de percer, ce qui fait que la ville baigne des heures durant dans des couleurs violentes rouge, orange, jaune, comme si on la regardait à travers un vitrail. /JPP-Libération



Les voitures calcinées, dans le quartier touché par les bombardements américains.

PHOTO KEYSTONE

ENBREF

ONU ■ Inquiétudes. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan s'est déclaré «de plus en plus préoccupé» par le sort des civils victimes de la guerre en Irak. «Nous venons juste d'avoir des informations sur un missile qui a touché un marché à Bagdad et je voudrais rappeler à tous les belligérants qu'ils doivent respecter le droit humanitaire international.» Le Conseil de sécurité entamait hier soir un débat public sur l'Irak. Il devait être marqué par des condamnations répétées de la guerre lancée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. /ats

Tommy Franks, commandant des forces coalisées, l'ouverture immédiate d'une enquête sur la mort du journaliste Terry Lloyd de la chaîne britannique ITN et la disparition de deux de ses confrères, dont le cameraman français Frédéric Nerac. /ap

VATICAN ■ «Le cœur lourd». Le pape Jean Paul II, fermement opposé à la guerre, a appelé le peuple à prier pour la paix, ajoutant qu'il suivait, «le cœur lourd» les informations sur le conflit en Irak. /ap

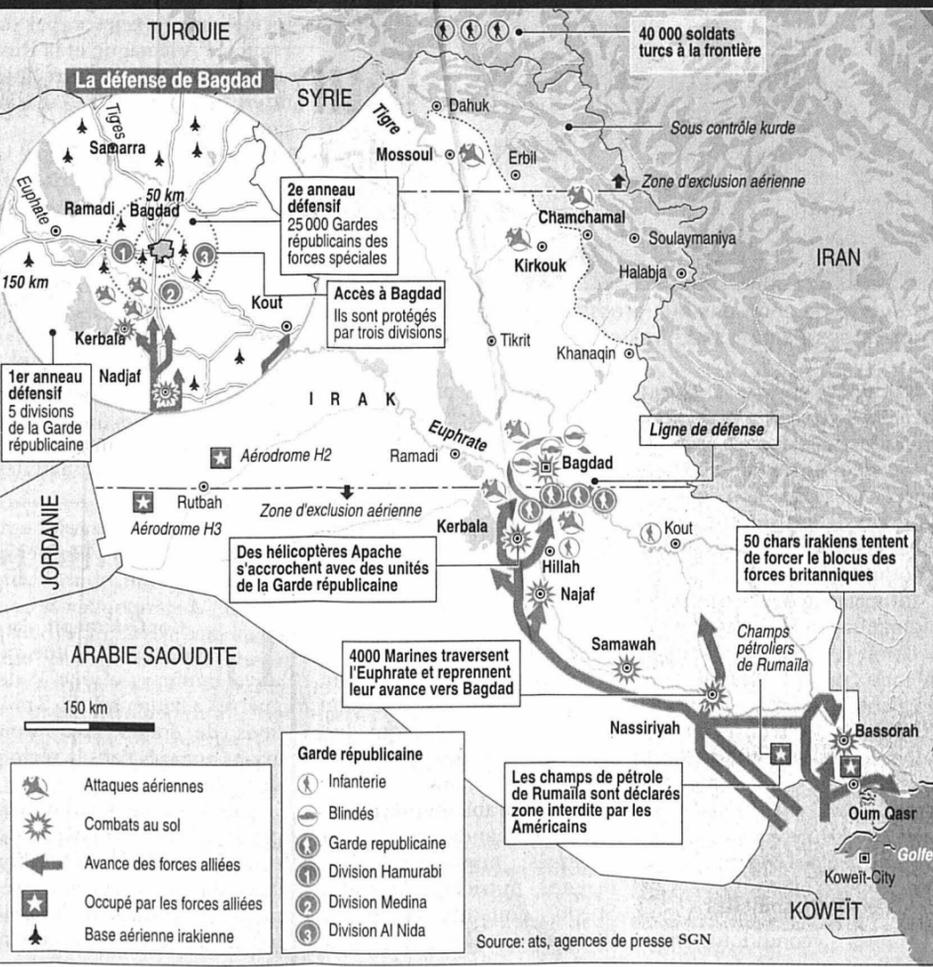
APRÈS-GUERRE ■ Avec l'ONU. Les Etats-Unis veulent que l'ONU soit impliquée dans la mise en place d'un nouveau pouvoir en Irak pour remplacer Saddam Hussein, a déclaré le secrétaire d'Etat Colin Powell. Il a ajouté que cela demanderait une nouvelle résolution. /ap

FRONT ■ Sortie irakienne. Hier soir, un millier d'unités mobiles irakiennes incluant chars, véhicules de transport de troupes et camions, auraient quitté Bagdad, selon CNN. /ats-afp-reuters

TÉLÉVISION ■ Attaque critiquée. La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a estimé que le bombardement de la télévision irakienne représentait une tentative de censure. La FIJ demande «une enquête internationale claire pour savoir si oui ou non cette attaque représente une violation de la Convention de Genève.» /ats-reuters

JOURNALISTES ■ Enquête demandée. L'organisation Reporters sans frontières (RSF) a demandé au général américain

IRAK: L'AVANCE DE LA COALITION ET LES BOMBARDEMENTS



«Guerre pas terminée»

«Nos forces font de bons progrès en Irak, mais la guerre n'est pas terminée», a déclaré le président américain George W. Bush. Sur le terrain, les unités des Marines américains étaient confrontées à la fois aux combattants irakiens et aux intempéries dans leur lente et difficile progression vers Bagdad.

■ **Au sud.** Des unités américaines remontaient vers Al-Kout, à 150 km au sud-est de Bagdad. Mais leur progression se déroulait toujours au milieu d'accrochages avec les forces irakiennes. Les Marines avaient notamment été pris sous le feu irakien en entrant dans Al-Chatra (60 km au nord de Nassiriyah). Dans la matinée, les Marines avaient pilonné à l'artillerie des positions irakiennes au nord de Nassiriyah, ville stratégique qu'ils ont traversée mardi, au prix de violents combats, qui ont fait des dizaines de morts côté irakien. Aucun bilan précis n'était disponible côté américain.

■ **Au centre.** Dans la région de Najaf, les troupes américaines ont tué 1000 combattants irakiens au cours des dernières 72 heures, a déclaré le général américain Buford Blount.

■ **A l'ouest.** D'autres unités avançaient vers Bagdad par une route plus à l'ouest, en remontant l'Euphrate, mais se heurtaient elles aussi à des embuscades qui ralentissaient leur progression. «Plus on s'approche de Bagdad, meilleures sont les troupes irakiennes», a expliqué le caporal Ryan Bonzell.

■ **A Oum Qasr.** Les anglo-américains vont acheminer «dès que possible» de l'aide humanitaire par le port d'Oum Qasr, a annoncé un porte-parole du Centcom. Les forces de la coalition ont indiqué avoir pris mardi le «contrôle total» de la ville, alors que Bagdad affirme qu'elles ne contrôlent «qu'un quai du port». /ats-afp-reuters

PUBLICITE

Le non filtré
c'est encore et toujours une découverte!

Dans les bons cafés-restaurants et les caves du canton

La Turquie sème la zizanie

UE ■ Bruxelles souhaite accroître l'aide à Ankara, mais l'attitude de l'armée dans le nord de l'Irak sera déterminante

De Bruxelles
Tanguy Verhooseel

La Commission européenne a proposé hier d'accroître substantiellement son aide financière à la Turquie pour la préparer à une adhésion à l'Union. Prenant le contre-pied de Romano Prodi, le commissaire à l'élargissement, Günter Verheugen, a toutefois laissé entendre que toute incursion de l'armée turque dans le nord de l'Irak remettrait cette stratégie en cause.

Dans l'antichambre

Au sommet européen de Copenhague, en décembre 2002, les Quinze se sont engagés à ouvrir « sans délai » des négociations d'adhésion avec la Turquie au cas il serait établi en décembre 2004 qu'elle satisfait aux « critères politiques » (institutions garantissant la démocratie, primauté du droit, respect des droits de l'homme et des minorités) imposés aux Etats membres de l'UE. Ils prendront leur décision sur base d'une recommandation de la Commission.

Ankara perçoit depuis 2000 une aide européenne de « pré-adhésion » de 177 millions d'euros par an. En vue d'encourager la Turquie à poursuivre son processus de réforme démocratique, Bruxelles propose d'augmenter l'assistance financière de l'Union à 250 millions d'euros



Le commissaire européen à l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen, insiste: «Ankara doit contrôler l'armée, et non l'inverse».

en 2004, 300 millions en 2005 et 500 millions en 2006.

Contrôler l'armée

Le commissaire constate d'importantes « lacunes » dans la préparation de la Turquie à l'adhésion: la torture y est toujours pratiquée, les droits culturels y sont bafoués, la liberté de réunion et d'opinion y reste entravée et le rôle de l'armée y est trop prépondérant. « Il est indispensable que ce rôle soit redéfini de telle sorte qu'on obtienne la certitude que le Parlement et le gouvernement turcs contrôlent l'armée, et non l'inverse », a-t-il souligné.

Le commissaire s'est même fait menaçant. Pour lui, toute incursion de l'armée turque

dans le nord de l'Irak serait « déplacée » et aurait des « conséquences sérieuses » sur les relations entre Ankara et l'UE. « On attend de la Turquie qu'elle respecte les intérêts de l'Union et de la communauté européenne », a-t-il ajouté, en précisant que l'aide financière promise n'était pas encore inscrite dans le budget européen...

Zone tampon

Les déclarations de Günter Verheugen, qui a adopté la même ligne de conduite que l'Allemagne, son pays d'origine, ont semé la zizanie au sein de la Commission européenne. La Turquie, on le sait, envisage de créer une zone tampon

de 20 kilomètres dans le nord de l'Irak pour parer à tout afflux de réfugiés et, surtout, à toute menace de Bagdad ou des factions kurdes irakiennes contre son intégrité territoriale.

Cette question a été évoquée mardi, lors d'un petit-déjeuner, par le secrétaire général de l'Otan, George Robertson, les ambassadeurs des Etats membres de l'Alliance atlantique et le président de la Commission, Romano Prodi. Même s'il estime que les conditions justifiant une intervention turque en Irak ne sont pas encore réunies, Romano Prodi avait alors « pris note » des intentions d'Ankara, sans contester leur bien-fondé... /TVE

Propagande et guerre psychologique: égalité

Irak ■ Match «équilibré» dans la guerre de la communication

Par Emmanuel Serot

Dans le conflit de la communication, Bagdad n'a pas dit son dernier mot. L'annonce par les Américains de la mort de Saddam Hussein, la fuite supposée puis démentie du vice-premier ministre Tarek Aziz, les images de prisonniers des deux côtés: autant de passes d'armes de la guerre psychologique.

«Mille et une Nuits»

Pour Dominique Wolton, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et spécialiste de la communication, « le plus grand coup de guerre psychologique des Irakiens, qui renvoie à une intelligence ancestrale du type «Contes des Mille et une Nuits», c'est l'affaire des sosies de Saddam Hussein. Vraie ou fausse, la rumeur dépasse

totallement la pensée rationnelle et a soufflé les Occidentaux », juge cet expert.

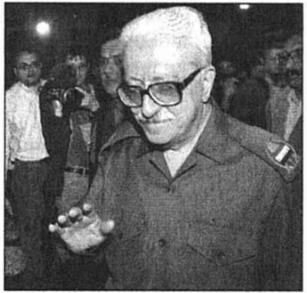
Pour le général Loup Francart, directeur de la société Eurodecision-AIS, spécialisée dans l'intelligence stratégique et la gestion de crise, les Américains ont de leur côté commis l'erreur d'annoncer que Saddam Hussein avait été blessé, voire tué dans les premiers bombardements.

« Annoncer la mort de quelqu'un sans en être certain est un très mauvais procédé. Au-delà de la manipulation psychologique, cela traduit une difficulté d'interpréter des renseignements et revient à dire trop tôt des choses dont on n'est pas certain », estime Loup Francart.

Efficacité limitée

« Disposer de tout le matériel nécessaire pour envoyer des tracts, inciter les soldats de Saddam Hussein à la reddition et diffuser par haut-parleurs des messages à la population, ne garantit pas forcément une efficacité certaine en matière d'opération psychologique », ajoute le général. Ainsi, selon lui, « on ne peut pas dire que les tracts ont eu l'effet escompté et que les Irakiens ont accueilli les Américains à bras ouverts ».

De fait, reconnaissait hier le général américain en retraite Bernard Trainor, du « Council of Foreign Relations »: « Ce qui ne va pas, même si l'administration ne l'admet pas, c'est que les Américains ne sont pas accueillis à bras ouverts comme ils l'espéraient... » /EMS-afp



Annoncée rapidement, la fuite du vice-premier ministre Tarek Aziz a dû être démentie par les Américains.

Berne refuse d'expulser les diplomates irakiens

Diplomatie ■ Les Etats-Unis demandent à soixante Etats d'expulser le personnel irakien de leur territoire. Après enquête, la Suisse «ne l'envisage pas»

De Berne
François Nussbaum

Le Conseil fédéral a décidé hier de ne pas donner suite à la demande des Etats-Unis d'expulser les diplomates irakiens en poste en Suisse et de fermer leurs représentations. Ils étaient soupçonnés d'appartenir aux services secrets irakiens. Après enquête, Berne considère que de telles mesures ne se justifient pas.

Espionnage et terrorisme

La première demande du Département d'Etat américain, le 14 mars, visait cinq diplomates irakiens. La seconde, le 20 mars, réclamait l'expulsion de 11 diplomates – trois de l'Ambassade d'Irak à Berne et huit de la Mission irakienne auprès de l'ONU à Genève – ainsi que la fermeture de ces deux représentations. Selon Washington, l'appartenance de certains diplomates aux services secrets irakiens pouvait mettre en danger des intérêts américains. La fermeture de toutes les représentations visait, plus généralement, à éviter qu'elles ne deviennent des plaques tournantes du terrorisme international.

Conditions non remplies

Le Ministère public de la Confédération a vérifié si les membres de l'ambassade



La Suisse ne cède pas aux pressions américaines. Elle ne fermera pas l'ambassade irakienne à Berne. PHOTO KEYSTONE

d'Irak pouvaient être « fortement soupçonnés de commettre des actes graves contre des intérêts suisses ». La Suisse pourrait alors les déclarer « persona non grata », en vertu de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Concernant les missions diplomatiques à Genève, une décision d'expulsion pour les mêmes motifs devrait, au préalable, recevoir l'aval de l'ONU. Or, dit le Conseil fédéral, dans les deux cas de l'ambassade et de la mission d'Irak, « les conditions prévues pour expulser des diplomates irakiens ne sont pas réunies ».

60 Etats sollicités

Mêmes « conditions non remplies » pour la fermeture

des deux représentations. Pour la Mission, il faudrait une décision de l'ONU. Quant à l'Ambassade, la Suisse n'ordonnerait sa fermeture que sur la base d'une résolution de l'ONU ou en cas de rupture des relations diplomatiques. Et il n'y a rien de tel.

Plusieurs refus

Des requêtes similaires ont été adressées par Washington aux quelque 60 Etats qui abritent des représentations irakiennes. Certains ont répondu favorablement à la première demande ciblée sur quelques personnes (Allemagne, Autriche, Australie, Suède, Finlande, Tchèque, Roumanie, Hongrie, Thaïlande).

Selon les informations du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), aucun pays, jusqu'à présent, n'a accepté la seconde demande. Elle a, en revanche, déjà été formellement rejetée par la France, l'Allemagne et la Russie, tous engagés contre une intervention militaire en Irak sans l'aval de l'ONU.

Au DFAE, on précise que la décision suisse a été prise sur la seule base de la Convention de Vienne, et non sur des considérations relevant de la neutralité. Il rappelle, par ailleurs, que la Suisse continue de représenter les intérêts américains dans certains pays, notamment Cuba et l'Iran.

On peut également rappeler que la Suisse reconnaît des

Etats et non des gouvernements. Ce qui signifierait, selon la pratique suivie généralement, qu'en cas de changement de régime en Irak, les diplomates irakiens devraient choisir entre leur soumission au nouveau gouvernement ou leur départ de Suisse.

Gel de comptes à l'étude

Une autre requête des Etats-Unis est encore à l'étude. Il s'agit d'identifier et de geler les éventuels comptes ouverts en Suisse par Saddam Hussein, ses proches ou ses diplomates. Quant aux avoirs irakiens (notamment pétroliers) gelés depuis 1990 dans des banques étrangères (dont suisses) aux Etats-Unis, UBS les versera au Trésor américain. /FNU

Garantie pour le CICR

La Confédération accorde au CICR une garantie «risque de guerre» à hauteur de 25,2 millions de francs pour trois avions engagés dans la région du Golfe.

Pour le cas où des assureurs privés suisses refuseraient de conclure une couverture casco en raison de l'accroissement des risques, le Conseil fédéral a décidé de prendre à

sa charge la garantie. Celle-ci est d'une durée limitée à quatre mois. En janvier 1991, dans le contexte de la guerre du Golfe, la Confédération avait déjà octroyé une garantie de risque de guerre d'un montant de 17,5 millions de francs pour une durée de six mois, en faveur de deux avions du CICR. A l'époque, l'organisation n'avait pas dû en faire usage. /ats

BASSORAH

L'eau presque de retour

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé avoir réussi à rétablir seulement en partie l'approvisionnement en eau de Bassorah, dans le sud de l'Irak. L'organisation humanitaire a obtenu des belligérants les garanties nécessaires pour se rendre à la station de pompage de Ouafa al-Qaid, située à l'extérieur de la ville de Bassorah. Un ingénieur s'est rendu dans la ville du sud irakien à partir du Koweït.

Les travaux effectués ont permis de rétablir trois des six générateurs. Le CICR estime que 50% des 1,5 million d'habitants de Bassorah ont désormais de nouveau accès à l'eau potable, dont l'approvisionnement avait été interrompu vendredi.

A Bagdad aussi

Des pièces de rechange supplémentaires sont toutefois encore nécessaires pour rétablir les pleines capacités de l'usine. L'organisation espère également réparer des installations d'eau endommagées dans trois autres villes du sud irakien.

A Bagdad, des problèmes d'eau ont également commencé à se faire sentir. Une usine de traitement de l'eau a en effet été endommagée dans les quartiers sud de la capitale. Les délégués du CICR se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont rétabli 60% de la capacité de la station de pompage. /ats

ENBREF

MISSILES ■ Tirs en Inde et au Pakistan. L'Inde et le Pakistan ont procédé hier à des tirs expérimentaux de missiles à courte portée. L'Inde a d'abord annoncé le tir réussi, qui a eu lieu depuis la base de Balasore, sur la côte Est. Moins d'une heure plus tard, les Pakistanais «répliquaient» en annonçant le tir d'un missile capable, lui aussi d'embarquer une charge nucléaire. /ats-afp-reuters

PHILIPPINES ■ Attaques des séparatistes musulmans. Quinze personnes ont été tuées dans le sud des Philippines lors d'une série d'attaques imputées aux séparatistes musulmans. Ces attaques ont eu lieu alors que les autorités de Manille s'apprentent à reprendre les négociations de paix. Le dernier assaut des rebelles s'est produit hier dans la ville de M'lang. /ats-afp

COLOMBIE ■ Revers américain. Les opérations en Colombie des Etats-Unis, de plus en plus engagés dans la lutte antidrogue, ont connu un nouveau revers. Un de leurs avions s'est en effet écrasé mardi, alors qu'il était à la recherche d'Américains enlevés par la guérilla. /ats-afp

THAÏLANDE ■ Près de 100 militaires arrêtés. La vaste campagne antidrogue menée en Thaïlande touche aussi les militaires. Au moins 95 membres de l'armée ont été arrêtés ou font l'objet d'une enquête. Le mois dernier, le ministère de l'Intérieur avait admis que 928 employés de l'administration étaient impliqués dans le trafic de drogue en provenance de Birmanie. /ats-afp

«Journée historique» à Bruxelles

Otan ■ Sept pays de l'Est signent les protocoles d'adhésion. «Une grande journée» pour l'Europe



Le secrétaire général George Robertson a salué «un tournant dans la construction d'une Europe réunifiée.»

PHOTO KEYSTONE

Instant solennel hier au siège de l'Otan à Bruxelles: les ministres des affaires étrangères de sept pays d'Europe de l'Est ont signé les protocoles en vue de leur adhésion à l'Alliance atlantique en 2004.

Les trois Etats baltes – l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie –, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie ont été invités à devenir membres de l'Otan lors du dernier sommet de l'Alliance en novembre à Prague.

Présidant la cérémonie en présence également des am-

bassadeurs des 19 pays membres de l'Otan, le secrétaire général George Robertson a salué cette «journée historique». Selon lui, elle représente «un tournant dans la construction d'une Europe réunifiée et libre, une Europe unie et aux liens indissociables avec l'Amérique du nord».

Satisfaction américaine

«Cela démontre que les valeurs qui nous unissent sont plus grandes que n'importe quelle différence que l'on peut avoir autour de cette table», a pour sa part déclaré l'ambassadeur canadien

David Wright. Prenant tour à tour la parole, les chefs de la diplomatie des pays ex-communistes se sont félicités de cette «grande journée pour l'Europe». Ils ont souligné le rôle unique de l'Otan dans les relations transatlantiques, pourtant mises à mal par la crise irakienne.

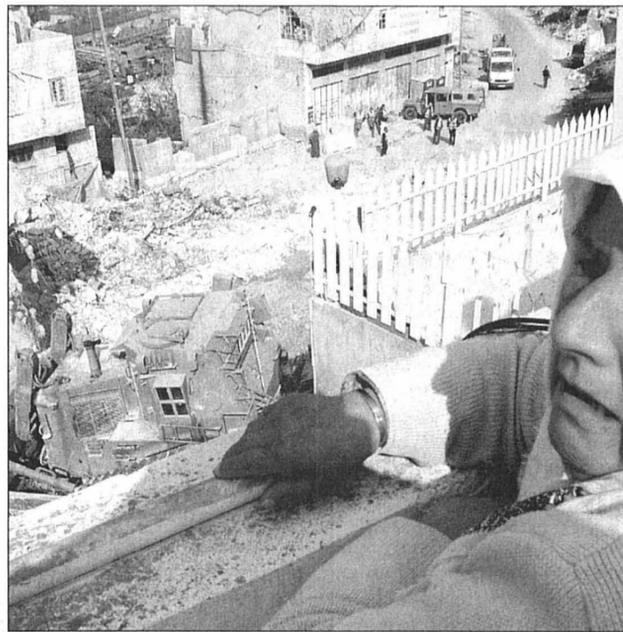
«Les Etats-Unis se joignent à ses autres alliés dans l'Otan pour célébrer ce pas significatif fait vers l'adhésion de sept nouveaux membres» à l'Alliance atlantique, a déclaré l'ambassadeur américain à l'Otan, Nicholas Burns, hier dans un communiqué. Il a également salué la contribution apportée par ces pays «aux opérations de l'Otan de maintien de la paix dans les Balkans et à la guerre contre le terrorisme».

L'Otan, qui passera de 19 à 26 membres, a récemment conclu des négociations d'adhésion avec ces sept pays. Les discussions ont porté, entre autres, sur leurs obligations en tant que futurs membres de l'Otan, la réforme de leurs forces armées et la protection de la confidentialité des documents militaires.

Mai 2004

Les protocoles d'adhésion seront maintenant soumis au processus de ratification propre à chaque Etat membre et pays candidat. La Slovaquie a, pour sa part, déjà approuvé dimanche dernier par voie de référendum son adhésion.

Selon l'Alliance, ce processus doit être terminé en mai 2004, permettant à ces pays d'entrer officiellement dans l'OTAN lors d'un sommet dans une capitale européenne qui reste à déterminer. /ats-afp



La Cisjordanie occupée continue d'être le théâtre de drames. PHOTO KEYSTONE

Regain de violence en Cisjordanie

Proche-Orient ■ Etat d'alerte maintenu en Israël

L'état d'alerte restait en vigueur hier en Israël, de crainte d'une attaque de missiles irakiens. La Cisjordanie occupée a connu un regain de violence qui s'est soldé par la mort de cinq Palestiniens, dont deux activistes du Hamas.

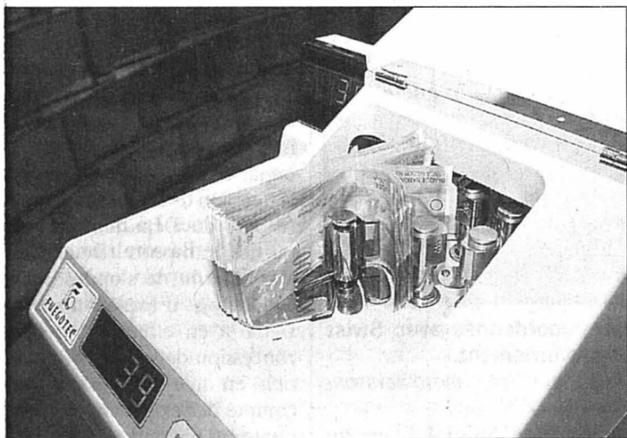
Les deux membres des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas, ont trouvé la mort mardi lors d'une échange de tirs avec l'armée israélienne dans le centre-ville de Bethléem. Deux autres Palestiniens ont été tués au cours de l'échange de tirs: le conducteur de la voiture où les deux hommes avaient pris place et une fillette de dix ans qui se trouvait dans un second véhi-

cule pris dans la fusillade. Des affrontements entre des militaires et des jeunes lanceurs de pierres palestiniens ont également eu lieu à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie. Un Palestinien de 12 ans a été tué. Ces décès portent à 3011 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 2334 Palestiniens.

Sur le plan politique, le gouvernement israélien a adopté mardi soir, à la quasi unanimité, le plan d'austérité mis au point par le ministre des Finances Benjamin Netanyahu, portant sur des coupes budgétaires d'un montant de plus de 2,2 milliards de dollars. /ats-afp

Préserver «indéfiniment» le secret bancaire

Fiscalité de l'épargne ■ Les banquiers suisses savourent prudemment leur victoire fiscale. Ils sont satisfaits du projet d'accord bilatéral, mais déplorent certaines zones d'ombre



Le système retenu pourrait coûter des centaines de millions de francs. PHOTO KEYSTONE

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

Les banquiers suisses sont globalement satisfaits du projet d'accord bilatéral sur la fiscalité de l'épargne, qui selon eux permet de préserver «indéfiniment» le secret bancaire. Ils nourrissent toutefois certaines craintes quant au coût du système de retenue à la source qui devra être mis en place et à la compétitivité de la place financière helvétique.

Une délégation de l'Association suisse des banquiers (ASB) s'est rendue à Bruxelles mardi et hier, où elle notamment rencontré le commissaire européen Frits Bolkestein et Paul Hatry, le représentant personnel du ministre belge des Finances auprès de l'Union.

Président du comité exécutif de l'ASB, Urs Roth s'est félicité du résultat des négociations entre Berne et Bruxelles sur la fiscalité de l'épargne et, plus largement, de l'accord que les

Quinze devraient conclure entre eux dans ce domaine quand l'Italie lèvera sa réserve: le modèle de la coexistence entre le système de l'échange d'informations et celui de la retenue à la source a ressuscité, ce qui selon lui «sécurise le secret bancaire pour une période indéfinie».

Système onéreux

L'ASB, toutefois, se garde de tout triomphalisme. D'une part, les Quinze n'ont pas encore adopté leur directive, ni accordé leur blanc-seing à l'accord bilatéral, ce qui prive les banquiers suisses de «certitudes»: ils ne peuvent pas encore affirmer à leur clientèle que «le secret bancaire est maintenu». D'autre part, l'ASB craint le coût important, chiffré «en dizaines voire en centaines de millions de francs», qu'engendrera la mise en place d'un système de retenue à la source sur les intérêts payés à des non-résidents. Enfin, il dénonce certaines zones d'ombre dans le projet d'accord bilatéral.

Selon Claude-Alain Margelisch, membre du comité exécutif de l'ASB, le prélèvement d'une retenue à la source de

35% à partir de 2011 ne provoquera pas une fuite de capitaux hors de Suisse. Le champ d'application de la directive est limité (les produits dérivés sont exclus), fait-il remarquer. En outre, la place financière helvétique ne ménagera aucun effort pour développer des instruments qui permettront aux épargnants d'échapper à la retenue d'impôt.

Distorsions de concurrence?

Malgré tout, les banquiers

craignent des «distorsions de concurrence». Urs Roth regrette par exemple que d'importants centres financiers asiatiques, tels que Hong Kong et Singapour, ne soient pas (encore) logés à la même enseigne que Berne. Il dénonce également une «discrimination» entre la Suisse, qui sera contrainte d'appliquer un taux de 35%, et certains pays de l'Union qui, telle l'Italie, prélèvent une «retenue à la source libératoire et anonyme beaucoup moins élevée» pour leurs

propres résidents.

L'ASB s'inquiète aussi des projets de l'Union, qui se dit déterminée à poursuivre les négociations avec Berne en vue de lui faire adopter le système de l'échange d'informations. Visiblement, le libellé de la clause de révision de l'accord et du pacte de bon-voisinage qui le flanque est trop alambiqué pour apaiser ses craintes. «Berne devra dire clairement que le secret bancaire n'est pas à disposition» de l'Union, insiste Urs Roth. /TVE

L'Italie bloque, Bruxelles reste ferme

L'issue du deuxième cycle de négociations bilatérales est plus incertaine que jamais. Alors que l'Italie détient toujours le dossier de la fiscalité de l'épargne en otage, la Commission européenne a réitéré son refus de céder aux revendications de Berne sur Schengen. Elle a également annoncé aux experts des Quinze qu'elle allait réclamer au Conseil fédéral une dérogation au principe de l'extension à la Suisse des di-

rectives mère-filiale et paiements entre entreprise «pour un ou plusieurs» Etats membres de l'Union.

Le président du comité exécutif de l'ASB, Urs Roth, a souligné hier qu'il souhaitait s'assurer que le principal résultat des négociations sur la fiscalité de l'épargne – la préservation du secret bancaire – ne soit pas remis en cause dans le cadre du dossier Schengen/Dublin.

La Suisse tente de convaincre les Quinze de si-

gner une «déclaration commune» qui lui permettrait d'imposer la condition de la double incrimination pour la recevabilité de commissions rogatoires relatives à des infractions fiscales. Lors d'une réunion du groupe AELE des Quinze (experts), la Commission a répété mardi qu'elle rejetait cette demande. Le commissaire Antonio Vitorino et la conseillère fédérale Ruth Metzler aborderont le sujet, au plus haut niveau, le 11 avril. /TVE

La dette grimpe à 122 milliards

Confédération ■ *La hausse est de 15,5 milliards. Rendement insuffisant des avoirs de la Caisse fédérale de pensions*



Le premier supplément au budget 2003 prévoit une rallonge de 184 millions.

PHOTO KEYSTONE

La dette de la Confédération dépasse désormais les 122 milliards de francs, soit une hausse de 15,5 milliards. Le Conseil fédéral en a pris connaissance en présentant, hier au Parlement, son message sur le compte d'Etat 2002.

Chute des rentrées fiscales

Le gouvernement avait déjà publié en février les comptes de la Confédération pour l'an dernier. Au lieu d'un surplus de dépenses budgété à 294 millions de francs, l'exercice s'est soldé sur un déficit de 3,3

milliards à cause de la chute massive des rentrées fiscales. Les recettes se sont élevées à 47,4 milliards, alors que les dépenses ont représenté 50,7 milliards.

Le compte des résultats boucle quant à lui sur un excédent de charges de 7,2 milliards, soit un résultat encore pire que pour le compte financier. Cette détérioration est essentiellement due aux amortissements extraordinaires destinés à assainir d'anciennes charges liées aux caisses de pensions de la Confédération et des ex-régies.

La hausse de la dette brute de la Confédération à 122,3 milliards s'explique notamment par le rendement insuffisant des avoirs de la Caisse fédérale de pensions et des emprunts contractés auprès de tiers à des conditions favorables. La dette nette (dette brute moins le patrimoine financier) a quant à elle crû de 2,7 milliards à 97,2 milliards.

38 nouveaux crédits

Par ailleurs, le Conseil fédéral a présenté hier son premier supplément au bud-

get 2003, qui prévoit notamment une rallonge de 184 millions. Les 38 nouveaux crédits de paiements représentent une hausse de 0,4% par rapport aux dépenses inscrites au budget. Ils restent nettement inférieurs à ceux demandés les années précédentes. Viennent toutefois s'y ajouter un nouveau crédit d'engagement de 13 millions et trois crédits additionnels totalisant 32 millions. Une grande partie des 184 millions supplémentaires résulte des dégâts causés par les intempéries l'an dernier.

Le Conseil fédéral demande 59 millions pour la remise en état des infrastructures forestières et agricoles et des interventions dans des secteurs à risques comme la protection contre les crues et le réseau ferroviaire.

Tenue du G8 à Evian

La tenue en juin à Evian du sommet du G8 impliquera quant à elle une rallonge de 22 millions. Ce crédit supplémentaire servira à couvrir les frais de sécurité à charge de la Confédération. Ce montant se fonde sur le résultat des négociations menées avec les cantons de Genève, Vaud et Valais et avec la ville de Lausanne, ainsi que sur une estimation des charges supplémentaires que devront supporter les services de la Confédération concernés.

Le Parlement se penchera en juin sur l'ensemble de ces crédits. Une deuxième rallonge lui sera soumise pour la session d'hiver. /ats

Extradition prochaine

Hariri ■ *Feu vert marocain. Retour imminent du terroriste*



Hussein Hariri sous bonne garde lors de son procès à Lausanne, en juillet 1997.

PHOTO KEYSTONE

La Cour suprême du Maroc a donné hier son feu vert à l'extradition vers la Suisse du pirate de l'air libanais Hussein Hariri. Selon une source judiciaire marocaine, son retour en Suisse serait «imminent». Hussein Hariri avait été condamné à la réclusion à perpétuité après avoir abattu un passager lors d'un détournement d'avion en 1987.

Affaire de détournement d'avion

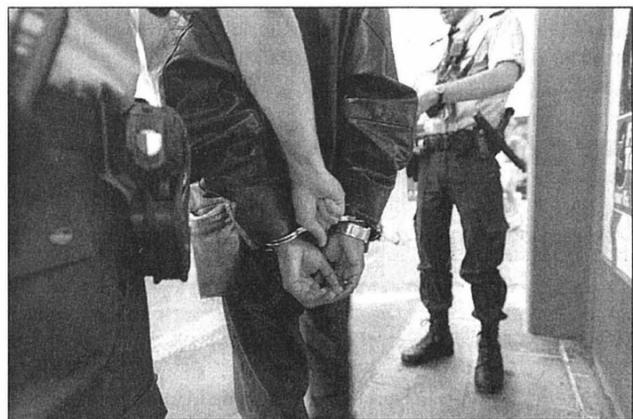
Le Libanais, 37 ans, avait été condamné par la Cour pénale fédérale à 20 ans de réclusion criminelle en février 1989 pour avoir détourné le 23 juillet 1987 un avion DC-10 de la compagnie Air Afrique sur l'aéroport de Genève-

Cointrin. Agissant pour la «cause palestinienne», Hariri avait abattu un passager et blessé un homme d'équipage avant d'être maîtrisé et arrêté par les forces spéciales suisses. Il avait été reconnu coupable d'assassinat et de prise d'otages. Le 8 septembre 2002, Hariri n'avait pas réintégré les Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe (VD) au terme d'un congé. Il s'était ensuite enfui vers le Maroc, où il avait été arrêté à Casablanca (100 km au sud de Rabat), en décembre 2002.

Date encore inconnue

Le 13 mars dernier, Hussein Hariri avait estimé sur les ondes de la RSR qu'il avait de bonnes chances de ne pas être extradé. Il espérait bénéficier d'une loi marocaine qui exclut l'extradition des accusés poursuivis dans des affaires à caractère politique. Lors d'une audience à Rabat, l'avocat d'Hariri avait en effet souligné que les accusations portées contre son client revêtaient un caractère politique, précisant que les actes commis par Hariri entraient dans le cadre de la lutte contre l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens et libanais et n'avaient donc aucun rapport avec le terrorisme.

La date précise de l'extradition d'Hussein Hariri vers la Suisse, qui serait donc «imminente» selon une source judiciaire marocaine, n'a pas encore été communiquée. La libération conditionnelle d'Hussein Hariri aurait dû intervenir en mars 2000. /ap



Le texte permettra de lutter plus efficacement contre la criminalité internationale.

PHOTO KEYSTONE

Accord enfin ratifié

Entraide ■ *Fin d'une longue saga entre Berne et Rome*

Quatre ans après sa conclusion, la Suisse a ratifié hier l'accord d'entraide judiciaire et accélérateur de la procédure d'entraide entre les deux pays. Il permet de lutter plus efficacement contre la criminalité internationale.

Loi très critiquée

En février 2002, la Suisse avait refusé de ratifier l'accord signé en 1998 en raison de nouvelles dispositions formelles adoptées par Rome. Berne jugeait que la loi d'application italienne, plus restrictive, contrevient à l'esprit du texte. Cette loi du 5 oc-

tobre 2001 avait été très critiquée en Italie. Elle prévoyait notamment que «tout document présentant un vice de forme serait inutilisable». Elle avait alors été interprétée comme une manœuvre visant à protéger certaines personnalités telles que Silvio Berlusconi, impliquées dans plusieurs enquêtes pour corruption et faux.

En outre, le Conseil fédéral a transmis son message sur la ratification du 2e protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale. Selon lui, la Suisse doit adapter ses instruments de lutte contre la criminalité internationale. /ats

Une action en justice est dans l'air

Accord aérien ■ *Le Conseil fédéral entend réagir aux mesures de restriction allemandes*

Après le rejet, par le Parlement, de l'accord aérien avec l'Allemagne, le Conseil fédéral balise le terrain des prochaines démarches. Il a ainsi défini hier les conditions d'une éventuelle action en justice contre l'ordonnance plus restrictive décrétée unilatéralement par l'Allemagne. Le choix se fera aussi en fonction des conséquences sur la politique étrangère.

Allemagne officiellement informée

Le Conseil fédéral a notamment chargé le Département fédéral des transports (Detec) d'annoncer officiellement l'échec de la ratification au ministre allemand des transports, Manfred Stolpe.

L'Allemagne a déjà annoncé le renforcement des restrictions actuellement en vigueur dans l'espace aérien allemand concernant les vols en provenance et à destination de Unique (aéroport de Zurich). Elle compte prolonger de deux heures la période de repos nocturne pour la fixer entre 21h et 7 heures.

L'ordonnance correspondante devrait entrer en vigueur dans les dix jours. Un renforcement des restrictions durant les douze prochains mois est probable. Ces mesures doivent



Toute action en justice devra être coordonnée avec Swiss et Unique, a tenu à rappeler le gouvernement.

PHOTO KEYSTONE

contribuer à limiter les vols au-dessus du sud de l'Allemagne à 80.000 par an. Swiss et Unique craignent que ces mesures n'entraînent considérablement l'exploitation de l'aéroport zurichois. Face à cette menace, les deux entreprises se sont déjà tournées vers le Conseil fédéral pour lui demander son soutien.

Possibilité de déposer une plainte

Le gouvernement envisage plusieurs possibilités. Parmi celles-ci figurent une plainte devant la commission de l'UE, une procédure devant le co-

mité mixte Suisse-UE ou un recours contre l'ordonnance devant les tribunaux allemands. En revanche, le Conseil fédéral n'envisage pas une procédure devant le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Berne choisira la marche à suivre en fonction de ses chances de succès et de ses répercussions sur le contrôle aérien. «Le Conseil fédéral se prononcera en temps voulu sur l'engagement concret d'une action en justice, qui devra être coordonnée avec les entreprises concernées, Swiss et Unique», a souligné le Detec. /ap

EN BREF

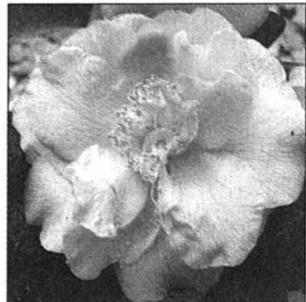
OFAP ■ Changement de département. L'Office fédéral des assurances privées (Ofap) quittera en juillet le département de Ruth Metzler pour celui de Kaspar Villiger (Département fédéral des finances). Le Conseil fédéral a décidé hier ce transfert dans l'optique de la création d'une autorité de surveillance unique. /ats

AÉROPORT DE ZURICH ■ Recours. Des associations d'opposants à l'aéroport de Zurich ont déposé hier un recours auprès du Tribunal fédéral. Elles contestent la décision de la Commission de recours du Département fédéral des transports (Detec), qui leur interdit de s'opposer à la concession d'exploitation. Le Detec a en effet renouvelé la concession de l'aéroport de Zurich en mai 2001, sans tenir compte des exigences des organisations de défenses de riverains ainsi que de plusieurs communes et cantons. /ats

AGRICULTURE ■ Boues d'épuration bannies. Dès mai prochain, il sera interdit d'utiliser les boues d'épuration comme engrais pour les cultures maraîchères et fourragères. Les 40.000 tonnes épanchées chaque année dans les champs devront dorénavant être brûlées. Cette décision a été prise hier par le Conseil fédéral pour éviter des atteintes aux sols et à la santé. Elle coûtera au maximum 40 millions de francs par an. /ap

ENBREF

LOCARNO ■ Fête des camélias. Au Tessin, les camélias (photo keystone) fleurissent de novembre à février, selon l'altitude et l'ensoleillement. Ces fleurs d'origine japonaise sont particulièrement appréciées dans la région du Lac Majeur. Comme chaque année, Locarno les célèbre au seuil du printemps. /ats



TESSIN ■ Razzia sur le chanvre. La police tessinoise ne désarme pas face aux producteurs et vendeurs de chanvre. Six nouvelles personnes ont été appréhendées hier, ce qui porte à 22 le nombre des arrestations effectuées depuis la mi-mars dans le cadre de l'opération «Indoor». /ats

TADJIKISTAN ■ Combats de coqs interdits. Les combats de coqs, de perdrix et d'autres animaux de ferme ont été interdits dans l'est du Tadjikistan. Ces combats, dont l'issue est souvent fatale pour les animaux, sont très populaires auprès des jeunes. Ils ont été interdits parce qu'ils portaient «atteinte au développement moral». /afp-ats

AVEUGLES ■ Etre à la mode. A Zurich, à l'occasion d'un premier défilé de mode destiné aux aveugles (photo keystone), des femmes ont pu toucher les modèles vivants présentant les dernières tendances. /réd.



CÉLINE DION ■ A Las Vegas. Cinq soirs par semaine, 40 semaines par an, jusqu'en 2006. Le coup d'envoi du spectacle-marathon de Céline Dion (photo keystone) a été donné mardi soir à Las Vegas. Dans «A New Day» (Un nouveau jour), mis en scène par le créateur du Cirque du Soleil, la chanteuse québécoise danse, vole et interprète 23 titres. Céline Dion, qui fêtera ses 35 ans dimanche, est apparue avec une nouvelle coupe de cheveux et un corps musclé par l'entraînement. /ap



Libertés individuelles menacées

Terrorisme ■ Défenseurs des droits de l'homme «criminalisés».

Arsenal judiciaire manipulé pour museler toute critique

La lutte contre le terrorisme justifie dans de nombreux Etats des mesures répressives à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme. Trois organisations ont dénoncé hier à Genève les restrictions apportées aux libertés individuelles.

«La répression à l'encontre des militants des droits de l'homme s'est fortement accrue au cours de l'année écoulée. Dans une trentaine de pays, la lutte contre le terrorisme a été un prétexte pour criminaliser les défenseurs des droits de l'homme», a déclaré à la presse le directeur de la FIDH Antoine Bernard.

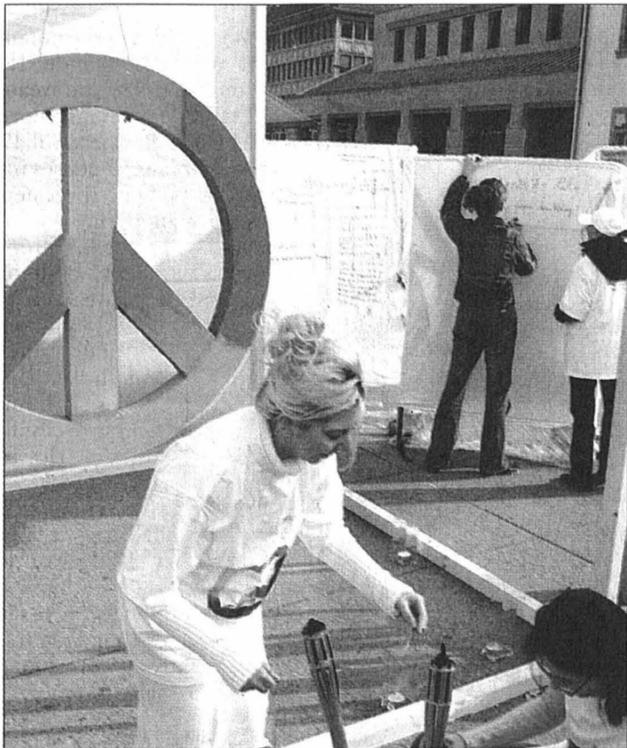
Au nom de la lutte contre le terrorisme, de nombreux gouvernements ont adopté de nouvelles lois. Elles ont toutes en commun une définition très large du terrorisme.

Effets pervers

L'alliance contre le terrorisme a été interprétée comme un chèque en blanc pour poursuivre tous les éléments considérés comme «subversifs», a déclaré le responsable de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Présenté hier, le rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme recense l'assassinat ou la disparition de 76 militants des droits de l'homme en 2002 (la majorité en Colombie). En outre, 143 ont été arrêtés, détenus ou condamnés de façon arbitraire, certains ayant subi des tortures ou des mauvais traitements.

«C'est un constat d'échec», commente Antoine Bernard. Le rapport dresse également une liste de 267 cas de défenseurs ou associations des droits de l'homme victimes de menaces, de campagnes



A Zurich, des partisans de la paix ont incité la population à faire part de ses réactions au sujet de la guerre en Irak.

PHOTO KEYSTONE

de diffamation ou d'intimidation l'an dernier.

Porte ouverte aux abus

En juin 2002, la Russie a adopté une loi sur l'extrémisme politique qui n'en donne aucune définition précise, ce qui laisse la porte ouverte à de nombreuses interprétations arbitraires. La FIDH y voit «une véritable menace pour l'ensemble des représentants de la société civile russe».

Le rapport cite également l'Ouzbékistan, l'Egypte, la Malaisie, la Tunisie, l'Algérie comme exemples d'Etats servant de la lutte antiterroriste pour légitimer ou renforcer leurs pratiques répressives. Aux Etats-Unis, les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 se sont tra-

duites par des restrictions à la libre circulation des personnes.

«L'arsenal judiciaire est sciemment manipulé par les Etats pour museler ceux qui osent les critiquer», poursuit le rapport, citant d'autres exemples en Tanzanie, en Ethiopie, en Guinée Bissau et au Zimbabwe.

ONG discréditées

En Amérique latine, en Colombie, au Guatemala et dans certaines régions du Brésil, les défenseurs des droits de l'homme exercent leurs activités «dans un environnement de violence croissante». L'Observatoire dénonce aussi la répression à leur encontre en Chine, en Birmanie, au Vietnam, en Iran, au Népal.

Festival à Genève

Alors qu'une guerre hautement télévisée fait rage en Irak, un nouveau festival de cinéma centré sur les droits humains débute demain à Genève. Le Festival international du film sur les droits humains a pour objectif d'engager la réflexion sur le rôle du septième art et de l'image par rapport à la dignité humaine.

Chaque soirée mettra en compétition des films autour d'un thème précis. Les projections seront suivies d'un débat public en présence des réalisateurs, de spécialistes et d'acteurs de terrains. Parmi les intervenants prévus: l'écrivain Théo Klein, la déléguée générale de l'Autorité palestinienne en France Leïla Shahid ou encore le directeur de Human Rights Watch Reed Brody. L'ouverture du festival aura lieu en présence du haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Sergio Vieira de Mello. /ats

Festival international du film sur les droits humains, du 28 au 3 avril, Maison des Arts du Grütli, Genève. Rens. www.fifdh.ch.

Le directeur de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) Eric Sottas a évoqué des méthodes de plus en plus pernicieuses utilisées pour discréditer les ONG: création d'ONG gouvernementales concurrentes, restrictions d'accès aux sites internet, coupure de lignes téléphoniques, destruction de matériel, obstacles financiers. /ats

ROUGEOLE Epidémie en Valais

Une épidémie de rougeole sévit en Valais. Depuis le début mars, une trentaine de cas ont été signalés. Des flambées sont également enregistrées ailleurs en Suisse. Au total, huit personnes ont dû être hospitalisées.

En Valais, l'épidémie touche uniquement la partie francophone du canton. Les personnes atteintes sont essentiellement des enfants et des adolescents, a indiqué hier le Service cantonal de la santé publique. Aucune d'entre elles n'étaient vaccinées contre la maladie.

Selon le médecin cantonal Georges Dupuis, l'épidémie pourrait être plus étendue qu'annoncée. «On estime que pour un cas déclaré, il y en a dix qui ne le sont pas», a-t-il expliqué. Très contagieuse, la rougeole peut entraîner de graves séquelles neurologiques. Un cas d'encéphalite a été recensé dans le canton.

Ailleurs en Suisse

54 cas de rougeoles ont été officiellement répertoriés depuis le début 2003 en Suisse, a pour sa part communiqué l'Office fédéral de la santé publique. Plusieurs flambées de cas de rougeole ont été enregistrées depuis février dans les cantons de Zurich, de Genève, de Schwytz et du Tessin. Des cas sporadiques ont été signalés dans d'autres régions du pays.

Les épidémies de rougeole se déclarent en raison d'une couverture de vaccination insuffisante, indique l'OFSP. Plus de 80% des cas enregistrés concernent des enfants ou des adolescents en grande majorité non-vaccinés. Pour cette raison, la Suisse n'est pas à l'abri d'une extension de ces flambées. Afin d'enrayer le phénomène, l'OFSP appelle les personnes non-vaccinées à le faire dans les meilleurs délais. /ats

Profanation: sursis

Lucerne ■ Après un concert de «Death Metal» bien arrosé

Le Tribunal criminel de Lucerne a condamné une femme et trois hommes d'origine suisse à des peines de prison de 7 à 18 mois avec sursis pour profanation de cimetière. Le coupable principal qui est âgé de 22 ans a écopé de la peine maximale.

Les deux autres accusés de 23 et 21 ans ont été condamnés à des peines de respectivement dix et sept mois. La femme, âgée elle de 25 ans, a également écopé de sept mois, a indiqué hier le tribunal. Les juges leur reprochent de multiples atteintes à la paix des morts et à la liberté de croyance et des cultes, de même que des dommages à la propriété.

Les accusés ont profané quelque 90 tombes du cimetière municipal Friedental de Lucerne le 21 juillet 2001. Deux des six personnes appréhendées dans le cadre de cette affaire ont été condamnées à des peines de 6 et 18 mois dans leur pays d'origine, en Allemagne. Les accusés avaient

commis les actes qui leur sont reprochés à la suite d'un concert de «Death Metal» à Sursee (LU).

Ils ont déclaré avoir agi sous l'influence de l'alcool. L'enquête a révélé que deux des accusés ont participé à d'autres actes de vandalisme.

200.000 francs de dégâts

Le principal prévenu est accusé également d'avoir bouté le feu à la chapelle Saint-Blasius d'Alberswil (LU) le 20 avril 2000, jour de l'anniversaire d'Adolf Hitler. Les dégâts se montent à 200.000 francs. De plus, il a lancé des torches enflammées contre le portail d'une église à Lungern (OW) en août 2000.

Les deux autres accusés comparaissent uniquement pour la profanation du cimetière de Friedental. Les prévenus ont exprimé des regrets pour leurs actes. Ils ne seraient pas liés à un groupe sataniste ou d'extrême-droite, mais auraient agi par protestation et critique contre le christianisme. /ats

La pneumonie atypique inquiète

Epidémie ■ 34 morts en Chine, premier décès à Singapour qui ferme ses écoles par précaution



Dans les rues de Hong Kong, deux femmes se protègent. Mais les autorités sanitaires mondiales travaillent à tâtons face à cette épidémie de pneumonie atypique.

PHOTO KEYSTONE

La Chine a reconnu hier la mort de 31 personnes dans le sud du pays et 3 autres à Pékin dans une épidémie de pneumonie atypique.

Selon l'OMS, cette épidémie est vraisemblablement liée au Syndrome respiratoire

aigu sévère (SRAS), qui a fait son premier mort à Singapour.

En Chine continentale, 800 cas de personnes malades au total ont été confirmés hier. La province du Guangdong voisine de Hong Kong, d'où semble partie l'épidémie, a

été la plus durement touchée, avec 792 cas et 31 morts entre la mi-novembre et la fin février.

A Pékin, trois personnes sont mortes au mois de mars sur huit hospitalisées après avoir contracté une pneumonie atypique. Toutes sont originaires de Hong Kong et de la province du Shanxi (nord). Les deux morts venus du Shanxi avaient déjà été signalés mais aucune confirmation officielle n'avait été obtenue.

En dehors de la Chine, l'épidémie de SRAS a fait 18 morts dans le monde, dont 10 à Hong Kong, territoire limitrophe de la province du Guangdong.

Au Vietnam, elle a fait quatre morts, alors que trois personnes sont mortes au Canada et une hier à Singapour. Face à cette situation, Singapour a annoncé hier la fermeture des établissements scolaires à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 6 avril. Quelque 600.000 élèves sont concernés. /ats-afp

KUDELSKI

Année 2002 morose

Kudelski a vu son bénéfice net chuter de 86,1% en 2002, à 10 millions. Le groupe a notamment été pénalisé par des charges de réorganisation de plus de 42 millions. Le groupe n'attend pas d'amélioration avant 2004.

Chiffre d'affaires en baisse

Le chiffre d'affaires du spécialiste vaudois du cryptage numérique a pour sa part diminué de 11,7% à 402,4 millions. André Kudelski a qualifié l'exercice 2002 de «difficile». Il a notamment rappelé la grosse déception d'août: l'échec de la fusion aux Etats-Unis des télévisions à péage EchoStar et DirectTV, qui a privé le groupe d'un important potentiel de développement outre-Atlantique.

L'année a été marquée par une brusque dégradation de l'activité dans la télévision numérique dès la fin de l'été, a souligné le patron du groupe basé à Cheseaux-sur-Lausanne.

Nouveau système

Pour 2003, Kudelski entend poursuivre son développement dans la TV numérique en adoptant un nouveau système de commercialisation, qui prévoit une redevance mensuelle par abonné. Le passage à ce nouveau modèle va améliorer de manière substantielle les résultats du groupe dès 2004. En 2003, le chiffre d'affaires devrait être comparable à celui de 2002. Dans le secteur des systèmes de contrôles d'accès, l'entreprise va diriger ses efforts vers les parkings. Le groupe entend en outre développer sa filiale TicketCorner dans tous les pays limitrophes, après une première acquisition en Allemagne. /ats

Emploi sous pression chez Swisscom

Télécoms ■ Stagnation des affaires oblige, le géant bleu envisage de supprimer près de 1000 emplois cette année



«Nous ne pouvons plus créer d'emplois en Suisse», a souligné Jens Alder, président de la direction de Swisscom.

PHOTO KEYSTONE

La stagnation du chiffre d'affaires de Swisscom et les baisses de prix mettent l'emploi sous pression. Le président de la direction Jens Alder a fait savoir, hier à Zurich, qu'un millier de postes devraient être supprimés en Suisse cette année. «Nous ne pouvons plus créer d'emplois en Suisse», a souligné le président de la direction du huitième employeur du pays. L'an dernier, Swisscom avait supprimé environ 858 postes (4% des effectifs). En Suisse,

les effectifs ont reculé de 3,4% (17.171 collaborateurs).

Téléphone fixe

En 2002, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,5%, à 14,5 milliards. La hausse revient d'abord aux communications mobiles en Suisse (Swisscom Mobile) et en Europe (Debitel). En revanche, la téléphonie fixe et les affaires avec les entreprises ont reculé. S'il se félicite de la relative solidité de la filiale allemande Debitel, Jens Alder

souligne que la croissance dans la communication mobile en Suisse se tasse.

De plus, Swisscom Mobile accuse une baisse du revenu par abonné de 4,4%, en raison notamment du recul des conversations vocales. L'opérateur compte sur les nouveaux messages multimédia MMS, les bornes d'accès sans fil à internet dans des lieux publics ou le lancement prévu cette année de l'UMTS, la téléphonie mobile de troisième génération, pour compléter son offre. La téléphonie fixe souffre pour sa part de la concurrence du mobile et de la nouvelle numérotation introduite en mars.

Malgré la pression, l'opérateur parvenu à augmenter sa rentabilité. Le bénéfice d'exploitation affiche une hausse de 7,7%, à 2,4 milliards. Par contre, le bénéfice net a plongé de 83%, à 824 millions. Une comparaison directe avec le bénéfice 2001, près de 5 milliards de francs, est délicate. Ce dernier avait été influencé positivement par des ventes d'immeubles et la cession à l'opérateur britannique Vodafone de 25% du capital de la filiale de Swisscom Mobile.

Eventuel rachat

Interrogé sur des rumeurs de reprise de Telekom Austria, Jens Alder n'a pas voulu faire de commentaire. Il a estimé que Swisscom n'avait pas besoin de croître à l'étranger pour survivre. Les économies d'échelle sont inexistantes dans la téléphonie fixe, tandis que le groupe est déjà lié à Vodafone dans le mobile. Une

éventuelle acquisition n'est toutefois pas exclue.

Pour l'heure, le géant bleu continue de reverser une part importante de ses bénéfices à ses actionnaires (1,3 milliard) sous forme de dividende et de remboursement de valeur nominale. Pour cette année, il compte maintenir sa rentabilité au niveau de l'an dernier. /ats-afp

Salaires de la direction

Le président de la direction de Swisscom Jens Alder a reçu l'an dernier 1,4 million de francs de salaire, soit 200.000 francs de moins qu'en 2001. Selon le rapport annuel publié hier, les douze autres membres de la direction se sont partagé 7,8 millions en 2002.

Globalement, la rémunération de l'ensemble de la direction, président compris, a augmenté de 15%, à 9,2 millions. Cette hausse s'accompagne d'une extension du collège directorial, qui est passé de 10 à 13 membres entre 2001 et 2002. La somme inclut les salaires, les bonus et contributions spéciales de caisse de pension.

Par ailleurs, la rémunération des neuf membres du conseil d'administration a augmenté de 21%, à 1,4 million de francs. Le président du conseil, Markus Rauh, a vu sa rémunération progresser de 8%, à 517.000 francs. /ats

EN BREF

ASCOM ■ Lourde perte. Ascom a encore essuyé une lourde perte de 281 millions l'an dernier. Le groupe technologique bernois ne parvient pas à mener à bien sa restructuration aussi vite que prévu. Outre les difficultés du marché des télécommunications en général, il a dû supporter des frais de restructuration de 46 millions (trois fois plus qu'en 2001). /ats

BRITISH AIRWAYS ■ Capacité de vol réduite, guerre oblige. British Airways (BA) souffre de la guerre en Irak. La première compagnie aérienne européenne a annoncé hier qu'elle allait réduire sa capacité de vol de 4% en avril et mai. Cette révision du programme de vol concerne les vols transatlantiques et les vols à destination du Proche-Orient. /ats-afp

LAITIERIES RÉUNIES GENÈVE ■ Progression des ventes. Le groupe agro-alimentaire Laiteries Réunies Genève (LRG) a réalisé des ventes consolidées en hausse de 19,9% en 2002. Le chiffre d'affaires s'est établi à 349,4 millions contre 291,3 millions en 2001, mais le résultat net a reculé à 292.000 francs (contre 594.350 francs en 2001). Pour mémoire, LRG avait finalement dû renoncer à la reprise d'une partie des activités de Swiss Dairy Food. /ats

NOVARTIS ■ Des vues sur une société américaine. Novartis veut acquérir 51% de la société américaine Idenix, spécialisée dans les produits contre l'hépatite B et C et les antiviraux. Le groupe bâlois paiera 582 millions de dollars au maximum. Idenix est basée dans le Massachusetts. /ats

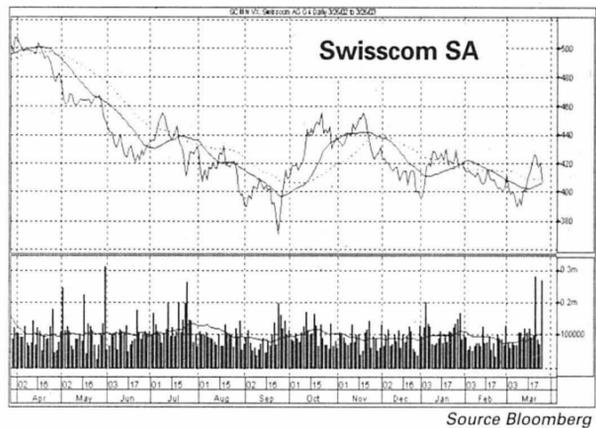
LABOURSE

www.bcn.ch

BCN-Netbanking

Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier

INDICES	bas / haut 2003	dernier	26/03
Zürich, SMI	3618	5000.7	4263.6
Zürich, SPI	2568.21	3475.93	2996.06
New-York, DJI	7416.64	8869.29	8280.23
New-York Nasdaq comp	1253.22	1467.35	1391.01
Francfort DAX	2827.67	5467.31	2636.1
Londres, FTSE	3277.5	4027.6	3762
Paris, CAC 40	2401.15	3232.34	2795.79
Tokio, Nikkei 225	7824.82	8829.06	8238.76
DJ Euro Stock 50	1847.62	2551.47	2184.98



Bourse suisse (cours en CHF)				Bourses européennes (cours en EUR)				Bourses Nord-américaines (cours en USD)						
	bas / haut 2003	précédent	26/03		bas / haut 2003	précédent	26/03		bas / haut 52sem	précédent	26/03			
ABB Ltd n	2.51	5.18	3.7	3.76	ABN Amro (NL)	11.76	16.69	14.73	14.72	Aluminium Co of America	17.62	39.09	21.33	20.78
Actelion Ltd	53	68.5	64	63.4	Accor (F)	25.01	31	28.26	27.44	Altria group inc.	31.75	57.79	33.45	33.4
Adecco n	34.25	58.35	43.2	41.9	Aegon (NL)	5.88	14.25	7.91	7.89	American Express Co.	26.55	44.91	35.26	33.18
Baloise Holding n	25	64.5	32.65	32	Ahold (NL)	2.39	13.65	3.69	3.58	American Tel & Tel Co.	8.2	28.88	27.48	
BB Biotech	45.8	59.45	54.1	54.2	Air Liquide (F)	105	132.4	126.9	126.1	Baxter Intl Inc.	19.12	59.9	19.6	19.54
BK Vision	93.85	147	112	113.75	AKZO-Nobel (NL)	16	32.44	18.5	18.82	Boeing Co.	24.73	50.05	27.37	26.4
BT & T Time	2	12.1	3.6	4	Alcatel (F)	4.16	7.59	6.78	6.9	Boehringer Inc.	33.75	59.62	51	50.2
Charles Voegelé Holding	13.3	32.7	25	25	Allianz (D)	52.74	99.9	57.5	55	Chevron Corp.	61.31	91.19	66.02	65.8
Ciba Spéc. Chimiques n	74.75	101.5	89	90.15	Allied Irish Banks (IRL)	11.5	13.55	12.9	12.85	Citigroup Inc.	23.49	48.45	35.9	35.89
Cicorel Holding n	20.25	29	24	24	Aventis (F)	37.5	54.55	45.06	44.06	Coca Cola Co.	37.01	57.91	41	40.73
Cie fin. Richemont	18.7	28.35	20.75	19.65	AXA (F)	9.05	14.55	12.15	12.2	Dell Computer Corp.	21.9	31.06	28.13	27.85
Clariant n	9.21	24.5	12.65	12.75	Banco Bilbao Vizcaya (E)	6.83	10.39	8.16	8.16	Du Pont de Nemours	34.71	48.83	40.24	40.42
Crédit Suisse Group n	20.3	35	26.35	25.95	Bayer (D)	9.85	22.42	13.25	13.4	Eastman Kodak co	25.59	41.08	30.4	30.55
Crossair n	2.55	23.5	3.35	3.27	BT Group (GB) £	1.405	2.128	1.69	1.708	Exxon Mobil	29.75	44.58	35.67	35.86
Ems-Chemie Holding	442.7	531.0	452.5	460.0	Carrefour (F)	29.2	44	37.47	37.1	Ford Motor Co.	6.58	18.23	7.63	7.65
ESEC Holding n	52.5	121	100	100	Cie de Saint-Gobain (F)	22.4	30	26.7	26.99	General Electric Co.	21.3	38.07	26.98	26.6
Fischer (Georg) n	88.7	150	102	104	DaimlerChrysler (D)	23.82	31.9	28.88	28.6	General Motors Corp.	29.75	68.17	34.27	34.33
Frohd n	355	434	399.5	400	Deutsche Bank (D)	33.01	47.8	41.7	41.45	Goodyear Co.	3.35	26.25	5.1	5.05
Givaudan n	427	648	521	516	Deutsche Lufthansa (D)	6.81	9.99	8.7	8.57	Hewlett-Packard Co.	10.75	21.2	16.51	16.58
Helvetia-Patria Holding n	111	174	127	128	Deutsche Telekom (D)	9.07	14.47	10.51	10.62	IBM Corp.	54.01	105.7	83.45	81.55
Hero p	133	164	163.75	164.25	E.ON (D)	34.25	44.1	40.2	39.5	Intel Corp.	12.95	31.45	18.04	17.89
Holcim Ltd	183	273	226.25	228.25	Electrabel (B)	210	243.8	226.1	228	International Paper Co.	31.35	45.2	36.49	35.63
Julius Baer Holding p	177	325	230.25	240	Elf Aquitaine (F)	135	176	143.2	150	Johnson & Johnson	41.4	65.5	57.08	56.66
Kudelski SA n	14.55	23.55	17.8	16	Elsevier (NL)	8.01	12.07	10.16	10.01	Mc Donald's Corp.	12.12	30.72	14.16	14.23
Logitech International n	36.25	49.25	42	42.5	Endesa (E)	10	12.23	11.55	11.41	Merck & Co. Inc.	38.5	60.48	55.5	54.47
Lonza	70.1	85.15	75.65	76.2	ENI (I)	11.75	15.75	12.83	12.8	Microsoft	20.7	30.46	25.49	25.25
Moevenpick	442.5	602	545	550	France Telecom (F)	14.5	21.75	17.3	17.18	PepsiCo Inc.	34	53.5	40.1	39.82
Nestlé n	233.25	308	271.5	276	Glaxosmithkline (GB) £	9.8	12.6	11.79	11.75	Pfizer Inc.	25.13	40.45	32	31.71
Nextrom	4.8	11.7	6.95	6.95	Groupe Danone (F)	104.2	132.3	116.3	117.8	Procter & Gamble Co.	74.08	94.75	88.02	88.33
Novartis n	45.2	56	52.25	51.8	ING Groep (NL)	8.55	17.5	12.18	11.74	Sears, Roebuck & Co.	18.25	59.9	21.45	24.14
Pargesa Holding p	2126	2670	2390	2400	KLM (NL)	5.2	9.79	6.06	6.14	Swissca Asia CHF	0.56	4.29	1.43	1.4
Phonak Holding n	9.06	14.6	12.7	12.65	KPN (NL)	5.3	7.24	5.9	5.98	Swissca Austria EUR	67.85	68.1		
Publigruppe n	180	240	190	192.25	L'Oreal (F)	50.15	74.85	59.65	59.9	Swissca Italy EUR	74.35	71.95		
Réassurance n	49.6	108	66.1	64.15	LVMH (F)	35.25	43.45	40	40.4	Swissca Japan CHF	47.75	46.8		
REG Real Estate Group	78.75	89	81.9	81.9	Metro (D)	15.8	24.65	19.4	20.1	Swissca Netherlands EUR	31.95	30.15		
Rieter Holding n	208	288	240.5	241	Nokia (F)	10.6	16.64	14.2	13.9	Swissca Small & Mid Caps CHF	131.65	128.85		
Roche Holding bj	73.4	103.25	87.6	86.2	Philips Electronics (NL)	12.45	18.66	16.41	16.22	Swissca Small & Mid Caps Europe	54.98	54.9		
Roche Holding p	119.25	185	141	136.5	Pinaut-Printemps-Redoute(F)44.55	74.6	51.3	49.02	49.02	Swissca Small & Mid Caps Japan	8578	8732		
Serono SA b	562	800	654	650	Prudential (GB)£	4.8	4.7	3.443	3.455	Swissca Small & Mid Caps North-America	82.75	84.12		
Sulzer n	132.5	210.5	169.25	167.5	Repsol (E)	11.79	13.99	13.95	14.2	Swissca America USD	150.05	144.9		
Sulzer Medica n	205	279	274.5	283.5	Royal Dutch Petroleum (NL)	33.35	44.58	38.8	39.23	Swissca Asia CHF	54.2	54.85		
Swatch n	409	488	456.5	450	RWE (D)	17.65	27.75	21.9	21.55	Swissca Austria EUR	67.85	68.1		
Swatch group n	19.15	24.45	22.4	22.5	Schneider (F)	38.42	49.89	44.18	44.25	Swissca Italy EUR	74.35	71.95		
Swiss Life Holding n	41.75	119	51.5	52.5	Siemens (D)	32.22	45.1	41.2	41.5	Swissca Japan CHF	47.75	46.8		
Swisscom n	385.5	435	420.5	406.5	Société Générale (F)	42.8	59	51.5	51.45	Swissca Netherlands EUR	31.95	30.15		
Syngenta SA n	55.1	87.85	61.9	64.5	Telcel (M)	7.82	9.8	9.18	9.16	Swissca Small & Mid Caps Europe	54.98	54.9		
UBS n	49.8	72.45	60.1	60	Total (F)	110.5	142.7	121.7	120.9	Swissca Tiger CHF	47.75	46.8		
UMS p	15.25	35	22	22	Unilever (NL)	47.31	60.1	55.1	55.7	Swissca Health EUR	364.81	370.02		
Unaxis Holding n	72.8	105.75	88.25	88.05	Vodafone Group(GB) £	1.008	1.263	1.168	1.163	Swissca Leisure EUR	212.02	214.05		
Von Roll Holding p	1.25	1.98	1.4	1.51						Swissca Technology EUR	125.27	125.76		
Vontobel Holding p	12.75	23.95	15.8	16.6										
Zurich Fin. Serv. n	88	159	116.5	118.5										

Fonds de placement (cours différés)		Fonds de placement (cours différés)	
	précéd		

AUTRES STADES

YOUNG BOYS -

BÂLE 3-4 ap (3-3 2-2)

Neufeld: 10.000 spectateurs.

Arbitre: M. Bertolini.

Buts: 2e Gimenez 0-1. 28e Gimenez 0-2. 38e Sermet 1-2. 42e Sermet (penalty) 2-2. 55e Sermet 3-2. 65e Tum 3-3. 107e H. Yakin 3-4.

Young Boys: Collaviti; Eugster, Vardanyan, Disler, RoCHAT; Sermet, Patrick (94e Vella), Petrosyan, Magnin; Häberli (76e Berisha), Chapuisat.

Bâle: Zuberbühler; Haas, M. Yakin, Smiljanic, Duruz (59e Rossi); Varela, Cantaluppi, Chipperfield (115e Zwysig); H. Yakin (112e Huggel); Tum, Gimenez.

Notes: expulsion de Varela (43e, deuxième avertissement).

LUCERNE -

GRASSHOPPER 1-2 (0-1)

Allmend: 6129 spectateurs.

Arbitre: M. Wildhaber.

Buts: 26e Rozental 0-1. 64e Muff 1-1. 81e Petric 1-2.

Lucerne: Hilfiker; Joller, Malacarne (84e Brand), Biaggi (84e Kavelashvili), Hodel; Rota, Andreoli, Naldo, Hofer; Muff, Cenci.

Grasshopper: Borer; Gerber, Gamboa, Schwegler, Ziegler; Tararache, Cabanas, Spycher; Rozental (85e Kulaksizoglu), Baturina (64e Petric), Nuñez.

Notes: expulsion de Tararache (74e, 2e avertissement).

FC Schaffhouse - Saint-Gall aura lieu dimanche à 15 h.

LE TIRAGE AU SORT

Demi-finales

Bâle - FC Schaffh./Saint-Gall

NE Xamax - Grasshopper

Ces rencontres auront lieu les mardi-mercredi 16-17 avril. La finale aura lieu le 11 mai à Bâle.

L'INATOUR FINAL

SERVETTE - ZÜRICH 2-1 (1-1)

Stade de Genève: 7662 spectateurs.

Arbitre: M. Busacca.

Buts: 16e Thurme 1-0. 27e Nef 1-1. 64e Thurme 2-1.

Servette: Roth; Bah, Jaquet, Bratic, Cravero; Lombardo, Londono, Diogo, Comisetti (88e Hilton); Thurme, Galvao (71e Kader).

Zürich: Taini; Nef, Fischer, Keller, Jeanneret; Tarone (80e Iodice), Bastida, Hellinga, Di Jorio; Gyax, Guerrero.

Classement

1. Grasshopper	4	3	1	0	11-3	35	(25)
2. Bâle	4	2	1	1	9-6	31	(24)
3. NE Xamax	4	2	1	1	8-5	23	(16)
4. Young Boys	4	2	1	1	5-6	22	(15)
5. Servette	4	1	2	1	4-5	20	(15)
6. Thoune	4	0	2	2	3-7	18	(16)
7. Wil	4	0	2	2	3-8	18	(16)
8. Zurich	4	0	2	2	3-6	18	(16)

Entre parenthèses points de la qualification.

Prochaine journée

Samedi 5 avril. 17 h 30: Wil - Young Boys. 19 h 30: Servette - Neuchâtel Xamax. Dimanche 6 avril. 16 h 15: Zurich - Bâle. Thoune - Grasshopper.

PREMIÈRE LIGUE

GROUPE 2

Zurich M21 - Münsingen 0-1
Granges - Grasshopper M21 2-3

Classement

1. Wangen	22	11	7	4	44-23	40
2. YF Juventus	22	11	7	4	43-23	40
3. Bienne*	22	10	10	2	43-25	40
4. Soleure	22	11	6	5	37-21	39
5. Ch-de-Fds	21	10	8	3	31-18	38
6. Bâle M21	23	9	10	4	48-28	37
7. Colombier	22	8	10	4	33-27	34
8. Zurich M21	23	8	9	6	41-29	33
9. Granges	23	7	9	7	54-40	30
10. Altstetten	22	6	11	5	30-32	29
11. SV Schaffh.	23	8	4	11	24-28	28
12. Grassh. M21	21	8	3	10	37-42	27
13. Serrières	22	6	8	8	25-32	26
14. Münsingen	23	2	9	12	23-45	15
15. Zofingue	21	2	6	13	24-61	12
16. Aarau M21+	30	4	3	23	23-86	15

*Équipe retirée et reléguée.
Les deux meilleures troisièmes participent aux finales de promotion.

Prochaine journée

Samedi 29 mars. 14 h 30: YF Juventus - Grasshopper M21. 16 h: Bâle M21 - Altstetten. Serrières - Münsingen. 17 h: La Chaux-de-Fonds - SV Schaffhouse. Zofingue - Wangen. 17 h 30: Soleure - Colombier. Dimanche 30 mars. 14 h 30: Bienne - Granges.

L'aventure continue

Football ■ Au terme d'un match très sérieux hier soir à Wil, Neuchâtel Xamax s'est hissé dans le dernier carré de la Coupe de Suisse. Place désormais à Grasshopper

Wil

Jean-François Berdat

Ceux qui avaient parié sur un mauvais «vaudeWil» - on en connaît... - en ont été pour leurs frais. Neuchâtel Xamax a ainsi passé une soirée plutôt tranquille pour assurer son accession au dernier carré des candidats à la Coupe de Suisse. Certes, mais c'est avant tout dû à la soudaine retenue qui a caractérisé les «rouge et noir» dès la reprise, les Saint-Gallois sont toujours restés dans le match, n'abdiquant qu'au moment où Leandro a enfin porté le coup de grâce, soit dans le temps additionnel.

Une abnégation typique de ce coin de pays, mais finalement sans conséquence pour des Xamaxiens qui tenaient leur ticket depuis la dixième minute déjà. Mais qui n'ont toutefois pas su se mettre à l'abri d'une de ces mauvaises surprises, d'un de ces accidents qui font aussi le charme du football. Une fois encore sans conséquence, dès lors que les gens de Martin Andermatt n'ont pas pu aller au bout de leurs certes louables intentions.

L'autorité de Bettoni

Vous l'aurez compris, tout s'est donc joué très vite dans ce quart de finale qui ne restera pas gravé dans les mémoires. Leandro qui hérite d'un ballon à l'angle de la surface de réparation, qui jongle au nez et à la barbe de Zellweger avant de transmettre à Rey qui fusille Beney: voilà pour le concret d'un affrontement équilibré, parfois musclé, mais jamais vraiment emballant. La faute à tous les acteurs sans doute, saint-gallois avant tout, qui n'ont pas su prendre en défaut une défense xamaxienne qui s'est donc parfaitement remise de ses déboires bernois.



Steve von Bergen met de l'ordre en défense: Neuchâtel Xamax a bien joué le coup au Bergholz.

PHOTO KEYSTONE

Cela étant, et quand bien même il serait particulièrement malvenu et maladroit de faire la fine bouche, Neuchâtel Xamax n'aura pas baronné sur le champ de bataille du Bergholz. «Nous aurions bien aimé nous mettre à l'abri plus tôt» confessait Claude Ryf à l'heure de l'analyse. Mais voilà: après une première période gérée avec une certaine aisance, les Xamaxiens ont reculé. «Nous savions que Wil est capable de très bien jouer sur sa pelouse, d'autres l'ont déjà vérifié à leurs dépens» se justifiait le Vaudois. Cédant donc l'initiative à leurs hôtes, les Neuchâtelois se sont inévitablement exposés au danger. Il a ainsi fallu toute l'autorité de Bettoni pour annihiler quelques tentatives des gens du lieu, le portier xamaxien

récoltant même un crampon à hauteur du genou, ce qui l'a contraint à céder son poste à Delay, impeccable dans son intérim. «Nous avons sans doute perdu trop de ballons dans ce qui est devenu une guerre des nerfs. C'est vrai, nous avons joué avec le feu» convenait encore Claude Ryf. Une fois de plus, sans conséquence. «Nous ne nous sommes jamais retrouvés hors de position. Mais c'est vrai que tant que le deuxième n'a pas été inscrit...» La délivrance est finalement tombée durant le temps additionnel, via une réussite de Leandro.

Sans avoir véritablement tremblé, Neuchâtel Xamax venait de se sortir du piège représenté par ce Wil qui jouait carrément sa saison sur ce match. «Je crois que

nous n'avons aucun regret à nourrir, dira Martin Andermatt. Nous avons été battus par meilleurs que nous, c'est tout.» Au passage, celui qui rêvait de Bundesliga tenait à relativiser la portée de ce revers. «Il y a eu un gagnant et un perdant au terme de ce match, mais il y a des

endroits sur cette planète où on ne dénombre actuellement que des perdants...»

Il est vrai qu'il n'y a pas que le football dans la vie. Un constat qui n'enlève toutefois absolument rien aux mérites xamaxiens... /JFB

WIL - NEUCHÂTEL XAMAX 0-2 (0-1)

Bergholz: 1681 spectateurs.

Arbitre: M. Rogalla.

Buts: 10e Rey 0-1. 91e Leandro 0-2.

Wil: Beney; Balmer (86e Montandon), Hasler, Zellweger, Mangiarratti (70e Hämmerli); Pavlovic, Romano; Morales (52e Lustrinelli), Fabinho, Sutter; Bamba.

Neuchâtel Xamax: Bettoni (78e Delay); von Bergen, Barea,

Portillo, Buess; Mangane (66e M'Futi), Bättig, Simo, Wiederkehr; Rey (93e Valente), Leandro.

Notes: soirée agréable, pelouse bosselée. Wil sans Rizzo ni Dilaver (blessés), Neuchâtel Xamax sans Tsawa (blessé). Avertissements à Pavlovic (16e, simulation), Zellweger (36e, faute), Bättig (47e, faute), Wiederkehr (69e, antijeu), Simo (78e, jeu dur) et von Bergen (93e, faute). Coups de coin: 4-1 (2-0).

MISE AU NET

Le Tour du canton reprendra ses droits le mercredi 23 avril. Il reste donc moins d'un mois aux milliers de participants - dont une majorité de Neuchâtelois - afin de se préparer au mieux. Tandis que les meilleurs ont sans doute déjà mis tous les atouts de leur côté, les populaires commencent à se dire qu'il serait bien de ne pas tout laisser au hasard. Seulement voilà, à qui faut-il s'adresser et quelles sont les personnes compétentes?

Pour les coureurs populaires

Sans prendre trop de risque, les populaires ont tout à gagner sur le site www.volodalen.com, «le site de l'entraînement à la course» comme il se présente dès la page d'accueil. Un ancien athlète de haut niveau, un scientifique, un cybernéticien, un publiciste, une photographe et un dessinateur rendent ce site crédible et attrayant.

Les coureurs trouveront sûrement un sujet qui éveillera leur curiosité parmi les huit magazines proposés. Quelques titres et sous-titres afin de mettre l'eau à la bouche: «L'imagerie mentale améliore les performances», «Récupérer sans perdre ses qualités», «Moins le coureur a d'énergie, plus il lui en faut pour avancer!», «Ne grimâçons pas pendant l'effort, nous risquons de nous épuiser!», «Un patch pour rien!», «Entraîner les muscles respiratoires?», «Sept jours pour être surentraîné!» et «Pourquoi pratiquons-nous une activité physique?»

Aux populaires de faire leur choix et de trouver ce qui fera leur bonheur - ou leur bien-être? - lors des six étapes au Tour du canton. Et pour d'autres courses aussi! /TTR

Dix ans après...

Ah, la Coupe... Elle fait perdre la tête à tout footballeur qui se respecte. On comprend dès lors aisément que les Xamaxiens étaient aux anges en quittant Wil. «La Coupe? Tant que l'on n'a pas gagné la finale, personne ne se souvient de notre parcours...»

Claude Ryf n'entendait bien évidemment pas jouer le rabat-joie. Reste que le Vaudois sait parfaitement de quoi il en ressort. Diable, n'a-t-il pas disputé son dernier match en «rouge et noir» sur la pelouse



Augustine Simo - Bruno Sutter: et si la Coupe de Suisse souriait une fois au club de la Maladière? PHOTO KEYSTONE

du Wankdorf, un jour de mai 1990, dans une finale de Coupe perdue 1-2 face à Grasshopper? Un - mauvais - souvenir que le patron espère bien gommer le dimanche 11 mai prochain sur la pelouse du Parc Saint-Jacques. Mais chaque chose en son temps...

On se réjouira tout de même que Neuchâtel Xamax ait accédé à ce dernier carré. Une forme d'événement, dès lors qu'il faut remonter à 1993 pour retrouver les gens de la Maladière à ce stade d'une compétition qui leur a jusqu'ici toujours tourné le dos. C'était un soir de mai et Lugano était venu s'imposer 3-2 après prolongation à la Maladière. «Je n'ai pas de souhait particulier, lançait Claude Ryf en quittant le Bergholz. Simple, si nous pouvions jouer à domicile...» Le sort en aura décidé ainsi, désignant Grasshopper comme adversaire. Dix ans après, Neuchâtel Xamax a donc la possibilité de prendre une revanche et de vaincre enfin le mauvais sort... /JFB

Des médailles et des chronos

Natation ■ Les championnats de Suisse élites d'hiver débutent aujourd'hui à Zurich-Oerlikon. Neuchâtelois ambitieux et Chaux-de-Fonniers très motivés



Gwenaëlle Berthod: des finales possibles sur 200, 400 et 800 m libre.

PHOTO ARCH-MARCHON

Le grand bassin de Zurich-Oerlikon sera en ébullition d'aujourd'hui à dimanche. Une élévation de la température qui résultera de la folle débauche d'énergie des participants aux championnats de Suisse élites d'hiver. Des nageurs du canton se mêleront à ces luttes acharnées. Ils seront au nombre de 25 (16 Neuchâtelois et 9 Chaux-de-Fonniers).

Comme d'habitude, le Red-Fish a beaucoup d'ambitions. «J'espère que nous décrocherons entre deux et six médailles, lâche le coach Chris Morgan. Sebastian Gausch sur 50, 100 et 200 m brasse, ainsi que Julien Baillole au 400 m 4 nages sont nos meilleurs atouts. Chez les filles, Gwenaëlle Berthod a des chances d'arriver en finale sur 200, 400 et 800 m libre.»

Objectifs déjà atteints

Petit soulagement pour l'Américain, il n'y a plus de classement des clubs: «C'est mieux ainsi. Je n'aimais pas trop prendre des nageurs afin de juste marquer des points pour le Red-Fish. Maintenant nous pouvons nous concentrer sur les performances personnelles. Ces championnats d'hiver sont importants, mais ce sont surtout ceux d'été qui représentent le grand rendez-vous de la saison pour le club. Et puis il y a deux de mes nageurs qui sont qualifiés pour les Universiades, tandis que deux autres cherchent encore à décrocher leur ticket pour

les championnats d'Europe juniors à Glasgow à la fin du mois de juillet.»

A La Chaux-de-Fonds, Mathieu Séguéla ne se prend pas trop la tête. «Mes nageurs ont entre 12 et 18 ans, précise-t-il. Je leur demande juste de réaliser leur meilleure performance personnelle dans chaque discipline et d'atteindre un maximum de finales. Ils devront aussi être les mieux classés possible par rapport aux autres nageurs qui sont nés la même année qu'eux.» Après de bons Critériums romands en début mars et un titre de vices-championnes de Suisse des clubs espoirs pour les filles à la mi-mars, les principaux objectifs ont déjà été atteints.

Et la fatigue physique ou mentale? «Je crois avoir bien géré les plages d'entraînement et celles de repos, répond-t-il. Pour ce qui est du mental, mes jeunes nageurs restent sur de bonnes performances et ils sont donc gonflés à bloc. Il y a juste eu quelques cas de grippe et de bronchite qui ont perturbé la préparation.» Pas de quoi saper le moral de la jeune troupe dirigée par un entraîneur plein d'humour: «C'est la première fois que nous arrivons à destination sans nous tromper de route (réd.: un Français sur les routes suisses!). Aujourd'hui (réd.: hier), Damien Aellen fête ses 18 ans. Il n'y aura pas de strip-teaseuse, mais tout de même des cadeaux et un gâteau avec des bougies.» /TTR

Objectif Barcelone

Comme chaque année, les championnats de Suisse d'hiver représenteront une occasion en or de se qualifier pour le grand événement de l'été. Il s'agira, en l'occurrence, des Mondiaux de Barcelone (20 au 27 juillet). Neuf nageuses et nageurs helvétiques - Hanna Miluska, Flavia Rigamonti, Chantal Strasser, Nicole Zahnd, Philipp Gilgen, Flori Lang, Remo Lütolf, Karel Novy et Yves Platel - sont déjà pré-qualifiés pour le rendez-vous espagnol. Ils n'ont

plus qu'à confirmer leur performance réussie en août dernier, lors des championnats d'Europe de Berlin, pour assurer leur présence aux Mondiaux. Tous s'aligneront à Zurich-Oerlikon, à l'exception de Flavia Rigamonti (21 ans). Victorieuse la semaine dernière sur 500 yards (457 mètres) et 1650 yards (1509 mètres) lors des championnats universitaires américains, la Tessinoise prendra part aux championnats des Etats-Unis, du 1er au 5 avril à Indianapolis. /si

FOOTBALL ■ Succès helvétique. Kastoria (Gr). Éliminatoires de l'Euro des moins de 17 ans. Deuxième journée: Suisse - Albanie 1-0 (0-0). But: 74e Zambrella (Servette). Hongrie - Grèce 2-0 (1-0). Classement: 1. Hongrie 2-6 (3-0). 2. Suisse 2-3 (1-1). 3. Grèce 2-3 (1-2). 4. Albanie 2-0 (0-2). Demain: Suisse - Grèce et Albanie - Hongrie. Le vainqueur de ce groupe sera qualifié pour le tour final qui aura lieu au Portugal du 7 au 17 mai. /si

Egli libre. Andy Egli, licencié de son poste le 11 septembre 2002, a réglé ses problèmes contractuels avec Waldhof Mannheim, club de deuxième Bundesliga. Grâce à un arbitrage de la fédération allemande, un accord à l'amiable a été trouvé et le technicien suisse est désormais libre de tout engagement. /si

Portugal - Macédoine à Lausanne. Le match international amical Portugal - Macédoine, prévu le mercredi 2 avril à Genève et annulé dans un premier temps en raison de problèmes liés à la sécurité, aura finalement bien lieu, mais à Lausanne (19 h 45). /si

La finale à Gelsenkirchen. La finale de la Ligue des champions 2004 se tiendra en Allemagne, à Gelsenkirchen dans l'Arena Auf-Schalke. Le dernier acte de la Coupe de l'UEFA la même année se déroulera en Suède, à Göteborg, au stade Ullevi. /si

L'Espagne deuxième. L'Espagne dépasse désormais la France et s'est installée au deuxième rang, derrière le Brésil, du classement mensuel de la Fifa. La Suisse, 41e, perd un rang par rapport à février. /si

ENBREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Krüger fait son marché. Ralph Krüger a convoqué les Bernois Marco Bühler, Ivo Rüthemann, Rolf Schrepfer, Martin Steinegger et Thomas Ziegler pour le camp d'entraînement en Suède, qui débute lundi. Il a également rappelé l'attaquant de GE Servette, Gian-Marco Cramer. /si

Rötheli dans la capitale. Berne a engagé pour deux saisons l'international de Lugano André Rötheli (32 ans). Le Soleurois est le deuxième gros transfert du club de la capitale après le défenseur des Langnau Tigers, Beat Gerber. /si

Pluie de nuls. NHL. Matches de mardi: Ottawa Senators - Colorado Avalanche (sans Aebischer) 2-2. Carolina Hurricanes - Toronto Maple Leafs 3-3. Detroit Red Wings - Minnesota Wild 4-0. Canadien de Montréal - Washington Capitals 3-4. Nashville

Predators - Philadelphia Flyers 1-1. Chicago Blackhawks - New York Islanders 2-9. Vancouver Canucks - Dallas Stars 3-4. Los Angeles Kings - Columbus Blue Jackets 1-2. /si

Weber pour Rautakallio. Christian Weber (39 ans) dirigera comme prévu les ZSC Lions la saison prochaine. Il succède au Finlandais Pekka Rautakallio. /si

Aucune décision. Aucune décision n'a été prise par les représentants des 23 clubs de la Ligue nationale, qui étaient réunis à Kirchberg pour définir les modalités du championnat 2003-2004. Leur prochaine réunion aura lieu le vendredi 11 avril. /si

CYCLISME ■ Ludi se maintient. Tour de Normandie. Deuxième étape, Forges-les-Eaux - Elbeuf (151 km): 1. Gicquel (Fr) 3 h 17'34". Puis: 58. Florian Ludi (S) à 3". Génér-

al: 1. Finot (Fr) 7 h 44'55". Puis: 41. Florian Ludi (S) à 23". /si

TÉLÉVISION ■ Décès de Frédéric Neumann. Journaliste au département des sports de la télévision suisse romande, Frédéric Neumann est décédé à l'âge de 56 ans des suites d'une longue maladie. Frédéric Neumann travaillait depuis près de trente ans à la TSR où il avait rejoint le département des sports en 1996. /si

CURLING ■ Qualification et espoir. L'équipe de Suisse masculine emmenée par son skip Jan Hauser est assurée de participer aux demi-finales des Mondiaux de Flims (GR), avant même la fin du round robin. Elle a battu le Danemark (10-5) et la Suède (6-4), tandis son homologue féminine (skip Valeria Spälty) a conservé ses chances de qualification en disposant de la Russie (8-3). /si

FOOTBALL Licenciements à Lugano

Seul un miracle pourrait sauver Lugano (LNB) de la faillite. La juge Patrizia Zarro constatera aujourd'hui l'échec du sursis concordataire et déclarera en faillite le club tessinois, endetté à une hauteur de 73,5 millions de francs. Si la faillite est confirmée, Lugano se retirera immédiatement du tour de promotion-relégation LNA/LNB. Tous ses résultats seront annulés et les joueurs se retrouveront au chômage.

Dès mardi, plusieurs joueurs ont reçu une lettre de licenciement. Selon Edmond Isoz, le directeur de la Ligue nationale (LN), seuls les joueurs âgés de moins de 21 ans peuvent encore trouver un nouveau club d'ici au 31 mars. Pour tous les autres, la saison est terminée dans la mesure où aucune mesure d'exception n'est prévue par la LN. Lugano, fort d'une histoire de 95 ans, est le deuxième club suisse après Wettingen en 1992 à être mis en faillite. Toutefois, les Argoviens avaient pu terminer le championnat.

Aujourd'hui, un juge vaudois devra également rendre son verdict sur le sursis concordataire de Lausanne. Il se pourrait bien que le football suisse vive sa journée la plus noire de son histoire. /si

DEUXIÈME LIGUE

Un penalty inexistant

Boudry n'avait pas décidé de laisser trainer les choses hier soir, Sur-la-Forêt, et cela se concrétisa d'emblée par l'ouverture du score à la 10e minute. En effet, Meisterhans adressa un centre parfait à D'Amario qui, sur la ligne des six mètres, le reprit sans se poser de questions. Dès lors, la domination boudryenne fut constante et les occasions de creuser l'écart se succédèrent. Mais, en toute fin de première période, et tout à fait contre le cours du jeu, les visiteurs profitèrent d'une erreur défensive pour rétablir la parité.

En deuxième mi-temps, les Boudryens continuèrent de monopoliser le ballon et trouvèrent juste récompense à leurs efforts lorsque l'omniprésent Meisterhans fusilla le portier Strapazzon à la 53e. Le reste de la partie aurait dû constituer une formalité pour la troupe de Thévenaz, mais l'arbitre en décida autrement et accorda un penalty inexistant à Cornaux (75e) qui put ainsi repartir de Boudry avec un point en poche.

BOUDRY-CORNAUX 2-2 (1-1)

Sur-la-Forêt: 90 spectateurs
Arbitre: M. Montefusco
Buts: 10e D'Amario 1-0. 39e De Luca 1-1. 53e Meisterhans 2-1. 75e Dupasquier (penalty) 2-2.
Boudry: Hotz; Perez, Schor, Billeter; Fahrni (72e Duc), Ducommun Magnin, Quesada; Meisterhans, Girard, D'Amario.
Cornaux: Strapazzon; Racine Chanson, Wildhaber, Hammerli Kaenel, Grandinetti (46e Krebs), Evangelista (72e Pellicciotta), Loersch (71e Dupasquier); De Luca, Calderara.
Notes: avertissements à Quesada (54e), D'Amario (63e), Racine (79e), Hammerli (90e) et Meisterhans (95e). /CHO

Classement

1. Marin	13	11	2	0	27-7	3
2. Saint-Blaise	13	8	2	3	26-18	2
3. Cortaillod	12	7	2	3	23-15	2
4. Corcelles	13	6	3	4	28-29	2
5. Deportivo	13	5	3	5	29-18	1
6. Hauterive	13	5	3	5	16-18	1
7. Serrières II	13	5	2	6	19-17	1
8. Peseux Com.	13	4	4	5	17-26	1
9. Saint-Imier	12	4	2	6	18-21	1
10. Boudry	13	3	2	8	20-24	1
11. Kosova	13	3	2	8	11-19	1
12. Cornaux	13	1	3	9	15-37	

Prochaine journée

Vendredi 28 mars. 20 h: Marin Deportivo. Samedi 29 mars. 17 h: Peseux Comète - Saint-Blaise. 17 h 30: Hauterive - Cornaux. Boudry Saint-Imier. Dimanche 30 mars. 1 h: Corcelles - Kosova. Serrières II Cortaillod.

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
Demain à Vincennes Prix Amalthea (trot attelé, Réunion II, course 2, 2100 m, 20 h 37) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Inesperada	2100	A.-P. Bézier	A.-P. Bézier	5/1	1a6aDa	2 - Il peut le faire.	Notre jeu 2* 3* 5* 10 14 1 8 6 *Bases Coup de poker 6 Au 2/4 2-3 Au tiercé pour 15 fr 2-X-3 Le gros lot 2 3 15 13 8 6 5 10	Hier à Agen, Grand Prix des Vignerons de Buzet. Tiercé: 7-1-8. Quarté+: 7-1-8-4. Quinté+: 7-1-8-4-14. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 414,80 fr. Dans un ordre différent: 23,60 fr. Quarté+ dans l'ordre: 908,70 fr. Dans un ordre différent: 19,20 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 4,80 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 4080.- Dans un ordre différent: 34.- Bonus 4: 10,80 fr. Bonus 3: 3,60 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 8.-
	2 Hardrev	2100	J.-C. Sorel	F.-R. Le Vexier	12/1	4a5a7a	3 - Si elle reste sage.		
	3 Hita-D'Haufor	2100	C. Bigeon	C. Bigeon	4/1	DaDa2a	5 - Ses moyens sont évidents.		
	4 Halicarnasse	2100	A. Laurent	A. Laurent	25/1	0a0aDa	10 - Lindqvist père et fille.		
	5 Idole-Blonde	2100	P. Levesque	F. Harel	8/1	7a0a6a	14 - De retour au bon niveau.		
	6 Illinois-Gentil	2100	P. Vercausse	J.-L. Janvier	18/1	4aDm3a	1 - Sa place est à l'arrivée.		
	7 Hasley-De-La-Rive	2100	P. Ferré	P. Ferré	30/1	Da0a0a	8 - Un très bel engagement.		
	8 Howard-De-Visais	2100	J. Sevin	A.-P. Bézier	20/1	0a9a2a	6 - Avec Pierre Vercausse.		
	9 Heverly	2100	Y. Dreux	L. Bourgoïn	18/1	Da0a0a	LES REMPLAÇANTS:		
	10 Goodbye-Honey	2100	J. Lindqvist	A. Lindqvist	18/1	8a2a6a	15 - Sa forme est engageante.		
	11 Handy-Horse	2100	B. Piton	G. Chaudet	30/1	0a6a0a	13 - Pour Bazire unique-ment.		
	12 Iesolo-De-Lou	2100	L.-C. Abrivard	L.-C. Abrivard	35/1	DaDa0a			
	13 Hydrea-De-Pitz	2100	J.-M. Bazire	L.-C. Abrivard	15/1	DaDa0a			
	14 Infante-Du-Loir	2100	H. Sionneau	A. Sionneau	12/1	4aDa0a			
	15 Hot-Five	2100	F. Ouvrié	F. Ouvrié	18/1	1a5a0a			
	16 Hôtesse-d'Avril	2100	B. Marie	B. Marie	15/1	0a9a0a			
	17 Gordon-Vinoir	2100	D. Locqueneux	R. Archenoul	35/1	7a0aDm			

HELIOMAZOUT
VOTRE SOURCE DE CHALEUR
près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
HELIOMAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

TELECHAMPEX

Super offre (mars-avril)
Week-end de ski en Valais à Champex

2 jours de ski + demi-pension en hôtel ***
Forfait adultes Fr. 111.-
Enfants - de 6 ans Fr. 25.-
6 à 12 ans Fr. 66.-
13 à 18 ans Fr. 88.-

Réservations

Le Belvédère*** Tél. 027 783 11 14
Le Glacier*** Tél. 027 782 61 51
Le Splendide*** Tél. 027 783 11 45

www.telechampex.ch
www.champex.ch

36-140963/4x4

Soyez FIT toute l'année!



Physic
W.E.L.L.N.E.S.S club
La Chaux-de-Fonds | 032 926 67 77

132-126177

Cette petite voit grand.



Polo Comfortline 1.4 TDI 75 ch, 5 portes avec jantes «Melbourne» et pack «Color» dès fr. 25320.- (mét. non incl.)

La nouvelle Polo a la cote et nous en sommes ravis. C'est l'une des petites voitures les plus appréciées en Suisse et c'est aussi l'une des plus grandes. De son empattement, que nous avons augmenté de 5,3 cm, jusqu'à son concept de sécurité, qui n'a pas son pareil dans cette catégorie, en passant par ses luxueux éléments de confort, elle se distingue à plus d'un titre. A 17400 francs, la nouvelle Polo est une affaire.

La Polo



132-128258

PANSORT AUTOS SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90
Le Locle, Girardet 37

Tél. 0 848 840 890
Tél. 0 848 840 898

Garage Touring, Saint-Imier

Garage du Bémont, Saignelégier

Tél. 032 941 41 71
Tél. 032 951 26 51



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE
OFFICE DE LA TAXE D'EXEMPTION
DE L'OBLIGATION DE SERVIR

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT À COUVET
ET FERMETURE DES BUREAUX

En raison du déménagement de l'office de la taxe d'exemption de l'obligation de servir suite à son intégration au service de la sécurité civile et militaire, nous vous communiquons que les bureaux de l'office seront fermés:

les jeudi 27 et vendredi 28 mars 2003

Ancienne adresse:

Rue du Musée
Case postale 2316
2000 Neuchâtel

Les numéros de téléphones sont inchangés.

Nouvel adresse

dès le mercredi 26 mars 2003:

Rue Clos-Pury 15
Case postale 212
2108 Couvet

Le chef de service
C. GABEREL

028-392753/DUO

028-390860/DUO
Université de Neuchâtel
Faculté de droit et des sciences économiques

Soutenance publique de la thèse de doctorat en droit de Monsieur Bernhard Pulver, intitulée:

«L'interdiction de la discrimination»

vendredi 28 mars 2003, à 16h30

Aula du bâtiment principal de l'Université (1^{er} étage)
avenue du 1^{er}-Mars 26

Entrée libre

La présentation sera suivie d'un apéritif offert par la Faculté.

Le Vice-doyen Olivier Guillod

**Formation informatique**

Préparation aux certifications:
Microsoft
MOUS, MCP, MCSE

SIZ
PC/Lan Supporter,
Office Supporter

CAO/DAO
AutoCAD, Inventor, 3DMax

Autres cours sur demande

032 724 80 20
http://www.cfi.ch
formation@cfi.ch

028-393097/DUO



Office des faillites

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques au préjudice d'un tiers divers véhicules.

Date et lieu des enchères: le jeudi 3 avril 2003 à 10 heures c/o Carrosserie de Boudry F. et G. Vicario, rue des Rochettes 18, 2017 Boudry.

- 1 tracteur-tondeuse HONDA HF 2113 S - 7,2 KW - année 1997.
- 1 tracteur avec fraise à neige ARIENS YT12.
- 1 voiture de tourisme de marque FORD Fiesta 1.2 16V, 1242 cm³, de couleur blanche, 1^{er} mise en circulation: 22.08.1996, env. 77.000 km.
- 1 voiture de tourisme de marque MERCEDES-BENZ 500 SL, automatique, 4971 cm³, de couleur rouge, carrosserie ouverte avec capote Hardtop, 1^{er} mise en circulation: 27.04.1992, env. 120.000 km.
- 1 voiture de tourisme de marque MERCEDES-BENZ 500 SLC, automatique, 4971 cm³, de couleur grise, 1^{er} mise en circulation: 11.06.1980, env. 146.200 km.
- 1 voiture de tourisme de marque MERCEDES-BENZ 500 SEC, automatique, 4971 cm³, de couleur grise, 1^{er} mise en circulation: 27.04.1984, env. 175.000 km.

Conditions: Paiement au comptant (chèques et cartes de crédit non acceptés).

Il ne sera délivré aucune garantie de la part de l'office des faillites.

Les véhicules achetés ne seront ni repris ni échangés et seront à enlever tout de suite.

Les amateurs pourront visiter les véhicules mis en vente 30 minutes avant le début des enchères.

OFFICE DES FAILLITES
2053 Cernier

028-392830/DUO



Office des faillites

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques au préjudice d'un tiers divers objets mobiliers, selon programme ci-après:

Date et lieu des enchères: le mercredi 2 avril 2003 de 9 h à 11 h 30 et dès 14 h, à Vauseyon Neuchâtel, dépôt de l'Office des faillites c/o HDT Transports S.A., rue des Milles-Boilles 2 (ancienne Centrale laitière).

Mobilier

- poussettes anciennes
- chevaux de bois
- poupées en porcelaine
- cabinets renaissance espagnol
- banquette, tables, chaises Louis XIII
- fauteuils Dagobert
- lustres divers
- tableaux et aquarelles «Theynet»
- tableaux, gravures et dessins divers
- salon Louis XVI
- table, chaises Louis-Philippe
- bergères Louis XV et Louis XVI
- pendule, salon, guéridon Napoléon III
- bougeoirs divers
- commodes Louis XVI italienne
- tables de Brienz
- bibliothèques, livres, bureaux, chaises de bureau
- tables gigognes
- lithographies de Dali et Leona Fini
- guéridon et tables demi-lune
- statuettes de Madagascar
- dîner 24 pièces porcelaine et or (Allemagne)
- huiles «William Roethlisberger»
- commodes Louis XV
- salon rocaille 7 pièces
- miroir Louis XVI
- bouteillers anciens
- ordinateurs HP
- photocopieur Sharp
- fax Canon
- machine à café, frigo, congélateurs
- tables, chaises, étagères, lampes, armoires diverses, etc.

Conditions: Paiement au comptant (chèques et cartes de crédit non acceptés).

Il ne sera délivré aucune garantie de la part de l'office des faillites.

Les objets achetés ne seront ni repris ni échangés et seront à emporter tout de suite.

Les amateurs pourront visiter les biens mis en vente 30 minutes avant le début des enchères.

OFFICE DES FAILLITES
2053 Cernier

028-392829/DUO

offres d'emploi

comelec

Nous sommes une PME spécialisée dans le traitement de surface PARYLENE active au niveau européen et nous sommes à la recherche

d'ouvrières consciencieuses

►► pour réaliser un travail précis et minutieux exigeant une grande habileté (scalpel, brucelles).

►► Si vous êtes intéressée, merci de nous contacter au no de tél.: **032 924 00 04**

comelec sa ►► Rue de la Paix 129 ►► CH-2301 La Chaux-de-Fonds

132-128617

PROMOTECH SA
CH - 2340 Le Noirmont,

cherche à engager:

opérateurs CNC

Nous recherchons des personnes ayant des notions de mécanique, capables de s'intégrer au sein d'une société en pleine expansion.

Entrée en fonction: au plus vite.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au numéro de téléphone 0041 32 957 65 63.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et certificats doivent être adressées à: **Promotech SA, rue du Stade 2c, 2340 Le Noirmont.**

014-087135



VILLE DE NEUCHÂTEL
TRAVAUX PUBLICS

Afin de remplacer un poste vacant, la direction des Travaux publics cherche:

Un(une) collaborateur(trice)

avec CFC d'horticulteur(trice) option paysagisme ou aide jardinier avec 10 ans d'expérience

pour le Service des Parcs et Promenades

Nous avons la responsabilité de préserver et de mettre en valeur le patrimoine vert de la ville, ses parcs, ses places de jeux, ses zones sportives et de détente, son cimetière. Nous avons à cœur de mener cette mission dans le respect de l'environnement, sans oublier les richesses de l'horticulture traditionnelle.

Vous partagez cette philosophie et vous êtes intéressé(e) par la création et l'entretien des surfaces vertes communales. Vous aimez le travail en équipe, mais, après quelques années d'expérience, vous savez également travailler de manière autonome et responsable. Vous êtes apte à monter sur les échelles et vous possédez un permis de conduire.

L'entrée en fonction est souhaitée pour le 1^{er} juillet 2003 ou pour une date à convenir.

Nous vous invitons à présenter votre offre de service (lettre manuscrite, photographie, curriculum vitae, copies des certificats et prétentions de salaire) à la **direction des Travaux publics, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 14 avril 2003.**

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. J.-M. Boillat, tél. 032 717 86 60.

028-393264/DUO

Aujourd'hui comme
demain, vos annonces
dans la presse et sur
Internet sont synonymes
de succès.

www.publicitas.ch

PUBLICITAS

BISTROTS À CLIQUES

- BRASSERIE LE BÂLOIS
- LE FORUM
- BRASSERIE DE LA CHANNE
- LE TÉLÉGRAPHE
- LE PETIT PARIS
- CAFÉ DU GAZ
- IL CAMINETTO
- L'ÉCUREUIL
- XL BOWLING
- LE JURASSIEN
- DANNY'S BAR
- CAFÉ DU MARCHÉ
- LE DUBLIN'S
- COYOTE BAR

LOGISTIQUE

- Transports:** Von Bergen & Cie
- Menuiserie:** Les Copeaux d'Abord
- Chafotex**
- Sol et Lit**
- Atelier de masques:** Dildi-Larve
- Chauffagiste-sanitaire:** Paerli-Greub SA
- Cendror et récupération**
- Installation de froid:** Marty Fredy
- Papier Système SA:** La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel
- Bureau comptable:** M. Schaler & A. Guermann
- Mégapub**
- Surveillance:** EGS Sécurité SA
- Baumann SA, Halles de Fêtes**
- Scierie des Eplatures**
- GD Vision**



25^e
édition

CARNAVAL DE LA TCHAU



25^e
édition

Vendredi 28 mars 2003

20 heures - 2 heures: **Soirée Cap'taine Flamme sous la tente de la Place du Marché**
Animation assurée par Nuits de Folie
6 bars à disposition: bar principal, bar à bière, bar à cocktail (Le Cariocca), bar à champagne (Cabaret la Boule D'Or), bar à bleue, bar à P'tit déj.
Entrée Fr. 10.-
Gratuite pour les personnes portant la plaquette officielle du Carnaval
Prix des consommations sans majoration

Samedi 29 mars 2003

8 heures - 16h30: **Grand marché aux puces sous la tente de la Place du Marché**
25 stands vous proposent leurs assortiments
Restauration sur la Place du Marché
Apéro des cliques au Café du Gaz, Place du Bois
Cortège des enfants
Rassemblement Place du Bois à 16 heures
Itinéraire: Rue du Sentier, Rue de la Balance, Passage L.-Robert, Carrefour du Casino, Arrivée sur la place du Marché
Animation du cortège assurée par 10 cliques cacophoniques
Disco-Sirop géante sous la tente de la Place du Marché
Animation avec le Clown Paty
Sirop et collation offerts par la société du Carnaval
Les cliques cacophoniques animent les cafés-restaurants participant au soutien de la manifestation

17h30 - 20 heures: **Concert des cliques sur scène et place Espacé des cliques cacophoniques**
Présentation et ambiance assurée par Patrick de Radio-Look
Restauration sur la Place du Marché
Entrée gratuite, prix des consommations sans majoration

19 h 30 - ????: **Concert monstre sur la place du Marché**
Prix du petit déjeuner: Fr. 7.-

20 heures - 1 heures: **Petit déjeuner**

1 heure: **Concert apéritif sur la Place du Marché animé par les cliques**
Restauration et buvettes

2 heures - 6 heures: **Départ du grand cortège**
1200 participants au cortège, 25 cliques, 7 chars officiellement annoncés
Itinéraire: rue du Versoix, rue de la Balance, passage L.-Robert, av. L.-Robert
Proclamation des Rois du Carnaval 2003, Place du Marché
Mise à feu du Bonhomme-Hiver à la Place du Marché
Avec la participation de la discothèque Le Podium et la collaboration du Clown Paty
Clôture du 25^e Carnaval de La Tchau

Dimanche 30 mars 2003

6 heures - 11 heures: **Petit déjeuner**

11 heures - 13 heures: **Concert apéritif sur la Place du Marché animé par les cliques**
Restauration et buvettes

14 h 30: **Départ du grand cortège**
1200 participants au cortège, 25 cliques, 7 chars officiellement annoncés
Itinéraire: rue du Versoix, rue de la Balance, passage L.-Robert, av. L.-Robert
Proclamation des Rois du Carnaval 2003, Place du Marché
Mise à feu du Bonhomme-Hiver à la Place du Marché
Avec la participation de la discothèque Le Podium et la collaboration du Clown Paty
Clôture du 25^e Carnaval de La Tchau

16 heures: **Petit déjeuner**

16 h 30: **Concert apéritif sur la Place du Marché animé par les cliques**
Restauration et buvettes

18 heures: **Départ du grand cortège**
1200 participants au cortège, 25 cliques, 7 chars officiellement annoncés
Itinéraire: rue du Versoix, rue de la Balance, passage L.-Robert, av. L.-Robert
Proclamation des Rois du Carnaval 2003, Place du Marché
Mise à feu du Bonhomme-Hiver à la Place du Marché
Avec la participation de la discothèque Le Podium et la collaboration du Clown Paty
Clôture du 25^e Carnaval de La Tchau

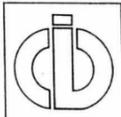
ASSIETTES CARNAVAL

- BRASSERIE LE BÂLOIS
- CAFÉ DU GAZ
- XL BOWLING
- BRASSERIE DE LA CHANNE
- CONFISERIE MIRABEAU
- EL CHILI'S

RAVITAILLEMENT

- MARENDING SA
- BOULANGERIE LEHMANN
- BOULANGERIE DAINOTTI
- CROISSANT SHOW
- BOULANGERIE KOLLY
- MARCHÉ DES ARÊTES, DENNER SATELLITE
- BOULANGERIE TSCHANNEN
- BOULANGERIE CHARMILLOT
- LE PANETIER
- FROMAGERIE DES PONTS-DE-MARTEL
- LAITERIE STERCHI
- CENTRALE LAITIÈRE
- BOULANGERIE FREYBURGER
- CAFÉ LA SEMEUSE
- CHIPS ZWEIFEL

Masques d'or



Masques d'argent



FELDSCHLÖSSCHEN
BOISSONS



Animation
PAROXYSM
SYSTEM

Masques de bronze

Société des Patrons
boulangers-pâtisseries
des Montagnes neuchâtelaises



SOLONUX HENZI
Tavannes

Masques d'honneur

- Mobilière Suisse / Marc Monnat
- Confiserie Mirabeau
- Banque Cantonale Neuchâtelaise
- L'Écureuil
- XL Bowling
- Brasserie de La Channe
- COOP La Chaux-de-Fonds
- Garage de L'Esplanade, P. Ruckstuhl SA
- Café du Gaz

ET AVEC LA COLLABORATION DE...

- STATION AGIP DU REYMOND
- RESTAURANT DE L'ÉLITE
- GÉRANCIA & BOLLIGER SA
- RESTAURANT EL CHILI'S
- RESTAURANT LE REYMOND
- BAR LE CARIOCCA
- NIGHT-CLUB LES CARAÏBES

offres d'emploi

Problèmes
d'emploi?
Pensez Ablaser



➔ Pour des emplois
à pourvoir
nous cherchons:

- Planificateurs de production, CFC Technique, FR./ALL.
- Constructeurs horlogers
- Horlogers
- Sertisseurs(euses)
- Mécaniciens faiseurs d'étampes
- Ouvrières avec la pratique du binoculaire et des brucelles
- Ferblantiers + aides
- Installateurs sanitaires + aides
- Menuisiers + aides
- Peintres-plâtriers + aides
- Poseurs de façades + aides
- Monteurs d'échafaudages + aides
- Maçons + aides
- Manœuvres de chantiers

➔ Téléphonnez Ablaser
au 032 913 63 63
ou envoyez votre dossier complet
pour en savoir plus au sujet de ces
emplois

Avenue Léopold-Robert 53a
2301 La Chaux-de-Fonds
www.ablaser.ch

Ablaser

Placement de Personnel fixe et temporaire

Restaurant à La Chaux-de-Fonds
cherche

SOMMELIÈRE confirmée

Congé tous les dimanches et
fêtes.
Salaire à discuter.
Tél. 079 240 68 35

132-129753

Nous proposons

une place de coiffeuse

à personne passionnée, à 60% ou 100%.
Salaire fixe + % du chiffre d'affaire.

COIFFURE

Eric Stipa

Masculin - Féminin

5, rue de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds Tél. 032 968 35 15

132-129814

gastronomie

Hôtel de la Couronne

Les Brenets - Tél. 032 932 11 37

Menu de dimanche

Filet de bondelle (NE) aux amandes
ou asperges, suprême de pintade
aux morilles, garniture, dessert,
café Fr. 27.50

et toujours: filets de perche (NE)

132-129716

avis divers

Caravanes Entretien Hubert Fasel
1400 Yverdon-les-Bains
024 426 44 00

www.caravanes-entretien.ch

A l'achat d'une caravane neuve,
l'auvent Herzog est offert.
Réparations toutes marques
Vente - Reprise - Accessoires -
Auvents - Neuves - Occasions
Agence Adria et TEC

106-10986/010

Ce jeudi

De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

20%

sur tout le magasin
excepté accessoires Cartier et St-Laurent



PARFUMERIE
DUMONT
DE L'AVENUE

132-110318

Cliquez sur :

forum

Votre avis sur des sujets
d'actualité.
Participez au débat en direct.

L'Impartial
www.limpartial.ch

Attachez votre ceinture: leasing 0% ou bonus cash Fr. 4000.-.



CHRYSLER PT CRUISER

Si vous achetez une Chrysler PT Cruiser d'ici le 31 mars 2003, vous profitez
d'un leasing à 0%* ou d'un bonus cash de Fr. 4000.-, tout aussi sensationnel. La
PT Cruiser est ainsi à vous dès Fr. 25 950.-. Chez votre concessionnaire Chrysler Jeep.



Illustration: Chrysler PT Cruiser 2.0 Touring: dès Fr. 35 850.- nets (7,6% TVA incl., cat. de rendement énergétique D). Prix conseillé par le constructeur: www.chrysler.ch. *Leasing by DaimlerChrysler Services Leasing AG: Chrysler PT Cruiser 2.0 Classic (man., cat. de rendement énergétique D): dès Fr. 29 950.- nets, Fr. 338.-/mois, 48 mois, 10 000 km/an, 1^{er} grande mensualité 15% du prix catalogue. Casco complète obligatoire. Offre de leasing valable jusqu'au 31.03.2003. Offre valable pour les particuliers et les modèles MY 2002.

DELEMONT-

COURRENDLIN

Garage du Casino

Willemin S.A.

61, rue de Delémont

tél. 032 421 34 74

032 435 60 30

willeminsa@bluewin.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

Auto-Centre Emil Frey S.A.

66, rue Fritz-Courvoisier

tél. 032 967 97 77

chaux-de-fonds@emilfrey.ch

NEUCHÂTEL

Garage Borel S.A.

1, Pierre-à-Mazel

tél. 032 729 90 00

vente.garage.borel@net2000.ch

CHRYSLER

Publicité intensive, publicité par annonces

CYCLISME

Beat Zberg passe leader

L'italien Marco Zanotti (Fassa Bortolo) a remporté la troisième étape de la Semaine catalane, disputée sur 174,8 km entre Riumors et Parets del Valle. Troisième sur la ligne, l'Uranais Beat Zberg (Rabobank) a pris la tête du classement général.

Une nouvelle fois, les équipes de sprinters ont fait la loi. Si les Lampre et Rabobank ont fait le plus de travail pendant la journée, que les Telekom et les Banesto ont conduit l'emballage final, c'est finalement un homme de Fassa Bortolo, Zanotti, qui a profité de la dernière ligne droite en légère montée pour devancer l'Allemand Erik Zabel et Beat Zberg, vainqueurs des deux premières étapes. La tunique de leader a encore changé d'épaules, Beat Zberg prenant le maillot jaune à l'Espagnol de Phonak Gonzalo Bayarri au bénéfice du classement par points.

Aujourd'hui, le maillot de leader devrait à nouveau changer d'épaules lors de l'étape reine de la Semaine Catalane entre Parets del Valle et le sommet du col de Pal, situé à 2000 m d'altitude. Les coureurs, qui partiront de 100 m d'altitude, doivent parcourir 144 km en passant par deux cols de deuxième catégorie et un de troisième, avant d'aborder le col final qui décide traditionnellement du vainqueur de l'épreuve.

Classements

Semaine catalane. Troisième étape, Riumors - Parets del Valle (174,8 km): 1. Zanotti (It) 4 h 26'43". 2. Zabel (All). 3. B. Zberg (S). 4. Galvez (Esp). 5. Usov (Bié). **Puis:** 98. Montgomery (S) m.t.

Général: 1. B. Zberg (S) 11 h 36'56". 2. Bayarri (Esp). 3. Engels (Ho). 4. Ekimov (Rus). 5. Landaluze (Esp) m.t. **Puis:** 118. Montgomery (S) à 21'16". /si

SPORT-TOTO

CONCOURS N° 13

1. Portugal - Brésil	X
2. Allemagne - Lituanie	1
3. Hollande - Rép.	1, X, 2
4. France - Malte	1
5. Roumanie - Danemark	1, 2
6. Pologne - Hongrie	1, X
7. Ecosse - Islande	1
8. Croatie - Belgique	2
9. Albanie - Russie	1, 2
10. Arménie - Irlande du N.	X
11. Ukraine - Espagne	X
12. Italie - Finlande	1
13. Georgie - Eire	X

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

5 - 8 - 26 - 31 - 33 - 41
Numéro complémentaire: 35

JOKER

304 861

EXTRAJOKER

190 921

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS

71 x 5 Fr. 10.385,20
4997 x 4 50.-
92.170 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.800.000.-

JOKER

1 x 5 Fr. 10.000.-
31 x 4 1000.-
251 x 3 100.-
2677 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 700.000.-

EXTRAJOKER

4 x 5 Fr. 10.000.-
21 x 4 1000.-
186 x 3 100.-
1748 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 600.000.-

BANCO JASS

♥ 6, D ♦ 6, 7, 8, D
♣ V, R, A ♠ 10, D, A

L'exploit des dirigeants

Hockey sur glace ■ La Ligue nationale va autoriser le HCC à patiner en LNB la saison prochaine. Le tout grâce aux efforts fournis par le comité. Chapeau!

Par Julian Cerviño

Claude Monbaron, président du HCC SA, avait le sourire hier dans la salle de presse des Mélézes. Une lettre de la Ligue nationale dans la main, le dirigeant chauv-de-fonnier annonçait que son club sera autorisé à patiner en LNB lors de la saison 2003-2004. «Le 2 avril, au terme de sa réunion, la direction de la Ligue va nous fournir cette autorisation, affirmait Claude Monbaron. Nous aurons encore quelques documents à lui faire parvenir d'ici le 30 avril, lorsque nous bouclerons nos comptes, mais le courrier que je tiens entre mes mains (réd: voir photo) confirme bien que nous avons la licence.» Il ne manquait plus que le champagne.

Et si quelqu'un aurait mérité de fêter la nouvelle hier soir, c'était bien celui qui l'avait annoncée. En effet, c'est bien grâce à l'inlassable engagement

de Claude Monbaron et son équipe dirigeante que cette licence a été accordée. L'exercice financier 2002-2003 devrait ainsi être bouclé sans un seul franc de déficit, alors qu'au mois de novembre, un découvert de 750.000 francs était prévu.

«Nous avons assaini les comptes grâce aux efforts consentis par certains importants créanciers, soulignait Claude Monbaron. Les joueurs qui étaient encore sous contrat jusqu'à fin avril ont également fourni de gros sacrifices sur leurs derniers salaires.» On ajoutera également que les prêts de huit joueurs en fin de saison ont également permis de limiter les dégâts.

«Aucune magie»

«Il y a encore un petit solde de quelque 150.000 francs qui devrait être liquidé d'ici le 30 avril, ajoutait encore Claude Monbaron. En plus, nous avons aussi trouvé de l'argent frais qui nous a permis de briguer la nouvelle licence.» La somme en question se monte environ à 250.000 francs, ce qui correspond à peu près à 15% du budget pour le prochain exercice.

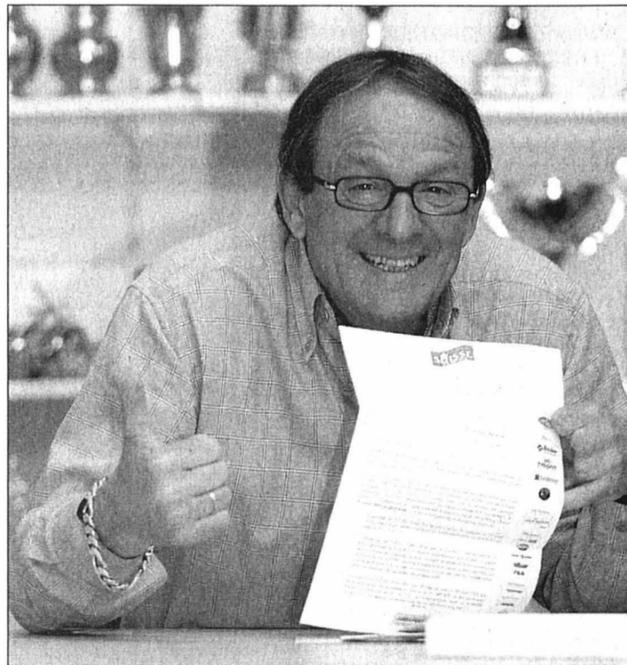
Donc, en résumant, en deux mois (depuis le 1er février), le conseil d'administration du HCC SA, la commission de sponsoring et le comité de gestion ont réussi à boucher un trou de 750.000 francs et à trouver 250.000 francs. Un exploit qui vaut un million et la survie du club. De quoi faire taire quelques mauvaises langues et redorer le blason d'une direction qui n'a pas été épargnée par les critiques ces derniers mois. «J'espère que les résultats de notre travail vont faire revenir au club et à la patinoire ceux qui doutaient de nous, glissait Claude Monbaron. De toute façon, il faut tirer un trait sur le passé et repartir sur quelque chose de positif.»

Il ne reste plus qu'à régler le problème de la dette

(1.300.000 francs). «Là aussi, nous avons des idées et des solutions, mais nous les exposerons en temps voulu. C'est-à-dire lors de la prochaine assemblée générale qui devrait se tenir le 26 juin prochain» expliquait Claude Monbaron sans vouloir dévoiler tous ses plans ni la recette du succès de son comité. «Il n'y a aucune magie là derrière, assurait-il. Simple-ment, quand il y a des gens qui s'investissent à fond, ils peuvent déplacer des montagnes.» Merci pour la preuve!

Ni Cada, ni Khomutov

Tout ce travail abattu en amont ne sera toutefois valable que s'il est exploité sportivement. C'est là qu'intervient Pierre-André Bozzo, le nouveau président du comité de gestion. «Maintenant que nous avons la licence en poche, nous allons pouvoir commencer à bâtir une équipe, déclarait l'entrepreneur chauv-de-fonnier. Nous avons établi un budget de 1.700.000 francs qui devrait nous permettre de viser une place dans les huit, voire les six, premiers la saison prochaine. Il s'agit maintenant de finaliser nos tractions, de signer des contrats. A commencer par celui de l'entraîneur.» Qui ne sera pas le Tchèque Rostislav Cada, l'ex-entraîneur



Claude Monbaron avec la lettre de la Ligue entre les mains: «On est en LNB!»

PHOTO GALLEY

d'Ambri-Piotta, longtemps pressenti, qui a signé pour un club de première division dans son pays. Ni Andrei Khomutov qui a préféré rester aux commandes des juniors de Lausanne.

Après les pistes tchèques et

russe, c'est la canadienne qui devient chaude. «Nous attendons une réponse tout prochainement, précise Pierre-André Bozzo. Ensuite, notre objectif est d'enrôler deux joueurs étrangers, huit à 10 éléments qui ont déjà évolué en LNB et d'intégrer quatre à cinq juniors du club. Avec deux gardiens, cela nous ferait quatre blocs. Pour l'instant, nous avons approché une trentaine de joueurs dont beaucoup attendaient de savoir si nous aurions la licence. Désormais, je pense que tout va aller très vite.»

Mais pas un seul nom n'a filtré et tout semble ouvert, y compris la présence de Chiriaev. «A d'autres conditions que par le passé, mais rien n'est définitif à son sujet» précisait Pierre-André Bozzo qui ne veut pas faire de folies. Et il n'en a pas franchement les moyens avec 1.700.000 francs de budget. Un budget modeste et sage, qui correspond aux moyens du HCC. Un club qui semble revenu sur terre et qui a évité le naufrage de très peu. Grâce à qui?/JCE

Du beau monde

L'idée d'un match de gala en faveur du HCC a fait son chemin et a abouti. Le samedi 12 avril prochain à 18 h 30, une trentaine de joueurs célèbres livreront une rencontre de gala aux Mélézes. Le programme des festivités prévoit une séance de dédicaces, un match d'exhibition et une soirée festive sous une tente aménagée sur la patinoire extérieure. Le tout sous le titre: «Crosses de légende». Avec dans les premiers rôles quelques ex-

Chauv-de-Fonniers (Thomas Berger, Eric Bourquin, Philippe Bozon, Loïc Burkhalter, Valeri Chiriaev, Régis Fuchs, Sandy Jeannin, Patrick Oppliger, Tony Neining, Jean-Luc Schnegg, Laurent Stehlin) et d'autres actuelles et anciennes pointures de LNA qui se sont associées à l'opération, dont Manuel Celio, Nicola Celio, Frédy Bobillier, Gil Montandon et, peut-être, Richemond Gosselin, David Jobin et Slava Bykov. Du beau monde, sans aucun doute./JCE

Une empoignade indécise

Finale des play-off ■ Lugano aura l'avantage de la fraîcheur physique, Davos celui de la glace...

Davos se mesurera à Lugano en finale des play-off. En raison de leur état de fraîcheur, les Tessinois partent légèrement favoris face au champion en titre. Si Davos bénéficie de l'avantage de la glace, les Tessinois peuvent se réjouir d'affronter un adversaire qui leur convient mieux que Berne. En effet, Lugano ne s'est encore jamais incliné face aux Grisons cette saison (trois victoires et un nul). De plus, Larry Huras peut compter sur des étrangers en grande forme comme Mike Maneluk, Brandon Convery et Petteri Nummelin, meilleur compteur du tour qualificatif. Même Barry Richter, devenu surnuméraire après la seule défaite essuyée en demi-finale face aux ZSC Lions, a prouvé sa valeur en quarts contre les Kloten Flyers.

En revanche, le trio de mercenaires de Davos évolue un ton en-dessous depuis le début des séries. Certes, l'Américain Kevin Miller a disputé plusieurs

bons matches en demi-finales contre Berne, mais Lonny Bohonos traverse actuellement un passage à vide inquiétant. Heureusement, le coach Arno del Curto possède d'autres atouts dans son jeu.

A commencer par Reto von Arx, qui a posé de nombreux problèmes à l'arrière-garde bernoise. Plutôt irrégulier en demi-finales, Lars Weibel reste l'un des meilleurs gardiens du pays comme le prouve le blanchissage réalisé mardi, lors du septième match décisif. La quatrième ligne, composée des jeunes Andreas Ambühl, Claudio Neff et Fabian Sutter, peut également tenir un rôle intéressant en finale. Del Curto rejette néanmoins l'étiquette de favori: «La fatigue de mes joueurs ne sera pas facile à gérer après cette série éprouvante face à Berne. Lugano est clairement le favori, notre seul avantage étant celui de la glace.» Alors que le fore-checking s'est bonifié, le mentor grison devra se pencher sur le

jeu de puissance lacunaire de sa formation.

A Lugano, les soucis sont inexistants. L'arrivée de Larry Huras en novembre dernier a relancé une équipe pétrée de talents. Les Tessinois ont le moral au beau fixe après s'être débarrassés (4-1) des deux clubs zurichois. Dans les buts, Ronnie Rüeger réalise de bons play-off alors que la défense sait se montrer efficace lorsqu'il s'agit de préserver un avantage.

Mais c'est bien mentalement que les Luganais sont impressionnants. Plusieurs fois menés au score par les ZSC Lions, ils sont parvenus à renverser des situations défavorables. Les lignes d'attaque sont équilibrées avec deux trios offensifs et deux autres plus défensifs. /si

À L'AFFICHE

PLAY-OFF, FINALE

(au meilleur de sept matches)
Ce soir
20.00 Davos - Lugano (TSR2)

Espoirs envolés

Patinage artistique ■ Chutes fatales pour Stéphane Lambiel

Tout espoir de médaille s'est envolé dès le programme court des Mondiaux de Washington pour Stéphane Lambiel. Victime de deux chutes, le Valaisan (18 ans) a rétrogradé au 13e rang du classement provisoire. Alors qu'il avait réussi des qualifications exceptionnelles (cinquième place), Stéphane Lambiel a manqué son programme court. Patinant avec beaucoup de retenue sur des airs de techno, il n'est jamais entré dans le rythme et a dû se contenter du 16e rang, ce qui le situe à la 13e place avant le programme libre.

Comme lors des qualifications, le Valaisan a voulu inclure une combinaison «quadruple toeloop-triple toeloop» dans son programme court. Mais le patineur de Saxon devait chuter sur son premier saut. Il se retrouvait une nouvelle fois à terre sur un triple lutz et ses notes techniques s'en ressentait: de 4,2 à 4,9, mais tout de même de 5,0 à 5,7 au

plan artistique. «Ce que j'ai présenté, ce n'est rien. Je n'étais pas là» constatait amèrement Stéphane Lambiel, dont l'échauffement avait déjà été très mauvais. «Je ne pensais pas que cela lui arriverait, indiquait son entraîneur Peter Grütter. C'est le sport. Il ne reste qu'à souhaiter que Lambiel puisse présenter un bon libre.»

C'est Evgueni Plushenko qui a pris la tête de cette compétition des messieurs. Malgré un triple lutz bancal à la réception, le vice-champion olympique a devancé l'Américain Tim Goebel et le Japonais Takeshi Honda. Premier de son groupe de qualification, l'Américain Michael Weiss, victime d'une chute, a été relégué en quatrième position. Chez les dames, Sarah Meier, qui craignait de ne pas passer le cap des qualifications, a été à trois places de devoir rentrer en Suisse. Sa fébrilité, visible à la réception de ses sauts, ne l'a toutefois pas empêchée de se sortir d'affaire avec son 13e rang. /si

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

BERNARD LEBEAU

**LA CHAUX-DE-FONDS
A vendre
Le dernier 2 pièces
avec balcon — refait à neuf**

4e étage — belle vue — très ensoleillé
Fr. 128 000.-

www.lebeau.ch 022-621521
Bernard Lebeau Immobilier SA
Tél. 032 753 12 52

HAUTE-NENDAZ / Valais
Domaine skiable des «4 Vallées»

Occasion à saisir!
Chalet récent, près des pistes,
situation tranquille, ensoleillée, Fr. 360 000.-

Grand séjour avec cheminée, cuisine moderne,
3 chambres à coucher, cave, chauffage par sol
électrique, terrain 600 m².

Renseignements:
www.tour-st-martin.ch

Tél. 027 289 55 60 ou 207 28 18
TOUR ST-MARTIN SA - 1997 Haute-Nendaz

A louer

La Chaux-de-Fonds, Jardinet 1
A proximité de la gare et du centre ville.

A louer, libre dès le 1er avril 2003
Appartement 3 pièces

Cuisine agencée, douche,
WC séparés, 66 m².
Loyer net: Fr. 600.- + charges Fr. 100.-

Visites: le 31 mars 2003
de 15 heures à 16 heures.

NESINCO Management AG, Lüssivweg 47,
6301 Zoug. Tél. 041 729 40 97,
e-mail: mail@nesinco.ch

LES TAUX SONT À LA BAISSÉ!
C'est le moment de vous lancer!

Nous construisons
aux Geneveys-sur-Coffrane

**VILLAS INDIVIDUELLES
DE 4½ - 5½ - 6½ PIÈCES**

• Modulables et finitions au choix.
• 190 m² habitables, tout confort.

Fonds propres: Fr. 110.000.-
(LPP possible)

Mensualités: Fr. 1.300.-
(charges comprises)

Tél. 032 732 99 40 ou 079 417 11 30

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Appartement
de 3 pièces

Cuisine agencée fermée, hall
avec armoires, salle de bains-
WC.

L'immeuble est pourvu de
dépendances et d'une lessiverie.

Libre tout de suite.

Situation: Sagnes 3.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A.

Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

Swissimo.ch

Le portail immobilier romand

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds

Vous êtes à la recherche d'un objet original,
pouvant être personnalisé?

Appartement de 160 m²
doté de finitions d'époque

Situé au 1er étage d'une maison de maître
totalement rénovée bénéficiant d'un ascenseur
- Proche des écoles et de toutes les commodi-
tés - Jardin commun - Balcon - Finitions de
qualité à choix de l'acquéreur.

Encore une hésitation... venez visiter !!!

032 967 87 20 www.proimmob.ch

L'annonce,
reflet vivant
du marché

A louer

RENAN
Appartement duplex

Dans les combles, 4 pièces, 2 places
de parc. Fr. 960.- par mois + Fr. 150.-
de charges. Libre: 1er mai 2003.

Tél. 032 963 14 69.

CASTEL REGIE NEUCHÂTEL

AV. DE LA GARE 41
A 5 min. de la zone piétonne

LOCAUX COMMERCIAUX

Petit immeuble indépendant composé de

sous-sol env. 95 m²

rez env. 92 m²

1er étage env. 95 m²

galeas

1 place de parc

Libre de suite ou à convenir

TÉL. 032 731 22 11

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds

Vous êtes à la recherche d'un objet original,
spacieux et lumineux, ne cherchez plus!

Appartement de 175 m²
avec mezzanine et verrière

Situé au 3ème étage d'une maison de maître
avec ascenseur - Proche des écoles et de toutes
les commodités - Vue exceptionnelle sur la
ville depuis une grande verrière - Ensoleillement
maximum - Finitions de qualité (cuisine,
cheminée, parquet, carrelage etc...) au choix de
l'acquéreur.

Personnalisez votre appartement !!!

Encore une hésitation... venez visiter !!!

032 967 87 20 www.proimmob.ch

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds

Recherchez-vous de grands espaces?
Modulables selon vos convenances!

Lofts et appartements
83 m² à 192 m²
3½ à 5½ pièces

Terrasse - Jardin - Garage

Immeuble prestigieux du début du XXe siècle,
proche des écoles et de toutes les commodités,
transports publics à proximité.

Finitions personnalisées au goût de l'acheteur
Dès CHF 220'000.-

Encore une hésitation... venez visiter !!!

032 967 87 20 www.proimmob.ch

A louer - Le Locle

Appartement
3 pièces rénové

Grande cuisine, salle de bains.
Libre tout de suite. Tél. 032 931 67 77

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
A proximité de Carrefour,
un bel appartement
de 3 pièces

Avec cuisine agencée, hall, salle
de bains-WC.
L'immeuble possède des
dépendances, une lessiverie et
un ascenseur.

Libre dès le 1er avril 2003.
Situation: Charles-Naine 26.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

commerces

CASTEL REGIE

A REMETTRE pour raison de santé
Neuchâtel, zone piétonne

INSTITUT DE BEAUTE

Equipé avec des appareils récents
BALNEO - HAMMAM - SOLARIUM
Appareils électro stimulation etc.
Conditions de reprise exceptionnelles!

TÉL. 032 731 22 11

CHAUX-DE-FONDS

Av. Charles-Naine 5

Magasin avec vitrine

- Libre de suite ou à convenir
- Surface de 55 m²
- Au rez-de-chaussée
- Idéal pour commerçant dynamique et innovateur
- Excellente situation dans un quartier à forte densité d'habitation

Cherche à louer

Petit café-bar
en ville
de Neuchâtel
ou aux environs,
bien situé.

Ecrire sous chiffres
M 036-151046, à
Publicitas S.A.,
case postale 1118,
1951 Sion.

Publicité

intensive,
Publicité
par
annonces

wincasa

Services Immobiliers
Anne-Hélène Gex
Téléphone 032 723 09 15
anne-helene.gex@wincasa.ch
www.wincasa.ch

Devenir indépendant - Votre chance?

Ne rêvez-vous pas depuis longtemps de
devenir indépendant? Disposez-vous de bonnes
connaissances dans le secteur de
l'alimentation et en plus de cela de fonds
propres?

Si vous répondez par oui à ces questions, alors
nous pouvons vous offrir ce que vous cherchez.

A remettre à La Chaux-de-Fonds
et dans la région de Neuchâtel

magasins d'alimentation visavis

pour revenu principal ou secondaire.
Un magasin bien géré prend de plus en plus
d'importance!

FRIMAGO - votre partenaire - vous seconde
efficacement.

Veillez prendre contact ou écrire à:

Frimago SA
Laurent Barthoulot
2877 Le Bémont
Natel 079 352 63 70

A louer

A louer
Jeanneret 45-47, Le Locle
3 et 3½ pièces rénovés

- ▶ **Balcons**
 - Cuisines aménagées
 - WC/douches
 - Buanderie
 - Caves et chambre-hautes
- ▶ **Libres de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle
Groupe GECO SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle
032 931 28 83

Une
pignone
aux
grands
effets:
Donnez
de
votre
sang

A louer

Jaquet-Droz 26
à La Chaux-de-Fonds

- ▶ **Appartements de 2 et 2½ pièces**
 - Cuisines agencées
 - Ascenseur
 - Centre commercial à proximité
- ▶ **Libres dès le 1er avril 2003 ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds
Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds
032 911 15 15

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
A LOUER pour
le 1er avril 2003

Fritz-Courvoisier 21
La Chaux-de-Fonds
Appartement
de 4½ pièces

Cuisine agencée,
salle de bains/WC.
Fr. 1100.- + charges.

Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

ORIENTATION

Ce premier dimanche de printemps était l'occasion pour les orienteurs venus de toute la Suisse de se retrouver près de Rheinfelden pour le début de la saison 2003. Seul une poignée de Neuchâtelois ont fait le déplacement en terre argovienne. Thomas Hodel (CO Chenau) a bien débuté la saison, se classant troisième à un peu plus d'une minute du vainqueur, Daniel Hotz (OLK Argus), qui signe un retour à la compétition en vue des championnats du monde qui se dérouleront au mois d'août à Rapperswil. Thomas Hodel avait avoir réalisé une bonne course. «Je ne suis pas parti trop vite sachant qu'après le camp d'entraînement du cadre national, mes jambes n'étaient plus très fraîches. Mais j'ai eu énormément du plaisir à courir dans une forêt où j'étais devenu champion de Suisse junior en 1992» analysait le Neuchâtelois.

De son côté, Baptiste Rollier (CO Chenau) ne se montrait pas satisfait de sa performance (16e): «Je n'ai pas fait de grosses erreurs mais je n'avais pas de rythme et d'automatismes dans la lecture de carte.» Les élites neuchâtelois seront la semaine prochaine engagés dans la première course internationale de la saison à savoir la Spring-Cup au Danemark. Puis le 5 avril, aura lieu le championnat de Suisse nocturne à Vordemwald (AG).

Classements

(13,1 km, 400 m de dén., 25 postes): 1. Hotz (OLK Argus) 1 h 08'41". **Puis:** Thomas Hodel (CO Chenau) 1 h 09'54". 16. Baptiste Rollier (CO Chenau) 1 h 14'05". (7 km, 210 m de dén., 14 postes): 1. Marti (OLG Berne) 47'14". **Puis:** 18. Jean-Claude Guyot (CO Chenau) 58'01". (6,7 km, 180 m de dén., 14 postes): 1. Binggeli (OL Norska) 50'29". **Puis:** 6. Véronique Renaud-Humbel (CO Chenau) 51'59". (4,2 km, 100 m de dén., 12 postes): 1. Erne-Hotz (OLK Argus) 31'17". **Puis:** 29. Petra Kessler (CO Chenau) 46'58". (4,6 km, 90 m de dén., 11 postes): 1. Bickel (OLV Zoug) 40'33". **Puis:** Willy Steiner (CO Calrou) 50'08". /THO

TENNIS

Cinquième finale, cinquième titre! Détenant du trophée, Gontran Sermier (N4 128) a réussi à conserver son bien lors des championnats de Suisse jeunes seniors disputés le week-end dernier à Zurich. Avec l'arrivée chaque année de nouveaux joueurs (35 ans et plus), la partie ne s'annonçait pourtant pas évidente pour le Chaux-de-Fonnier. Classé tête de série No 4, l'entraîneur du TCC ne rencontra pas de difficultés lors des deux premiers tours. Les choses sérieuses commencèrent en demi-finale contre Stephan Bienz pour un match qui fleurait bon la revanche, le Schaffhousois ayant battu le Neuchâtelois en 2001 à l'issue d'un match houleux... Motivé et bien préparé physiquement, Gontran Sermier remporta la partie 4-6 6-4 6-4 à l'issue d'un combat de 2 h 30'. Libéré, il disputait ensuite son meilleur match en finale contre Reto Konrad (R1) par une victoire 6-4 3-0 abandon.

A noter que lors de ces championnats, Swiss olympic a réalisé des contrôles antidopage pour tous les finalistes. /TCC

New York y croit encore

Basketball ■ Les Knicks sont fiers et, contre toute attente, ils pourraient bien décrocher au dernier moment leur place en play-off de NBA. Déjà trois qualifiés

Par **Nicolas Huber**

Les Dallas Mavericks, les Sacramento Kings et les San Antonio Spurs ont déjà décroché leur ticket pour les play-off. Pour les autres formations, la douzaine de matches qu'il reste à jouer avant les phases finales s'avèrera bien moins sereine. Surtout pour celles qui luttent pour la huitième et dernière place qualificative de leur conférence. A l'image des Knicks de New York.

Les New-Yorkais sont fiers. Ses habitants l'ont démontré après les attentats du World Trade Center. A leur petite échelle, les joueurs des Knicks le prouvent chaque soir. Malmenés depuis des années - en fait depuis le départ de leur pilier Pat Ewing en 2000 -, ils n'ont toujours pas baissé les bras. Même si le mythique Madison Square Garden ne résonne plus aussi souvent aux cris de la victoire. Même si les tous proches voisins New Jersey Nets ont attiré à eux les fans et l'attention des médias.

Alors les Knicks travaillent pour compenser la faiblesse de leur effectif. Alors les Knicks se battent dur, quitte à entretenir leur réputation de joueurs rugueux.

Sprewell le guerrier

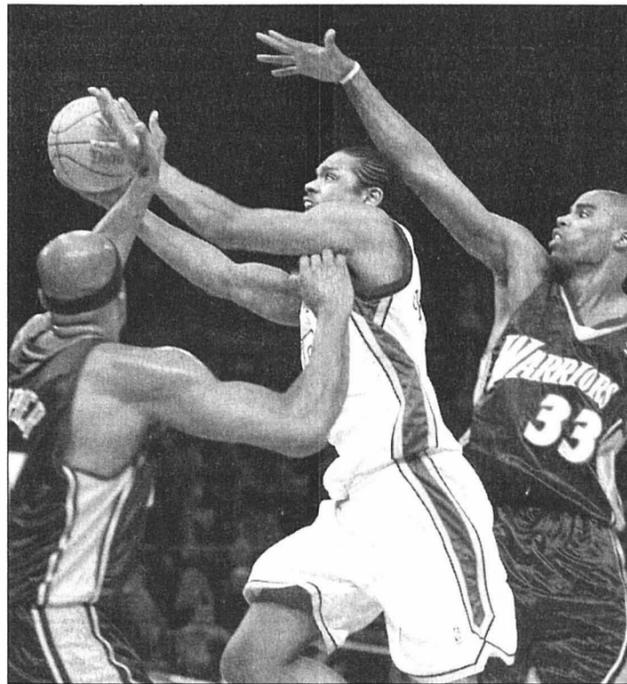
Joueur clé et emblématique de cette philosophie bien loin du basket champagne joué à l'Ouest: Latrell Sprewell. Tresses serrées sur le crâne, tatouages et mâchoires serrées, le No 8 ne détonnerait pas sur un playground du Bronx. Avec ses 17 points, 4 rebonds et 4,5 passes décisives par match, Sprewell est un lutteur de tous les instants. Qui transpire, crie souvent sa rage de vaincre, se frappe le torse pour dire sa fierté intacte. Blessé en début de saison, il est aujourd'hui le New-Yorkais qui passe le plus de temps sur le parquet.

Moins musclé dans son jeu, mais diabolique en attaque, Allan Houston est le meilleur marqueur des Knicks. Et il est en forme: 23 points de moyenne sur la saison, mais presque 28 au mois de mars. Il s'est même fendu d'un match à

53 points en février et d'un autre à 50 points il y a 10 jours.

En battant les Toronto Raptors lundi, les Knicks se sont rapprochés de la huitième

place à l'Est. Ils pourraient bien, contre toutes attentes, crucifier sur le fil les Washington Wizards de Michael Jordan ou les Milwaukee Bucks. /NHU



Latrell Sprewell, pourfendant ici les Golden State Warriors, est le cœur et le poumon des Knicks. PHOTO KEYSTONE

LEPOINT

Matches de mardi: Cleveland Cavaliers - Golden State Warriors 124-103. Minnesota Timberwolves - Miami Heat 108-91. Portland Trail Blazers - Washington Wizards 91-95. Atlanta Hawks - Los Angeles Lakers 91-108. San Antonio Spurs - Milwaukee Bucks 107-94.

Classements

Conférence est: 1. Detroit Pistons (44 victoires-25 défaites). 2. New Jersey Nets (42-28). 3. Philadelphia 76ers (41-28). 4. Indiana Pacers (41-29). 5. New Orleans Hornets (40-31). 6. Boston Celtics (38-33). 7. Orlando Magic (37-34). 8. Milwaukee Bucks (34-37). 9. Washington Wizards (33-37). 10. New York Knicks (32-39). 11. Atlanta Hawks (29-43). 12. Chicago Bulls (25-46). 13. Miami Heat (22-49). 14. Toronto Raptors (21-48). 15. Cleveland Cavaliers (14-56).

Conférence ouest: 1. Dallas Mavericks* (53-17). 2. Sacramento Kings* (50-21). 3. San Antonio Spurs* (50-20). 4. Minnesota Timberwolves (46-26). 5. Portland Trailblazers (44-26). 6. Utah Jazz (41-29). 7. Los Angeles Lakers (40-30). 8. Houston Rockets (37-33). 9. Phoenix Suns (36-34). 10. Golden State Warriors (34-37). 11. Seattle Superonics (33-36). 12. Memphis Grizzlies (26-44). 13. Los Angeles Clippers (22-48). 14. Denver Nuggets (15-56). /réd.

* Qualifiés pour les play-off.

SKI NORDIQUE

Kandersteg, 15e Journée suisse pour la jeunesse. Classements. Filles. 1993: 10. Meryl Descloux (La Brévine) 6'20"4. 12. Melissa Rey (Cernets-Verrières) 6'27"5. 13. Marie-Ange Guenat (Cernets-Verrières) 6'39"8. **1992:** 18. Jérôme Mercier (La Brévine) 5'52"9. **1991:** 6. Tiffany Langel (La Sagne) 9'52"6. **1990:** 4. Candice Matthey (La Brévine) 9'20"7. 11. Marine Jornod (Cernets-Verrières) 10'14"4. 22. Noëlie Currit (Cernets-Verrières) 12'12"8. **1989:** 1. Audrey Virgilio (Cernets-Verrières) 8'37"6. 3. Nadège Matthey (La Brévine) 8'44"6. 17. Nathalie Huguenin (La Brévine)

9'47"5. 27. Lorraine Richard (La Brévine) 11'18"6. **1987-88:** 17. Saskia Matthey (La Brévine) 14'17"0. 20. Laura Rey (Cernets-Verrières) 14'49"3.

Garçons 1992: 8. Niki Guenat (Cernets-Verrières) 5'22"9. 26. Joachim Fahys (Cernets-Verrières) 6'11"8. 27. Tristan Fahys (Cernets-Verrières) 6'13"3. **1991:** 4. Sven Matthey (La Brévine) 9'41"0. 10. Caryl Fauquel (Cernets-Verrières) 10'07"5. 18. Mathieu Jacot (La Sagne) 10'24"9. 20. Loïc Frey (Cernets-Verrières) 10'29"6. **1990:** 30. Jonathan Rey (Cernets-Verrières) 15'41"3. 33. Sébastien Hainard (La Brévine) 16'01"0. 37. Gael Rey (Cernets-

Verrières) 16'23"1. 42. Vincent Jacot (La Sagne) 17'10"1. **1989:** 9. Hugo Gentil (La Sagne) 13'13"7. 16. Yael Brunner (Cernets-Verrières) 13'48"4. 17. Pierre Matthey (La Sagne) 14'01"8. 25. Christophe Rosselet (La Brévine) 14'27"2. 31. Valentin Isler (La Sagne) 15'19"7. 32. Yannick Singelé (La Sagne) 15'40"8. **1987-88:** 5. Romain Jornod (Cernets-Verrières) 15'58"4. 25. Frédéric Rosselet (La Brévine) 16'34"4. 39. Jean-Daniel Hainard (La Brévine) 17'20"3. 43. Timothy Langel (La Sagne) 17'43"5. 44. Adimir Huguenin (La Brévine) 17'55"8. 72. Jonas Nicity (La Brévine) 20'20"6. /réd.

GRS

La halle de gymnastique de Cornaux a accueilli le week-end derniers les meilleures gymnastes jeunesse et seniors de Suisse qui présentaient pour la première fois leurs nouveaux exercices.

En seniors B, si la Neuchâteloise Marie-Eve Calame (2e) Myassa El Koucha (8e) ont réalisé un pas important vers leur qualification pour la demi-finale, la compétition s'est montrée impitoyable pour les deux plus jeunes gymnastes du GR Neuchâtel en catégorie jeunesse, elles qui se sont mesurées aux jeunes filles qui pro-

viennent la plupart de centres régionaux GR. Malgré leur bonne volonté mais avec un manque de réussite flagrant, Capucine Jelmi et Morgane Liengme ont terminé respectivement 25 et 33e. Il reste une manche de qualification à Locarno et comme on repart pratiquement à zéro - seul le meilleur rang des deux qualifications compte - les deux Neuchâteloises ont encore leur chance. Pour y parvenir, il faudra faire preuve d'assiduité et de concentration pendant les trois prochaines semaines d'entraînements. /BHU

GRAND JEU NEUCHÂTELOIS

Résultats du Challenge «L'Impartial», manche d'hiver 2003. Ce challenge, organisé par le club de La Vue-des-Alpes, s'est déroulé sur le jeu des Tunnels à La Chaux-de-Fonds.

Par équipes. 1. Le Locle I (Lucien Tynowski, Charles Tynowski, Sylvain Opplinger, Fabien Bart) 435 points. 2. Erguël I (Willy Geiser, Roger Chopard, Christian Zwahlen, Gregory Chopard) 415. 3. EPI I (Blaise Mores, Raymond Buhler, Roland Waefler, Sylvain Reichen) 413. 4. La Chaux-de-Fonds I (Georges Dubois, Francis Farine, Pierre Matthey, Marcel

Dubois) 381 points. 5. La Vue-des-Alpes I (René Perroud, Marcel Kipfer, Pierre-Alain Dick, Claude Morthier) 375 points. 6. La Vue-des-Alpes II (Louis Jeanneret, Edgar Siegenthaler, Yves Chassot, Roland Cuhe) 275. 7. Erguël II (Francis Barfuss, Jean-Luc Dutoit, Christian Monnier, Gilbert Genier) 231 points. **Champion de jeu:** Lucien Tynowski 121.

Individuel: 1. Jean-Louis Waefler 106. 2. Eric Schneeberger 104. 3. Bernard Perroud 98. 4. Ruedi Winkler 87. 5. Joseph Esseiva 67. 6. Reto Roth 58. 7. Maurice Taillard 36. /réd.

JUDO

Les écoliers et espoirs avaient rendez-vous le week-end dernier à Morteau pour le premier tournoi de proximité de la saison. Quatorze clubs avaient été invités et étaient représentés par plus de 200 judokas. Avec ses 24 combattants, l'équipe chaux-de-fonnière a fait l'effet d'un épouvantail puisque ce n'est pas moins de 14 titres que les Neuchâtelois ont engrangé. Et, comme l'année dernière, ils ont terminé à la deuxième place du classement par équipes.

Ces encourageants résultats montrent d'entrée les ambitions des judokas chaux-de-fonniers, champions cantonaux en titre, pour la saison 2003. De plus, pour parfaire leur préparation en vue des championnats cantonaux, ils profiteront

de leurs vacances pascales pour suivre un stage avec le champion d'Europe Vincent Vieille-Marchieset et le champion de France Raphaël Parisot.

Classements des Chaux-de-Fonniers

Premiers: Corentin Van Dongen, Dimitri Van Dongen, Jessica Hurlin, Jordan Siegrist, Mégane Manfredonia, Emilien Siegrist, Jérémy Barfuss, Julien Kipfer, Jeremy Siegrist, Fanny Didierlaurent, Arnaud Herinckx, Layna Droz, Maxime Miéville et Alexandre Saas.

Deuxièmes: Loïc Herinckx, Steve Schneider, Maël Santschi, Arnaud Miéville, Lorine Miéville et Julien Cornu.

Troisièmes: Lorie Schneider, Robin Hurni, David Singelé et Amélie Barfuss. /réd.

KARATÉ

Le Karaté-Club Shintaikan (La Chaux-de-Fonds) et le Karaté-Do (Neuchâtel) ont participé le week-end dernier à l'Open de Berne, à Lyss, qui a regroupé quelque 500 participants (39 catégories). Les représentants du canton ont ramené 15 médailles.

Le Karaté-Do, entraîné par le coach national Franco Pisino, a remporté un trophée de la Swiss League pour son excellente septième place dojo 2002. Damien Rubio (Karaté-Do) a également été récompensé pour ses bons résultats de l'année dernière.

Classements

Kata (technique). Filles 14-15 ans: 1. Monica Han (Shintaikan). 3. Morgane Grand (Karaté-Do). **Garçons 13 ans:** 1. Julien Gauthy (Karaté-Do). **Juniors (18-19 ans):** 3. Damien Rubio (Karaté-Do).

Kumité (combat). Cadettes 16-17 ans: 2. Melina Han (Shintaikan). **Filles 14-15 ans:** 3. Monica Han (Shintaikan) et Morgane Grand (Karaté-Do). **Garçons moyens 12-13 ans:** 1. Julien Gauthy (Karaté-Do). 3. Marco Panzera (Shintaikan). **Garçons lourds 12-13 ans:** 1. Steven Hoang (Shintaikan). 2. Ajvaz Ferati (Karaté-Do). 3. Jonas Martin (Karaté-Do). **Juniors 18-19 ans:** 2. Damien Rubio (Karaté-Do). **Cadets 15-17 ans:** 1. Shqiprim Salihu (Karaté-Do). 3. Fabio Bagnato (Shintaikan). /réd.

GOLF SUR PISTES

A Bourg-en-Bresse s'est déroulé le deuxième National de Saint-Denis-les-Bourg, qui comprenait des membres de clubs issus de l'Association cantonale neuchâteloise. Le tournoi a eu lieu en indoor, sur un terrain en éternit fantaisie, et a été remporté en six tours par Jean-Pierre Sorg (Marin) avec un total de 156 points. Les autres classements des régionaux: 27. Tanguy Verhaegen (Neuchâtel, 204). 31. Colette Wermes (Neuchâtel, 234). 33. Daniel Blaser (Neuchâtel, 243).

Tout de suite après s'est déroulé le Team Golf du MC Marin-Epagnier. Treize équipes de

trois joueurs - à part une qui ne comptait que deux joueurs - ont disputé ce tournoi.

Résultats

Première équipe Marin: Jean-Pierre Sorg 92 points, Christophe Gaschen 98, Marthe Kindler 111 (total: 185 points.).

Sixième équipe Neuchâtel: Daniel Monnier 104, Jean-Luc Monnier 99, Jean-Bernard Meigniez 110 (total: 200). **Huitième équipe Marin:** John Bertholet 100, Bât Morier-Genoud 107, Liliane Berset 108 (total: 204).

Dixième équipe Marin: Léon Wenker, 113 points, Philippe Bauthamy 116, Sébastien Gaschen 112 (total: 222). /TVE

PUBLICITE

Profitez de la neige de printemps

LES DIABLERETS

Nouveau: télésiège 4 places débrayable de Ruvine au Meilleret

Conditions d'enneigement exceptionnelles
Info: 024 492 31 92



Immobilier à vendre



À 3 MINUTES DE ST-IMIER et 15 minutes de Neuchâtel, superbe villa neuve, cossue, cheminée + véranda, grand confort, vue et cadre verdure exceptionnel, 2 salles d'eau, 2 garages, etc. Tél. 079 415 30 90. 006-408024

BOUDRY, appartements de 3 1/2 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, terrasses, idéal pour les enfants. Tél. 032 727 75 15. 028-390334

BÔLE, villa mitoyenne de 6 pièces (93 m²), sur 3 niveaux, volume 927 m³, année de construction 2000, surface totale 460 m², jardin 291 m², accès place 76 m², beau dégagement, vue sur le lac et les Alpes. Fr. 750 000.-. Tél. 032 731 08 77. 028-393181

CORTAILLOD, dans immeuble haut standing au dernier étage, appartement 2 1/2 pièces + 1 cave + 1 place de parc, accès facile, proche des TN. Fr. 195 000.-. Tél. 032 731 08 77. 028-393179

COUVET, villa individuelle 5 1/2 pièces, bien exposée, 2 salles de bains. Fr. 495 000.-. Tél. 079 211 62 05. 028-391767

LA CHAUX-DE-FONDS, Progrès 123, duplex 161 m², 4 chambres, 2 salles d'eau, cuisine agencée habitable, grand salon - salle à manger avec cheminée, balcon, cave. Fr. 380 000.-. Tél. 032 914 19 52.

LA NEUVEVILLE, dans zone résidentielle, villa individuelle 5 pièces sur 2 niveaux, 1 bureau indépendant, beau salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand jardin, garages. Prix à discuter. Ecrire sous chiffres W 028-393065 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

LE NOIRMONT, CLOS FRESARD 4, appartement en PPE de 2 1/2 pièces avec garage et place de parc, construction 1984. Fr. 98 000.-. (Budget mensuel: Fr. 450.-). Tél. 032 754 31 07. www.suisseimmobilier.ch

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, construction d'une villa de 5 1/2 pièces excavée, sur terrain de 641 m², pour moins de Fr. 550 000.-. Tél. 032 721 12 07. 028-393133

NEUCHÂTEL, appartement 4 1/2 pièces (86 m²) + 1 cave + 1 place de parc, vue sur le lac et les Alpes, accès facile, proche des TN et à 5 minutes à pied de la gare. Fr. 380 000.-. Tél. 032 731 08 77. 028-393178

ST-AUBIN - SAUGES, villa individuelle de 6 1/2 pièces, quartier calme, ensoleillement maximum, vue imprenable sur le lac et les Alpes. Tél. 032 931 30 19. 132-129771

Immobilier à louer



AU LOCLE, Crêt-Vaillant, beau 4 1/2 pièces, ensoleillé, cheminée, complètement agencé. Fr. 1440.-. Tél. 078 791 50 63.

AU LOCLE, centre-ville, 4 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, ascenseur, parking au sous-sol. Libre au 1er juin. Tout compris. Fr. 1200.-. Tél. 079 741 19 93.

BOUDRY, atelier 94 m². Fr. 980.-, 1er étage, monte-charge. Bureau moderne 89 m². Fr. 950.-. Tél. 032 842 14 60. 028-390998

BOUDRY CENTRE, 2 pièces remis à neuf, cuisine agencée, terrasse, pour entrée immédiate. Fr. 1020.- + charges. Tél. 032 725 44 11. 028-393095

BOXE Fr. 115.-/mois à louer pour voiture, libre tout de suite ou à convenir. Garage des Eplatures Tél. 079 333 04 53, M. Haag

BUREAU 70 M² + annexes, cachet, parking. Hauterive. Tél. 079 240 51 50. 028-393103

CERNIER, studio meublé dans maison familiale. Quartier tranquille. Dès le 1er avril ou à convenir. Tél. 079 393 57 42.

DOMBRESSON, studio 25 m², cuisine agencée, terrasse. Fr. 520.-, charges comprises. Libre dès juillet. Tél. 032 853 61 18.

GORGIER, joli 2 pièces boisé, avec beaucoup de cachet, cuisine agencée. Fr. 800.-, charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 889 69 10, pendant les heures de bureau - 032 835 11 39, le soir et le week-end. 028-393213

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier Hôpital, grand 4 pièces, 100 m², cuisine agencée, libre 01.06.03. Fr. 1540.-, charges comprises. Tél. 032 968 18 41, heures repas.

LA CHAUX-DE-FONDS, joli 3 1/2 pièces, spacieux, silencieux, cuisine agencée, proche centre-ville. Loyer Fr. 846.-, charges comprises. Libre dès 01.04.03. Tél. 032 913 22 29, le soir. 132-129772

LE LANDERON, près du lac, joli appartement de 2 1/2 pièces meublé, tout confort. A la semaine ou au mois. Tél. 032 751 18 01 - 079 252 50 28. 028-393170

LE LANDERON, rue du Lac 50, dès le 1er avril 2003, une place de parc dans un garage collectif. Tél. 032 751 63 45, dès 17 heures. 028-393057

LE LOCLE, près du centre-ville, appartement 2 pièces, entièrement rénové, cuisine agencée, ascenseur, balcon. Fr. 530.- + charges. Tél. 079 637 38 89. 132-129638

LE LOCLE, centre-ville, 5 pièces, cuisine agencée, cheminée, cave et chambre haute, 01.05.03 ou 01.06.03, loyer y compris charges Fr. 1600.-. Tél. 078 623 72 84.

NEUCHÂTEL, centre-ville, pour le 1er juin, appartement 4 1/2 pièces, Fr. 1640.-, charges comprises. Tél. 032 725 18 50 de 14h à 18h.

LA CHAUX-DE-FONDS, Numa-Droz 5, 4 pièces lumineux et spacieux, cuisine agencée, école à proximité. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15.

NEUCHÂTEL, joli 2 pièces. Fr. 700.-, charges comprises + Fr. 90.- garage. Libre dès le 1er juin 2003. Tél. 032 730 38 01, le soir. 028-393217

NEUCHÂTEL, rue des Noyers, dès le 01.05.2003, 3 pièces agencé, balcon, vue, place de parc. Fr. 805.- tout compris. Tél. 079 432 53 86. 028-393152

132-129608

Spécial package "avant été"

Profitez jusqu'à l'été
3 Frs 90 / jour
sur une durée min. de 100 jours

Playpic W.E.L.N.E.S.S club

Boulevard des Eplatures 19 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 67 77	Comble-Emine 1 2053 Cernier Tél. 032 / 853 49 80	Henri-Grandjean 1 2400 Le Locle Tél. 032 / 931 75 08
--	--	--

NEUCHÂTEL, appartement 2 pièces, cuisine agencée et douche. Fr. 850.-, charges comprises. Pour 01.05.03 ou à convenir. Tél. 032 730 36 71. 028-393084

NEUCHÂTEL, Rosière 6, appartement 3 pièces. Fr. 1200.-. Libre dès le 24.04.2003. Tél. 079 304 77 40. 028-393209

PESEUX, dès juillet, petit local commercial avec vitrine. Possibilité place de parc. Tél. 032 740 18 40. 028-393199

PESEUX, CARRELS 11B, studio, ascenseur, petite cuisine agencée séparée, calme et lumineux, transports publics. Fr. 510.-, charges comprises. Place de parc (+ Fr. 50.-). Tél. 078 671 12 15. 028-393037

SAVAGNIER, 4 pièces, cuisine agencée, balcon, cave, galetas, garage, part au jardin. Dès le 01.05.2003. Fr. 1220.-, charges comprises. Tél. 079 475 35 79. 028-393225

ST-IMIER, quartier Ecole d'ingénieurs, appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, cave, loyer intéressant, libre tout de suite. Tél. 032 954 20 64, aux heures de bureau. 014-087032

ST-IMIER, Rue du Pont 4, libre tout de suite ou pour date à convenir, dans un endroit tranquille et ensoleillé, bel appartement de 3 pièces avec parquet + cuisine habitable, au 2^e étage avec balcon + chambre indépendante. Loyer modéré. Tél. 032 941 20 43 ou 032 941 20 96.

Immobilier demandes d'achat



GORGIER, CHEZ-LE-BART, famille 2 enfants, cherche appartement ou maison 4 1/2 pièces. Tél. 032 835 31 74. 028-392993

LITTORAL, GALS, LA NEUVEVILLE, maison ou ferme. Tél. 078 843 20 40.

PARTICULIER CHERCHE sur Littoral appartement de 5 pièces ou villa. Discretion assurée. Ecrire sous chiffres C 028-392999 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

Immobilier demandes de location



RÉGION VILLERET-La Cibourg, cherche appartement 3 pièces, rez-de-chaussée, avec jardin. Tél. 079 240 69 67. 160-743914

NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, cherche pour dame seule, bel appartement dans villa. Environ 3 pièces. Tél. 032 732 15 20.

SUR LITTORAL, cherche appartement 4 pièces avec jardin ou grande terrasse. Tél. 078 607 34 42. 028-393228

Animaux



À LOUER box à la campagne, sortie au parc, belles ballades. Pour plus d'informations: Tél. 079 448 67 61 ou 032 913 07 43.

FOIN À BÔLE. Grand verger plat, accès facile. Tél. 032 968 73 31. 132-129604

TROUVÉ au Locle, jeune chat mâle, blanc avec tâches foncées, collier avec grelot et têtes de chats. SPA Le Locle. Tél. 032 931 63 62. 132-129747

Cherche à acheter



J'ACHÈTE voitures, bus, camionnettes, avec beaucoup de km pour l'exportation. Tél. 079 632 02 48 ou 079 675 05 06.

ŒUVRES ORIGINALES de Jean Cocteau, Christian Berard et de leur entourage. Tél. 079 679 56 22. 028-392774

A vendre



À REMETTRE, petit commerce indépendant de représentation pour divers magasins - secteur papeterie. NE et JU. Local souhaité pour stock. Ecrire sous chiffres K 028-393132 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

AU MEILLEUR PRIX, électroménager neuf: lave-linge, sèche-linge, cuisinières, frigos, congélateurs, etc. Spécialités encastrées. De grandes marques. Garantie. Livraison + installation. Service après vente. Tél. 032 931 03 33 - Tél. 032 853 21 11.

BOBINES POUR ENREGISTREUR de deux cents. Points Silva et Pins et deux haut-parleurs. A bas prix. Tél. 032 842 12 28.

DISCOUNT TOP appareils ménagers libres et encastrés / cuisines avec légères défauts ou fin de série. Tél. 032 913 00 55.

FRIGO D'APPOINT très pratique et économique, utilisé 2 mois. Prix neuf Fr. 299.-, à vendre Fr. 80-100.-. Dimensions: hauteur 51 cm, largeur 44 cm, profondeur 44 cm. La Chaux-de-Fonds. Tél. 079 706 30 31.

PENDULES neuchâteloise Zénith et régulateur. Tél. 032 968 51 58. 132-129606

PNEUS ÉTÉ (4) Goodyear, 155/80 R13 + jantes Golf 2, neufs 90%. Fr. 200.-. Tél. 078 603 10 90. 028-393215

ROBE DE MARIÉE, 50% sur des modèles 2000-2002 des plus grands créateurs. Dépôt-vente à Fontainemelon. Tél. 032 852 03 21. 028-393130

ROBE DE MARIÉE, dépôt-vente de robes de marques à 50%. Tél. 032 852 03 21. 028-392941

VESTE CUIR NOIRE Esprit Men, taille S, état neuf. Fr. 100.-. Tél. 032 730 68 70. 028-393191

1 CAGE PERROQUET ayant peu servi. Prix à discuter. Tél. 032 968 64 34. 132-129725

Perdu Trouvé



TROUVÉ montre de marque, Ravin. Tél. 032 968 22 21. 132-129749

TROUVÉ petite chatte noire et blanche, quartier est / Croix-Fédérale. Tél. 032 968 90 33 ou 079 649 63 11. 132-129759

Rencontres



GAYS, LESBIENNES. Tél. 021 683 80 71 (aucune surtaxe, 24/24) www.elites.ch

Vacances



ALCOCEBER, ESPAGNE, à louer, chambre, douche, petit jardin, piscine, 2 minutes mer. Fr. 30.- à Fr. 40.-/jour. Tél. 032 751 18 01 - 079 252 50 28. 028-393172

BIBIONE PINEDA, bungalows pour 2-6 personnes à proximité de la plage. Disponibilités en juin-juillet. Tél. 021 807 39 31. 022-621709

Demandes d'emploi



PEINTRE, (particulier), effectue tous travaux, prix intéressants. Tél. 079 646 35 61.

COMPTABLE/EMPLOYÉ DE COMMERCE cherche travail. Ouvert à toute proposition. Tél. 032 968 60 44. 132-129758

COUTURIÈRE cherche à faire retouches et robes sur mesure. Tél. 032 725 09 93.

CUISINIER avec longue expérience, cherche emploi région Neuchâtel. Sachant travailler seul. Date à convenir. Tél. 079 296 07 69. 028-392974

FEMME DE MÉNAGE cherche repassage, nettoyages ou dame de buffet. Tél. 076 401 79 96. 132-129813

HOMME CHERCHE TRAVAIL. Ouvert à toutes propositions. Possède voiture. Tél. 079 398 69 52. 028-393025

HOMME 40 ANS cherche travail 10 à 50%. Tél. 079 476 28 03. 028-393118

JEUNE FILLE de 16 ans cherche place d'apprentissage comme employée de commerce pour août 2003. Etudie toutes propositions. Tél. 032 926 14 20. 132-129738

TRAVAUX DE PEINTURE rénovation de volets, chalets, appartements, façades. Bas prix. Tél. 079 471 52 63. 028-392217

Offres d'emploi



COUPLE cherche personne de confiance et expérimentée pour s'occuper de leur enfant d'une année, 2 jours par semaine (mercredi-jeudi). Sans permis s'abstenir. Tél. 032 968 90 33 ou 079 649 63 11.

CHEF OU CUISINIER sachant travailler seul est recherché par restaurant des Franches-Montagnes à 15 km de La Chaux-de-Fonds et serveur-serveuse avec bonnes connaissances du métier. Tél. 079 637 26 20.

GARDE D'ENFANT. Cherche personne de confiance, motorisée pour garder petit garçon 2 heures tous les matins (St-Blaise) et l'emmener à la crèche à Neuchâtel (6h30/8h30). Tél. 032 753 44 64, après 18h.

URGENT, Hôtel de la Croix-Blanche à Cresier cherche sommelier, connaissances obligatoires. Horaire: 6h - 15h. Téléphoner pour un rendez-vous. Tél. 032 757 11 66.

ENTREPRISE chaux-de-fonnière cherche un maçon en bricole avec quelques années d'expérience, pouvant travailler de manière indépendante et sachant prendre des initiatives. Ecrire sous chiffres C 132-129732 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Véhicules d'occasion



ACHÈTE à bon prix voitures, bus camionnettes. Paiement cash. Tél. 079 214 09 37.

À BON PRIX achète voitures, bus, camionnettes, état indifférent. Tél. 079 200 91 77. 028-383100

ACHÈTE BUS-CAMPING Westfalia pour 2 personnes dès 1997. Tél. 079 637 23 23.

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX tous véhicules, état indifférent. Tél. 079 606 09 55.

CITROËN XANTIA EXCLUSIVE, 2 litres 16V, année 4.1999, 32000 km. Fr. 16000.-. Tél. 032 724 59 03. 028-393202

FIAT PUNTO HGT, bleue, 07/2002, 38000 km, comme neuve. Prix à discuter. Tél. 032 841 62 86. 028-393005

FIAT PUNTO HGT, noire, 2001, 24000 km, climatisation, GPS. Prix à discuter. Tél. 079 240 32 68. 028-393226

FORD ESCORT break, 1.8i, 16V, 1995, 87700 km, ABS, Airbags, climatisation, pare-brise chauffant + 4 pneus d'hiver, expertisée du jour. Fr. 8500.-. Tél. 079 521 83 86. 132-129733

GOLF CABRIOLET, bleu métallisé, 1988, 163000 km, embrayage + pneus neufs, jantes alu, expertisée 2003. Fr. 4800.-. Tél. 079 505 27 71. 028-393232

GOLF 2000 GTI, noire, 06.93, 175000 km, 3 portes, expertisée (04/02), climatisation, radio-CD. Fr. 8000.-. Tél. 032 721 45 80.

HYUNDAI COUPÉ 2.0 16V, clim., intérieur cuir, bleu métallisé, 4 pneus hiver sur jantes, 70 000 km, Fr. 9500.-, expertisée. Tél. 032 725 10 44 ou 032 725 00 04.

JEEP GRAND CHEROKEE, 4.7i, V8, année 2001, 23000 km, noir métallisé, intérieur cuir beige, état de neuf, toutes options, 1 année de garantie. Fr. 45000.-. Tél. 079 240 24 16. 132-129755

MITSUBISHI Pajero courte, 2.6l essence, 1988, 141000 km, bon état, expertisée du jour, au plus offrant. Tél. 079 400 44 28.

MOTO HUSQVARNA SM 125, année 2002, 7000 km, comme neuve. Fr. 6200.-. Tél. 076 366 34 92. 028-393186

MOTO VFR 750, 175 000 km, année 95, expertisée. Moto soignée. Fr. 6700.-. Tél. 032 753 12 17 - 079 240 69 00. 028-393207

MOTO YAMAHA SUPER TÉNÉRÉ, série spéciale Pepsi, 1991, 750 cm³, expertisée, pneus neufs route. Fr. 3000.-. Tél. 079 636 06 30 - 079 714 93 30. 028-393162

OPEL CORSA 1.2, 5 portes, expertisée 05.94, 91 000 km, radiocassettes. Fr. 3300.-. Tél. 032 842 56 29. 028-393212

OPEL ASTRA BREAK 2.0i, modèle 1996, climatisation, Airbags, crochet d'attelage, etc., comme neuve. Fr. 8300.-. Tél. 079 738 88 42. 165-785891

PEUGEOT 205 GTI 1.6, noire, expertisée, 143 000 km + pièces de rechange. Fr. 1800.-, à discuter. Tél. 079 295 92 85.

VW GOLF III GTI 2.0, 1996, rouge, 85 000 km, intérieur cuir, options, superbe véhicule. Fr. 12500.-, à saisir. Tél. 079 738 88 42.

VW PASSAT 1.8T BREAK, 11.1997, 142000 km, gris métallisé, roues hiver, expertisée 2003. Fr. 13500.-, prix à discuter. Tél. 032 724 62 39 ou 078 667 29 21.

10 CABRIOLETS de différentes marques, expertisés, parlait état. Renseignements: 079 301 38 82.

Divers



TAXI DÉMÉNAGEMENTS transports, garde-meuble, pianos. Tél. 079 286 61 71.

BLEU DÉMÉNAGEMENTS transports, garde-meuble, nettoyages. Expérience, travail soigné, devis gratuit. Tél. 079 420 26 23, www.bleu-demenagements.ch. 028-389496

ÇA DÉMÉNAGE SERVICES. Déménagements, Garde-meubles, Débaras, Montmeubles, Emballages, Nettoyages. Devis et cartons gratuits. Tél. 079 204 27 23, www.cademénagement.ch. 028-382072

EN BREF

FLÉCHETTES ■ Nul au sommet. Ligue neuchâteloise (17e journée): Peseux - Olé 7-7. Gris-Niou - Toons I 5-9. Bull-Dog's - Nomades 7-8. Toons II - Werewolves 10-4. Classement: 1. Peseux 15-25. 2. Olé 15-22. 3. Bull-Dog's 15-20. 4. Toons I 15-20. 5. Nomades 15-18. 6. Toons II 15-14. 7. Gris-Niou 16-8. 8. Areuse 15-4. 9. Werewolves 15-2. /réd.

FOOT CORPO ■ La Poste muette. Groupe A: Commune - Philip Morris 3-4. Boulangers - Migros 4-2. Classement: 1. Casa d'Italia 9-25. 2. Philip Morris 9-21. 3. EM-Microelectronic 9-19. 4. Commune 9-18. 5. Police cantonale 9-14. 6. Migros 10-10. 7. Alcatel Câble 9-8. 8. Boulangers 10-8. 9. Hôtel du Vignoble 9-6. 10. Raffinerie 9-3. Groupe B: Chip Sport - La Source 2-2. La Poste-Swisscom - Coloral 0-5. Classement: 1. Coloral 9-20. 2. Chip Sport 9-18. 3. La Source 9-18. 4. Sporetta 8-13. 5. Vitrerie Schleppey 8-10. 6. La Poste-Swisscom 9-10. 7. New Look 8-9. 8. Mikron 8-6. 9. OFSport 8-3. /réd.

HOCKEY SUR GLACE ■ Les Ponts quatrièmes. Les Ponts-de-Martel. Tournoi novices: Les Ponts-de-Martel - Koppigen 2-1. Nord Vaudois - Wisle 1-6. Sion - Les Ponts-de-Martel 5-1. Mulhouse - Nord Vaudois 1-5. Koppigen - Sion 1-5. Wisle - Mulhouse 5-1. Finale 5e-6e places: Koppigen - Mulhouse 2-3. Finale 3e-4e places: Les Ponts-de-Martel - Nord Vaudois 1-2. Finale 1re-2e places: Sion - Wisle 2-3. /réd.

JUDO ■ Haldi brillant. Damien Haldi en juniors hommes - 73kg a brillamment représenté Cortaillod et les couleurs de la Suisse lors du tournoi international de Brème où il était engagé avec la cadre national. Combattant dans une catégorie particulièrement nombreuse (96 combattants!), le Neuchâtelois a réussi la belle performance de parvenir jusqu'au septième rang après sept combats (cinq victoires et deux défaites). Echouant en quart de finale, sa route sera barrée un peu plus loin lors du combat qualificatif pour participer à la finale pour la troisième place. /réd.

TENNIS ■ Perrin gagne à Lyss. Lors de la poule finale des Masters J3 de Lyss qui réunissaient des joueuses nées en 1988, la Chaux-de-Fonnière Conny Perrin (1990) a fait fort puisqu'elle s'est adjugée le trophée en dominant une des favorites, la R2 Katarina Huba, sur le score 6-3 6-1. Auparavant, la Neuchâteloise avait battu Annick Renevey (R2) 6-3 1-6 6-2 et Véronique Koch (R3) 7-5 6-4. /réd.

GOLF ■ Première réussite. La première édition du ski-golf organisée par le Golf-Club des Bois s'est déroulée dans des conditions magnifiques, tant aux Bugnens qu'aux Franches-Montagnes. Les résultats. Brut: 1. Léo Cuche 75. 2. Rolf Geissbühler 80. 3. Pierre Nobs-Virginie Moser 84. 4. Brigitte Hauser-Christian Marti. 5. Stéphane Bögli-Alfred Bossert 89. Net: 1. Patrice Jeanbourquin 28. 2. Pierre-André Wenger 25. 3. Werner Hedlger 24. 4. Claude Humair 22. 5. Pierre et Elias Geissbühler. /réd.

AVIRON ■ Neuchâtelois en bronze. La Société nautique de Neuchâtel (SNN) a pris part au championnat de Suisse en salle qui se déroulait à Zurich. Ces courses sur rameurs de salon (ergomètres) font partie intégrante des programmes de compétition en aviron. Classements des sociétaires de la SEN. Hommes masters: 3. Philippe Simonet. Hommes seniors: 19. David Michalski. Hommes 15-16 ans: 31. Cédric Noël. 48. Loïc Lardon. 56. Michaël Serrano. 67. Sylvain Egger. /réd.

Pas de vent, pas d'échappée!

Cyclisme ■ La troisième étape des Classiques du Littoral a souri au sprint à Thierry Scheffel. Le cadet Nicolas Lüthi a pris une superbe quatrième place

Une centaine de concurrents ont participé dimanche dernier à Cornaux à la troisième et avant-dernière étape des Classiques du Littoral. Le vent n'étant pas de la partie, il fut plus difficile pour le premier peloton - composé d'une trentaine de coureurs - de faire une échappée. Pourtant, le junior Jérôme Lüthi a tenté le coup avec un Fribourgeois à la fin du sixième tour mais cela n'a duré qu'une demi-boucle, le temps que le peloton les reprenne. Le suspense a donc duré jusqu'au sprint final qui a été remporté par Thierry Scheffel devant Jérôme Lüthi et Fabien Müller. Petite «victoire» pour Nicolas Lüthi car c'est la première fois qu'un cadet termine quatrième au classement toutes catégories. Côté féminin, la victoire est revenue à Gabriella Glaus.



Un peloton compact et bien discipliné.

PHOTO GALLEY

Classements

Cornaux. Classiques du Littoral. Troisième et avant-dernière étape (80 km). Toutes catégories: 1. Thierry Scheffel (VC Frances-Montagnes) 2 h 16'45". 2. Jérôme Lüthi (CC Littoral). 3. Fabien Müller (Fribourg). 4. Nicolas Lüthi (CC Littoral). 5. Michaël Béring (CC Littoral). 6. Frédéric Branderberger (Fribourg). 7. Patrice Merz (Fribourg). 8. Maxime Bally (Estavayer). 9. Michaël Regli

(CC Littoral). 10. Pascal Monbaron (VCFM). 11. Claude-Alain Jeanneret (Treck Vifian). 12. Gabriel Montavon (Courtételle). 13. Jonas Vuille (CC Littoral). 14. Thierry Barbey (Top Cycle). 15. Thierry Salomon (Zeta Cycling Club), tous m.t.
Messieurs: 1. Thierry Scheffel (VC Frances-Montagnes) 2 h 16'45". 2. Fabien Müller (Fribourg). 3. Michaël Béring (CC Littoral). 4. Frédéric Branderberger (Fribourg). 5. Pa-

trice Merz (Fribourg). 6. Pascal Monbaron (VCFM). 7. Claude-Alain Jeanneret (Treck Vifian). 8. Gabriel Montavon (Courtételle). 9. Thierry Barbey (Top Cycle). 10. Thierry Salomon (Zeta Cycling Club), tous m.t.
Jeunesse: 1. Jérôme Lüthi (CC Littoral) 2 h 16'45". 2. Nicolas Lüthi (CC Littoral). 3. Maxime Bally (Estavayer). 4. Michaël Regli (CC Littoral). 5. Jonas Vuille (CC Littoral), tous m.t.

Dames: 1. Gabriella Glaus (Scott Allianz Michelin) 2 h 16'45". 2. 40. Caroline Barth (VCFM) à 0'34". 3. Florence Brönnimman (Fribourg) à un tour.
Classement général. Messieurs: 1. Thierry Scheffel (VCFM) 105. 2. Michaël Béring (CC Littoral) 84. 3. Patrice Merz (Fribourg) 78. 4. Fabrice Hertzseisen (Team Giant) 68. 5. Pascal Monbaron (VCFM) 64.

Jeunesse: 1. Nicolas Lüthi (CC Littoral) 105 points. 2. Jonas Vuille (CC Littoral) 89. 3. Michaël Regli (CC Littoral) 82. 4. Jérôme Lüthi (CC Littoral) 75. 5. Romuald Nicolet (Tramelan) 67.
Dames: 1. Gabriella Glaus (Scott Allianz Michelin) 115. 2. Caroline Barth (VCFM) 110. 3. Gabrielle Mosset (CC Littoral) 60. 4. Florence Brönnimman (Fribourg) 58. /NVO

VOLLEYBALL

La fin des différents championnats s'annonce à grand pas. Il reste encore un certain nombre d'incertitude dans beaucoup de catégories, tant chez les dames que chez les messieurs. En deuxième ligue féminine par contre, Val-de-Travers est champion cantonal et ceci alors qu'il reste encore une journée. Les Vallonnières n'ont pas quitté la tête du classement et seules les filles de la Chaux-de-Fonds ont essayé de leur tenir tête. En troisième ligue, la confrontation directe entre Marin et E2L donnera le futur champion (cela risque d'être chaud!), même si les filles d'E2L doivent encore affronter Le Locle dans un match en retard. En juniors A et B, victoire finale des jeunes du Val-de-Travers.

Chez les messieurs (2e ligue), Val-de-Ruz II peut encore espérer. En effet, après plein de calculs, les Vaudruziens ont la possibilité d'atteindre leur objectif pour autant qu'il remporte tous les matchs par 3-0, y compris celui face à leur adversaire direct soit, E2L. Là également, cela risque d'être chaud! En troisième ligue, le titre est quasiment acquis pour les gars d'E2L II, mais pour eux, le plus beau sera la finale de la Coupe. En juniors A, les efforts du Locle dans la formation porte leurs fruits puisque les Loclois remportent le titre.

Revenons sur la Coupe neuchâteloise. Les finales se joueront demain à partir de 19 h à la nouvelle salle de Marin. Dans le tableau féminin, Val-de-Travers sera opposé aux surprises filles des Ponts-de-Martel qui accèdent pour la deuxième année consécutive à cette finale. Du côté masculin, E2L II (M3) se mesurera à «l'ogre» vaudruzien (M2) qui tentera de prendre sa revanche sur la finale perdue l'année

dernière. Beau challenge en perspective pour les gars du bout du lac. /HDE

MESSIEURS

Deuxième ligue: Colombier II - Le Locle 3-1. Val-de-Travers II - Val-de-Ruz II 0-3. Val-de-Travers II - Colombier II 0-3. E2L I - Cortaillod 3-0. Val-de-Ruz II - Boudry 3-0. Boudry - Colombier II 1-3.
Classement: 1. E2L II 11-20. 2. Val-de-Ruz II 11-18. 3. Colombier II 11-16. 4. Le Locle 11-12. 5. Cortaillod 10-8. 6. Boudry 11-2. 7. Val-de-Travers II 11-0.
Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds - Savagnier 3-1. Val-de-Ruz IV - Marin 1-3. E2L II - Colombier III 3-1. Val-de-Ruz III - Val-de-Ruz V 3-1. Colombier III - La Chaux-de-Fonds 3-0.
Classement: 1. E2L II 12-22. 2. Marin 13-20. 3. La Chaux-de-Fonds 13-18. 4. Val-de-Ruz III 13-16. 5. Savagnier 12-12. 6. Val-de-Ruz V 12-6. 7. Val-de-Ruz IV 13-6. 8. Colombier III 12-2.
Juniors A: Cortaillod-Bevaix - Le Locle 0-3.
Classement: 1. Le Locle 8-12. 2. Val-de-Ruz 8-8. 3. Colombier 8-6. 4. Cortaillod-Bevaix 8-6.

DAMES

Deuxième ligue: Cerisiers-Gorgier - Colombier 0-3. Fontaines - Savagnier 3-1. Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds 3-1.
Classement: 1. Val-de-Travers 13-26. 2. La Chaux-de-Fonds 13-20. 3. NUC II 13-18. 4. Colombier 13-18. 5. Savagnier 13-8. 6. Les Ponts-de-Martel 13-6. 7. Fontaines 13-6. 8. Cerisiers-Gorgier 13-2.
Troisième ligue: Corcelles-Cormondrèche - Les Ponts-de-Martel II 2-3. Marin - NUC III 3-1. Le Locle - La Chaux-de-Fonds II 1-3. Val-de-Ruz - E2L 0-3.
Classement: 1. Marin 13-22. 2. E2L 12-20. 3. Corcelles-Cormondrèche 13-14. 4. NUC III 13-12. 5. Les Ponts-de-Martel II 13-12. 6. La Chaux-de-Fonds II 13-12. 7. Le Locle 12-8. 8. Val-de-Ruz 13-2.
Juniors A: Marin - Fontaines 3-0. Val-de-Travers - Colombier 3-0. Fontaines - NUC 0-3.
Classement: 1. Val-de-Travers 14-26. 2. NUC 14-24. 3. Marin 14-20. 4. Colombier 13-14. 5. La Chaux-de-Fonds 13-10. 6. Lignières 13-6. 7. Cerisiers-Gorgier 13-4. 8. Fontaines 14-4.
Juniors B: Val-de-Travers - Lignières 3-0. Lignières - Val-de-Ruz 0-3.
Classement: 1. Val-de-Travers 13-26. 2. Le Locle 12-18. 3. Colombier 12-16. 4. Val-de-Ruz 14-12. 5. Les Ponts-de-Martel 13-6. 6. Lignières 14-0. /réd.

BASKETBALL

MESSIEURS

Deuxième ligue: UCLA 96 - Berthoud 51-104. Marin - Uni Berne 98-63. Rapid Bienne II - Université 63-69. Université - Marin 47-72.
Classement: 1. Berthoud I 17-30. 2. Uni Berne II 13-22. 3. Soleure I 16-20. 4. UCLA 96 I 17-20. 5. Uni Berne I 14-18. 6. Marin 17-18. 7. Hümbasket 15-16. 8. Université 17-14. 9. SWB Berne 16-10. 10. Rapid Bienne II 17-2. 11. STB Berne II 15-2.
Troisième ligue. Groupe A: Littoral - La Chaux-de-Fonds 61-62. Val-de-Ruz II - Corcelles 84-60. UCLA 96 II - Fleurier 70-48. Corcelles - Littoral 100-31. UCLA 96 III - Ucla 96 II 88-59.
Classement: 1. Val-de-Ruz I 13-26. 2. UCLA 96 III 16-26. 3. Corcelles 14-18. 4. Fleurier 13-16. 5. Saint-Imier 13-12. 6. Val-de-Ruz II 13-10. 7.

UCLA 96 II 15-10. 8. La Chaux-de-Fonds II 13-0. 9. Littoral 14-0.
Cadets. Groupe A: Marly - Bulle 52-57. Broye - Posieux 42-77. Marin - La Chaux-de-Fonds 71-69.
Classement: 1. UCLA 96 16-30. 2. Posieux 16-24. 3. La Chaux-de-Fonds 16-22. 4. Bulle 16-22. 5. Marly 16-16. 6. Marin 16-14. 7. Val-de-Ruz 16-8. 8. Broye 16-4. 9. Fleurier 16-0.
Benjamins: La Chaux-de-Fonds UCLA 96 70-33. Val-de-Ruz - STB Berne 36-64. Berthoud - La Chaux-de-Fonds 158-13.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 11-18. 2. Berthoud 9-14. 3. STB Berne 10-14. 4. UCLA 96 8-8. 5. Université 9-4. 6. Val-de-Ruz 11-4. 7. Rapid Bienne 8-2.
DAMES
Deuxième ligue: Femina Berne III - Rapid Bienne 56-57. Femina Berne II - City FR II 39-58. City FR II - Uni Berne 60-53.

TIR À L'ARC

C'est à Macolin qu'ont eu lieu les championnats de Suisse ASTA (Association suisse de tir à l'arc, la seule reconnue par Swiss Olympic et la fédération internationale) indoor 2 x 18 m. Le TA de La Chaux-de-Fonds avait engagé quatre jeunes, qui disputaient tous leur premier champion-

nat. Nicolas Brossin, avec 423 points, a battu le record national et est devenu champion de Suisse en barebow jeunesse. Pascal Gagnebin a été sacré médaillé de bronze en catégorie compound jeunesse. Pour sa part, Romain Donzelot s'est également adjugé le bronze en compound minis. Le qua-

trième espoir en lice, Ludovic Matthey, a terminé à la septième place. Quant à Cathy Ducommun, elle a raflé le titre de championne de Suisse en catégorie compound dames vétérans. Enfin, le Neuchâtelois du Tell-Club Wolfgang Filler a remporté le titre de champion de Suisse en catégorie Instinctif hommes.

Classements

Barebow jeunesse: 1. Nicolas Brossin (TA La Chaux-de-Fonds). **Barebow hommes:** 1. Wolfgang Filler (Tell-Club Neuchâtel). **Compound minis:** 3. Damien Donzelot (TA La Chaux-de-Fonds). **Compound jeunesse:** 3. Pascal Gagnebin (TA La Chaux-de-Fonds). 7. Ludovic Matthey (TA La Chaux-de-Fonds). **Compound cadets:** 6. Christophe Tunesi (Tell-Club Neuchâtel). **Compound dames vétérans:** 1. Cathy Ducommun (TA La Chaux-de-Fonds). **Compound hommes:** 14. Christian Humbert (Tell-Club Neuchâtel). 16. Michel Anfossi (Tell-Club Neuchâtel). **Compound hommes vétérans:** 12. Maurice Antoine (Tell Club Neuchâtel). **Recurve hommes vétérans:** 4. Avio Garavaldi (TAN Neuchâtel). /CDU



Les médaillés Chaux-de-Fonnières à Macolin (de gauche à droite): Pascal Gagnebin, Cathy Ducommun, Nicolas Brossin et Romain Donzelot. PHOTO SP

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).
Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.
Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.
Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.
Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>
Association suisse des invalides. **Procap** La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.
Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.
Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.
Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.
Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.
Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h-12h/14h-18h. sa

8h-12h. di médecin de service et hôpital
Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.
Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.
Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.
Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.
Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.
Crèches. Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.
Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10
Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.
Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.
FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.
Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.
Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Centre Numa-Droz. entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.
Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.
Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.
Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.
Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.
Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.
MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).
Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.
Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.
Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.
Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).
Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.
Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.
Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.
Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.
SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).
Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.
Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.
Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.
Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Association neuchâtelois «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.
Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.
Centre de santé du Locle. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.
Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10. 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.
La Girandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.
Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.
Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.
Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

Service de soins à domicile. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.
Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.
Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.
Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.
Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.
Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.
Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.
Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.
Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxi-

comanie, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.
Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.
Office régional du tourisme Chaseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.
Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.
Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.
Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.
Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.
Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.
Office du tourisme des Franches-Montagnes. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h,

0901 123 400 (86 ct/min), fax 952 19 55.
Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis,

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.
SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).
Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7/7j, 24/24h., 853 15 31.
Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7j/7j 24h/24h 079 417 33 41
Information allaitement. 853 44 15.
Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.
Protection des animaux. 853 11 65.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale toujours! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124
AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.
ANAAP-Le Déclic. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93
ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.
ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax:032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch
Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.
Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.
Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.
Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.
Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.
Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.
Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.
Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.
Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.
Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)
Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).
Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.
Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.
Croix-Bleue. 032 725 02 17.
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.
Lire et écrire Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.
Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.
Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.
Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.
Solidarité-femmes, 968 60,10
Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.
Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassercourt).
SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).
SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.
SOS racket-violence 079/270 92 06.
T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.
Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.
Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.
CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie Art-Cité. Exposition de Patrick Honegger, sculptures. Ma-ve 14h-18h30, sa 10h-12h/14-17h. Jusqu'au 25.4.
Galerie du Manoir. Laurent Veuve, auto-portraits 2002. Ma-ve 15h-19h, sa 10h-17h. Jusqu'au 17.4.
Galerie de La Sombaille. Exposition de Christiane Tillmann, sculptures, peintures. Tous les jours de 9h. à 11h. et de 14h30 à 16h30. Jusqu'au 6.4.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Exposition de Lermite, l'Éplat-ténier, Barraud, Bailloids, Picot, Humbert et gravures de la région. Me-sa 14-18h. Jusqu'au 31.3.
DELEMONT
Galerie FARB. Stéphane Goldblum, céramiques d'art raku. Ve 17-18h, sa 10-12h30/15-18h, di 15-18h. Jusqu'au 20.4.
PORRENTRUAY
Galerie «Les Halles». Exposition des travaux de Jérôme Stettler. Je 19h-21h. Sa-di 14h-18h. Lundi de Pâques 14h-18h. Ou sur rdv au 032 465 84 02. Du 9 mars jusqu'au 27.4.
NEUCHÂTEL
Espace Alizarine. Photographies de Jacqueline Aeberhard et François Memminger. Ma-sa 14h30-18h30 et sur rdv au

079/416 36 50. Jusqu'au 30.3.
Galerie des Amis des Arts. Michel Devrient, pastels et linogravures et Jérôme Laureau, peintures acryliques. Ma-ve 14h-18h, sa-di 10h-12h/14h-17h. Jusqu'au 20.4.
Galerie L'Orangerie. Exposition de peintures techniques mixtes de C.-A. Bouille, Etienne, Dominique Grisoni, Yves Landry, Jacqueline Ramseyer et Helga Schuhr. Ma-ve 14h-18h30, sa 10h-17h, di 15h-18h.
Galerie DuPeyrou. Maria Leuzzi, sculptures et peintures. Me-sa 15h-18h. Di 15h-17h30. Jusqu'au 30.3.
Galerie du Trésor. Exposition de gravures et l'atelier de gravure du CIFOM. Lu-ma-ve-sa-di 14h-17h. Jusqu'au 5.4.
Galerie YD. Exposition de peinture et d'eaux fortes de Jean-Luc Corpataux. Ma-sa 15h30-19h. Jusqu'au 12.4.
BÔLE
Galerie L'Enclume. Jean-Pierre Jeanneret, sculptures. Tous les jours de 15h. à 18h30, ou sur rdv au 032 842 58 14. Ma fermé. Jusqu'au 6.4.
COLOMBIER
Galerie Numaga. «Equateur 3500-2000 ans avant notre ère», de Stèles Valdivia. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 6.4.
Galerie Regards. Exposition permanente des dernières créations de Gabriel Vuilleumier,

peintures, et de Monique Itten, sculptures raku. Sa 15h-18h, di 14h-17h.
CORCELLES
Galerie Arcane. Céramiques de Mireille Marthe, huiles sur toile de Christine Kopsits, huiles-aquarelles de Florence Delamadeleine-Tilbury. Ma-ve 17h30-19h, sa 14-17h et sur rdv: au 032 731 12 93 ou 032 731 12 63. Jusqu'au 29.3.
CORTAILLOD
Galerie Jonas. Ivan Moscatelli présente «Bath-room», peintures lavables pour salles de bains. Me-sa 14h30-18h30, di 14h-30-17h. Jusqu'au 20.4.
HAUTERIVE
Galerie 2016. Eric Vial, peintures récentes. Me-di 15h-19h. Jusqu'au 6.4.
LE LANDERON
Galerie di Maillart. Exposition de peintures de Roger Burgi. Je-ve 9h-11h/14h15-18h, sa 9h-12h/14h-17h, di 14h-17h. Jusqu'au 13.4.
MÔTIERS
Galerie du Château. Anca Seel, peintures et gravures. Casanova les gammes du plaisir. Tous les jours 10h-20h, di 10h-17h. Fermé lu-ma. Jusqu'au 27.4.

*La nuit où tu es parti, une nouvelle étoile est née
qui nous parlera de toi chaque jour.
Au revoir Lucas, nous t'aimons si fort...*

Sa maman, Marcienne Roos à La Neuveville
Son papa et famille, Eric, Catherine et Morgane Roos Rossel au Landeron
Sa sœur et famille, Jessica, Cédric et Nina Roos Müller à La Neuveville
Sa marraine et son parrain, Nounette et Claude Vuille à La Chaux-de-Fonds
Son grand-papa, Siegfried Roos à Charmey
Ses grands-mamans, Lydie Alemann à Bevaix et Ida Chabloz à Chez-le-Bart
Sa tante et famille, Madeleine, Jean-Claude, Laurence, Anne-Catherine et Magali Vuilleumier à Cressier
Son oncle et famille, Jean-Paul, Micheline, Martial et Carmen Chabloz à Neuchâtel ainsi que les familles parentes et ses amis
ont la grande tristesse d'annoncer le départ de

Lucas ROOS

disparu trop tôt dans sa 26e année.

Selon le désir de la famille, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don à Argos Genève, CCP 12-18006-2 ou à la Fondation Cap Loisirs Genève, CCP 12-5587-5.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu.

028-393479

LE LOCLE



*Il faut être prêt à la joie et à la douleur,
à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu,
même au possible et à l'impossible.*

Monsieur Albert Barzagli:

Monsieur Enrico Barzagli et son amie Christine, et famille,
Monsieur Mario Barzagli, et famille,
Monsieur Luigi Barzagli,
Madame et Monsieur Marie-Hélène et Diego Loiola-Barzagli,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Odette BARZAGHI née CASTIONI

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 75 ans.

LE LOCLE, le 25 mars 2003.

Un office religieux sera célébré le vendredi 28 mars, à 10 heures, en l'Eglise catholique du Locle, suivi de l'incinération sans suite.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Girardet 20a - 2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'Association des invalides, section Le Locle, CCP 23-3832-3.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-129889

Madame Bruna De Bona et ses enfants
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Céleste De BONA

survenu le 24 mars, dans sa 81e année.

Leur très cher mari, père et grand-papa.

Adresse de la famille: Via Trenz 45
32024 Castion
B.L. Italie

132-129888

LA DIRECTION, LES CADRES ET LES COLLABORATEURS
DE LA FONDATION «LES PERCE-NEIGE»

témoignent de leur tristesse suite au décès de

Mademoiselle Eliane GASSER

Pensionnaire de notre institution, elle a éclairé notre maison de sa générosité. Nous en garderons le meilleur souvenir et exprimons notre sympathie à sa famille.

028-393055

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Jean-Octave GORGÉ

vous remercie de la part que vous avez prise, par votre présence, votre don, votre message, votre envoi de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

VILLERET, mars 2003.

028-393356

Sésame

Vous vivez - ou avez vécu - un deuil? Au (032) 724 06 05, nous pouvons en parler avec vous, dans le respect de la confidentialité. Il est aussi possible de participer à un groupe de parole ou d'être reçu individuellement.

Association Sésame, case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds

COMMUNIQUÉ

La foi ne justifie pas une guerre préventive

Depuis quelques mois, il apparaît que les motivations religieuses de George W. Bush et de Tony Blair sont largement responsables du déclenchement de la guerre contre l'Irak de Saddam Hussein. En tant que chrétiens engagés en politique, nous tenons à nous distancer de cette croisade et condamner cette guerre! Cette guerre se fait contre notre conscience; elle se mène contre nos convictions. Elle aggrave les incompréhensions et les contentieux qui ont conduit au terrorisme.

Quelles que soient les raisons évoquées, la guerre ne pourra jamais être une issue pour solutionner un pro-

blème entre humains. Elle détruit toujours plus qu'elle ne contribue à reconstruire et entraîne son lot de pleurs et de misères.

Loïn de nous la pensée de défendre un despote et un tyran qui mérite bien d'être tenu en bride et désarmé. Dieu ne nous appelle pas à l'inaction. Au contraire, il nous invite à défendre la vérité et à démasquer le mensonge partout où il se trouve: le mensonge de la guerre juste aussi! A la violence aveugle du fanatisme, il ne faut pas répondre par l'affirmation cynique de la puissance militaire.

**Groupe neuchâtelois
des socialistes chrétiens**

L'ÉPHÉMÉRIDE

27 mars 1785: naissance de Louis XVII

Né à Versailles, Louis Charles, duc de Normandie, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, était devenu dauphin de France après la mort de son frère aîné, le 4 juin 1789. Après la chute des Tuileries, il avait suivi ses parents en prison. A la mort de son père, sa mère l'avait salué au titre de roi: il était désormais Louis XVII.

Désireux de lui faire perdre l'idée de son rang, les Conventionnels l'arrachèrent à sa famille et le confièrent, en juillet 1793, au cordonnier Simon. Ce tuteur improvisé n'était pas un méchant homme: il ne fit aucun mal au jeune roi. Mais en janvier 1794, Simon fut dessaisi de ses fonctions. La séquestration de Louis XVII devint de plus en plus pénible. Il ne voyait personne; on lui passait ses repas à travers un guichet.

Après Thermidor (27 juillet), plusieurs Conventionnels voulurent voir par eux-mêmes ce que devenait le reclus: ils trouvèrent un enfant malade, incapable de leur parler. Malgré les soins des médecins, le petit prisonnier mourut le 8 juin 1795 d'un «vice scrofuleux» et fut enterré au cimetière Sainte-Marguerite.

Très vite, les rumeurs circulèrent: Louis XVII n'était pas mort, il s'était évadé, on lui avait substitué un garçon muet et imbécile... Plusieurs faits appuyèrent cette thèse: le renvoi de Simon, la façon inhumaine dont fut séquestré le roi après son départ, l'attitude assez ambiguë de Louis XVIII à propos de son neveu, les restes exhumés du cimetière qui étaient ceux d'un enfant de 14 ans et non de 10 ans... Mais nulle thèse ne put jamais apporter la preuve de l'évasion.

**Cela s'est aussi passé
un 27 mars**

2002 - Nuit de cauchemar à Nanterre, dans les Hauts-de-

Seine, où un forcené ouvre le feu lors d'une séance du Conseil municipal, faisant huit morts et 19 blessés, dont 14 graves, avant d'être maîtrisé par des élus. L'auteur de cette tuerie, Richard Durn, se donnera la mort, le lendemain, en se jetant d'une fenêtre du quatrième étage du 36, quai des Orfèvres à Paris, où il était entendu par deux policiers de la brigade criminelle.

2002 - Un kamikaze fait exploser sa bombe dans un hôtel de la station balnéaire de Netanya près de Tel Aviv, tuant 21 Israéliens et en blessant plus de 130 autres.

1998 - Cinquante-sept personnes sont tuées au cours de deux massacres par des groupes armés dans le sud et l'ouest de l'Algérie.

1997 - Décès d'Ella Maillart, 94 ans, célèbre exploratrice, journaliste, écrivain et photographe.

1977 - Le plus grave accident à ce jour de l'histoire de l'aviation fait 581 morts aux Canaries, où deux avions de ligne entrent en collision au sol.

1968 - Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, qui fut le premier homme dans l'espace, se tue aux commandes d'un avion d'entraînement.

1945 - Le général Dwight Eisenhower déclare que les Alliés sont victorieux sur le front occidental.

1933 - Le Japon annonce son départ de la Société des nations.

1898 - Les Russes se font céder Port-Arthur et le Liaotoung.

1703 - Le tsar Pierre le Grand fonde la ville de Saint-Petersbourg.

Ils sont nés un 27 mars

- Le physicien allemand Wilhelm Von Roentgen (1845-1923);

- L'actrice américaine Gloria Swanson (1899-1983). /ap

CUDREFIN Hold-up manqué à la poste

Un homme armé d'un pistolet factice et portant un masque de carnaval a tenté un hold-up au bureau postal de Cudrefin, hier vers 16 heures. La buraliste n'ayant pas obéi à ses menaces, le malfaiteur a pris la fuite à pied.

L'individu a obligé une cliente à se coucher à terre avant d'ordonner à l'employée de La Poste de lui donner la caisse, a indiqué la police cantonale. Il a menacé de «descendre la cliente». Le voleur a fait usage de ce pistolet de couleur noire, qui s'est révélé être factice, précise le communiqué.

Une détonation a retenti et une odeur de poudre s'est répandue. Devant l'absence de réaction de la postière, tétanisée, l'homme est parti. Les polices fribourgeoise, bernoise et neuchâteloise ont aussi été alarmées. Un dispositif de recherche a été mis en place, également sur le lac de Neuchâtel. /ats

FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Début d'incendie. Mardi à 22h47, le SIS de Neuchâtel est intervenu rue de l'Ecluse 38, à Neuchâtel, pour une corbeille à papier en feu. Le début de sinistre a été rapidement maîtrisé. Dégâts matériels. /comm

LA CIBOURG ■ Un tonneau. Hier à 9h15, une voiture, conduite par un habitant de La Cibourg, circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de La Cibourg. Dans un virage à gauche, le véhicule est sorti de la route, monté sur le talus situé sur le bord droit de la chaussée et a heurté un socle servant de support à une balise. Sous l'effet du choc, la voiture a encore effectué un tonneau, avant de s'immobiliser, sur les roues, au bord de la chaussée. /comm

DÉCÈS

Vicques
Joseph Chevalier, 1913.
Saint-Sulpice
Nadine Schlup, 1917.
Bevaix
Berthe Hauser, 93 ans.
Courtételle
Benoît Savary, 1923.
Damvant
Maurice Chêne, 67 ans.

AVIS DE NAISSANCE

Laetitia
a la grande joie
d'annoncer la naissance
de son petit frère

Michael

le 23 mars 2003

Armin et Delphine
BERGER
2000 Neuchâtel

028-393371

LE LOCLE

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Philippe HUMBERSET

prie toutes les personnes qui l'ont soutenue, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

132-129855

AUJOURD'HUI

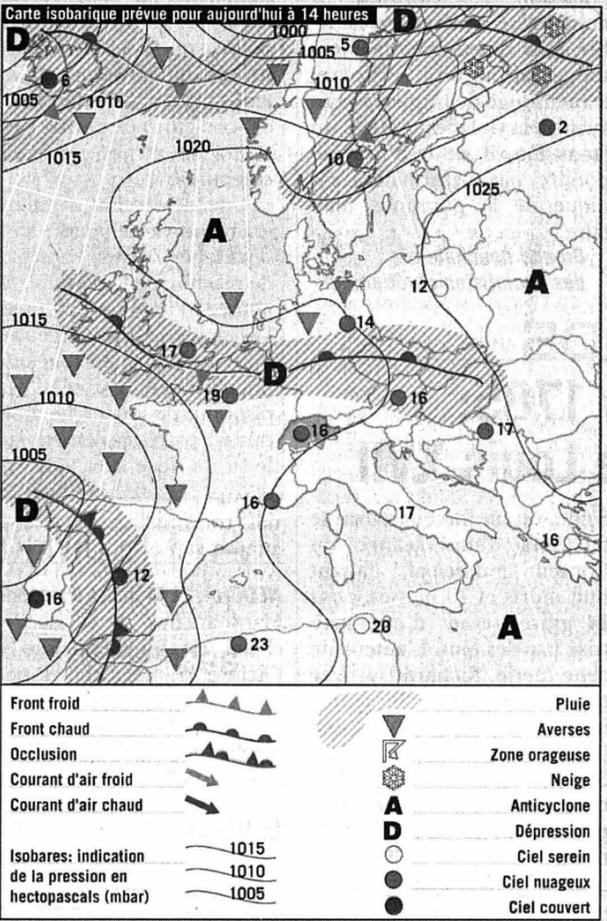
Petite déprime passagère

Situation générale. L'anticyclone cédera très progressivement la place à une zone faiblement dépressionnaire, laquelle se maintiendra au-dessus de notre pays jusqu'en fin de semaine.

Prévisions pour la journée. Pour l'ensemble de la Suisse, temps assez à bien ensoleillé malgré des passages de nuages volant le soleil. Températures à l'aube avoisinant les 1 degré au nord et 4 au sud, pour remonter aux alentours de 18 degrés en toutes régions.

Les prochains jours. Demain et samedi, temps nuageux dans l'ouest et au sud, avec de faibles précipitations possibles dès demain soir. Dans l'est, temps sec et partiellement ensoleillé.

Tendance pour dimanche et lundi. Nuages résiduels encore nombreux, surtout dimanche, mais temps généralement sec et devenant de moins en moins nuageux. /ats



Fête à souhaiter
Rupert

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 17°
Boudry: 17°
Cernier: 15°
Fleurier: 15°
La Chaux-de-Fonds: 13°
Le Locle: 13°
La Vue-des-Alpes: 10°
Saignelégier: 13°
St-Imier: 15°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 18°
Berne: beau, 15°
Genève: beau, 15°
Locarno: beau, 16°
Sion: beau, 16°
Zurich: beau, 15°

... en Europe

Athènes: beau, 18°
Berlin: très nuageux, 7°
Istanbul: beau, 10°
Lisbonne: très nuageux, 18°
Londres: beau, 16°
Madrid: très nuageux, 16°
Moscou: très nuageux, -1°
Paris: beau, 20°
Rome: ensoleillé, 17°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 30°
Le Caire: variable, 19°
Johannesburg: ensoleillé, 19°
Miami: variable, 27°
Pékin: variable, 21°
Rio de Janeiro: variable, 28°
San Francisco: variable, 19°
Sydney: variable, 26°
Tokyo: pluvieux, 16°

Soleil

Lever: 6h23
Coucher: 18h55

Lune

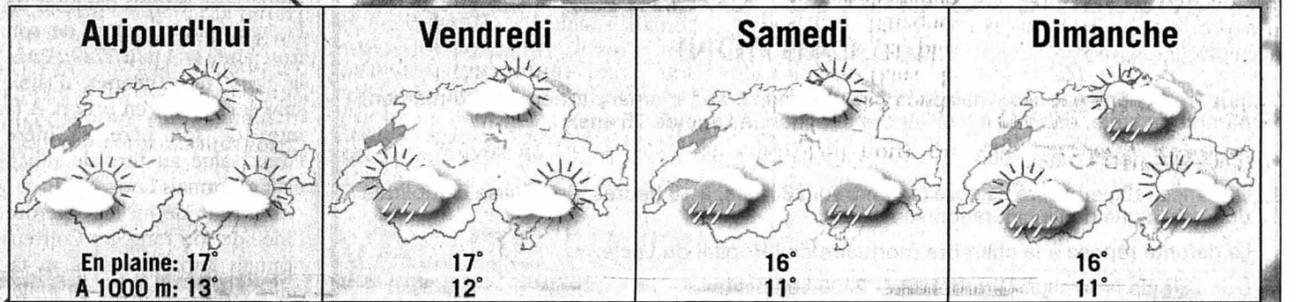
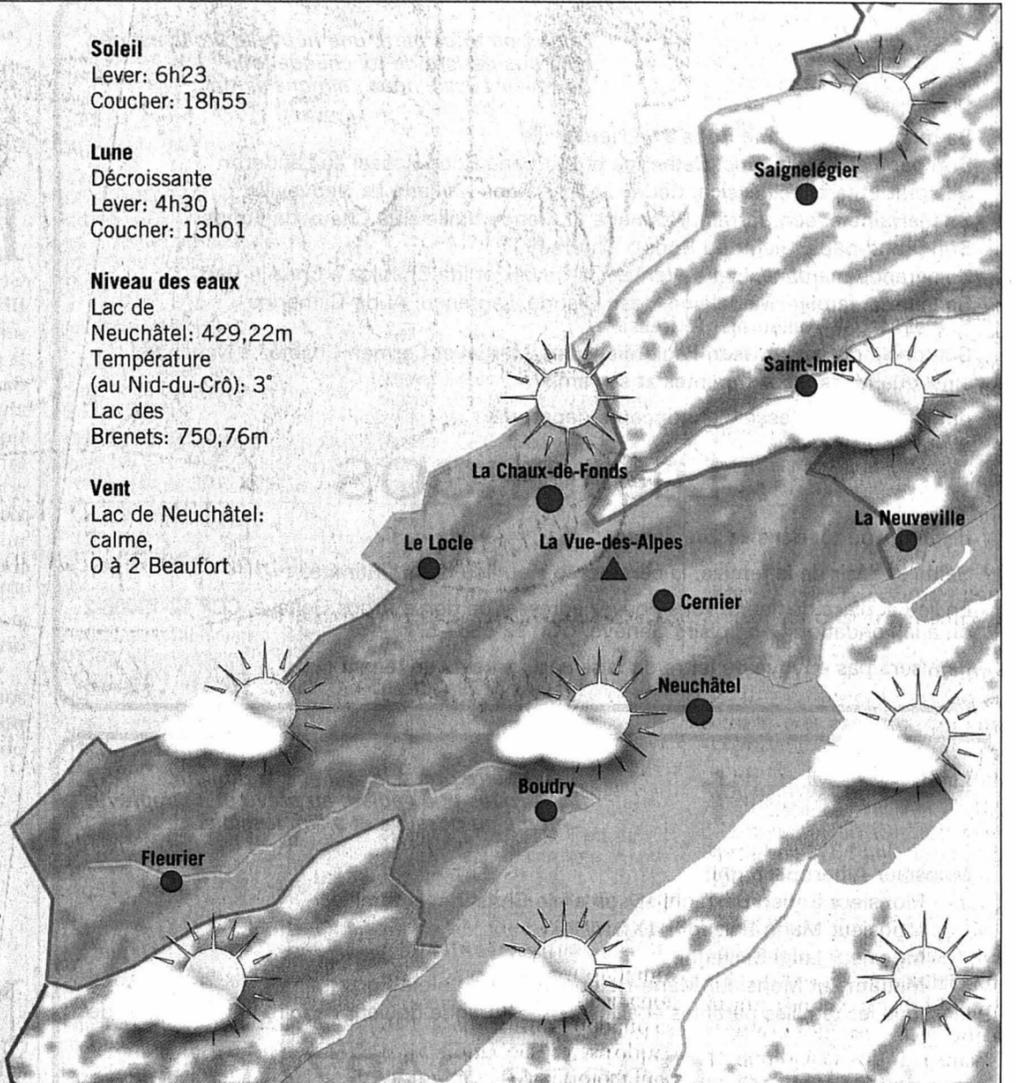
Décroissante
Lever: 4h30
Coucher: 13h01

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,22m
Température (au Nid-du-Crô): 3°
Lac des Brenets: 750,76m

Vent

Lac de Neuchâtel: calme,
0 à 2 Beaufort



Sources: Jean-François Rumley, F. Cochelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

ARMÉE XXI

Défaite programmée

Le projet Armée XXI, soumis au vote le 18 mai prochain, comporte des défauts rédhibitoires, dont un seul devrait suffire pour l'envoyer aux orties.

1. L'organisation de l'armée. Elle n'existerait plus: ni corps d'armée, ni divisions, ni même régiments. A la place, un organisme centra-

lisé s'adressant directement à quelques «brigades», soit exactement ce que souhaiterait un ennemi.

2. La défense du pays contre une agression. Faute d'idées, le projet s'appuie essentiellement sur un système de «modules», consistant à attendre la sorte de frappe imaginée par l'ennemi pour créer le genre de module convenant le mieux à une riposte tardive, donc vouée à l'échec, si même elle peut démarrer.

3. La protection de la po-

pulation contre toutes sortes d'agressions. Conformément à des expériences récentes (Israël, plan Vigipirate français, Garde nationale des Etats-Unis), elle ne peut être assurée que par des formations de proximité: les troupes territoriales que le projet Armée XXI veut supprimer.

4. La réduction des obligations militaires. Elle fait uniquement supporter aux jeunes classes les contraintes militaires, au lieu de les répartir sur l'ensemble des âges.

5. Les actions de promotion de la «paix». En fait, ce sont des actions de guerre, l'armée devenant un corps expéditionnaire au profit d'une puissance, contre des ennemis désignés.

6. La cinquième colonne. Elle serait en permanence parmi nous: avions étrangers sur nos aérodromes militaires, troupes étrangères stationnées ou à l'entraînement, officiers étrangers à la base de nos forces aériennes, de nos systèmes de drones, inspecteurs de

l'Otan contrôlant notre organisation, etc.

7. La protection des conditions d'existence. Dans le contexte actuel: de la plus haute importance (attaques chimiques, bactériologiques, voire atomiques, catastrophes, etc.). Cette mission dépend essentiellement de la protection civile, que l'on veut démanteler en grande partie.

Donc: non à Armée XXI et non à une protection civile réduite.

Jean-Pierre Margot,
Neuchâtel

DÉVELOPPEMENT

De beaux projets

Tout bientôt, un nouveau stade devrait voir le jour sur le site de la Maladière: 12.000 places sont prévues.

Mais rappelons-nous notre grand Xamax, à l'époque de ses titres et campagnes européennes: n'est-ce pas, cher Claude Ryf, combien de supporters étaient présents?

17.000 pour Xamax-Grashopper et même 25.000 en Coupe de l'UEFA. Alors, le football à Neuchâtel ne deviendra-t-il pas uniquement l'apanage d'une élite? Laquelle n'ouvre que difficilement son porte-monnaie en ces temps de conjoncture morose.

Ce stade est certes nécessaire, mais inutilement luxueux et minimaliste en contenance, en regard d'un avenir bien plus positif que redouté.

Finalement, ce projet reflète le pessimisme, l'immobilisme par manque de confiance d'une autre nécessité neuchâteloise abandonnée avant même une réflexion approfondie: la liaison rapide Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.

Mesdames et Messieurs les décideurs, vous allez engouler des millions qui doivent tenir compte des 50 voire 100 prochaines années. Soyez réalistes, laissez la place à un minimum d'optimisme.

Didier Udriet,
Boudry

Votations du 18 mai

Le 18 mai prochain, pas moins de sept initiatives et deux référendums seront soumis au scrutin populaire. Du jamais vu depuis... 1866.

«L'Express» et «L'Impartial» présenteront largement ces objets dans leurs pages rédactionnelles et se feront l'écho de tous les avis. Mais face à l'avalanche prévisible de communiqués, prises de position des groupes de pression et des partis, sans oublier les avis individuels, nous appliquerons les règles suivantes:

- En cas de présence de la rédaction à une conférence de presse ou à une manifestation publique avec publication d'un compte rendu, aucun communiqué répétitif de la même source ne sera accepté.

- Faute de place, nous ne retiendrons sur chaque objet que les avis les plus représentatifs.

- Nous encourageons chacun à la concision et à la précision. Il n'est pas possible de tout vouloir évoquer. Tout texte excédant deux tiers de feuillet A4 sera écarté.

- Tous les communiqués destinés à la libre publication (ne pas confondre avec les annonces payantes) doivent nous parvenir avant le 8 mai. Ils ne seront pas diffusés au-delà du jeudi 15 mai.

- Place et délais obligent, les premiers arrivés seront les mieux servis.

Nous vous remercions de votre compréhension. /réd

LE DESSIN DU JOUR



Elzingre

Les métiers de l'horlogerie

*dans l'Arc
jurassien*

4x4
plus

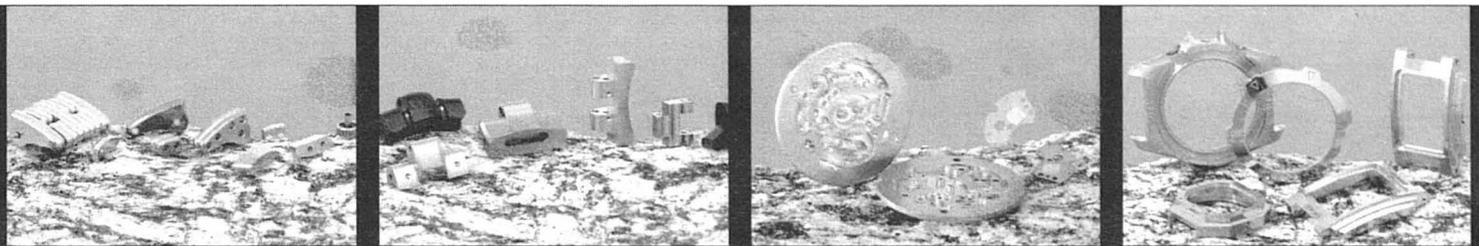
Un Supplément

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NÉCHÂTEL FONDÉE LE 2 OCTOBRE 1738

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

DEPUIS 1863
LE JOURNAL
DU JURA

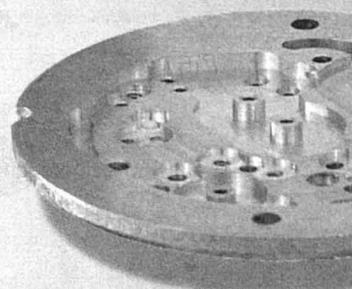


WILLEMIN-MACODEL SA

www.willemin-macodel.com

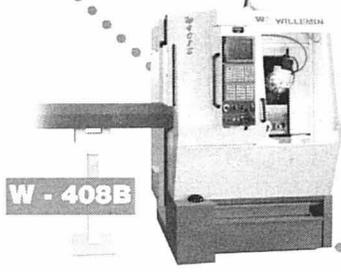
Machines-outils de haute précision

En réponse à vos exigences de productivité, d'usinage de haute précision et de qualité de fabrication, **Willemin-Macodel S.A.** vous propose sa gamme de machines de conception modulaire, évolutive, permettant le développement de solutions de production personnalisées pour l'industrie horlogère.



W - 408S

Usinage 5 axes simultanés



W - 408B

Usinage 5 axes simultanés à la barre



W - 220

Tournage 2, 3 axes, pièce à pièce ou à la barre

WILLEMIN-MACODEL SA

Rue du Paddock 46

CH-2854 Bassecour

Tél. +41 (0)32 427 03 03

Fax +41 (0)32 426 55 30

E-mail: homemail@willemin-macodel.com

14-86154

MRP S.A.

Manufacture de boîtes de montres



Rue de Courgenay 37
CH-2942 ALLE
Tél. 032 471 14 14
Fax 032 471 26 91
direction@mrp-sa.ch
www.jjc.ch/mrp



165-785423

BERGEON

Echappemètre

No 2229-03

Appareil permettant de régler de façon très précise la longueur des levées de l'ancre.

Caractéristiques :

- Permet le réglage de toutes les ancres répertoriées.
- Serrage de l'ancre par levier à ressort
- Réglage de la levée par vis.
- Cadran à aiguilles avec graduation à 0.01 mm.
- Zones de contact en matière synthétique résistantes aux températures élevées (130° - 150°).

Dimensions : 45 x 90 x 27 mm.



L'outil de A à Z

BERGEON & CIE SA 11, AV. DU TECHNICUM - CH 2400 LE LOCLE
Tél. 032 933 00 55 - Fax 032 933 00 66
E-mail: bergeon@bergeon.ch - <http://www.bergeon.ch>

Une belle revanche

La montre que vous portez, c'est vous qui l'avez créée?

- Oui.
- Elle vaut combien?
- 500 000 francs.
- Un demi-million?
- C'est ça. Et je n'arrive pas à suivre. J'ai dû imaginer un modèle féminin. Les femmes étaient jalouses de leur partenaire...

Ce dialogue – réel – entre un journaliste et un patron quadragénaire symbolise magnifiquement l'univers horloger. Un monde où le rêve, la créativité, le savoir-faire et la connaissance pointue du marché se côtoient intimement. On en prendra une nouvelle fois la vraie mesure lors des trois rendez-vous printaniers de Bâle, Genève et Lausanne. Oui, la montre reste l'une des plus belles créations de l'homme.

Et pourtant, deux décennies plus tôt, lorsque le jeune diplômé avait quitté les bancs de l'école d'horlogerie, il n'y avait pas de boulot pour lui. Et pour cause. La crise battait son plein. Il s'est donc mis à restaurer des horloges... en attendant patiemment son heure. A l'époque, plus personne – ou presque – n'osait embrasser la profession. Mais il y a cru. Il a tenu bon.

Les événements lui ont donné raison.

Pas plus tard que l'été dernier, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) a pu annoncer le franchissement de la barre des 40 000 travailleurs en 2001. Du jamais-vu depuis 1981! Et même si la branche n'est pas totalement épargnée par la situation économique très difficile que nous connaissons actuellement, elle résiste très bien au miasme ambiant.

C'est d'autant plus réjouissant et vital pour l'Arc jurassien au sens large – de Genève à Schaffhouse – qu'il abrite plus de neuf emplois horlogers sur dix. Dans cette statistique de la CP, Neuchâtel arrive en tête (29% des effectifs), devant Berne (20%), Genève (15%) et le Jura (11%). C'est dire l'importance que revêt ce secteur pour l'ensemble de notre région. Nos quatre journaux en sont tout à fait conscients. D'où ce troisième numéro spécial consacré aux «Métiers de l'horlogerie».

Après avoir passé en revue toute une série de professions dans les deux premières éditions, nous avons plus spécifiquement voulu consacrer le tabloïd que vous tenez entre les mains aux écoles qui forment la relève de demain. Des institutions qui sont littéralement prises d'assaut.

Longtemps découragées de suivre les traces de leurs grands-parents et de leurs parents, qui avaient terriblement souffert des crises successives, les nouvelles générations croient à nouveau au succès de la montre. Les témoignages des enseignants et des élèves sont à cet égard porteurs des plus beaux espoirs. Et que dire des dizaines de chômeurs qui ont retrouvé un emploi grâce aux formations modulaires en horlogerie? Quelle belle revanche pour une industrie qui a dû se séparer de dizaines de milliers de collaborateurs par le passé!

Béat Grossenbacher, rédacteur en chef du «Journal du Jura», Mario Sessa, directeur des rédactions de «L'Express» et de «L'Impartial», Pierre Boillat, «Le Quotidien jurassien»

Sommaire

- Editorial P. 3

Ecole de Saint-Imier

- A la recherche de l'excellence P. 4
- Tribulations des mutants P. 5

Ecole de Bienne

- Deux écoles sous un seul toit P. 7
- Un métier aux larges horizons P. 8

Ecole de Porrentruy

- Deux formations et bientôt une troisième P. 10
- Six portraits d'apprentis horlogers jurassiens P. 11

Ecole du Locle

- Les effectifs augmentent, la formation évolue P. 12
- Une connaissance très recherchée P. 13

- Designer, un métier qui réunit l'art, la technique et l'économie P. 16

- Les métiers de l'horlogerie P. 18

- L'horlogerie s'expose P. 19

- Concours P. 20

Impressum

Numéro spécial édité en commun par le Quotidien Jurassien, L'Impartial, L'Express et Le Journal du Jura. Supplément gratuit, ne peut être vendu séparément.

Rédaction:

A.-H. Rustichelli, Philippe Oudot, Pierre Boillat, Daniel Droz, Françoise Kuenzi, Béat Grossenbacher

Graphisme et réalisation:

Claire Daull

Publicité:

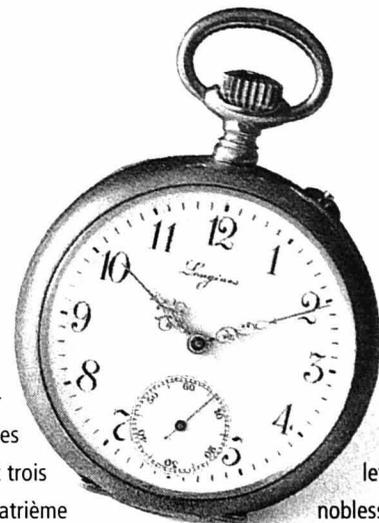
Publicitas S.A.

A la recherche de l'excellence

C'est en 1866, à l'époque des comptoirs et du travail à domicile, que l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier a été portée sur les fonts baptismaux. Pourtant, rien ne prédestinait ce village à jouer un rôle clé dans la formation horlogère.

Par Aldo Rustichelli

trie de la montre, le nombre des élèves passe, lors du 25e anniversaire de l'école, à 51 en 1891. Ces derniers se consacraient pendant trois ans à l'horlogerie. Alors que la quatrième



gagne ses lettres de noblesse. Il est

également question de la formation de techniciens. Pour ces privilégiés, la palette des matières d'enseignement est étoffée. Au début, selon des écrits de l'époque, les programmes d'études techniques s'inspiraient largement de ceux de l'Ecole d'horlogerie du Locle. Qui, pour sa part, a été fondée en 1868. A l'instar des Loclois qui tissaient des liens professionnels avec des manufacturiers comme Nardin ou Breitling, les Imériens avaient d'excellentes relations avec Longines. Pour mémoire, il faut rappeler qu'en 1867 Ernest Francillon a regroupé tous les travaux horlogers sous le même toit. Le sablier ailé était donc prêt à prendre son envol avec le succès que l'on connaît. En 1959, un décret cantonal sonnera le glas de l'appellation Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité, qui se transformera en Technicum cantonal. Puis plus tard en Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI). Ainsi, une longue mue s'amorçait. En 1983, la fermeture de l'atelier d'horlogerie clôturera un chapitre de l'école. Le dernier horloger-rhableur arrive au terme de son apprentissage! L'année 1987 verra l'introduction de la formation d'automaticiens. La première volée comprend, l'histoire se répète, trois apprentis! Bien évidemment, depuis 1866, l'école a non seulement changé de nom, mais également de locaux. Sise depuis quelques lustres à la rue Baptiste-Savoie, cette «entreprise» formatrice est synonyme d'un passé glorieux et d'un avenir qui ne l'est pas moins. Les différentes divisions de mécanique, de microtechnique, d'informatique, voire d'électronique sont certainement des éléments générés par un passé qui ne doit pas être occulté.

A.-H. Ru.

Ecole de Saint-Imier

Genève: premier établissement de ce genre en terre bernoise! C'en est terminé du travail en famille. Ou peu s'en faut. La formation professionnelle doit être plus pointue. Institution municipale subventionnée par le canton et la Confédération, l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier avait, au mieux de sa forme, valeur de référence. Elle offrait alors une formation professionnelle complète dans trois divisions. Soit l'horlogerie, la mécanique de précision et l'électricité en courant faible. Dans le secteur horloger, qui comptait trois personnes lors de l'ouverture de l'école, on parlait montres mécaniques... de poche. Une activité artisanale qui a connu un essor rapide. Menant de front théorie et pratique, les élèves avaient pour credo la précision et l'excellence. Pendant les trente premières an-



L'avant-dernier

Richard Vaucher, avant-dernier élève à avoir quitté l'atelier d'horlogerie de Saint-Imier, en 1982, se souvient. En effet, après trois ans comme horloger praticien et une année en tant que rhableur, il symbolisait presque une race en voie de disparition. Et si on a fermé boutique en 1983, c'est uniquement pour permettre à un redoublant d'obtenir son papier! Le dernier prof s'appelait Jean Liengme. Anecdote: les derniers horlogers ont terminé leur formation dans les coulisses de l'école. Ejectés de leur classe qu'ils ont été par les électroniciens!

L'atelier de finissage a connu des heures fastes (ldd)

nées de son existence, l'école imérienne proposait un programme d'enseignement spécifiquement horloger. Augmentant en fonction du développement pris par l'indus-

année était réservée à un cours spécial d'échappement. Plus tard, la production diversifiée des manufacturiers aidant, la stratégie de la formation se retrouve sur une spirale ascendante. Des classes de régleuses, de remontage et finissage, viennent se greffer sur celles existantes. Dans le sillage de ces formations annoncées, l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier

Tribulations des mutants

La mécanique est toujours affaire de précision.
(JdJ Olivier Gresset)

Apparemment, Jacques Zumstein, directeur du Lycée technique de Saint-Imier a un seul regret: que la formation des horlogers n'ait pas été maintenue en terre imérienne. Mais voilà, l'évolution étant ce qu'elle est, et certaines décisions irrévocables, cet ingénieur en microtechnique se plaît à relever les avantages des nouvelles répartitions

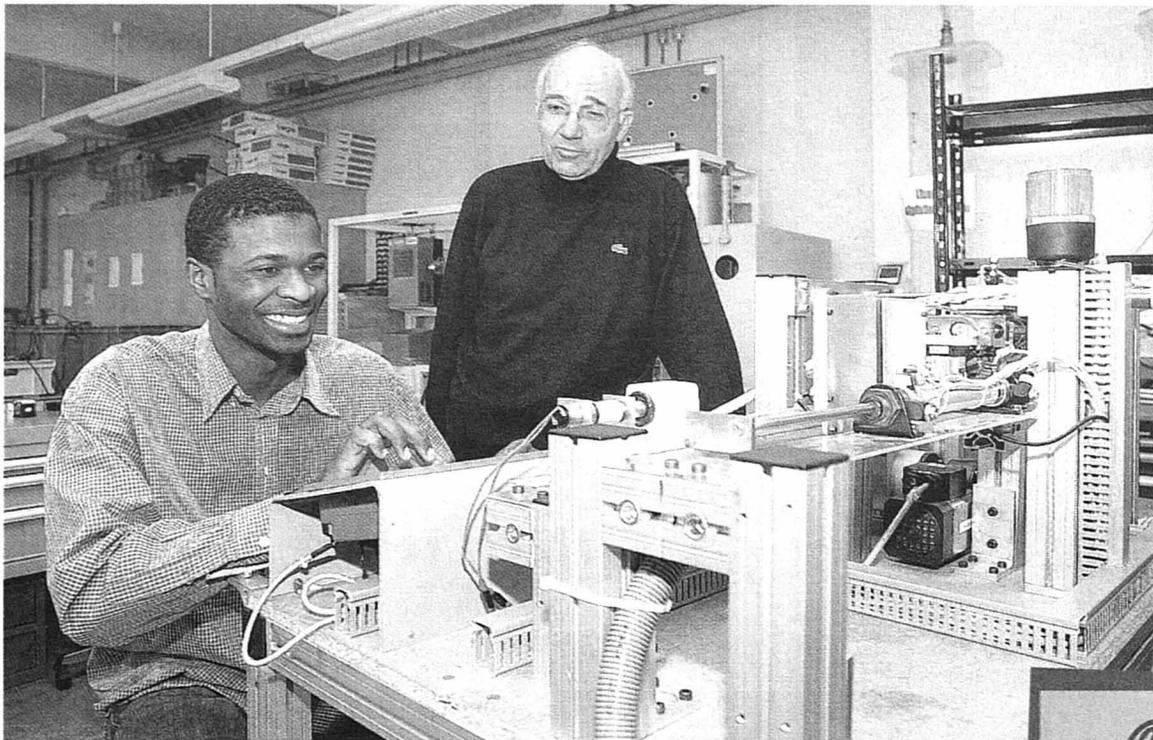
Adieu l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier, bonjour les mutants. Eux qui ont pris possession des cathédrales de la logistique et de l'économie. En ce domaine, le Centre professionnel artisanal du Jura bernois (Saint-Imier et Moutier), tient le haut de la courbe. Sur laquelle est greffée la division du Lycée technique imérien.

cialisées (HES). Loi qui a obligé les établissements à séparer le secondaire 2 du tertiaire. C'est-à-dire les apprentissages de

stein, que le lien avec l'horlogerie n'est cependant pas rompu. Puisque Saint-Imier forme des micromécaniciens, des dessina-

d'assistance qui permettent à des externes de se perfectionner. Une solution efficace et financièrement intéressante pour les petites et moyennes entreprises. Mais la machine imérienne génère d'autres créneaux. Pour former un décolleteur, par exemple, métier qui n'est plus reconnu en tant que tel sur le plan fédéral, il faut passer par la filière de mécapratricien ou celle de polymécanicien option décolletage. Dans les deux cas, une formation mécanique de base est nécessaire. Les puristes apprécieront, eux qui se plaignent quelquefois du manque de décolleteurs dignes de l'appellation. Cependant, le Lycée technique va plus loin que la formation en ayant un rôle d'appui pour le développement économique. Le Centre technique du moule, qui affiche un chiffre d'affaires estimé à quelque 600 000 francs par année, avec trois personnes à plein temps, en est un exemple concret. En outre, des entreprises peuvent profiter du rôle de formateur du centre. Car ce dernier offre une base de développement technologique très pointue, tout en étant productif. En fin de compte le Lycée technique produit, pourrait-on dire, en formant les jeunes, une sorte d'outil de production dont ont besoin les fabricants d'horlogerie.

A.-H. Ru.



Jacques Zumstein (à dr.), directeur du Lycée technique de Saint-Imier, dans le département des automaticiens.
(JdJ Olivier Gresset)

tions régionales. Sans occulter, toutefois, le fait que les futurs horlogers de langue française de la région doivent obligatoirement effectuer le déplacement de Bienne. Alors que d'autres, en formation duale – atelier et école professionnelle –, sont obligés de rallier Moutier pour l'enseignement théorique. Cela dit, cette situation est inhérente à la loi de 1995 sur les Hautes écoles spé-

l'école d'ingénieurs. En outre, un manque de masse critique se faisant cruellement sentir, l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, avec à sa tête Jean-Pierre Rérat, de Sonviller, est devenue celle de l'Arc jurassien. Ce, dans le sillage de la fusion avec les centres de formation du Locle et de Porrentruy. Ce qui lui a permis d'acquérir une dimension suprarégionale. Enfin, musique de proche avenir, lorsque la structure sera terminée, en 2004, le siège sera selon toute probabilité à Saint-Imier. Avec une direction unique. Retour au Lycée technique pour constater, comme le relève Jacques Zum-

teurs en microtechnique, des électroniciens, des automaticiens des polymécaniciens, etc. Soit autant de professions, par extension, devenues incontournables dans le monde des garde-temps. Ce qui démontre, à l'évidence, que l'horlogerie est sortie de son autarcie. A cela, on peut aussi ajouter des modules

Objectif qualité

A Saint-Imier, même si l'horloger n'a plus droit de cité au Lycée technique, la culture de la montre est toujours bien vivante au sein de l'établissement. Si bien que, à travers les matières enseignées, perdure l'envie de pérenniser les valeurs fondamentales que sont la qualité et la sélectivité. Bien que la mode soit à l'informatique, on retrouvera toujours de nombreux jeunes diplômés dans les manufactures horlogères d'ici et d'ailleurs. La bonne santé de la branche, à condition que l'économie reprenne l'ascenseur, en est incontestablement le garant.

PXGROUP

Leader de la transformation des métaux pour l'habillement horloger, partenaire des plus belles créations et des plus grandes marques, **PX Group** s'appuie sur un savoir-faire et des compétences uniques.

PX HOLDING SA

PX PRECINOX SA

PX PRECIMET SA

PX TECH SA

PX ENGINEERING SA

PX TOOLS SA

(ex Marc Sandoz SA)

PX USIPROFIL SA

PX DENTAL SA



Boulevard des Eplatures 42 – Case postale
CH-2304 La Chaux-de-Fonds
Tél + 41 (0)32 924 02 88
Fax + 41 (0)32 924 02 10
pxholding@pxgroup.com
www.pxgroup.com

132-128498

ORÉADE

Manufacture de boîtes SA

Boîtes haut de gamme Acier
Métaux précieux Titane

**La Haute Couture
pour vos mouvements**

Rue de la Loge 5a Tél. 032 910 53 53
2302 La Chaux-de-Fonds Fax 032 910 53 50

132-128698

*Tu es **jeune**
et tu as **envie**
d'apprendre
un **métier** manuel
et créatif*

ayant de très bonnes prestations sociales
et salariales avec possibilités d'appren-
tissage, alors prend contact avec nous...

Maison

S. AUERT
Miécourt SA

Terminage de boîte de montres

Miécourt - Fahy

Tél. 032 462 23 04 - Fax 032 462 31 14

165-785360

Deux écoles sous un seul toit

Dans cette énorme structure, le métier d'horloger représente une toute petite partie. Le centre ne forme en effet que 15 à 18 jeunes professionnels par volée. Bon an mal an, six apprentis du Lycée technique obtiennent en quatre ans le CFC d'horloger dans le domaine professionnel du rhabillage (anciennement horloger-rhabilleur). Quant à ceux en formation duale, deux ou trois décrochent le CFC

À Bienne, 2400 personnes fréquentent le Centre de formation professionnelle (CFP) que dirige André Zürcher. Depuis août 2000, le CFP regroupe une école professionnelle traditionnelle – qui délivre la formation théorique aux apprentis en formation duale – et une école des métiers, le Lycée technique, une des cinq divisions du CFP.

structuration s'est accompagnée de deux autres changements. Depuis août 2000, Bienne ne forme plus que des apprentis horlogers romands, les Alémaniques fréquentant le «Zeitzentrum» de Granges. «C'est une perte du point de vue du bilinguisme, mais cette séparation permet à chacun de mieux se concentrer dans sa langue.» Des propos que partage l'enseignant Jean-Marc Matthey: «Si certains élèves profitaient de ce bain bilingue pour améliorer leurs connaissances de l'autre langue, d'autres préféreraient chahuter pendant que le prof donnait ses explications. D'où une perte de temps et d'énergie.»

Second changement: les apprentis fréquentent désormais les cours un jour et demi par semaine, contre un seul sous l'ancien régime. Mais pour Jean-Marc Matthey, cela ne change pas grand-chose dans l'apprentissage du métier, car la technique de la montre reste la même. Les apprentis ont simplement plus de connaissances annexes, dans la connaissance des matériaux par exemple.

Le Lycée technique pourrait former bien plus d'apprentis horlogers, relève Jean-Marc Matthey: «Chaque année, nous avons une quinzaine de candidats aux examens d'entrée, mais que six places disponibles par volée». Et le canton n'a visiblement pas l'intention d'augmenter ce nombre, déplore André Zürcher. C'est d'autant plus regrettable que cette école permet d'assurer la relève en dépit des aléas de la conjoncture. En période de crise, les entreprises rechignent à former des apprentis, alors que quand l'économie va bien, elles peinent à trouver du personnel qualifié. D'où l'importance de maintenir de telles écoles des métiers, estime André Zürcher.0

estime André Zürcher.0

Par Philippe Oudot



Deux filières

À Bienne, le Lycée technique est l'héritier de l'ancienne école d'horlogerie, fondée en 1872, soit bien avant l'Ecole d'ingénieurs dont elle va devenir une école affiliée. Avec l'évolution des métiers de la montre, elle devient l'Ecole cantonale des métiers microtechniques. Un établissement bilingue qui forme quelque 150 apprentis, soit six horlogers-rhabilleurs par an, ainsi que d'autres professionnels liés à l'horlogerie: 14 micro-mécaniciens, trois dessinateurs-constructeurs en microtechnique, et 14 électroniciens. (pho)

d'horloger praticien (trois ans), les autres obtenant le titre d'horloger dans le domaine de l'industrie (anciennement horloger-micro-électronicien, quatre ans). La plupart viennent d'entreprises de la région – Rolex, Cartier à Villeret, ETA, à Granges, fondation Battenberg, ainsi qu'Orama, à Fribourg.

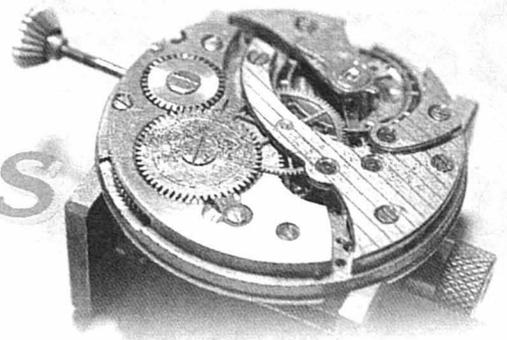
André Zürcher plaide pour le maintien des écoles de métiers pour garantir la formation de la relève.
(Jdf-Patrick Weyeneth)

Qu'ils soient en formation duale ou au Lycée, les apprentis sont regroupés par année dans la même classe et suivent les mêmes cours. L'enseignant adapte le niveau d'exigence en fonction de la formation, celui-ci étant un peu plus élevé pour les CFC en quatre ans.

Comme le souligne André Zürcher, cette re-

Ph. O.

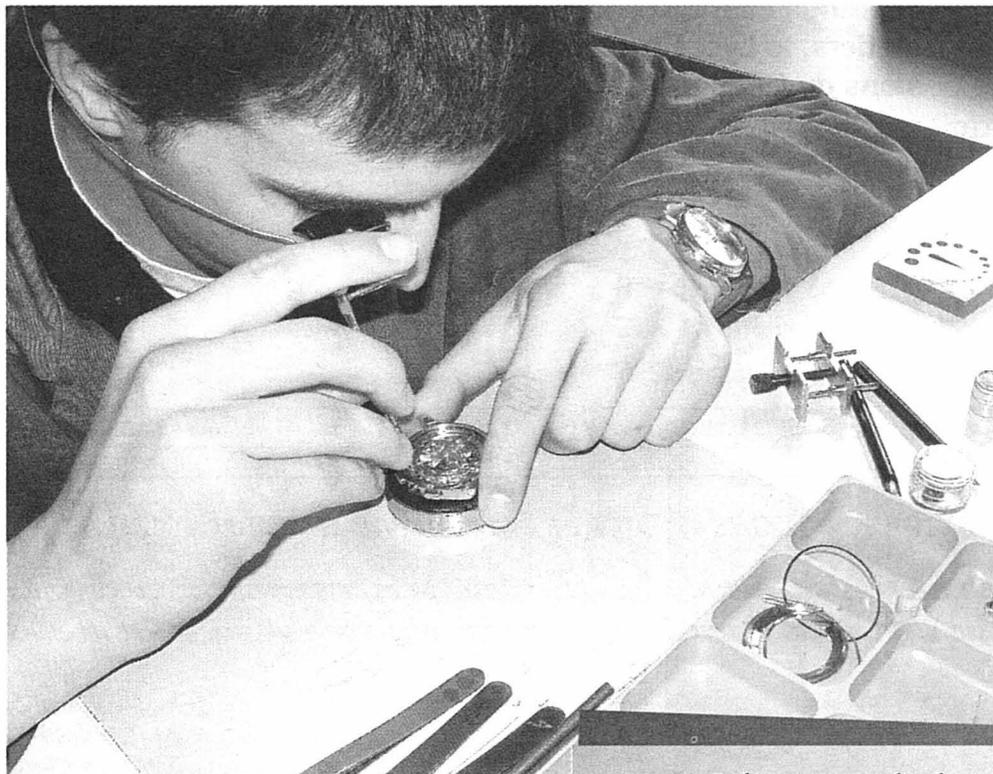
Un métier aux larges horizons



Ecole de Bienne

La profession intéresse à nouveau les jeunes. Elle offre de nombreux débouchés et une quasi-certitude de trouver un emploi en sortant de formation. Rencontre avec Renaud Guillaume, apprenti au Lycée technique.

Avec la renaissance de la montre mécanique et l'engouement pour les montres à complications, le métier d'horloger a de nouveau le vent en poupe. Alors qu'au début des années 80, le Lycée technique ne formait plus qu'un ou deux horlogers par an en raison de la crise de la branche, ils sont chaque année une quinzaine à se disputer les six places que le Lycée technique peut offrir. Renaud Guillaume est l'un d'entre eux. Aujourd'hui en quatrième année – donc encore sous l'ancien régime dans une classe bilingue –, il prépare activement ses examens de fin d'apprentissage, qui auront lieu dans moins de trois mois. «Il faut bien sûr travailler pour réussir, surtout les branches théoriques, mais je crois que ça devrait bien se passer», constate le jeune homme, visiblement confiant et satisfait de son apprentissage. S'il a choisi cette profession, c'est tout d'abord parce qu'il a toujours été séduit par la beauté des belles montres mécaniques. De plus, à l'heure où de nombreux jeunes diplômés ont de la peine à trouver un emploi, les entreprises horlogères se disputent les nouveaux professionnels, qu'ils sortent du Lycée ou de la formation duale. Un autre argument a aussi motivé le jeune homme: cette profession offre une large palette d'activités, et permet d'élargir son horizon professionnel: on



Apprenti de dernière année, Renaud Guillaume a l'ambition de compléter sa formation dans le domaine du design. (Oudot)

peut travailler en atelier, dans un bureau technique, ou dans le domaine du service après-vente, à l'étranger notamment. Et si Renaud Guillaume a choisi de faire son apprentissage au Lycée technique plutôt qu'en atelier, «c'est avant tout parce qu'ici, on touche davantage de domaines, comme la pendulerie ou la restauration de pièces, et qu'on a plus de temps qu'en entreprise pour apprendre.»

Cela dit, souligne-t-il, «cela ne signifie pas que le temps imparti pour faire un travail n'est pas contrôlé! Nous avons nous aussi des délais à respecter, mais ils sont sans doute moins stricts que dans l'in-

dustrie, où les apprentis sont davantage orientés sur la production.»

Au terme de sa formation, Renaud

Guillaume a l'intention de travailler en atelier pendant une année ou deux, histoire de se faire la main et d'acquérir la dextérité et la rapidité qui lui font encore défaut. Ensuite, il envisage de compléter sa formation dans le domaine du design. «J'ai l'intention de m'inscrire à la Haute Ecole d'art appliqué de La Chaux-de-Fonds. Je m'intéresse beaucoup au travail lié à l'aspect extérieur, à la conception des boîtiers ou de cadrans.» S'il parvient à décrocher son diplôme de designer, il se verrait bien travailler au bureau de création d'une grande entreprise et plus tard, pourquoi pas, ouvrir son propre atelier de design. Mais ça, c'est encore de la musique d'avenir... **Ph. O.**

A l'écoute de l'industrie

Les horlogers qui sortent du Lycée technique ou de la formation duale ont un bagage qui correspond bien aux besoins des entreprises. «Ils reçoivent une formation générale très large, mais également plus approfondie dans les domaines en vogue – le chronographe par exemple –, en utilisant les outils et les technologies modernes», relève Jean-Marc Matthey. Ce qui différencie les deux formations, c'est qu'au Lycée, on met plutôt l'accent sur la montre à complications ou la pendulerie, alors qu'en formation duale, on approfondit les techniques de production, l'assurance qualité et la micro-électronique.

Par ailleurs, les perspectives de perfectionnement sont nombreuses: avec une maturité professionnelle, l'horloger peut devenir technicien en construction horlogère, en complications, ou en restauration, et même ingénieur en microtechnique; il peut aussi obtenir une maîtrise fédérale. André Zürcher cherche d'ailleurs à offrir aux horlogers la possibilité de faire la maîtrise dans son établissement. (pho)



Les Fils d' **Arnold Linder S.A.**

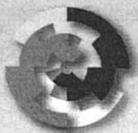
MANUFACTURE DE CADRANS SOIGNÉS BP 96 - 2336 Les Bois

Tél. 032 962 50 50 - Fax 032 962 50 51 - BCJ Saignelégier: 165896001.04

Nous habillons les plus prestigieuses marques de l'horlogerie suisse!

Nous sommes toujours à la recherche de **décalqueurs/euses** et **poseurs/euses de matière lumineuse (Supe@luminova)**, avec expérience.

Faire offre manuscrite avec dossier complet, C.V. et certificats de travail à notre adresse.



SUBTEC

03

10^e édition
10. Ausstellung

La Chaux-de-Fonds / Suisse

20-23 MAI 2003

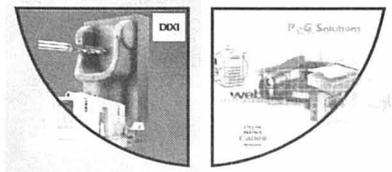
**RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES
AVEC LA SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE**

Technologies de pointe
Recherche et développement
Services liés à l'industrie
Convention d'affaires



**GESCHÄFTSTREFFPUNKT
DER INDUSTRIE-ZULIEFERER**

Spizentechnologien
Forschung und Entwicklung
Industrielle Dienstleistungen
Business Convention



132-128074

SUBTEC - Case postale 52 - CH-2301 La Chaux-de-Fonds - Tél. +41 32 967 87 47 - Fax +41 32 967 87 57 - e-mail: info@subtec.ch - www.subtec.ch

«Grâce à votre exigence, nous avons la volonté de devenir chaque jour meilleurs»

VediorNewjob SA, réseau d'agences actif dans le recrutement de personnel horloger, remercie ses clients et candidats pour la confiance qui leur est accordée !

VediorNewjob SA
Rue des Remparts 19
1401 Yverdon-les-Bains
Tél: 024 426 46 56
hborne@vediornewjob.ch

VediorNewjob SA
Rue St-Honoré 12
2001 Neuchâtel
Tél :032 727 61 00
psalmon@vediornewjob.ch

VediorNewjob SA
Av. Léopold-Robert 64
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél: 032 910 55 55
jbassard@vediornewjob.ch

28-391361



VediorNewjob

Travail fixe et temporaire

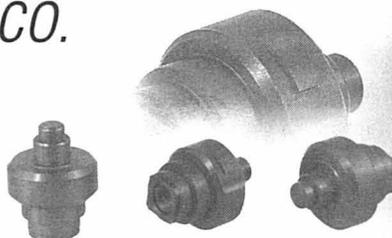
VediorNewjob SA • www.vediornewjob.ch Membre de l'USSE



Les pièces décolletées pour l'horlogerie!

Laissez-vous étonner par les capacités de DECO.

L'entreprise répond à un besoin d'évolution même sur des "pièces centenaires".
Par exemple: Arbre de barillet complètement terminé sur DECO 10a.



TORNOS SA - Rue Industrielle 111 - 2740 MOUTIER - Tél. 032 494 44 44 - Fax 032 494 49 03 - E-mail contact@tornos.ch - www.tornos.ch

160-243710

Porrentruy: deux formations et bientôt une troisième

Ecole de Porrentruy

Actuellement, le Centre professionnel de Porrentruy compte 43 apprentis en horlogerie. Trente-huit font un apprentissage à plein temps à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique (EHMP) et cinq (venant tous des Franches-Montagnes) étudient à l'Ecole professionnelle selon le système dual, c'est-à-dire en entreprise et à l'école.

Deux métiers

Le Centre de Porrentruy permet l'apprentissage de deux métiers:

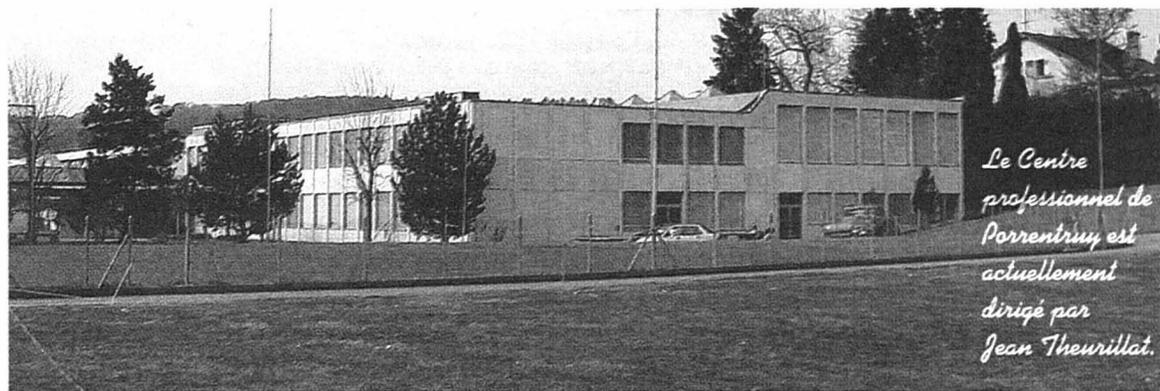
- a) horloger praticien (trois ans);
- b) horloger dans le domaine du rhabillage (on a abandonné le terme d'horloger-rhabilleur) (quatre ans).

Les trois premières années sont communes aux deux métiers. En première année, les apprentis étudient la mécanique, notamment pour fabriquer un certain nombre de leurs outils et se faire le doigté (huit mois). Le reste de l'année est utilisé pour le montage de montres mécaniques.

La première partie de la deuxième année est consacrée à l'étude du pivotage et encore à la mécanique (quatre mois). Les huit derniers mois, les apprentis les passent au montage

de montres, mécaniques et électroniques.

En troisième année, l'apprenti s'attaque aux montres à complications, comme les



Le Centre professionnel de Porrentruy est actuellement dirigé par Jean Theurillat.

chronographes et chronomètres (les seconds ayant une précision plus poussée que les premiers), à la réparation de pièces défectueuses, à l'emboîtement, au réglage des spiraux et des spiraux spéciaux comme les «Breguet».

Le futur horloger dans le domaine du rhabillage consacre sa quatrième année aux montres à complications, au montage de son propre chronographe avec des pièces qu'il aura modifiées, à la montre squelette, à la pendulerie, aux horloges et à la préparation des examens.

A noter pour l'anecdote que l'Ecole d'horlogerie a été sollicitée par le canton du Jura

Par Pierre Boillat

pour réparer une horloge de Saint-Petersbourg. On s'en réjouit déjà à Porrentruy!

Les débouchés ne manquent pas

Diplôme en poche, les jeunes gens et jeunes filles sont suffisamment formés pour aller travailler en entreprise. Souvent ils choisissent des postes dans le service après-vente, mais aussi dans des laboratoires, la réparation dans les ateliers de bijouterie et quelques-uns se lancent dans la restauration.

Aujourd'hui chacun des élèves des classes terminales a déjà reçu plusieurs propositions d'embauche dans une entreprise. Désormais, les métiers de l'horlogerie sont pratiqués aussi bien par des garçons que par des filles, celles-ci étant devenues plus nombreuses ces dernières années. Il faut dire que le métier offre des salaires intéressants. Ceux-ci se montent facilement à 4500 francs à l'extérieur, un peu moins dans le Jura lui-même.

Un chiffre montre l'attrait des métiers de l'horlogerie: actuellement, 90% des places d'apprentissage sont déjà pourvues pour la rentrée et il n'en reste que quelques-unes pour les candidats qui ne se seraient pas encore décidés...

Opérateurs sur spiraux

L'Ecole d'horlogerie a un projet dans ses tiroirs: celui de réintroduire, cette année voire l'an prochain, la formation d'opérateurs sur spiraux, que l'on appelait les régleurs ou régleuses par le passé. La formation sera mise au programme si la demande se manifeste du côté de l'industrie. Elle se fera sur deux ans et sera regroupée avec la formation des

opérateurs praticiens, complétée par un stage de quatre à six mois en entreprise.

Complémentarité

La formation d'horloger se fait encore en différents endroits en Suisse romande. Elle a été abandonnée à Saint-Imier mais se donne encore à Bienne, à Genève, dans la vallée de Joux et au Locle. Quelques apprentis franc-montagnards fréquentent d'ailleurs cette dernière école, plus proche que Porrentruy.

Un important centre professionnel

Le Centre professionnel de Porrentruy groupe en fait de nombreuses formations. C'est une Ecole professionnelle selon le système dual (entreprise - école), avec 276 élèves, complémentaire à celui de Delémont. On peut aussi obtenir une Maturité professionnelle. C'est encore une Ecole de technicien et l'antenne de la HES de l'EI-AJ, autrement dit de l'Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien, en collaboration avec Saint-Imier et Le Locle. C'est aussi une Ecole de formation continue.

L'Ecole d'horlogerie et de microtechnique constitue enfin le dernier volet, en pleine progression d'ailleurs. Sa vitesse de croisière est de l'ordre de soixante apprentis par année. Les effectifs prévus pour 2004 sont de 250 élèves, qui se répartissent dans les secteurs suivants:

- a) automatisations;
- b) dessinateurs-constructeurs;
- c) électronique;
- d) horlogerie;
- e) informatique;
- f) micromécanique.

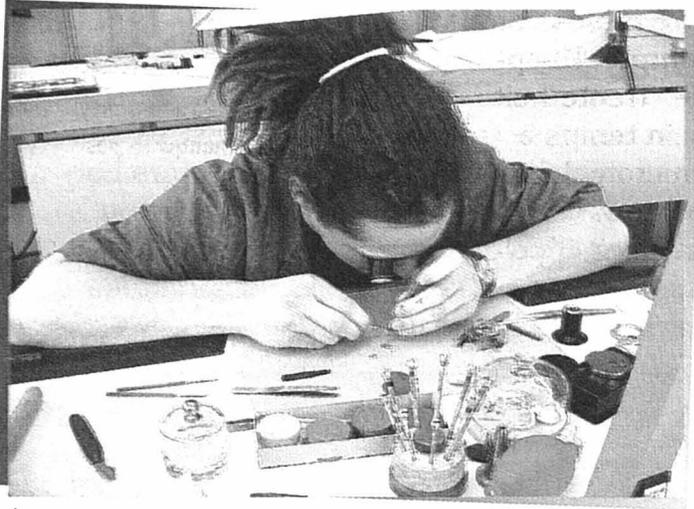
Agrandissement décidé

Des gabarits sont plantés sur le côté est du Centre professionnel de Porrentruy. Le Parlement jurassien a en effet accepté le 11 décembre dernier un crédit de 11,6 millions de francs pour agrandir les bâtiments, apprentis et professeurs étant à l'étroit. En effet, aujourd'hui, l'occupation des locaux dépasse 95%. Il s'agit aussi de regrouper les classes qui se trouvent au Technopôle voisin et déplacer les salles actuellement dans les abris. Les nouveaux locaux permettront d'augmenter les surfaces à disposition pour certains métiers et de regrouper les activités post-CFC. Mais le mot d'ordre reste le même: former des apprentis non pas dans l'absolu mais en fonction de la demande économique. L'horlogerie bénéficiera d'un agrandissement de 64 mètres carrés, mais le nombre d'apprentis restera limité à 40-45. (Bt)

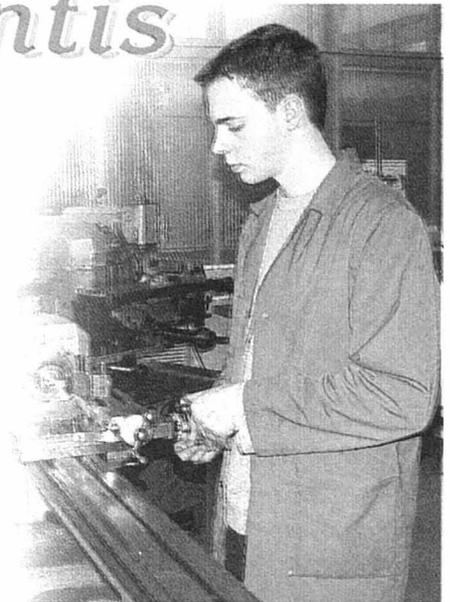
Six portraits d'apprentis horlogers jurassiens

Une quarantaine de Jurassiens et de Jurassiennes apprennent aujourd'hui les métiers de l'horlogerie à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy. Blouse blanche pour les uns, blouse bleue pour les autres, ils travaillent dans le silence absolu, appliqués, brucelle à la main et microscope à l'œil. C'est une partie de l'âme de la région jurassienne que l'on retrouve dans cette classe.

Car l'horlogerie fait partie du pays. Mais on ne peut éviter une contradiction, car le Jura est d'abord le pays de la sous-traitance. On y fait des boîtes ou des bracelets pour les plus grandes marques, on y fait des pièces les plus diverses mais les manufactures ou les fabricants de montres se comptent sur les doigts d'une main. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes qui se passionnent pour l'horlogerie vont, pour la plupart, exercer leur métier hors des frontières cantonales. Ils en sont conscients et ne cachent pas leurs ambitions, tout en parlant avec amour et respect de leur futur métier. Voilà qui change du réflexe souvent casanier du Jurassien. (Bt)



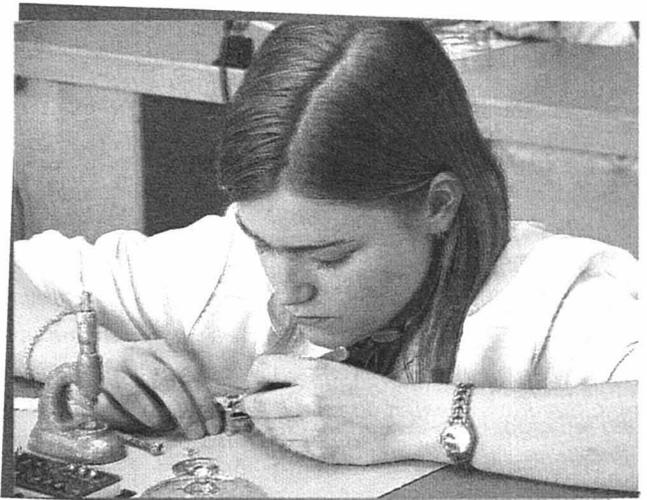
Marc, de Boncourt, est en quatrième. Il est attelé au rhabillage d'une vieille montre et à son spirale. Il a commencé un apprentissage en micromécanique mais cela ne lui convenait pas. Il est devenu passionné par la minutie de l'horlogerie. Il souhaite travailler à Genève ou dans la vallée de Joux, dans le service après-vente.



Johan, de Delémont, est en quatrième année aussi. Il est occupé au tournage d'un axe de barillet. Il aime ce métier manuel particulièrement varié qui permet de toucher à tout. Il va prochainement se présenter pour occuper un poste à New York.



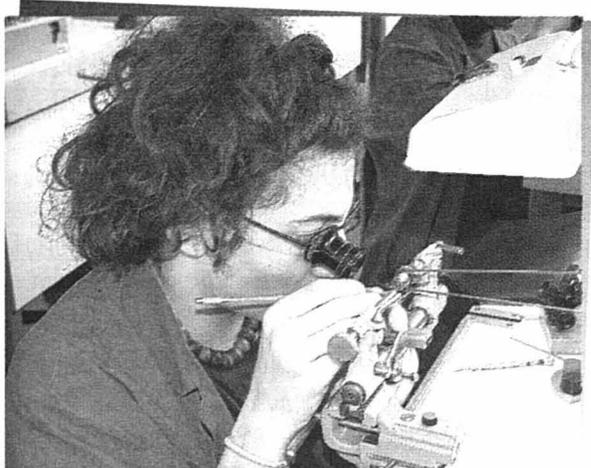
Sarah, d'Alle, est en première année. En vérifiant l'ébat d'une roue, elle dit son intérêt pour la montre et le travail minutieux.



Elodie, de Cœuve, est en deuxième année. Depuis toute petite, elle est intéressée par l'horlogerie pour comprendre et réparer les petites pièces qui composent la montre. Elle envisage, au terme de son apprentissage, de partir du côté de Genève.

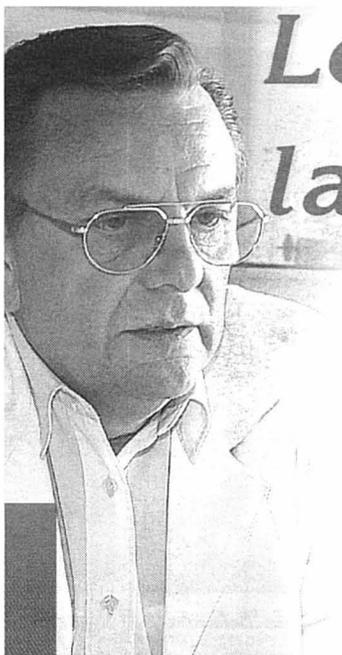
Sophie, de Courtételle

aussi, est en quatrième année. Elle travaille au réglage d'une montre fabriquée à Schaffhouse. Au départ, elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Pour elle, l'horlogerie est un métier passionnant qui fait appel à la mécanique et à la précision. Elle aussi est prête à quitter le Jura.



Patrice, de Courtételle, est en deuxième année. Il fait du pivotage. Ce qu'il apprécie, c'est le calme du métier, le travail dans le petit. Il est prêt à travailler à l'extérieur du Jura.





Ecole du Locle

André Recordon: «Depuis 10 ans, il y a eu une augmentation des effectifs.» (Leuenberger)

Les effectifs augmentent, la formation évolue

L'Ecole technique du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises se trouve au Locle. C'est en son sein que sont formés une partie des futurs horlogers de l'Arc jurassien. Voie échelonnée ou intégrée, en trois ou quatre ans, pour un CFC ou une maturité professionnelle, ils seront les techniciens, les ingénieurs de demain.

chine à commande numérique. Par contre, ceux qui accomplissent une formation en quatre ans s'attelleront à la production d'un chronomètre de marine.

Au Locle, quelque 85 élèves suivent ces différentes voies de formation. «Depuis 10 ans, il y a eu une augmentation des effectifs. L'horlogerie est un des secteurs qui va

Par Daniel Droz



La formation d'horloger praticien ou d'horloger rhabilleur est donnée au Cifom-ET des Montagnes neuchâtelaises. (Leuenberger)

L'Ecole technique du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises se trouve au Locle. C'est en son sein que sont formés une partie des futurs horlogers de l'Arc jurassien. Voie échelonnée ou intégrée, en trois ou quatre ans, pour un CFC ou une maturité professionnelle, ils seront les techniciens, les ingénieurs de demain.

André Recordon est responsable du secteur horloger du Cifom-ET. Avant de devenir enseignant en 1994 à l'ancien Tech de La Chaux-de-Fonds, il avait son entreprise dans la sous-traitance horlogère. Sa formation? «Horloger complet, technicien ET et, finalement, enseignant», explique-t-il brièvement.

Les spécificités de l'Ecole des Montagnes neuchâtelaises. «Il y a une voie échelonnée ou une intégrée», indique André Recordon. Traduction: échelonnée signifie trois ans pour acquérir le Certificat professionnel de capacité, le CFC, et un an de cours complémentaire pour obtenir une maturité professionnelle; intégrée, c'est trois ans de formation intensifiée et préparation simultanée du CFC et de la maturité professionnelle orientation technique.

Praticien et rhabilleur

Horloger praticien ou dans le domaine du rhabillage sont les deux métiers de base

dans le domaine. Une fois un CFC obtenu, il est possible de suivre une formation complémentaire de technicien ET en construction horlogère ou en complication/restauration horlogère. Pour les détenteurs d'une maturité professionnelle, la porte de l'Ecole d'ingénieurs est ouverte.

Lors de la formation des horlogers rhabilleurs, théorie et pratique sont de mise. Dans la voie échelonnée, «le programme pratique comprend une formation de base de deux ans, complétée par l'approfondissement de certaines techniques spécifiques: électrotechnique, électronique, informatique. Les deux dernières années offrent à l'apprenti l'occasion d'acquérir au

moins deux domaines de spécialisation», indique-t-on au Cifom-ET.

Pour les horlogers praticiens, en voie intégrée (CFC + maturité professionnelle), «la formation pratique représente environ trois cinquièmes du temps». Rappelons que pour toutes ces formations, l'admission est possible directement à la suite d'une promotion après la 9e année d'école obligatoire en classe de maturités ou moderne. Seule exception, il faut sortir de l'option maturités pour entrer dans la voie intégrée en trois ans. Un constat d'André Recordon: «Un jeune qui entre dans la voie intégrée et ne pense pas aller à l'Ecole d'ingénieurs s'est trompé de voie.»

S'il est un must dans les écoles d'horlogerie pour les élèves, c'est la fabrication d'une montre. Ceux qui suivent une voie en trois ans réaliseront une pièce squelette, entièrement ouvrée à la CNC, la ma-

bien dans l'école», confie André Recordon. «Il y a aussi une très forte demande pour la formulation modulaire des adultes», explique encore l'enseignant.

Débouchés professionnels

Mais quelles sont les différences entre un horloger rhabilleur et un praticien? «L'horloger rhabilleur sera plus à même de travailler dans le service après-vente», explique André Recordon. De plus il est capable de faire de la pendulerie. L'horloger praticien ne touchera pas à ce dernier domaine. Par contre, il travaillera aussi sur des pièces neuves», ajoute-t-il.

Une satisfaction pour André Recordon: tous les élèves qui sont sortis du Cifom-ET dans la branche horlogère ont trouvé de l'embauche. La qualité de leur formation, conjuguée à une bonne conjoncture ces dernières années, n'est pas étrangère à cette situation.

D. D.

Une connaissance très recherchée

Une formation complémentaire de technicien ET en complication/restauration au Cifom-ET.

«Ceux qui sortent d'ici sont tous dans le haut de gamme.» Responsable du secteur de la technique en complication et restauration horlogère du Cifom-ET des Montagnes neuchâteloises, Pascal Landwerlin est confiant. «Sur le marché du travail, depuis quelques années, il y a un énorme potentiel», constate-t-il. Pourquoi? «Il y a un besoin de gens qui ont une formation plus poussée», explique-t-il.

CFC d'horloger praticien ou dans le domaine professionnel du rhabillage en poche, un étudiant peut suivre une formation complémentaire de deux ans de technicien ET en complication/restauration horlogère. Un examen final théorique termine cette formation, suivi par un travail de diplôme pratique. Jusqu'en 1999, cet apprentissage s'effectuait au sein du MIH, le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Depuis, le Cifom-ET a pris la relève. Du coup, il y a, pour les enseignants et les élèves, davantage de place et un matériel de pointe à disposition.

Les avantages de ce cursus? Connaissant les époques et les styles, le technicien peut juger de la valeur des objets, établir les devis de réparation et de restauration. «Sa formation comprend un solide bagage théorique, mais revêt aussi et simultanément un aspect technique et un caractère artisanal. Elle enrichit sa connaissance des objets anciens mais également modernes et développe son sens artistique», estime-t-on au Cifom-ET.

Connaissance appliquée dans l'industrie

Pascal Landwerlin ne dit pas autre chose: «La connaissance de ces gens sur l'histoire de l'horlogerie leur permet d'appréhender le matériel. Les étudiants apprennent sur des produits anciens et peuvent ensuite

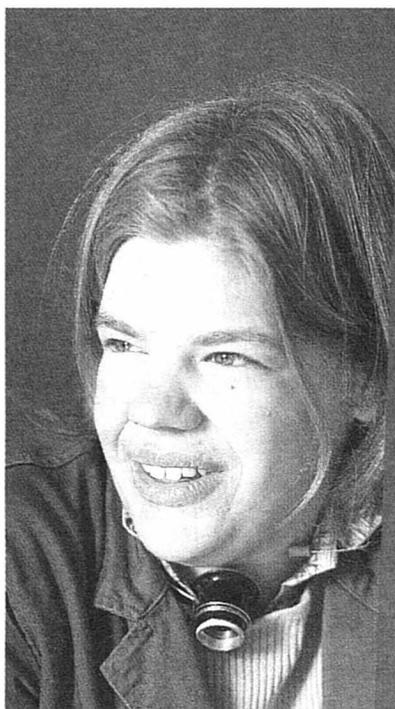
l'appliquer au moderne. C'est ce qui se dit à l'extérieur». Cette distinction n'est pas sans conséquence.

Auparavant, le technicien restaurateur trouvait surtout du travail dans un musée, chez un antiquaire ou reprenait un magasin d'horlogerie, généralement celui de son père. Les choses ont changé. «Depuis 10 ans, les jeunes vont en majorité dans l'industrie et rapidement ils obtiennent des postes de cadres», constate Pascal Landwerlin.

Autre avantage d'un tel technicien: quand il entre dans une entreprise, c'est qu'il est polyvalent. Dans le haut de gamme, il peut passer de l'ordinateur à la réalisation d'un prototype. Une polyvalence qui fait le bonheur de tous les fleurons de la haute horlogerie de Genève au Jura en passant par la vallée de Joux et les Montagnes neuchâteloises.



Pascal Landwerlin: «Tous ceux qui sortent avec le titre de technicien ET en complication/restauration horlogère travaillent dans le haut de gamme.» (Leuenberger)



Magali Franchon: «A force de faire, on acquiert de la rapidité.» (Leuenberger)

D. D.

«La montre a comme un cœur qui bat»

La Locloise Magali Franchon terminera son apprentissage d'horlogère en juin prochain. Une fois son titre en poche, elle n'entend pas continuer ses études. A-t-elle déjà une idée de ce qu'elle va faire? «Il y a des marques qui m'intéressent plus que d'autres. Mais j'irai où je trouve», indique-t-elle, réaliste. André Recordon rassure: les marques approchent l'école lorsque des volées terminent leur formation.

Pourquoi a-t-elle choisi l'horlogerie? «C'est déjà un métier développé dans la région. Il fait partie de la culture», confie la jeune fille. Pourquoi la technique? «La montre a comme un cœur qui bat», explique-t-elle.

Magali Franchon regrette toutefois certaines carences durant sa formation: «Il aurait fallu davantage approfondir certaines choses. Il me faudrait plus de pratique. Notre voie est rapide. Ce n'est pas donné à tout le monde d'aller vite tout de suite. A force de faire, on acquiert de la rapidité», explique-t-elle.

Reste qu'au sein de l'atelier, «l'ambiance est bonne». Quant à l'école dans son ensemble, Magali a constaté certaines lacunes en matière d'organisation. Pas de quoi, toutefois, fouetter un chat. (dad)

CIFOM

Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises

ET

Ecole technique
Rue Klaus 1
2400 Le Locle
Tél. 032 930.32.32
Fax 032 930.32.52
E-mail et@cifom.ch
<http://www.cifom.ch>

CFC

avec ou sans la maturité professionnelle technique

Possibilité de partenariat avec l'industrie

Technicien / technicienne ET

plein temps en école ou en emploi

Formations d'adultes en emploi

modules conduisant aux CFC d'horloger / horlogère praticien / praticienne

Renseignements et inscriptions

- Horloger / horlogère praticien / praticienne
- Horloger / horlogère dans le domaine professionnel du rhabillage
- Horloger / horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie

- construction horlogère
- microtechnique
- restauration-complication horlogère

- base
- assemblage
- posage
- emboîtement
- achevage
- réglage
- terminal

Après du secrétariat de l'Ecole technique

132-128017



Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien

University of Applied Sciences

Teaching progress

Enseigner le progrès

www.eiaj.ch



Microtechniques
Génie Mécanique
Génie Electrique
Informatique

Délai d'inscription: 31 mai 2003

Début des cours: 20 octobre 2003



Site du Locle: Av. de l'Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle

Tél.: 032 930 30 30, Fax 032 930 30 50, E-mail: office@eicn.ch

Site de Saint-Imier: Rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier

Tél.: 032 942 42 42, Fax : 032 942 42 43, E-mail: office@eisi.ch

Hes-so

Haute école spécialisée de l'Arc jurassien

132-127770



Rue Pierre-Péquignat 5
2950 COURGENAY
Tél. 032 471 12 80
Fax 032 471 26 13

ASSOCIATION SUISSE DES TERMINEURS DE BOÎTES

LISTE DES MEMBRES

Antoine Jeanbourquin SA	2350 Saignelégier
Christian Marquis & Fils SA	2854 Bassecourt
D. & N. Guerdat SA	2950 Courgenay
Denis Grillon S. à r.l.	2922 Courchavon
E. Ribeaud SA	2932 Cœuve
Fred Stampfli SA	2610 Saint-Imier
Guvala S. à r.l.	2882 Saint-Ursanne
Ignacio S. à r.l.	2336 Les Bois
Joseph Bonvallat SA	2900 Porrentruy
Michel Theurillat SA	2923 Courtemâche
Nicola Panizza SA	2300 La Chaux-de-Fonds
Pierre Calame	2610 Saint-Imier
Poli-Indus SA	2336 Les Bois
Polinox SA	2345 Les Breuleux
Roger Haas SA	2952 Cornol
Serge Hauert & Fils SA	2916 Fahy
Serge Hauert Miécourt SA	2946 Miécourt
Steline SA	2353 Les Pommerats
Zoppé S. à r.l.	2922 Courchavon

165-785499

Centre de formation
professionnelle Biel-Bienne
Lycée technique

BBZ
CFP
Biel
Bienne

L'école offre une formation de 4 ans (avec possibilité d'obtention de la maturité professionnelle technique) dans les professions suivantes:

- micromécanicien/ne
- horloger/ère domaine du rhabillage
- électronicien/ne
- dessinateur/trice en microtechnique

Possibilités de stages dans les différentes divisions.

Formulaire d'inscription, renseignements et brochure de l'école:

CFP Biel-Bienne Tél. 032 344 38 11
Lycée technique Fax 032 344 38 88
Rue de Boujean 31 / CP 4264
2500 Bienne 4

160-743675



★
ZENITH
SWISS WATCH MANUFACTURE
SINCE 1865

ZENITH, Manufacture suisse de Haute Horlogerie, est une société du groupe LVMH, Moët Hennessy Louis Vuitton, leader mondial des produits de prestige.

Pour accompagner le développement de la fabrication de mouvements mécaniques, ZENITH renforce ses structures et recrute de nouveaux talents. Nous recherchons pour notre atelier T1 des :

HORLOGERS (ÈRES)

Vous êtes en charge de la retouche du balancier et de la mise en marche de mouvements mécaniques.

Votre profil :

- vous êtes au bénéfice d'un CFC d'horloger ou d'une formation équivalente,
- vous avez quelques années d'expérience dans un poste similaire,
- vous êtes sensible à la qualité du produit horloger et désirez participer à l'essor d'une authentique manufacture.

Si vous correspondez à ce profil, merci de transmettre votre dossier de candidature à l'adresse suivante :
ZENITH INTERNATIONAL SA
Département des Ressources Humaines
Billodes 34-36 - 2400 Le Locle
E-mail : janique.constantin@zenith-watches.com

132-127759

CLASS
Elite HW

René Schmidlin SA
Les artisans des technologies modernes

Notre entreprise est spécialisée, depuis 25 ans, dans la réalisation de produits horlogers haut de gamme, essentiellement des composants pour la joaillerie et les boîtes de montres soignées en métaux précieux.

1978-2003

Collège 92, CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: +41(0)32 967 9922 Fax: +41(0)32 967 9932
E-Mail: mail@reneschmidlin.ch

132-127761



**FABRIQUE DE BRACELETS
OR - ACIER - MÉTAL**

**CH - 2610 SAINT-IMIER
Rue du Midi 36 - CP 305
Tél. 032 941 18 58 - Fax 032 941 32 94
E-mail: asline-stampfli@bluewin.ch**

**BRACELETS - FERMOIRS - BOUCLES
PLATINE OR, ARGENT, TITANE, ACIER**

**GRAVAGE MÉCANIQUE - DIAMANTAGE
POLISSAGE - USINAGE CNC**

160-743587



LASER

**SYSTECH
ANALYTICS**

**SOUS TRAITANCE
LASER**

Découpage (min 20µ)

Perçage (min 15µ)

Soudage

25 ans d'expérience

Ruelle Vaucher 22
2000 Neuchâtel
Tél. : +41 (0)32 724 24 41
Fax : +41 (0)32 724 32 34
systech.laser@bluewin.ch
www.systech-analytics.com

Designer, un métier qui réunit l'art, la technique et l'économie

Designer, ça vous tente?
A La Chaux-de-Fonds, la Haute école d'arts appliqués du canton de Neuchâtel (HEAA-NE) possède une filière de design industriel et de produits.

Elle dure trois ans, dont un dernier semestre entièrement consacré au travail de diplôme. Une dizaine d'étudiants sont reçus chaque année sur concours. «Notre bassin de recrutement est d'abord régional, mais nous avons des étudiants qui viennent de toute la Suisse et même de

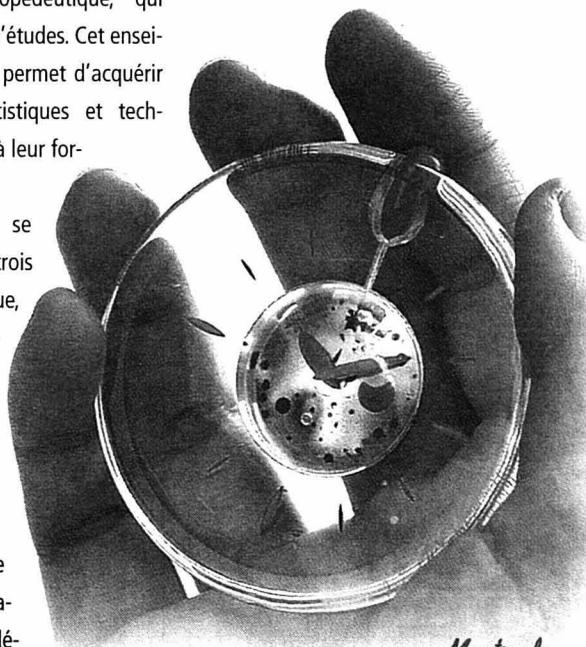


Montre tactile avec indication de l'heure par vibration, travail d'Alexandra Panighini

Par Françoise Kuenzi

l'étranger», constate le doyen Corrado Lafranchi, responsable de la filière. Pour être admis à la HEAA – haute école spécialisée – il faut en principe avoir une maturité professionnelle. Les autres candidats – bacheliers ou détenteurs d'un certificat fédéral de capacité – peuvent suivre une année dite propédeutique, qui s'ajoute aux trois ans d'études. Cet enseignement de base leur permet d'acquérir les connaissances artistiques et techniques indispensables à leur formation future.

«Le design industriel se trouve à la croisée de trois domaines: technique, commercial, et artistique», relève Corrado Lafranchi. «Nous formons des jeunes qui, au sortir de l'école, seront capables de s'intégrer à une équipe, mais aussi de travailler de manière indépendante.» Même si, aujourd'hui, le designer n'est plus guère un électron



Montre de poche «Cuore», design de Vassili Tikomirou

libre: il doit prendre en compte des exigences très précises – coûts, faisabilité, ergonomie, fiabilité, attentes du marché – et ne peut pas simplement cogiter seul dans son coin.

Responsabilité éthique
Sans oublier une certaine déontologie: «En tant qu'école, nous avons aussi des responsabilités, explique Florian Németi, responsable des projets de développement. Nous devons notamment sensibiliser nos étudiants à des préoccupations écologiques – par exemple le recycling – et nous

positionner face à l'utilité du produit dans la société de consommation.»

Localisation oblige, la formation est centrée sur la conception d'objets techniques, et notamment horlogers. Avec une ouverture vers d'autres domaines, comme l'emballage ou le design d'espace, «parce qu'un produit doit être appréhendé dans son contexte global», ajoute Florian Németi.



Montre bracelet, travail de Luigi Vivone.

Un créateur d'émotions

La profession de designer industriel a pour vocation de créer les formes, matières, couleurs, structures permettant d'améliorer tous les aspects de l'environnement humain conditionnés par la production industrielle. Le designer doit réussir à imaginer des produits qui, tout en étant utiles par leurs fonctions et efficaces dans leur coût, dégagent une force de séduction et suscitent l'émotion.

Les qualités essentielles que doit réunir un designer sont:

- Curiosité
- Intuition
- Ecoute
- Sensibilité
- Aptitude à la remise en question
- Capacité d'analyse et de synthèse.

Une tradition chaux-de-fonnière

Sise à La Chaux-de-Fonds, la HEAA est l'un des trois établissements constituant la Haute école neuchâteloise, avec l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN) et la Haute école de gestion (HEG). Elle fait partie de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

L'école est issue d'une longue tradition chaux-de-fonnière, puisque c'est en 1870 que naissait la première Ecole d'art appliqué, sous l'impulsion de l'artiste Charles L'Eplattenier. Le Corbusier en est notamment issu. Il y a enseigné par la suite au côté de son maître.

La HEAA entre aujourd'hui dans une phase visant à une meilleure mobilité des étudiants et des enseignants. Une collaboration avec les écoles de Lausanne et Genève, qui enseignent aussi le design industriel, va se concrétiser pour la rentrée prochaine. «Sans révolution», affirme Corrado Lafranchi. «Mais pour mieux nous profiler dans notre spécialité, la conception de produits horlogers et techniques.»

Queloz SA

FABRIQUE DE BOÎTES DE MONTRES

Longue expérience dans la fabrication
de boîtes de montres de qualité

**Nous pouvons répondre à vos besoins spécifiques
et vous offrons un service complet**

- Du prototype à la grande série.
 - De l'opération spécifique à la boîte complète.
 - Boîtes haut de gamme.
 - Boîtes métalliques 100% swiss made.
- Matière: acier, or, titane.

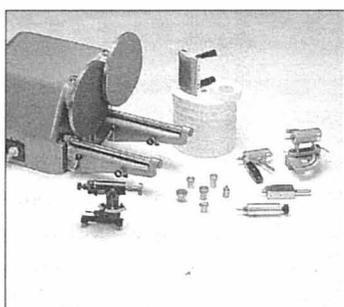
Rue Bel-Air 14 – Case postale 154
CH - 2350 Saignelégier
Tél. 032 951 11 45 - Fax 032 951 24 58
E-mail: info@quelozsa.ch

Bocks S.A.

Route de Porrentruy 33, CH-2800 Delémont
Tél. 032 422 99 56, fax 032 422 09 37
www.bocks.ch info@bocks.ch

FOURNITURES POUR LE POLISSAGE

PLUS DE 75 ANS D'EXPÉRIENCE ET DE SERVICE



Notre programme de vente

- Disques en toile
 - Disques et plaques en feutre
 - Brosses pour horlogers, bijoutiers
 - Meules caoutchoutées émerisées
 - Brosses de satinage
 - Gants coton et caoutchouc
 - Doigts en cuir, latex
 - Serviettes de polissage
- Pâtes à polir
 - Graisse, stéarine, pierre ponce, colle
 - Abrasifs en rubans, disques, feuilles, rouleaux
 - Cabrons émeri
 - Micro-abrasifs, lapping
 - Machines de polissage, ponceuses, tours, lapidaires
 - Appareils à polir, chariots, plots à galber, pinces
 - Capots et cônes pour tours à polir



14-85160

Almac

MACHINES DE PRODUCTION

MCT 644: À CHACUN SON MÉTIER! Machine transfert rotative CNC

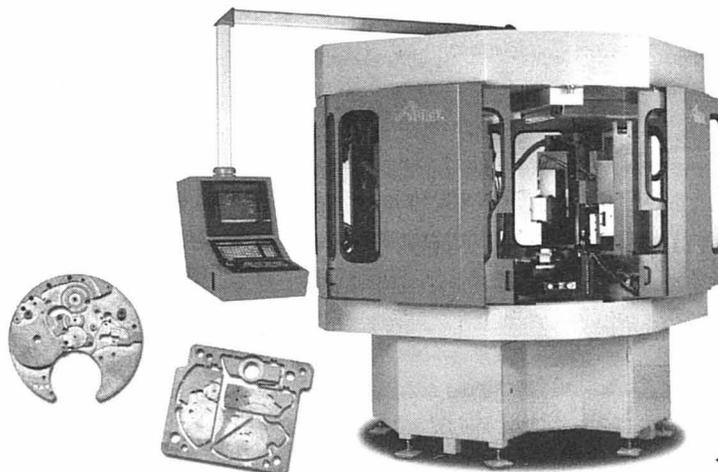
La MCT 644 est une horlogère dans l'âme! Cette machine transfert rotative par palettes flottantes est une véritable spécialiste de l'usinage de pièces telles que platines, ponts, ébauches...

Reliant 7 CU 1005 entre eux, la MCT 644 est dotée de 24 à 26 axes. Chaque poste est programmable séparément et fonctionne de façon autonome. Hautement productive, la MCT 644 travaille en continu grâce à ses systèmes de chargement/déchargement et de nettoyage intégrés.

Evolutive, elle accueille différentes configurations de broches horizontales et verticales ainsi que des modules et équipements supplémentaires augmentant ses capacités.

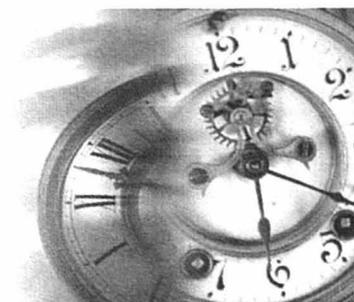
ALMAC MCT 644
Profession: horlogère spécialisée

ALMAC SA
39, BD DES ÉPLATURES • CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS (NE) / SUISSE
TEL.: ++41 (0) 32 925 35 50 • FAX: ++41 (0) 32 925 35 60
www.almac.ch • info@almac.ch



132-127749

Les métiers de l'horlogerie



Formations permettant d'obtenir un certificat fédéral de capacité

Dessinateur-constructeur / dessinatrice en microtechnique	4 ans	Mécanicien-boîtier / mécanicienne-boîtière	3 ans
Electroplaste	4 ans	Micromécanicien / micromécanicienne	3 ou 4 ans
Horloger praticien / horlogère praticienne	3 ans	Polisseur / polisseuse	2 ans
Horloger (ère) dans le domaine professionnel du rhabillage	4 ans	Termineur / termineuse en habillage horloger	3 ans
Horloger (ère) dans le domaine professionnel de l'industrie	4 ans	Mécapratricien / mécapratricienne	3 ans

Formations permettant d'obtenir un diplôme d'association

Cadranographe (diplôme de l'Union suisse de l'habillage, Bienne) ...	2 ans	Opérateur / opératrice en horlogerie, option assemblage, achevage-réglage ou posage-emboîtement (diplôme de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse) – formation modulaire en horlogerie pour adulte	selon l'option choisie
Opérateur / opératrice option spiraux (anciennement régleur / régleuse) (diplôme de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse)	2 ans		

En gras: les métiers s'exerçant uniquement dans l'industrie horlogère

Les écoles et les métiers enseignés

Berne: CFP Biel-Bienne

31, rue de Boujean 2500 Bienne 4, <http://www.cfp-bienne.ch>
Métiers enseignés: horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, micromécanicien.

Berne: Lycée technique Baptiste-Savoie – LTSI

26, rue B.-Savoie, 2610 Saint-Imier, <http://www.empsi.ch>
Métier enseigné: micromécanicien.

Genève: CEPTA – Ecole d'horlogerie et de microtechnique

43, route du Pont-Butin, 1213 Petit-Lancy, <http://www.geneve.ch/cepta>
Métiers enseignés: horloger, praticien, horloger dans le domaine du rhabillage, horloger dans le domaine de l'industrie, micromécanicien.

Jura: EHMP – Ecole d'horlogerie et de microtechnique (Centre professionnel de Porrentruy),

33, rue de la Maltière, 2900 Porrentruy, <http://www.cpp.ch>
Métiers enseignés: horloger praticien, horloger dans le domaine du rhabillage, micromécanicien, polisseur, termineur.

Neuchâtel: CIFOM – ET – Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises

1, rue Klaus, 2400 Le Locle, <http://www.cifom.ch>
Métiers enseignés: horloger praticien, horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, micromécanicien (technicien en construction horlogère, en microtechnique).

Vaud: Ecole technique de la vallée de Joux

1347 Le Sentier, <http://www.etvj.vd.ch>
Métiers enseignés: horloger praticien, horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, micromécanicien.

Soleure: Uhrmacherschule (école horlogère)

2, Sportstrasse, 2540 Granges, <http://www.zeitzentrum.ch>
Métiers enseignés: horloger-rhabilleur, horloger praticien, horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, horloger dans le domaine de l'industrie.

Informations générales: <http://www.orientation.ch>

Perfectionnement: <http://www.bop.ch>,

<http://www.cpih.ch>

Il est possible de préparer une maturité professionnelle dans plusieurs écoles, pour accéder ensuite aux Hautes Ecoles spécialisées (HES) qui forment des ingénieurs et des designers, ou encore devenir technicien par le biais d'une école technique.

L'horlogerie s'expose

Le printemps horloger est marqué par trois manifestations, le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle, le Salon international de la haute horlogerie de Genève et le Salon international «Environnement Professionnel Horlogerie-Joaillerie (EPHJ)» de Lausanne. Si les deux derniers, cette année, poursuivent sur leur lancée, c'est une véritable révolution que vit le Salon de Bâle.

Bâle sur deux sites

La manifestation, qui a lieu du 3 au 10 avril, change d'abord de nom. En effet, de Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, il devient «BASELWORD», pour refléter les importantes innovations introduites. La principale consiste en l'éclatement de la manifestation sur deux sites: Bâle et Zurich. En effet, les 80 000 visiteurs et 2 200 exposants attendus devront se rendre aussi sur les bords de la Limmatt s'ils entendent tout voir. Après de nombreuses discussions et pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses, les exposants ont été répartis comme suit: tous les exposants de marques, aussi bien de l'horlogerie que de la bijouterie, ainsi que les marques annexes restent concentrés à Bâle. En revanche, les exposants qui n'ont pas une stratégie de marque seront rassemblés à Zurich, où l'on y trouvera les mêmes produits qu'à Bâle mais rassemblés sous leur étiquette nationale. Des tarifs spéciaux sont offerts aux visiteurs pour leur déplacement en train.

La haute horlogerie

Le 13e Salon international de la haute horlogerie de Genève se chevauche avec celui de Bâle et de Zurich puisqu'il a lieu à Palexpo du 7 au 14 avril. Il en est à sa 13e édition déjà. Grande différence avec Bâle: c'est un Salon privé dans lequel on ne peut se rendre que sur invitation. Mais c'est le salon des superlatifs, aussi bien au niveau des marques qui y sont représentées que de la présentation des lieux d'accueil. On y attend une dizaine de milliers de visiteurs.

Environnement professionnel horlogerie-joaillerie

Du 3 au 6 juin, le Palais de Beaulieu, à Lausanne, accueille, lui, le Salon international «EPHJ, pour Environnement Professionnel Horlogerie-Joaillerie». Il en est à sa deuxième édition et est conçu pour les professionnels. En effet, il vise à réunir sous un même toit l'ensemble des métiers qui entourent les produits finis, c'est-à-dire toutes les professions qui participent à l'élaboration, la création et la fabrication des produits (design, CAO, matières premières, outillages, machines, appareils de contrôle), mais aussi ceux qui contribuent à la mise en valeur du produit comme les fabricants d'écrans ou encore les métiers de l'édition et de la communication. Cette année ce sont déjà cent vingt exposants qui sont annoncés. (Bt)

GREUB MACHINES

- Machines neuves
- Machines d'occasions
- Révisions
- Expertises

Représentation:



**39, bd des Eplatures
CH-2304 La Chaux-de-Fonds**

Tél. +41 32 925 95 40
Fax + 41 32 925 95 45
www.greub.ch
info@greub.ch

132-128229



EPHJ

ENVIRONNEMENT
PROFESSIONNEL
HORLOGERIE
JOAILLERIE

SALON INTERNATIONAL

**3 - 6
JUIN**

**2003
Beaulieu
Lausanne**

RENSEIGNEMENTS :

EPHJ
8, RUE ST-JOSEPH
CH-1227 CAROUGE (GE)
TEL : +.41.(0).22.823.26.33
FAX : +.41.(0).22.798.13.36

INSCRIPTIONS :

BEAULIEU
CP 89
CH-1000 LAUSANNE 22
TEL : +.41.(0).21.643.21.11
FAX : +.41.(0).21.643.37.11

E-MAIL : ephj@ephj.ch

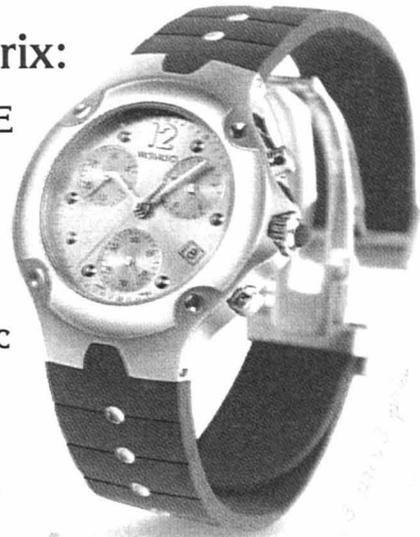
14-85919

CONCOURS

«Les métiers de l'horlogerie dans l'Arc jurassien»

3^e prix:

Movado SE
Chrono Rubber
valeur Fr. 1595.-
Quartz et
caoutchouc



Plus de
5000 Fr.
de prix à
gagner!

1^{er} prix:

Movado Valor
valeur Fr. 1995.-
Métal dur,
inrayable



2^e prix:

Movado Elliptica
valeur Fr. 1650.-
Quartz et acier



L'EXPRESS

L'Impartial

le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL
DEPUIS 1863
DU JURA

en collaboration avec **MOVADO** vous invitent à participer à leur concours.

the art of time

Bulletin de participation

Pour jouer, répondez correctement aux cinq questions ci-dessous. Les gagnants seront désignés par tirage au sort effectué parmi les bulletins exacts.

1. Movado a dessiné une montre inspirée par Rudolph Valentino. En quelle année est décédée cette idole du cinéma américain?

- a) 1918
b) 1926
c) 1934

2. Où se trouve la Haute école d'arts appliqués du canton de Neuchâtel?

- a) La Chaux-de-Fonds
b) Le Locle
c) Fleurier

3. Combien d'apprentis en horlogerie compte actuellement le Centre professionnel de Porrentruy?

- a) 27
b) 34
c) 43

4. Le Centre de formation professionnelle de Bienna n'accueille plus les apprentis horlogers alémaniques. Ceux-ci fréquentent désormais le «Zeitzentrum». Où est-il localisé?

- a) Granges
b) Berne
c) Zurich

5. Quel est le nom de l'avant-dernier élève à avoir quitté l'atelier d'horlogerie de Saint-Imier, en 1982?

- a) Jean Lienqme
b) Jacques Zumstein
c) Richard Vaucher

Nom: Prénom:

Rue et N°:

No postal: Localité:

Règlement du concours

Envoyez votre bulletin de participation à l'adresse suivante:
L'Express Concours
«Les métiers de l'horlogerie»
39, rue Pierre-à-Mazel
2000 Neuchâtel

Le concours «Les métiers de l'horlogerie dans l'Arc jurassien» est ouvert à toutes et à tous, à l'exception du personnel et familles des quatre journaux concernés, de Publicitas et de Maurice Lacroix. Pour jouer, il suffit de répondre aux cinq questions posées en cochant l'une des trois solutions proposées. En cas de besoin, les gagnants seront désignés par tirage au sort. Les gagnants seront avisés personnellement. Aucun prix ne sera converti en espèces. Tout recours juridique est exclu. Le délai d'envoi est fixé au mardi 8 avril à minuit.